

10 ans

LES GROUPEES POPULAIRES > face à l'État

ENSEMBLE ET
SOLIDAIRES POUR
LE COMMUNAUTAIRE



7

71766 61532

5

20

21,95\$

n°20
2018

Nouveaux Cahiers du socialisme

Collectif d'analyse politique

**N° 20
automne 2018**

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* sont publiés deux fois par année par le Collectif d'analyse politique (CAP). Les orientations du CAP sont accessibles à : www.cahiersdusocialisme.org/cap/.

Comité de rédaction : Flavie Achard, Pierre Beaudet, Philippe Boudreau, Stéphane Chalifour, Emanuel Guay, Jacques Pelletier, Judith Trudeau, André Vincent et Carole Yerochewski

Coordination du dossier : Pierre Beaudet, Mathilde Grandgonnet, Céline Métivier et Sébastien Rivard

Révision linguistique : Flavie Achard, Chantal Beaudry, Philippe Boudreau, Rose Burelle, Normand Filteau, Marie-Christine Paret, Jacques Pelletier et Ghislaine Raymond

Mise en pages et couverture : Cynthia Kamel

Photographie de la couverture : André Querry

Administration :

Collectif d'analyse politique

CP 35062 Fleury

Montréal (Québec) H2C 3K4

Courriel : cap@cahiersdusocialisme.org

Site Web : www.cahiersdusocialisme.org

Membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP)

Abonnement ou achat (imprimé ou numérique) :

www.cahiersdusocialisme.org/abonnement/

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* sont disponibles sur la plateforme Érudit.

Diffusion :

Disticor Magazine Distribution Services

1000 Thornton Road South, Unit B

Oshawa (Ontario) L1J 7E2

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de la revue par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

© Collectif d'analyse politique

ISSN : 1918 4662 (version imprimée)

ISSN : 1918 4670 (version en ligne)

ISBN : 978-2-924554-09-8 (version numérique, format PDF)

ISBN : 978-2-924554-10-4 (version imprimée)

Imprimé au Canada en août 2018

NUMÉRO

20

Nouveaux Cahiers du socialisme
automne 2018

- 09 **Les NCS**
Les 10 prochaines années
Pierre Beaudet
Pour le Collectif d'analyse politique

DOSSIER : LES GROUPES POPULAIRES FACE À L'ÉTAT

- | | | |
|---------------------------------|-----------|---|
| Introduction | 15 | Introduction au dossier
Pierre Beaudet, Mathilde Grandgonnet,
Céline Métivier et Sébastien Rivard |
| Enjeux
contemporains | 23 | À bout de souffle
L'action communautaire en 2018
Céline Métivier |
| | 31 | Comment bloquer le démantèlement
du secteur public dans les soins de santé
et les services sociaux ?
Jacques Benoît |
| | 39 | Les mouvements populaires doivent prendre
l'initiative contre le racisme systémique
Entrevue avec Will Prosper
Pierre Beaudet |
| | 44 | Écologistes et forestiers face à l'État
Une histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Christophe Aura |

Histoire et théories

- 51 **Les organisations syndicales régionales
peuvent-elles être des passerelles entre
le mouvement ouvrier et le mouvement
populaire ?**
Thomas Collombat
- 60 **« Aider les pauvres »
Les revers de la philanthropie**
Annabelle Berthiaume
- 68 **La transformation sociale au cœur de la lutte
pour la reconnaissance**
Marie Leclerc

- 80 **Regarder dans le rétroviseur pour mieux
avancer...**
Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier
Pierre Hamel
- 90 **Les mouvements des femmes au Québec :
acteurs incontournables de changement
social**
Le Groupe des 13
- 98 **Que retenir de la lutte des garderies
populaires ?**
Yves Rochon
- 104 **Du municipal au municipalisme**
Jonathan Durand Folco

Résistances

- 113 **Manon Massé : la politique par en bas**
Pierre Beaudet et Mathilde Grandgonnet
- 119 **Luttes populaires à Pointe-Saint-Charles :
résistance et résilience**
Jocelyne Bernier et Karine Triollet
- 128 **Le FRAPRU : quarante ans de luttes
face à l'État**
François Saillant

- 139 **Lutte unitaire contre l'austérité : bilan et perspectives de la Coalition Main rouge**
Véronique Laflamme
- 145 **La bataille des 15 dollars de l'heure**
L'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants
Cheolki Yoon et Jorge Frozzini
- 150 **Hoodstock à Montréal-Nord, un carburant pour le socialisme ?**
Guillaume Hébert, Wissam Mansour, Nargess Mustapha et Will Prosper
- 157 **Le nouveau pouvoir noir aux États-Unis**
Rose M. Brewer
- 162 **CPE en péril : l'histoire d'un saccage**
Marie-Claude Gagnon
- 167 **Les enjeux de l'économie sociale en Argentine**
Guillermo Cieza

PARCOURS MILITANT

- 173 **Entrevue avec Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or**
Julie Perreault

BILAN DE LUTTES

- 184 **La campagne 5-10-15 : un chapitre de plus à une longue lutte pour un salaire minimum décent**
Mélanie Gauvin et Virginie Larivière
- 190 **Soutien ou animation : quel rôle pour une association de circonscription d'un parti politique comme Québec solidaire ?**
Alexandre Leduc

PERSPECTIVES

- 197 **Repenser l'État et l'impérialisme**
Salar Mohandesi
- 205 **Pour relancer les perspectives anti-impérialistes**
Ronald Cameron et Pierre Beaudet
- 210 **La mondialisation d'hier à aujourd'hui**
Claudio Katz
- 216 **Réalité et dérives de l'extrême droite au Québec.**
Entrevue avec David Morin
Stéphane Chalifour

NOTES DE LECTURE

- 223 **Pierre Dardot et Christian Laval**
L'ombre d'octobre. La Révolution russe et le spectre des soviets
Pascale Dufour
- 226 **Raju J. Das, *Marxist Class Theory for a Skeptical World***
Pierre Leduc
- 229 **Normand Baillargeon, *Anarchisme et éducation. Anthologie. Tome I - 1793-1918***
Wilfried Cordeau
- 233 **Jean Lamarre, *Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international***
Guillaume Tremblay-Boily
- 237 **Yuval Noah Harari, *Homo deus. Une brève histoire de l'avenir***
Louis Desmeules

LES AUTEURES ET AUTEURS

242

ERRATA

Dans le dernier numéro des NCS (n° 19), l'article « Les défis du féminisme autochtone. Entretien avec Wildia Larivière » écrit par Ryoa Chung commençait par un poème de Natasha Kanapé Fontaine dont la transcription n'était pas exacte.

Les *Nouveaux Cahiers du socialisme* présentent toutes leurs excuses à Mme Fontaine.

Voici le texte restitué publié dans le *Manifeste Assi* (Mémoire d'encrier, 2014).

*Je suis trois femmes en une
je suis la fille
la mère la grand-mère*

*Je suis ma grand-mère
ma mère
moi*

*Je suis la lune la terre la mer
ma mémoire
mes entrailles mon sang
un tremblement territoire
un grondement d'ancêtres
le cœur les matrices vidées*

*Je heurte
un tambour immense
asséché.*

Natasha Kanapé Fontaine

Les dix ans des NCS

Les NCS

Les 10 prochaines années

Pierre Beaudet, pour le Collectif d'analyse politique

Au tournant des années 2000, les mouvements populaires ont amorcé un nouveau cycle dans plusieurs régions du monde. Chez nous, la *Marche Du pain et des roses*, organisée par la Fédération des femmes du Québec présidée par Françoise David, a inauguré ce virage en 1995. Le discours agressif du néolibéralisme à la gloire des vertus du démantèlement de l'État-providence et de l'ouverture des marchés était enfin défié.

Cela n'a pas été facile, car depuis au moins une décennie, les bourgeoisies imposaient une nouvelle discipline capitaliste, celle d'un monde d'entrepreneurs libérés de contraintes imposées par l'État. De larges parties du centre-gauche, au Québec notamment, avaient intégré les préceptes du consensus de Washington : privatisation, déréglementation, libre-échange, démantèlement en douce de l'État-providence entre autres. Le Parti québécois, reconstruit autour de Lucien Bouchard, faisait partie du club¹, de même que le Parti libéral du Québec (PLQ), celui du Canada (PLC) et les conservateurs.

Au départ, cette capitulation a soulevé l'appréhension, mais elle a été perçue comme un mauvais moment à passer. Certaines organisations ont préféré faire le dos rond devant la religion du déficit zéro et ont accepté de participer aux tables de concertation mises sur pied par le gouvernement, notamment lors du Sommet socio-économique de 1996 et celui de la jeunesse en 2000. Mais, peu à peu, le vent a tourné. En 2003, le PLQ est revenu au pouvoir et s'apprêtait à tout casser. Sans mot d'ordre, les parents des CPE, les jeunes et des syndicalistes ont dit non. En 2005, les étudiantes et

1 Pour un Québec lucide, 19 octobre 2005, <http://classiques.uqac.ca/contemporains/finances_publicques_qc/manifeste_qc_lucide.pdf>.

étudiants ont eu le courage de braver non seulement le gouvernement, mais une opinion publique favorable, selon les bien-pensants, à la marchandisation de l'enseignement supérieur.

Alors que depuis plusieurs années déjà, l'altermondialisme et les forums sociaux œuvraient à renouveler les canons traditionnels de la gauche, il fallait « sortir de la boîte » et penser autrement. Le parti d'avant-garde, le progrès par la science et le développement des forces productives, la secondarisation des luttes féministe et écologiste, la focalisation sur l'État-nation et d'autres idées bien ancrées dans la gauche intellectuelle et politique devaient être surmontés.

Sur le plan politique, un vent de mécontentement soufflait. De larges segments de la mouvance péquiste se montraient de plus en plus insatisfaits. Ainsi, peu à peu, se sont mis en place des mécanismes qui allaient permettre la convergence des gauches. Au Québec, celles-ci connaissaient, depuis 25 ans, un lent processus de maturation politique, notamment sur la question nationale, ainsi que sur la façon d'envisager le rapport entre mouvements sociaux et action politique.

C'est à ce moment charnière qu'est créé, durant l'été 2007, le Collectif d'analyse politique (CAP). Le collectif se cherche d'abord une identité. Il organise quelques événements, dont plusieurs ateliers au Forum social québécois de 2007. Il formule rapidement le projet de lancer une revue. En février 2009 paraît le premier numéro des *Nouveaux Cahiers du socialisme* (NCS), nom choisi pour rendre hommage à une expérience inspirante, celle des *Cahiers du socialisme*, publiés de 1978 à 1985. Le groupe était restreint, composé principalement d'hommes issus du milieu de l'éducation et conscients de la nécessité de réactiver une pensée de gauche.

Avec le triomphe du néolibéralisme, les secteurs dominants avaient remporté la lutte sur le terrain idéologique et la gauche peinait à leur opposer des analyses solides, argumentées, structurées, franchement anticapitalistes. Pour les NCS, cela voulait dire faire des efforts systématiques, revoir les théories et leur histoire, s'engager sur les sentiers nouveaux et escarpés de la praxis, là où se rencontrent et parfois s'affrontent le monde des idées et celui du terrain.

Pour cela, il fallait également briser un autre faux consensus sur le savoir livresque, embourbé dans un académisme qui étouffait déjà le monde universitaire – c'est pire aujourd'hui –, et plus généralement, une certaine nonchalance de la gauche hostile à l'enquête, au débat, à la rigueur méthodologique. En fait, les NCS s'inséraient dans un ensemble d'interventions et de projets qui entreprenaient des démarches similaires mais non identiques, comme l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), les collectifs *À bâbord !* et *Presse-toi à gauche !*.

Ainsi y avait-il aux NCS, dès le départ, une volonté d'œuvrer de concert avec des allié-e-s, de repenser l'horizon de l'émancipation et de revoir la critique du capita-

lisme dans l'optique de développer un socialisme pour le XXI^e siècle. Le CAP a pu profiter en cours de route de tout un éventail de contributions. Sur le plan intellectuel, par exemple, féministes, écologistes, artistes, juristes et tant d'autres sont venus périodiquement enrichir nos travaux et analyses. Sur les plans matériel et politique, nous avons pu compter sur l'appui indispensable d'un grand nombre de syndicats et d'organisations. Nous les en remercions sincèrement, ainsi que nos fidèles abonné-e-s, qui ont contribué à assurer la pérennité de la revue.

Les premières années, le collectif s'est inspiré de nombreuses expériences. La vague de gouvernements de gauche qui se consolidaient en Amérique latine et les mouvements sociaux qui se réunissaient annuellement lors de forums sociaux mondiaux alimentaient sa réflexion. Le début de la crise économique mondiale nous a donné la possibilité de relancer la réflexion critique sur le capitalisme. Cette crise allait donner lieu à d'immenses mobilisations en Europe, aux États-Unis et ailleurs. Finalement, en 2012, l'épisode de la grève étudiante et des Carrés rouges allait inscrire profondément le Québec dans cette mouvance de résistance.

Dans ce bouillon incandescent, les NCS étaient interpellés, fortement encouragés, pour ne pas dire obligés, d'élargir les problématiques en jeu à de nouvelles personnes, à de nouvelles initiatives, dont l'université populaire, devenue un rendez-vous intellectuel très large, et à des explorations sur l'après-capitalisme, la décroissance, la culture, le monde autochtone, la réorganisation de la gauche, et plusieurs autres thèmes issus du renouvellement politique et intellectuel en cours. Parallèlement, le collectif des NCS sortait du périmètre montréalais pour participer à des événements originaux et attrayants dans la région de Québec, dans l'Outaouais, le Saguenay, l'Estrie et ailleurs, et consolider des liens d'amitié et de travail avec Toronto, New York, Londres, Paris, Sao Paulo, Buenos Aires, Barcelone, notamment.

Plus récemment, les NCS ont observé, comme bien d'autres, le déploiement d'une nouvelle offensive de droite. L'« austéritarisme », où se croisent les mêmes lubies néolibérales et le renforcement des dispositifs répressifs, a permis de changer, en partie au moins, les rapports de force en faveur des élites. Toute une panoplie de moyens a été mise en œuvre, dont la montée des idéologies rétrogrades du tout-le-monde-contre-tout-le-monde. Cela a pris au Québec la forme des impasses identitaires, hostiles aux populations immigrantes et réfugiées, surtout musulmanes. Le nationalisme québécois qui s'était péniblement libéré de l'empreinte catholique de droite au moment de la Révolution pas-si-tranquille, en a été gravement affecté, ce qui alimente les dérives actuelles.

Les NCS et leurs alliés font alors face à un virage inquiétant, lourd de sens, qui gruge les espaces conquis par les luttes populaires. Des mouvements sont carrément en recul, en particulier les mouvements étudiant et syndical depuis 2015. Les printemps rebelles, qui avaient éclos ici et là, dans l'arc des crises entre l'Afrique et le Moyen-Orient, sont

devenus des hivers militarisés. Des expérimentations porteuses du renouvellement de la gauche ont été sérieusement mises à mal, voire bloquées, notamment en Grèce et en Espagne. Les gouvernements de gauche d'Amérique latine ont souffert de la crise mondiale et des limites des réformes qu'ils ont pu effectuer, pour être écartés par des droites ragaillardies. Le « monstre » qu'on voyait venir depuis quelques années est apparu en chair et en os en la personne de Trump, ce qui refoule les avancées démocratiques des masses populaires, des femmes, des jeunes et des Africains-Américains aux États-Unis.

Cependant, la résistance continue. Plusieurs mouvements sont sur la défensive bien qu'ils soient plus forts qu'ils ne l'étaient il y a quelques décennies, alors qu'ils traversaient le désert néolibéral des années 1980, désert rendu plus aride par l'implosion des anciens socialismes. Aujourd'hui, la convergence qui se dessine entre l'écologisme, l'essor des mouvements autochtone et paysan et une nouvelle couche sociale urbaine, scolarisée et précarisée, nous semble prometteuse.

Les luttes politiques et sociales ne sont jamais des lignes droites. Les stratégies mandatées par la bourgeoisie, même lorsqu'ils reculent, continuent leur œuvre de sape, inventent de nouveaux moyens et de nouvelles illusions destructrices. Le travail des mouvements populaires, de la gauche, des projets comme les NCS, ne cesse jamais.

En mai dernier, le colloque *La Grande Transition, préparer la société après le capitalisme*, a permis de constater que les nouvelles générations, et avec elles les jeunes de cœur, étaient capables d'aller plus loin, de relever le défi de l'intersectionnalité, c'est-à-dire l'imbrication complexe des contradictions dans nos sociétés et, par conséquent, d'assumer l'obligation de construire des passerelles entre les pratiques, les approches intellectuelles-politiques et la construction de nouveaux savoirs. La rencontre a été un succès phénoménal : plus de 1650 participantes et participants, des recherches riches et passionnantes, souvent présentées dans un langage nettoyé de la pénible enveloppe académique, dans l'enthousiasme et le partage.

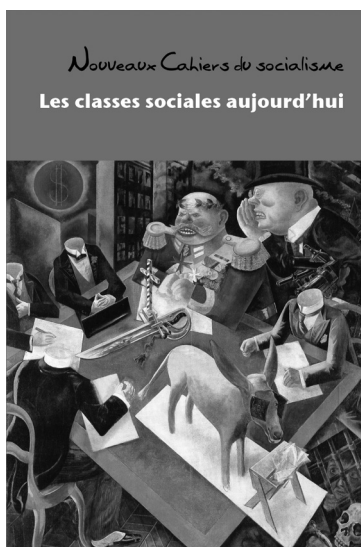
Face à l'adversité et devant la violence de la nouvelle offensive néolibérale, beaucoup se sont engagés politiquement. On le voit dans la prolifération de groupes de recherche et d'éducation populaire, dans plusieurs domaines : question urbaine, syndicalisme, internationalisme et altermondialisme, mouvements communautaires, entre autres. À leur manière, des projets comme celui de Québec solidaire cherchent à réinvestir et à renouveler des terrains de lutte longtemps délaissés par la gauche. Des noyaux de pensée critique se multiplient un peu partout, qui lient la recherche et l'enquête à l'action et à l'organisation, et produisent, sous des registres divers, des intellectuels « organiques », avec et pour les mouvements populaires.

Le défi est immense : aider, stimuler l'émergence d'une force politisée et de masse, œuvrer sur plusieurs terrains à la fois, y compris dans et sur les institutions, avec suffisamment de détermination pour expérimenter, imaginer l'émancipation qui prend

forme dans cette longue crise du capitalisme, se tenir debout et jeter dans les engrenages du système les grains de sable nécessaires pour l'enrayer.

Les NCS sont un maillon de cette grande chaîne. Notre ambition est donc, au-delà d'un dixième anniversaire où nous pouvons constater les avancées comme les faux-pas, de continuer d'améliorer et de produire cet outil qui a pu durer grâce au travail militant et bénévole d'un très grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs : auteur-e-s, équipes chargées des dossiers, réviseur-e-s, personnes au soutien administratif et technique de la revue, du site Web et de Facebook. Éditée par Écosociété jusqu'au numéro 6, la revue est maintenant produite par des militantes et militants du CAP. En plus du format papier, elle est maintenant disponible, depuis le numéro 14, en format numérique, notamment dans les bibliothèques des cégeps et des universités abonnées à la plateforme Érudit. Ce numéro 20 souligne les 10 ans des NCS en présentant une nouvelle grille typographique conçue par une nouvelle graphiste. Nous tenons ici à remercier particulièrement Brigitte Beaudet dont la disponibilité et le professionnalisme ont participé au succès des NCS.

Nous terminons par une invitation à participer aux travaux à venir, comme la production des prochains numéros, sur la montée des droites, les dynamiques populaires en région, les nouvelles moutures de l'impérialisme, l'écosocialisme, l'éducation primaire et secondaire, etc. Nous vous invitons aussi à réfléchir avec nous aux suites à donner à *La Grande Transition*.



Nouveaux Cahiers du socialisme - N° 1, 2009

Introduction au dossier

Les groupes populaires face à l'État

Pierre Beaudet, Mathilde Grandgonnet, Céline Métivier et Sébastien Rivard¹

Aujourd'hui, les groupes s'inscrivant dans les mouvements populaires au Québec se retrouvent dans une situation complexe et difficile. Parmi les plus importants de ces groupes, on compte ceux de l'action communautaire autonome, du mouvement populaire et du mouvement féministe. Il faut également signaler la présence de nombreux autres collectifs de revendication autour d'enjeux spécifiques, s'inscrivant souvent dans une dynamique parasyndicale et portant une critique des courants politiques et économiques dominants. Assaillis par les politiques restrictives et instrumentalisantes de l'État, épuisés par le manque de ressources, ces groupes sont amenés à se questionner sur leur mission fondamentale, au moment où la restructuration néolibérale privatise, individualise et fragmente la société. Ainsi, en parlant des groupes d'action communautaire autonome, Céline Métivier explique dans ce dossier qu'ils sont littéralement « à bout de souffle ». Cette situation détériorée, par ailleurs, pèse lourd sur l'ensemble des composantes qui cherchent à changer la société, que ce soit au niveau social ou politique. Cependant, l'histoire n'est pas terminée. Face aux défis, de nouvelles pistes sont identifiées pour à la fois défendre les groupes populaires et relancer les luttes. Dans ce dossier des *Nouveaux Cahiers du socialisme*, nous explorerons les aspects systémiques et conjoncturels de la situation critique des groupes des mouvements populaires.

Face aux transformations de l'État

Dans les années 1960-1970, les organisations populaires se battaient pour assurer leur autonomie politique et juridique face à un État qui voulait étendre son influence. Bien entendu, elles n'étaient pas opposées à la responsabilisation de l'État moderne

¹ Merci également aux personnes qui ont contribué à l'élaboration du dossier, dont Jocelyne Bernier, Linda Déry, Chantal Ismé et Cheolki Yoon.

dans le domaine social², mais elles tenaient à établir leur autonomie, comme entités de la société civile, capables à la fois d'exprimer des revendications et de mettre en mouvement des projets et des initiatives de la base.

La lutte pour le maintien de l'autonomie était donc centrale. Plus tard, dans les années 1980, sous l'égide du néolibéralisme, le rôle de l'État s'est progressivement transformé. La stratégie mise en œuvre d'abord aux États-Unis et en Angleterre, puis dans la plupart des pays capitalistes, a été de désengager l'État de la responsabilité des services publics pour favoriser la privatisation et la déréglementation, quitte à « sous-traiter » les organismes communautaires pour accomplir certaines fonctions, selon des normes et des conditions établies par l'État (voir les textes d'Yves Rochon et de Marie-Claude Gagnon sur les centres de la petite enfance). Parallèlement, l'État néolibéral renforçait son pouvoir de commandement par de nouveaux dispositifs répressifs et bureaucratiques.

Dans le tournant des années 1990, la lutte pour l'autonomie s'est transformée, notamment pour empêcher l'État de contrôler, de « discipliner » et de conditionner l'aide accordée aux groupes (ce que relate Marie Leclerc). L'autonomie des organismes d'action communautaire autonome fut officiellement reconnue après des luttes épiques. Cependant, l'autonomie « réelle », pratique, concrète, est depuis attaquée par l'État et ses institutions qui cherchent à définir les objectifs, les moyens, voire le fonctionnement même des organismes communautaires.

Cette transformation s'est accompagnée de nouvelles références, de normes et d'un discours pernicieux. La privatisation de pans entiers du secteur public et le transfert des responsabilités (sans les ressources) aux secteurs populaire et communautaire deviennent un élément positif qui « désétatise » la société, selon ceux pour qui une troisième voie est nécessaire entre le socialisme étatiste et le capitalisme sauvage. Une partie de la social-démocratie devient « libérale », rejoignant les partisans libertariens du néolibéralisme. Citons par exemple les débats autour de l'économie sociale et solidaire, perçue par certains comme un moyen d'émancipation, et par d'autres comme une stratégie de régulation néolibérale, malgré ses apparences progressistes (le cas de l'Argentine est emblématique à cet égard, selon le texte de Guillermo Cieza).

2 Pensons notamment aux CLSC dans le domaine de la santé.

L'État disciplinaire

Entre-temps, la transformation disciplinaire imposée par l'État aux organismes composant les mouvements populaires s'impose de plusieurs manières :

- La réduction du secteur public, notamment dans la santé et les services sociaux (suppressions massives de postes, transfert du personnel à des agences privées, y compris à des entreprises d'économie sociale, comme les aides à domicile) ;
- La « technicisation » et une certaine professionnalisation des employé-e-s des groupes communautaires en fonction de normes imposées par l'État, ou parfois, sous l'influence des ordres professionnels appuyant la réglementation de certains actes réservés dans le domaine social ;
- La réduction des pouvoirs des instances démocratiques (les conseils d'administration par exemple) des groupes et même parfois la pression pour inclure, dans les organes décisionnels, des représentants ou représentantes de l'État, ou encore d'organismes caritatifs plus ou moins mandatés pour « surveiller » les groupes, et ce, en contradiction avec leur autonomie ;
- L'imposition de normes, règles et procédures régissant des systèmes techniques (gestion axée sur les résultats, cadres logiques, etc.) pour la reddition de comptes, la comptabilité et l'administration, le rôle des administrateurs et des cadres, et d'autres domaines concernant le fonctionnement des groupes, s'inscrivant dans le carcan de la « nouvelle gestion publique », à l'origine développée par les États et gouvernements néolibéraux, notamment aux États-Unis et en Angleterre, et maintenant appliquée par pratiquement l'ensemble des pays capitalistes ;
- L'obligation imposée aux mouvements d'intensifier leur autofinancement, ce qui implique, en pratique, d'établir des liens plus étroits avec le secteur privé dit « philanthropique », ainsi qu'avec des institutions diverses (municipalités, chambres de commerce, etc.). Cela implique également la promotion de partenariats public-privé-communautaire (PPC) où les groupes appartenant au secteur communautaire doivent entrer dans un cadre défini en fin de compte par l'État et la philanthropie d'affaires (l'analyse de cette philanthropie envahissante est proposée par Anabelle Berthiaume).

De cette manière, l'État, dans sa version néolibérale, tente de contrôler, à distance, le processus et les objectifs des organismes, sans pour autant les intégrer, juridiquement parlant, dans le secteur public, ce qui serait contraire à la volonté néolibérale de réduction de la taille de l'État. Le fonctionnement des organismes est entre-temps précarisé par le manque de financement public de la mission et le renvoi de ceux-ci dans la logique compétitive de l'économie de marché s'appliquant désormais au domaine social : un terrain occupé de façon croissante par le secteur philanthropique et l'économie sociale.

L'objectif de ce virage est double : d'une part, diminuer les coûts en sous-traitant aux organismes des fonctions autrefois réalisées par l'État et, d'autre part, permettre à l'État de plus facilement contrôler les organismes (voir le texte de Jacques Benoît sur l'évolution de cette situation dans le secteur de la santé et des services sociaux).

Une résistance de longue durée

Sous leurs formes contemporaines, les groupes populaires, tel qu'évoqué plus haut, sont apparus au tournant des années 1960. On parlait alors d'organisations citoyennes dont le mandat était de réclamer des services publics qui n'existaient pas dans le cadre de l'État d'avant la Révolution tranquille³ (garderies populaires, cliniques juridiques, etc.), ou encore de groupes de défense collective des droits (comités logement, ACEF, etc.).

À cette époque, des groupes d'inspiration socialiste, pour qui les groupes populaires étaient des partenaires en tant que lieux d'organisation et d'éducation, coexistaient avec des organisations caritatives, lesquelles étaient axées sur l'aide aux personnes démunies et le service social. Plus tard dans les années 1970, l'expansion des services publics sous l'influence des politiques keynésiennes a réduit l'espace du caritatif, en faisant de l'État le principal régulateur des inégalités liées aux défaillances de marché.

Les groupes populaires se sont ensuite diversifiés, certains pour rester dans l'action revendicative, d'autres pour offrir des services sur une base indépendante avec l'appui de l'État (ce que présentent Jocelyne Bernier et Karine Triollet dans leur panorama des luttes à Pointe-Saint-Charles).

Dans cette évolution, le rôle des femmes a été fondamental, tant dans le vaste tissu communautaire comme tel que dans l'essor de la Fédération des femmes du Québec (voir le texte du Groupe des 13). Parallèlement, la tentative de coaliser les groupes dans des batailles politiques, notamment au niveau municipal, a été un autre « laboratoire » social (ce que raconte Pierre Hamel sur l'expérience du RCM à Montréal).

Plus tard, à l'ombre du néolibéralisme, une partie des groupes populaires sont devenus, selon la terminologie, des « organismes communautaires », entités autonomes de l'État, dont certains ont axé leurs interventions en prestation de services.

En se regroupant et en se fédérant de diverses façons et en menant des combats collectifs, ces organisations ont fait mouvement. En fin de compte, les groupes popu-

3 Parallèlement à ces comités citoyens qui essaimaient un peu partout, il y avait aussi des sociétés d'aide ou de bienfaisance (majoritairement sous la gouverne de l'Église catholique). Lire à ce sujet, le témoignage de Paul Cliche, *Un militant qui n'a jamais lâché. Chronique de la gauche politique des années 1950 à aujourd'hui*, Montréal, Varia, 2018.

lares et communautaires, chacun à leur manière, se sont organisés autour de trois grands mandats qui continuent jusqu'à nos jours :

- la prestation de services et d'interventions professionnelles pour répondre à des besoins spécifiques ;
- l'action pour une transformation de la société ;
- la mobilisation, l'appropriation des actes et l'*empowerment* des citoyens et citoyennes.

Ces trois mandats se répartissent de façon inégale dans chacune des organisations en question, qui sont parfois « hybrides » (voir l'analyse de l'expérience du FRAPRU, un mouvement emblématique, présentée par François Saillant).

Nouveaux défis, nouvelles luttes

Aujourd'hui, on constate que la lutte pour l'autonomie des groupes communautaires se développe sur un terrain nouveau. Maintenant, le gouvernement dit aux groupes : « Bravo, vous êtes autonomes. Seulement, si vous voulez survivre, il faudra vous conformer à nos dispositifs normatifs »... Ainsi, le moule antérieur est brisé et on tente d'imposer au Québec une sorte de modèle américain, privatisé, dépolitisé, imbu d'un discours caritatif méprisant... D'où de nouvelles luttes.

- Pour maintenir l'autonomie réelle des organismes communautaires et pour développer davantage la démocratie, des luttes s'organisent pour assurer une participation pleine et entière des citoyennes et des citoyens.
- Pour imposer des politiques respectueuses des besoins, les groupes s'efforcent de considérer les gens comme des acteurs, non des « bénéficiaires », dans la prestation et l'offre de services.
- Pour intégrer la prestation de services dans une approche réellement inclusive et communautaire, il importe de tenir compte des groupes plus vulnérables (femmes monoparentales, jeunes décrocheurs, minorités racisées, Autochtones, etc.).
- Ce qui implique de résister aux nouvelles dispositions normatives (sur le fonctionnement, la place des citoyennes et des citoyens dans les conseils d'administration, dans les PPC, etc.).
- Enfin, il faut lutter pour assurer des conditions de travail et salariales de qualité pour les employé-e-s des organismes, ce qui implique du financement adéquat, à long terme, en soutien à leur mission (pas seulement aux projets, ou dans le cadre d'ententes de service), afin de créer dans ces groupes un environnement de travail épanouissant.

Pour cela, il est nécessaire de reconstruire un rapport de force avec l'État. C'est ce que comprennent plusieurs centaines de groupes populaires, notamment ceux qui ont participé, depuis 2016, aux multiples actions de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, qui réclame une augmentation du financement gouvernemental à la hauteur de 475 millions de dollars pour plus de 4 000 organismes d'action communautaire autonome, le respect de l'autonomie des organismes et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

Extrait

Rapport et suivi de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome (ACA), octobre 2016, p. 21

Les organismes d'action communautaire autonome (ACA) observent une augmentation des problèmes de santé physique et mentale chez leurs membres ainsi que chez les participantes et les personnes utilisant leurs services. Suite aux compressions dans les services publics, les membres et les équipes de travail dans les organismes constatent qu'il manque des services de répit et de soutien à domicile. De plus, elles observent une réduction, un manque de suivi ou une discontinuité dans les services donnés par les ressources gouvernementales, quand ce ne sont pas des changements d'intervenante à répétition ou l'inscription de personnes à une liste d'attente. Les organismes ont constaté une augmentation de la détresse, de la pauvreté et de la faim, et les personnes qu'ils rejoignent sont de plus en plus en mode survie. Les membres et les équipes de travail des organismes observent que de plus en plus de personnes qui fréquentent leurs organismes sont en situation d'épuisement professionnel, alors que d'autres ont perdu leur emploi. Dans le cas où ces personnes ont recours aux services publics ou communautaires pour avoir de l'aide, ces ressources sont débordées et ont de la difficulté à offrir les services nécessaires.

Sur un plan conceptuel, il faut également revoir la place et même le concept de l'État. Celui-ci ne peut être défini comme un « partenaire ». C'est plutôt un outil de régulation du pouvoir et des luttes sociales qui le définissent, bref, un terrain où se croisent répression, cooptation et négociation, sous la pression des couches populaires et de leurs groupes et organisations. Plutôt qu'une chose ou un acteur, l'État est un lieu où se développent les luttes sociales impliquant les factions dominantes et les diverses composantes populaires.

Pour intervenir et pour agir, les groupes communautaires se regroupent sur leurs propres bases, élaborent leurs propres propositions, dans le cadre de partenariats populaires-communautaires-syndicaux (PPCS), dans le secteur environnemental, de la santé, de l'alphabétisation, du logement, dans la défense des personnes à faibles revenus, des personnes racisées, itinérantes, chômeuses, immigrantes, réfugiées, dans les organismes de jeunes, les mouvements féministes, etc., et ce, dans toutes les régions, selon des modalités et des formes variables (voir le texte d'Aura sur les questions environnementales). Cela exige des efforts soutenus pour démocratiser et enraciner davantage les groupes, qui peuvent alors sortir des sentiers battus.

- Renouveler le bassin des membres en favorisant l'insertion des jeunes, des personnes racisées, des immigrantes et immigrants notamment (lire Cheolki Yoon et Jorge Frozzini sur l'expérience du Centre des travailleurs immigrants, ainsi que Rose Brewer, Will Prosper, Guillaume Hébert, Wissam Mansour et Narguess Mustapha, sur les luttes antiracistes en cours).
- Innover dans les pratiques et les formes de lutte; s'ouvrir à des cultures organisationnelles venant de divers horizons; travailler, en s'inspirant de la lutte étudiante de 2012, à l'insertion des dimensions (multi) culturelles et multilinguistiques.
- Favoriser le développement de coalitions thématiques, sectorielles ou globales, notamment dans le domaine municipal (voir l'analyse de Jonathan Durand Folco) et syndical (voir le texte de Thomas Collombat). Et élargir, quand cela est possible, ce travail de coalition à l'échelle continentale (avec le Canada, les États-Unis, le Mexique) et internationale⁴.
- Renforcer l'éducation populaire, la lutte pour la transformation sociale, le développement de recherches-actions par et pour la population, en lien avec des réseaux communautaires et leurs partenaires issus des mouvements sociaux⁵.

4 Pensons notamment au Forum social mondial, à Via Campesina (mouvement paysan de sécurité alimentaire), au réseau No Vox (logement), au Mouvement populaire pour la santé, au Conseil international d'éducation des adultes, etc.

5 Notamment le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire au Québec (MEPACQ), le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC), l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et plusieurs autres organismes agissant dans diverses régions du Québec.

Enjeux contemporains

À bout de souffle

L'action communautaire en 2018

Céline Métivier

Chercheuse au Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Les organismes communautaires ont la cote au Québec. Un sondage réalisé à l'automne 2017 montre que le rôle de ces organismes est largement connu et apprécié par la population¹. Il démontre même une connaissance assez fine des Québécoises et des Québécois des différents rôles joués par les organismes : 83 % y voient un lieu d'appartenance pour briser l'isolement, 82 %, une aide pour l'amélioration des conditions de vie et de pauvreté, 75 %, une aide pour défendre les droits et 71 %, un lieu de participation citoyenne. Cette reconnaissance est concordante avec celle de la politique gouvernementale en action communautaire, adoptée en 2001, qui fait état de leur « contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec² ».

Et pourtant, les travailleuses et les travailleurs des organismes d'action communautaire autonome (ACA) se disent à bout de souffle, criant sur toutes les tribunes qu'ils n'en peuvent plus. Comment expliquer une telle situation ? Et surtout, comment se sortir de cet engrenage ?

Voyons d'abord dans quelles conditions s'organisent les activités et services au sein des organismes d'action communautaire autonome.

1 Le sondage a été réalisé par la firme L'Observateur : <<http://www.rq-aca.org/blog/2017/10/22/84-des-quebecois-e-s-en-faveur-dun-financement-de-base-adequat-pour-le-communautaire/>>.

2 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, Politique gouvernementale*, septembre 2001.

Un travail stimulant avec un salaire insuffisant

Travailler au sein d'un organisme d'ACA s'avère la plupart du temps très stimulant. Faire avancer les droits dans la société, agir avec les populations plus démunies pour améliorer leur sort, bâtir un projet social qui ne laisse personne de côté s'avèrent un puissant antidote au défaitisme et au cynisme ambiant. Combien de fois ces mêmes personnes se sont fait dire par des gens malheureux au travail à quel point elles étaient chanceuses d'occuper un tel emploi !

Cette gratification est toutefois rarement accompagnée de conditions de travail équivalentes à celles des emplois similaires dans les secteurs public et privé, et surtout pas à la mesure des défis rencontrés. Lors de la tournée de la Commission populaire pour l'ACA en 2015-2016³, plusieurs organismes ont témoigné du « fait qu'ils luttent contre la pauvreté, mais sont eux-mêmes dans l'impossibilité d'offrir des conditions de travail intéressantes à leurs propres travailleuses conformes à leur niveau de formation, leur expérience de travail et leurs compétences⁴ ».

Qu'en est-il vraiment ? Les données fiables sur l'emploi dans le communautaire sont issues de l'enquête *Repères*, réalisée tous les trois ans par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)⁵. En 2015, le salaire horaire moyen était de 18,71 dollars (\$) pour les postes à temps plein⁶ et de 16,27 \$ pour ceux à temps partiel. En comparaison, pour l'ensemble du Québec, le taux horaire est de 26,56 \$ pour les postes à temps plein et de 17,83 \$ pour ceux à temps partiel⁷.

3 La Commission populaire pour l'ACA, mise en place par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, a tenu des audiences dans 12 régions, de septembre 2015 à février 2016. Quelque 145 organismes y ont fait une présentation et 278 mémoires ont été transmis : <<https://mobilisationaca.com/>>.

4 Réseau québécois de l'action communautaire autonome, *Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement. Rapport en suivi de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome (ACA)*, octobre 2016, p. 26-27, <https://mobilisationaca.files.wordpress.com/2016/10/rq-aca-rapportcommissionpopulaire-oct2016-pour_impression.pdf>.

5 Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, *Les repères en économie sociale et en action communautaire. Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre, Édition 2015*, <<http://www.csmoesac.qc.ca/publications/etudes-enquetes/enquete-nationale-2015-panorama-secteur-main-oeuvre>>.

6 *Ibid.*, p. 32. Nous avons fait une moyenne du salaire horaire moyen des femmes (18,54 \$) et de celui des hommes (18,87 \$) pour les postes à temps plein. Pour ceux à temps partiel, le taux pour les femmes s'élève à 16,73 \$ et à 15,81 \$ pour les hommes.

7 Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2017*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec, mise à jour du 2 mars 2018, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/remuneration_horaire.html>.

Dur constat pour des personnes qui s'avèrent particulièrement diplômées. En effet, près des deux tiers des organismes communautaires emploient, pour les postes à temps plein, des femmes détenant un diplôme universitaire ou collégial⁸. La donnée est moindre pour les hommes (moins du tiers), mais elle correspond à la réalité d'un secteur majoritairement féminin (plus de 60 %)⁹.

Une situation encore plus préoccupante est le nombre d'organismes communautaires qui offrent un taux horaire inférieur à 15 dollars : 34 % pour les postes à temps plein et 59 % pour les postes à temps partiel¹⁰. On comprend que la revendication d'un salaire minimum à 15 \$ de l'heure, réclamée dans plusieurs milieux, ne passe pas la rampe dans tout le mouvement de l'ACA. Et ce n'est pas par pingrerie. Un grand nombre d'organismes doit composer avec un budget limité et des demandes accrues, dus en grande partie à une hausse des besoins exprimés dans les communautés alors que le financement gouvernemental stagne.

Quant aux rares augmentations que certains ont pu obtenir en 2017 (organismes famille, haltes-garderies et organismes soutenus dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation), elles ne s'adressent qu'à moins de 10 % des organismes et sont loin des 475 millions de dollars supplémentaires revendiqués dans le cadre de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*¹¹. Nous verrons plus loin que même les augmentations annoncées pour 2018-2019 et les années subséquentes sont loin d'être suffisantes.



8 *Les repères en économie sociale et en action communautaire*, Édition 2015, op. cit., p. 35.

9 *Ibid.*, p. 51.

10 Ces chiffres ont été fournis par le CSMO-ÉSAC à partir des données recueillies dans le cadre de l'enquête *Repères 2015*.

11 <<http://engagezvousaca.org>>.

Des avantages non financiers qui compensent un peu

Avec un salaire si peu élevé, on peut se demander pourquoi il y a encore 72 000 personnes qui continuent de travailler dans le communautaire¹². Certains diront qu'il n'y a pas juste l'argent dans la vie. C'est vrai dans une certaine mesure. Comme nous l'avons mentionné précédemment, occuper un travail destiné à améliorer la société peut s'avérer très gratifiant, quel que soit le salaire. Il est aussi reconnu que les emplois dans le communautaire offrent plus de flexibilité quant à l'aménagement du temps de travail, notamment pour favoriser la conciliation famille-travail-études¹³.

D'autres stratégies appliquées par les organismes communautaires pour améliorer les conditions de travail sont liées à des avantages non financiers. On pense, par exemple, à l'ajout de congés sociaux, de vacances, de temps de formation ou de reprise des heures supplémentaires¹⁴. S'ajoutent d'autres dispositions dont bénéficie le secteur communautaire : responsabilité, autonomie, diversification des tâches, participation aux décisions, outils de circulation de l'information, sécurité sur le lieu de travail, formation, etc¹⁵.

Il s'agit d'avantages non négligeables qui favorisent une meilleure qualité de vie au travail, mais qui ne peuvent compenser les effets de la pauvreté vécue par la majorité des personnes concernées. Il s'agit d'ailleurs d'une pauvreté qui va s'accroître à la retraite, puisque les deux tiers des organismes ne contribuent à aucun régime de retraite collectif ni à aucun régime enregistré d'épargne-retraite (REER) collectif¹⁶. C'est souvent la rançon d'un emploi qu'on aime.

Vivre à l'ombre des mesures d'austérité

Les témoignages les plus marquants entendus lors du passage de la Commission populaire pour l'ACA ont porté sur les effets des mesures d'austérité. Sans augmentation du financement gouvernemental et même, dans certains cas, sans indexation depuis la mise en œuvre en 2002-2003 de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, les organismes d'ACA continuent de répondre à des besoins grandissants. Or, depuis 15 ans, le coût de la vie (selon l'indice des prix à la consommation) a augmenté de 30,1 % ...

Parce que les besoins de soutien de la population augmentent parallèlement à l'érosion du filet social, les organismes d'ACA sont de plus en plus sollicités, sans

12 *Les repères en économie sociale et en action communautaire*, Édition 2015, op. cit., p. 51.

13 Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, *Journée de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail*, 5 novembre 2010, p. 2.

14 *Ibid.*

15 *Les repères en économie sociale et en action communautaire*, Édition 2015, op. cit., p. 48.

16 *Ibid.*

avoir les moyens de faire pleinement leur travail. Puisqu'il y a moins de personnel dans le réseau public pour répondre aux demandes de la population et que des directives leur sont données dans ce sens, les établissements publics dirigent de plus en plus de personnes vers les organismes communautaires, parfois sans tenir compte de la mission ou des capacités d'accueil de ces derniers¹⁷.

Les équipes de travail dans les organismes d'ACA sont alors débordées, car s'ajoutent aux tâches reliées à la réalisation de leur mission, celles de courir après le financement et de lutter contre l'austérité afin d'éviter que la situation ne dégénère davantage. Faute de financement adéquat, elles doivent en plus faire face à des diminutions d'heures de travail et des fermetures temporaires pour des raisons économiques, parfois même des fermetures définitives malgré les besoins de la population.

Dans un tel contexte, les travailleuses et travailleurs quittent parfois leur emploi, à la recherche de conditions de travail plus intéressantes ailleurs, ce qui contribue à une perte d'expertise pour les organismes et à mettre plus de pression sur le personnel encore en poste.

Ceux et celles qui demeurent en place voient alors leurs conditions de travail se détériorer. Dans ce contexte, comment espérer avancer et évoluer vers des conditions de vie équitables et plus de justice sociale ?

Pour sortir du cercle vicieux

Le mouvement d'ACA pourra-t-il mettre fin à ce cercle vicieux ? Depuis plus de cinq ans, les campagnes se multiplient au sein du mouvement communautaire pour signifier au gouvernement québécois que la mission des organismes est en péril faute d'un soutien financier plus adéquat. Une grande campagne unitaire, *Engagez-vous pour le communautaire* a été mise sur pied par une douzaine de regroupements nationaux¹⁸ à l'initiative du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) pour notamment revendiquer un rehaussement significatif du financement à la mission des organismes¹⁹.

Les manifestations, journées de grève, chaînes humaines, journées d'étude, occupations, actions éclair, rencontres politiques, etc., organisées autant par les campagnes sectorielles, régionales, locales que par la campagne unitaire dans les différentes régions du Québec, ont quand même donné quelques gains.

¹⁷ Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement, op. cit., p. 24.

¹⁸ Pour voir la liste des regroupements qui composent le comité de coordination : <<http://engagezvous-saca.org/accueil/le-comite-de-coordination/>>.

¹⁹ La campagne *Engagez-vous pour le communautaire* porte les revendications suivantes : le respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, la reconnaissance de l'ACA comme moteur de progrès social, le réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

En 2017, les annonces de rehaussement se sont multipliées : 25 millions de dollars en santé et services sociaux d'ici 2022 ; 12,6 millions en défense collective des droits d'ici 2023 ; 9 millions en éducation pour 2017-2018 ; 1 million d'ici 2023 pour les corporations de développement communautaire (CDC) ; 20 millions sur deux ans (somme non récurrente) pour les organismes communautaires famille (OCF) et les haltes-garderies communautaires ; 1 million non récurrent pour les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel ; 6,48 millions récurrents d'ici 2020 pour la santé des hommes ; ainsi qu'une augmentation du montant de base des organismes en immigration qui passera de 25 000 \$ à 27 000 \$ en plus de l'octroi d'une indexation annuelle de 1,1 %.

La valse de ces millions de dollars (54 millions récurrents) peut paraître impressionnante. Les sommes promises représentent seulement 11 % des 475 millions revendiqués par la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* et sont vus par certains comme des bonbons électoraux. Les plus cyniques voient dans cet essaimage de fonds, répartis dans différents secteurs choisis, une méthode favorisant la division du mouvement. Plusieurs secteurs importants de l'ACA sont toujours laissés pour compte (environnement, loisir, médias communautaires, habitation, solidarité internationale, etc.) alors qu'ils subissent, comme tout le monde, une augmentation marquée de leurs dépenses.

Le mouvement d'ACA saura-t-il surmonter le défi de rester unifié ? Il est permis d'être optimiste car, au moment d'écrire ces lignes, les secteurs ayant obtenu les promesses d'augmentations les plus significatives demeurent plus que jamais actifs dans la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* et même, dans certains cas, dans la poursuite de leur campagne sectorielle²⁰.

D'autres pistes à explorer

Un financement adéquat qui est conséquent avec une réelle reconnaissance de la « contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec » des organismes communautaires, inscrite dans le titre même de la Politique gouvernementale en action communautaire de 2001, serait la solution idéale pour favoriser de bonnes conditions salariales dans le milieu communautaire.

Cependant, en l'absence d'un programme centralisé dû au fait que le financement gouvernemental soit sous la responsabilité de plusieurs ministères, la répartition des enveloppes aux organismes d'ACA demeure inéquitable. Il s'agit d'un effet pervers de l'application transversale de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire

20 Nous faisons notamment référence à la campagne *CAS\$SH (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement)*, mise en place par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) à l'automne 2017.

à tous les ministères, pourtant voulue par les organismes d'ACA. Comment réduire les iniquités et favoriser de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du mouvement quand des ministères, comme celui du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, refusent de supporter financièrement la majorité des organismes communautaires de leur secteur²¹ ?

Une voie à préconiser serait le dévoilement d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire autonome qui permettrait un réengagement de l'État envers la Politique de reconnaissance de l'action communautaire. Quinze ans après la sortie du premier plan d'action en 2004, il est maintenant temps de développer une cohérence et une vision commune de l'intervention gouvernementale en matière d'ACA dans tous les ministères.

La boîte de Pandore de la mise en place d'un guichet unique, que le rapport Larose mettait de l'avant en 2000 en préconisant la création d'une Société québécoise de l'action communautaire autonome²² et que le Comité aviseur de l'ACA (ancien nom du RQ-ACA) avait rejetée à l'époque, devrait-elle être ouverte ? Cette idée refait régulièrement surface à chaque fois que les iniquités en termes de financement et d'exigences de reddition de comptes sont mises à jour. Quant à la notion d'une loi-cadre qui « établirait les grands principes et les balises de la reconnaissance et du soutien financier de l'action communautaire autonome²³ », elle aussi préconisée par le rapport Larose, retient de plus en plus l'attention. Le RQ-ACA a même prévu examiner la faisabilité d'une telle option et pourrait en faire un des sujets centraux de son prochain colloque prévu à l'automne 2019.

Une autre idée qui fait du chemin depuis quelques années est celle de la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs des organismes d'ACA. En février 2018, Au bas de l'échelle, le Centre de formation populaire et le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) ont fait circuler un sondage auprès des travailleuses et travailleurs du mouvement communautaire, surtout montréalais. Axé sur les conditions de travail, le sondage abordait la question de la syndicalisation. Il est prévu que les résultats du sondage servent de point de départ à une journée de réflexion montréalaise sur l'amélioration des conditions de travail devant se tenir le 2 mai 2018.

21 Ce ministère restreint le financement à la mission aux organismes de bassins versants, aux conseils régionaux de l'environnement et aux quelques organismes nationaux qui ne sont pas des organismes communautaires.

22 Gérard Larose, *Proposition de politique de soutien et de reconnaissance de l'action communautaire. Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*. Rapport de la consultation publique présenté au ministre de la Solidarité sociale, M. André Boisclair, 6 novembre 2000.

23 *Ibid.*, p. 17.

Il est difficile de prévoir les orientations qui sortiront de cette rencontre, notamment si la syndicalisation retient l'attention des personnes présentes. Il est toutefois aisé de prévoir l'embûche principale à cette syndicalisation, soit le maintien de l'autonomie de gestion si chèrement acquise et que bon nombre d'organismes d'ACA seront peu enclins à laisser tomber. De plus, comment les organismes pourront-ils répondre aux demandes syndicales sans budget adéquat ?

Une autre piste à ne pas négliger est celle de la grève du communautaire. Cette avenue a déjà été expérimentée à deux reprises. Les 5 et 6 novembre 2015, 1400 organismes d'ACA ont participé à deux jours de grève/fermeture/interruption des activités régulières. La situation s'est produite à nouveau les 7, 8 et 9 novembre 2016. De plus, la consultation sur la grève/fermeture/interruption de services, menée à l'automne 2017, a résulté en une majorité d'organismes répondants en faveur d'une interruption complète ou partielle des services comme moyen de pression. Cependant, le seuil plancher de 1000 organismes n'ayant pas été atteint, il n'a pu y avoir déclenchement d'une grève. Pour certains, ce n'est toutefois que partie remise.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les conditions de travail ne peuvent continuer de régresser ou, dans le meilleur des cas, de stagner. Soit que le gouvernement donne un coup de barre dans le rehaussement du financement, soit que les organismes d'ACA mettent en branle d'autres moyens pour bâtir un réel rapport de force afin d'améliorer non seulement leur offre d'activités auprès de la population, mais aussi les conditions de travail de leurs employé-e-s. Après plus de 15 ans de la mise en application de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, il est temps de passer à un stade supérieur.



Photo : André Query

Comment bloquer le démantèlement du secteur public dans les soins de santé et les services sociaux ?

Jacques Benoit

Coordonnateur de la Coalition solidarité santé¹

L'échec de nos luttes et les nombreux reculs de nos droits démocratiques ces dernières années forcent à réfléchir sur les stratégies que nous avons priorisées dans l'action, et sur l'impact qu'elles ont eu sur nos mouvements de défense des droits. Le texte qui suit se veut une contribution à la réflexion, un état des lieux, une première analyse stratégique sur les confrontations actuelles qui découlent de l'offensive austéritaire dans le domaine de la santé et des services sociaux, afin de dégager des pistes de solution.

Le symptôme

En juin 2011, la Coalition solidarité santé (CSS) adopte une version réactualisée de son manifeste pour la sauvegarde du système public de santé et de services sociaux. Son communiqué de presse énonce :

Seule organisation entièrement vouée à la défense et à la promotion du système public, nous avons toujours réaffirmé la nécessité de son caractère public assujéti à des principes d'universalité, d'accessibilité et de gratuité. [...] Malgré des moyens limités, elle a mené de front de multiples actions de mobilisation, des débats, des analyses, des mémoires, tout en assurant une présence médiatique sur la place publique².

¹ L'auteur écrit à titre personnel.

² <<http://www.cssante.com/node/320>>.

À l'automne 2011, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) se retire de la CSS. Dans sa lettre, elle écrit :

De nouvelles coalitions [...] ont vu le jour au cours des années afin de mener des luttes communes. [...] Bien que les lieux d'implication [...] se multiplient, ce n'est pas le cas pour les ressources disponibles [...]. Cette situation commande donc de faire des choix parfois difficiles. [...] Cette décision ne repose aucunement sur de quelconques divergences politiques.

On retrouve la réaction de la CSS dans le compte rendu de son assemblée générale de novembre :

Cette situation fait appel à une problématique plus large [...], une dispersion de plus en plus grande des alliances en raison du nombre de coalitions qui se multiplient. [...] Toutes ces coalitions ne mobilisent pas plus de monde [...] la mobilisation s'en trouve dispersée. [...] Les mouvements sociaux de lutte ne vont pas très bien : beaucoup de nouvelles coalitions, mais sans vraiment de nouveaux membres, essoufflement général, mobilisation inégale. [...] Divers éléments négatifs doivent être signalés : multiplication des coalitions, des regroupements ; difficultés d'organisation, pas plus de mobilisation ; manque ou surcroît de différentes stratégies de lutte ; diversification, parcellisation, éparpillement ; manque de perspectives, de victoires. En fait, le manque de perspectives et de victoires est un euphémisme, pour dire, « on ne sait plus quoi faire pour gagner nos luttes, on perd, on recule ! »

Le cancer

Dès l'automne 2003, le ministre de la Santé et des Services sociaux du gouvernement libéral de Jean Charest, un certain Philippe Couillard, mène la charge en chambardant le réseau public de la santé et des services sociaux (SSS) par la fusion de CLSC, de CHSLD³ et de centres hospitaliers en centres de santé et de services sociaux (CSSS). Du même coup, il force une restructuration syndicale du réseau établissant quatre catégories de personnel par établissement dont chacune ne peut être représentée que par une seule association de personnel salarié. Cette *tornado libérale*, comme la surnomme la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), ne s'abat pas seulement en SSS, elle sévit partout en même temps.

On cherche à comprendre où va ce gouvernement, mais on manque de recul pour analyser et comprendre sa stratégie, et mieux la contrecarrer. On court sur tous les fronts ; on doit restructurer nos propres organisations sans jamais l'avoir souhaité !

3 CLSC : centre local de services communautaires ; CHSLD : centre d'hébergement et de soins de longue durée.

La FIQ met le doigt sur quelque chose : les marchés publics dans les accords de libre-échange. Mais on est pressé, on doit éteindre les feux. Frustration et insatisfaction alimentent la lutte populaire et syndicale. Dans la bataille, un slogan coalise toutes les luttes : *J'ai jamais voté pour ça !* En décembre 2005, le gouvernement sort l'artillerie lourde et adopte le projet de loi 142 fixant les conditions de travail de tout le secteur public pour cinq ans, sous peine d'amendes plus que salées ! Cette loi spéciale coupe les jambes du mouvement syndical et brise la contestation sociale. Lors de l'élection générale de mars 2007, le gouvernement libéral devient minoritaire, pour une courte durée, car dès décembre 2008, le Parti libéral (PLQ) est réélu majoritairement, ce qui est une vraie douche froide pour la contestation.

La loi spéciale se terminant le 31 mars 2010, beaucoup de militantes et de militants s'y préparent en rejoignant la nouvelle Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (Coalition Main rouge) qui regroupe des organisations de divers horizons, développant des assises régionales, intégrant la question d'alternatives fiscales et dont l'objectif est d'en découdre avec ce gouvernement, chantre de la déconstruction de l'État social. La première manifestation de la Main rouge, en pleine négociation du secteur public, rassemble 15 000 personnes, dont une majorité d'étudiantes et d'étudiants qui luttent contre la hausse des frais de scolarité universitaires. Mais la crainte d'une autre loi spéciale amène les centrales syndicales à régler rapidement en signant une entente de principe presque sans bataille avant la fin du décret de 2005.

Les centrales mettent alors sur pied l'Alliance sociale qui regroupe la FTQ, la CSN, la CSQ, la CSD, l'APTS, le SFPQ, le SPGQ et les fédérations étudiantes FECQ et FEUQ⁴. Plusieurs y voient une façon de calmer la grogne dans leurs rangs et une réponse à la Coalition Main rouge, où commencent à se retrouver des fédérations ou des instances régionales et même locales de ces mêmes syndicats nationaux, insatisfaites de la façon dont s'est menée et conclue la bataille. Malgré de difficiles tentatives de rapprochement entre les deux coalitions, et même une manifestation unitaire en mars 2011, le mouvement de lutte demeure divisé. La divergence sur la stratégie à adopter et l'absence de victoire, voire les reculs, viennent peser lourdement sur le moral des troupes et commencent à en inquiéter plusieurs qui craignent le pire. Ce gouvernement est en train de tuer notre Québec social.

4 FTQ : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ; CSN : Confédération des syndicats nationaux ; CSQ : Centrale des syndicats du Québec ; CSD : Centrale des syndicats démocratiques ; APTS : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux ; SFPQ : Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec ; SPGQ : Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec ; FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec ; FEUQ : Fédération étudiante universitaire du Québec.

« Y'a-t-il un médecin dans l'assistance ? »

En fait, en 2011, c'est presque un miracle qu'espère notre mouvement de lutte pour stopper le saccage des droits sociaux, nous redonner espoir et enfin gagner des luttes avant qu'il ne soit trop tard. En même temps, on commence à prendre conscience que la division qui nous caractérise a des effets sur notre capacité à partager nos analyses et à nous solidariser dans l'action : nos stratégies de multiplication des fronts de lutte ne font que diluer nos forces, nous éparpiller et nous essouffler. Cette difficile prise de conscience, ces constats, qu'on retrouve à l'assemblée générale de la CSS à l'automne 2011, auraient dû nous amener à pousser plus loin la réflexion avec nos alliés dans la lutte. Mais un événement va vite nous faire oublier la pertinence de mener cette réflexion pour satisfaire notre éternelle impatience : la lutte étudiante de 2012.

Soutenue par une mobilisation inattendue et inégalée dans l'histoire, cette lutte va diviser le Québec entre Carrés rouges (qui veulent voir la lutte avancer) et Carrés verts (qui veulent la stopper), survoltant et gonflant les aspirations et les espoirs de toutes les coalitions, organisations, militantes et militants insatisfaits depuis trop longtemps, drainant les meilleures énergies militantes et beaucoup de nouvelles forces... Mais pas pour longtemps !

Aux élections de septembre 2012, le PLQ de Jean Charest est battu (de peu), le Parti québécois (PQ) forme un nouveau gouvernement et le mouvement étudiant retourne étudier : la bataille entre Carrés rouges et Carrés verts passe de la cour d'école à la cour de justice. Le nouveau gouvernement péquiste commence son règne en reniant sa promesse d'abolir et remplacer la taxe santé par des mesures fiscales (paliers supplémentaires d'imposition pour hauts revenus, plus d'imposition des gains en capital et revenus de dividendes).

Il s'agit d'un dossier phare de la Coalition solidarité santé, qui ne manque pas de le rappeler au PQ dans une manifestation devant ses bureaux montréalais : *Madame Marois, des promesses, ça se tient !* De plus, la CSS invite ses membres à dénoncer ce recul lors du dépôt du premier budget Marceau en novembre 2012, et planifie la reprise de sa campagne *Contre le maintien de la taxe santé à la ligne 448* pour le début de 2013. Mais fin décembre 2012, la CSN annonce son retrait de la CSS. Lors de l'assemblée générale du 17 janvier, nous faisons un constat sévère :

Ce geste [...] brise l'élan que nous avons pris depuis un an. La FIQ s'est davantage mobilisée et impliquée auprès de la Coalition opposée à la tarification, qui bouge beaucoup. Qu'on soit d'accord ou non avec tout ce qui s'y fait, on comprend que ça puisse nécessiter passablement d'énergies et qu'elle a pu faire un choix. Mais ce n'est pas le cas de l'Alliance sociale où siège la CSN. La FSSS et le Conseil central⁵ ne partagent pas la décision de la CSN, et demeurent membres de la Coalition.

5 FSSS : Fédération de la santé et des services sociaux-CSN ; Conseil central du Montréal métropolitain-CSN.

En 2013-2014, la CSS fait campagne contre le maintien de la taxe santé, se positionne sur le *lean*⁶ dans les lieux de travail, puis, face à l'assurance autonomie et au projet de loi 67 (consultations, rédaction de mémoires, commission parlementaire, conférences publiques), dénonce les budgets qui suivent la même ligne que ceux du gouvernement précédent et fait le bilan de 10 ans de CSSS en assemblée publique. En avril 2014, un autre événement change totalement la situation : l'élection du gouvernement libéral de Philippe Couillard, ses politiques d'austérité et... l'arrivée de Gaétan Barrette à la tête du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Rémission ? Non, récidive !

Malgré les divisions du mouvement, une grande rencontre de toutes les forces populaires concernées a lieu à la mi-septembre, visant à partager l'analyse et à coordonner actions et campagnes, pour autant que faire se peut. Cela débouche sur un nouveau super collectif contre l'austérité. Quelques jours plus tard, la tornade des projets de loi débute avec le bulldozer Barrette qui terrasse l'ensemble du réseau public, forçant tout le monde à courir partout en même temps pour à peine suivre la parade.

À la CSS, nous manquons de temps pour analyser le plan du gouvernement, mais surtout, cette fois sans la FIQ et la CSN, nous sommes plus divisés et incapables de répondre d'une seule voix. La bataille contre le projet de loi 10 sur la fusion d'établissements s'enclenche : partage d'analyse, rédaction de mémoire, commission parlementaire, diffusion des informations et analyses, visites de député-e-s dans leur circonscription, conférence de presse. L'adoption de la loi a quand même lieu sous le bâillon le 7 février 2015 et les fusions des établissements entrent en vigueur le 1^{er} avril, soit le lendemain de la date de fin de la convention collective du secteur public. Évidemment, la bataille pour cette convention collective s'annonce des plus difficiles parce qu'elle est plombée dans l'opinion publique par le discours austéritaire et rigoriste des finances publiques et les coupes budgétaires qui l'accompagnent.

L'assemblée générale de la CSS du 16 septembre 2015 dénonce l'action gouvernementale qu'elle voit en phase avec les orientations de la Banque mondiale énoncées en 1997 et dont les grandes lignes sont la décentralisation, la régionalisation, la dérèglementation, la tarification, la communautarisation et la privatisation. L'assemblée générale dénonce également le discours mensonger sur les finances publiques, et adopte une proposition de campagne pour une assurance médicaments 100 % publique qui pourrait faire économiser de 1 à 3 milliards de dollars au Trésor public. La stratégie est claire : exposer la situation des dépenses inutiles en médicaments, pour faire d'une pierre trois coups :

6 *Lean* : méthode de gestion recherchant la réduction des coûts. (NdR)

- démontrer la fausseté du discours gouvernemental sur l'assainissement des finances publiques ;
- diminuer les coûts des médicaments pour le Trésor public et la population ;
- réaliser des économies substantielles à réinvestir dans le financement de nos programmes sociaux (y compris dans l'amélioration des conventions collectives du personnel du secteur public des services).

Au début de décembre 2015, la campagne citoyenne *Le remède aux coupures*, pour un régime 100 % public d'assurance médicaments est lancée. Cependant, toutes les énergies nécessaires pour que cette campagne fonctionne ne sont pas au rendez-vous. Sans lieu commun pour partager l'analyse et organiser la riposte, le mouvement est toujours divisé dans sa réponse. Il y a bien quelques rencontres du super collectif contre l'austérité ; on s'y limite cependant à identifier les actions, manifestations et campagnes de chacun, à la manière d'une liste d'épicerie. Mais débats et analyse sur le plan du gouvernement, sur une possible stratégie commune à lui opposer ? Rien, à part répéter qu'il ne fait pas dans la rigueur, mais dans l'austérité.

Austérité est alors vu comme un mot magique, le parapluie unifiant la dénonciation de toutes les organisations. Il teinte tous les discours : le Front commun du secteur public, la lutte syndicale et la lutte populaire, on voit même le mouvement étudiant menacer le gouvernement de faire la guerre à l'austérité encore plus durement qu'en 2012. Malgré les grandes rencontres nationales, les déclarations unitaires et les manifestations coordonnées et simultanées, rien n'est gagné. Parallèlement, la guerre à l'austérité du mouvement étudiant, après quelques esbroufes, s'effondre. La Coalition Main rouge crée un comité SSS et fait campagne pour 10 milliards de solutions. Les grands regroupements communautaires mènent deux campagnes séparées pour leur financement, différentes dans les slogans et logos. Entre-temps, rien n'empêche les importantes coupes de budgets sociaux, les fusions d'établissements, ni l'obligation de fusions syndicales qui en découle à la suite d'un maraudage qui, lui, va teinter la bataille du Front commun dans le secteur public. Les centrales syndicales obtiennent un report des fusions syndicales en SSS après la négociation du secteur public, qui se terminera sans grande victoire, pour être aussitôt suivie du maraudage en vue des fusions syndicales.

Quelles leçons avons-nous tirées de 2004 ? On ne prend aucun recul, on ne fait aucune analyse : on se bat contre l'austérité !

Les métastases

Ce maraudage freine le partage d'informations à la CSS, ce qui ne facilite pas le travail de suivi sur le terrain du projet de loi 10 et nuit à une riposte unifiée contre la privatisation. Chaque organisation syndicale développe plutôt SON slogan, SON logo, SES couleurs, et fait SA campagne contre SA privatisation des soins et services pour susciter plus d'adhésions. Même si les membres syndicaux de la CSS se mettent d'accord pour ne pas entraver la campagne sur l'assurance médicaments, les énergies sont consacrées ailleurs. Ce n'est pas la coordination qui peut mener seule cette campagne sur le terrain.

Les fusions syndicales laissent de nombreuses traces, des plaies qui prendront du temps à guérir. La réorganisation qui s'ensuit est longue et difficile. Les négociations locales ont la priorité, parce qu'en 2019, on prépare la négociation de la prochaine convention collective du secteur public prévue pour... 2020 ! Tout cela monopolise beaucoup d'énergies, des énergies qui ne peuvent être consacrées à la défense du droit à la santé et du système public de santé et services sociaux.

Pendant ce temps, à la Coalition Main rouge, ça ne va pas beaucoup mieux. Son plus gros bassin de mobilisation, le mouvement étudiant, n'est plus du tout ce qu'il était. Restent encore des coalitions régionales, avec des organisations syndicales régionales, qui poursuivent tant bien que mal la mobilisation. Si on regarde ce qui s'en vient, on voit plusieurs nuages noirs :

- Après l'élection du 1^{er} octobre 2018, nous aurons un nouveau gouvernement du PLQ, de la Coalition avenir Québec (CAQ) ou du PQ, mais le programme néolibéral d'ouverture de nos services publics au marché sera probablement maintenu, au mieux à des vitesses variables, avec une possible municipalisation des services publics permettant de les segmenter et de morceler leur universalité, et des services sociaux encore plus relégués au communautaire, qui pourrait devoir passer à la moulinette des réformes pour obtenir son financement ;
- Le 1^{er} juillet 2019, des modifications aux divers régimes de retraite du secteur public entreront en vigueur. Combien de membres du personnel cadre et non cadre de la SSS quitteront le réseau public avant que les changements ne s'appliquent ? Quels impacts pour le réseau public ? Rappelons les mises à la retraite découlant du Sommet socioéconomique de 1996 : plus de 15 000 postes en SSS devenus vacants, entraînant manque de ressources, diminution de services, augmentation des listes d'attente, etc. Les départs à la retraite de juillet 2019 pourraient-ils miner les projets pilotes à propos des ratios patients-infirmière dont les résultats ne seront connus que six mois plus tard, en décembre ?

L'avenir du système public de santé et services sociaux est de plus en plus incertain, et le droit à des soins de santé et à des services sociaux comme nous l'avons gagné, n'est pas garanti non plus.

Persister

L'an dernier, la CSS se questionnait à savoir si une organisation nationale défendant le droit à la santé et le système public de SSS était toujours nécessaire et pertinente dans le contexte actuel. Les membres avaient répondu unanimement oui, sans conteste ! Et aujourd'hui, on pourrait ajouter : plus que jamais !

Depuis sa création, la CSS facilite le partage régulier de l'information et l'émergence d'analyses singulières comme celle que nous portons actuellement, qui nous permet de mieux comprendre les visées de ce gouvernement et sa mécanique d'action dans le contexte néolibéral d'ouverture des services publics au marché. Si nous voulons que la Coalition solidarité santé retrouve toute sa pertinence dans la défense du droit à des soins de santé et à des services sociaux dans un système public de SSS, et que nos luttes retrouvent enfin le chemin de la victoire, il est impératif de constituer le front le plus large possible de toutes les forces populaires et citoyennes, syndicales et communautaires, parce que l'attaque vise tous les citoyens et toutes les citoyennes. Ce front doit relier toutes les forces concernées pour choisir les meilleures stratégies communes à opposer. Plus encore, nous ne pourrons longtemps faire l'économie d'un rapprochement avec les luttes sur l'environnement et les changements climatiques. Les dangers qui nous guettent dans les prochaines décennies sont non seulement des enjeux de santé publique, ils menacent même notre survie.

Dans l'urgence de la situation, ne laissons pas cette fois notre impatience⁷ nous guider. Rappelons-nous plutôt ce qui avait été dit aux États généraux du mouvement communautaire en 1995 : « C'est parce que la situation est urgente que nous devons prendre le temps de bien faire les choses : on n'aura pas le temps de recommencer ! »



7 Louis XIV disait : « C'est toujours l'impatience de gagner qui fait perdre ».

Les mouvements populaires doivent prendre l'initiative contre le racisme systémique

Entrevue avec Will Prosper

Pierre Beaudet
Rédacteur des NCS

En mai 2017, une cinquantaine de groupes populaires et de syndicats ont créé la Table de concertation contre le racisme systémique. L'initiative a vu le jour lorsque le gouvernement libéral a honteusement enterré le projet d'une commission de l'Assemblée nationale qui devait explorer la problématique. Le Parti libéral a en effet jugé que ce terrain était glissant. La Coalition avenir Québec et le Parti québécois semblaient en effet faire du kilométrage en accusant les libéraux de faire du racisme « à l'envers », en faisant passer les Québécoises et les Québécois de souche comme une bande de racistes invétérés. Québec solidaire a été le seul à s'opposer à cet enterrement de première classe d'une question qui devrait pourtant être décortiquée pour arriver à des solutions. Selon Will Prosper, l'un des initiateurs de cette démarche, le problème empoisonne la société québécoise et plus encore, contamine les mouvements populaires.

P.B. – Le racisme systémique, ce n'est pas seulement en Alabama...

W.P. – Je pense qu'il faut être carrément malhonnête pour nier la profondeur et l'ampleur du problème du racisme au Québec, ce qui ne veut pas dire, en effet, que le phénomène n'est pas pire ailleurs, y compris en Alabama ! Tous les indicateurs vont dans le même sens : le taux de diplomation, le décrochage scolaire, le taux de chômage, le revenu familial moyen, absolument toutes les statistiques démontrent la

même chose : un écart important et persistant entre la population en général et les minorités racisées, à commencer par les Noirs et les Autochtones. En ce qui concerne ces derniers, on commence à comprendre qu'il s'agit d'une situation scandaleuse où les relents de colonialisme sont encore tellement présents¹. Depuis quelques années, le problème affecte d'autres minorités peut-être moins visibles, mais marquées par leur nom, leur habillement ou leur accent.

Évidemment, il y a là le problème de la violence et des « incidents » qui se répètent ici et là contre des personnes racisées, comme celui des politiques de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui font en sorte que les enfants des minorités racisées sont enlevés en grand nombre à leurs parents et placés dans d'autres communautés. Au niveau des jeunes, c'est un fait et non une fabulation que les jeunes Noirs ont deux fois plus de chance d'être arrêtés par la police que les jeunes Blancs.

Le Québec n'est pas raciste ? Et pourtant...

- Les personnes dont le prénom est Mamadou, Mohamed ou d'autres à consonance africaine ou arabe ont 60 % moins de chances d'être convoquées à une entrevue d'embauche.
- Depuis 10 ans, la population carcérale autochtone a augmenté de 46 % et celle des Noirs de 90 %.
- En 2012, moins de 6 % des employés-e-s de l'administration municipale montréalaise proviennent des minorités visibles alors que celles-ci constituent 30 % de la population de Montréal.
- Les minorités visibles occupent 2,6 % des postes de haute direction et des conseils d'administration. Les femmes racisées en constituent 0,4 %, et les femmes non racisées 15,1 %.

Source : Table de concertation contre le racisme systémique, <www.racismesystemique.org/>.

P.B. – Et qui fait quoi pour changer cette situation ?

W.P. – On ne peut malheureusement pas dire que la société québécoise, souvent prête à se battre pour ses droits, est trop éveillée sur cette question. Cela surprend dans plusieurs secteurs, y compris le syndicalisme. Les syndicats sont tous contre le racisme. Ils ont souvent des comités qui s'occupent de cela, mais en pratique, on ne voit pas tellement d'action sur le terrain. La question de la discrimination raciale n'est

¹ Voir l'étude de Julia Posca, *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec*, note socioéconomique, Montréal, IRIS, janvier 2018.

presque jamais abordée lors des négociations de convention collective. La discrimination ouverte à l'embauche est illégale, mais comment se fait-il qu'on retrouve si peu de populations racisées dans la fonction publique, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau municipal ? Selon plusieurs enquêtes, il manque 25 000 employé-e-s issus des minorités racisées dans les organismes publics du Québec, alors que l'article 3 de la Loi sur la fonction publique stipule que l'effectif des ministères et des organismes publics doit refléter la composition de la société québécoise. Franchement, comment se fait-il que moins de 1,5 % des employés-e-s d'Hydro-Québec soient racisés alors que ceux-ci constituent 11 % de la population québécoise ?

Il faudrait plus que de bonnes intentions, comme des mesures d'action positive, des campagnes de recrutement ciblées et, franchement, des initiatives volontaristes pour changer le fait, par exemple, que moins de 5,9 % des postes de cadres de la ville de Montréal soient confiés à des personnes racisées (30 % de la population montréalaise).

À mon avis, le gouvernement est le plus grand responsable, car il faudrait une législation beaucoup plus vigoureuse pour réellement combattre le racisme et la discrimination. Les entreprises privées et publiques qui évitent par toutes sortes de moyens les minorités devraient être pénalisées, pas seulement avec une tape sur la main.

Le racisme, c'est un système qui favorise un groupe plutôt qu'un autre en se basant sur des catégories sociales qui n'ont aucun lien rationnel entre le mérite ou le démerite individuel. Ce ne sont pas des discours de suprémacistes blancs qui contribuent à cette domination ou à cette exclusion, mais davantage tout un système qui n'est pas conçu pour exclure, mais qui finit par exclure.

Paul Eid, professeur de sociologie à l'UQAM²

P.B. – Y a-t-il des exceptions « heureuses » ?

W.P. – La Société des transports de Montréal a fait beaucoup de travail. C'est visible dans le transport en commun. Des organismes relevant du gouvernement fédéral pensent établir des quotas pour qu'au moins 20 des nouvelles personnes embauchées proviennent des minorités, ce qui serait tout un changement dans le monde des médias, aujourd'hui à 95 % blanc ! Il faut dire que certaines entreprises font également plus pour favoriser l'insertion. Je mentionne en passant la Banque Royale et Gaz Métropolitain (maintenant Énergir). Cependant, la grande majorité des entreprises continuent de feindre que le racisme n'existe pas, ce qui explique la perpétuation des disparités entre les emplois et les salaires.

2 Rima Elkouri, « Lexique. Racisme systémique », *La Presse*, 13 janvier 2017.

P.B. – Et du côté de la gauche ?

W.P. – Je trouve que Québec solidaire (QS) a de bonnes positions de principes, mais je ne le vois pas assez dans la lutte. Les collectifs de QS n'attirent pas beaucoup les personnes racisées. Ils ne sont pas assez sur le terrain. À l'Assemblée nationale, on n'entend pas souvent les membres de QS parler du problème du racisme. L'excellente initiative d'Amir Khadir, qui s'est solidarisé avec les chauffeurs de taxi haïtiens, a été un peu une exception. Il faut rappeler également qu'à la demande de la Table de concertation contre le racisme systémique, Amir a été le premier à demander à l'Assemblée nationale de mettre en place une commission sur le racisme.

Des groupes populaires et le mouvement féministe, notamment la Fédération des femmes du Québec, ont également entrepris toutes sortes de luttes contre la discrimination dont sont victimes les femmes racisées et immigrantes.

Il faudrait cependant faire beaucoup plus. On a l'impression que les organisations progressistes sont timides, de peur d'offusquer certains milieux nationalistes. Pour revenir à QS, on peut penser qu'il veut davantage courtiser les électeurs et les électrices péquistes que les populations affectées par le racisme et la discrimination, ce qui est un peu contradictoire pour un parti qui se prétend à gauche. Certes, QS a vertement dénoncé le dérapage de la soi-disant charte des valeurs du Parti québécois, c'est au moins cela.

Il faut constater que sur le terrain politique, la situation générale est lamentable. Par exemple, à Montréal, 7 des élus-e-s sur 103 proviennent des minorités racisées. C'est triste à dire, mais Projet Montréal est moins présent dans les communautés, qui ont d'ailleurs voté majoritairement pour Coderre et qui restent liées par divers réseaux clientélistes au Parti libéral tant au niveau fédéral que provincial.

Motion déposée à l'Assemblée nationale par Amir Khadir, le 8 février 2017

Que les membres de l'Assemblée nationale saisissent que le racisme systémique repose sur l'organisation de la société et non sur les individus qui composent la société ;

Que l'Assemblée nationale constate que la discrimination et le racisme systémique ont notamment pour effet d'appauvrir, de judiciariser, de stigmatiser et d'exclure des citoyennes et des citoyens québécois ;

Qu'elle affirme que le racisme et la discrimination portent atteinte aux droits et libertés de la personne ;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec d'instituer une Commission sur le racisme systémique.

P.B. – Comment aller plus loin justement ?

W.P. – Il faut des actions, pas seulement des déclarations. Il faut une lutte dure pour changer les mentalités, et aussi et surtout, confronter les pratiques discriminatoires au niveau de l'emploi, du logement, de l'éducation. Souvent, ces discriminations ne sont pas ouvertement racistes. Par exemple, on ne reconnaît pas les diplômes des personnes qui n'ont pas étudié au Canada, mais si on regarde la réalité, on sait très bien qu'une très grande partie des chômeuses et des chômeurs sont racisés. On peut alors dire qu'on impose une discrimination raciale par la bande...

P.B. – Lutter contre le racisme, c'est lutter contre le capitalisme...

W.P. – C'est vrai, ce ne sont pas seulement les populations racisées qui souffrent de l'inégalité qui est une partie inhérente du capitalisme. Cela ne change pas le fait que celles et ceux qui sont discriminés pour la couleur de leur peau ou d'autres marqueurs sont particulièrement désavantagés. Ceci fait que l'oppression raciste s'ajoute à l'exploitation capitaliste, comme d'ailleurs le patriarcat fait en sorte que les femmes sont surexploitées à cause de leur genre. C'est l'ensemble de ces systèmes d'oppression qu'il faut combattre. Au niveau du débat sur le racisme, il faut prendre le taureau par les cornes et confronter le fait que lorsqu'on ose faire allusion au spectre du racisme, on vous accuse de faire du « *Quebec bashing* ». Le Québec ne détient pas le monopole de la xénophobie, mais la culture du déni semble être une drogue puissante dans le royaume du « Je me souviens ».

Écologistes et forestiers face à l'État

Une histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Christophe Aura
Chercheur indépendant

En 1999, un documentaire-choc, *L'erreur boréale*, dénonce les excès de l'industrie forestière sur le plan écologique et social. C'est la bougie d'allumage d'un important mouvement populaire au Québec réclamant la modification d'un régime trop complaisant à l'égard des entreprises qui dominent cette industrie. Expression d'une indignation généralisée, ce mouvement suscite l'adhésion d'acteurs de tous les horizons dont des écologistes, des syndicats, des groupes de défense régionale, des communautés religieuses et des organismes autochtones. L'ampleur du mouvement démontre en fin de compte l'étendue de l'enjeu, qui ne se limite pas à la défense d'une ressource naturelle pour ses attributs écologiques.

Le documentaire de Richard Desjardins et l'information révélée sur les coupes à blanc, l'impunité des entreprises forestières et les conditions difficiles des travailleurs et des travailleuses indiquent la perte de contrôle de la population sur la forêt, pourtant un pivot du développement économique, territorial et identitaire du Québec.

C'est ainsi que surgit une mobilisation portant sur la réappropriation d'un territoire et de ses ressources. Malgré les conceptions différentes de la forêt et les divergences quant à la façon de l'habiter, différents acteurs semblent partager un même projet : celui de pouvoir participer aux décisions qui concernent la gestion de cette ressource. Le conflit dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la forêt occupe une place centrale, rappelle cette recherche de prise en charge locale.

Cet article présente tout d'abord un bref retour historique sur les luttes citoyennes pour la gestion de la forêt au Québec. Une analyse plus approfondie des causes qui ont

mené à la formation de la plus récente mobilisation est ensuite proposée, pour déboucher plus loin sur les changements de dynamique introduits avec l'arrivée de grands groupes environnementaux, particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Enfin, quelques pistes de réflexion concernant l'avenir de cette mobilisation sont abordées.

Un grand enjeu, la forêt

La forêt a conditionné pendant des centaines d'années les choix économiques et territoriaux au Québec – le développement de l'industrie étant lié à celui de nombreuses régions – et a fortement contribué à construire l'imaginaire collectif de sa population. Le caractère majoritairement public de la forêt témoigne du lien identitaire établi entre cette dernière et le territoire. La propriété commune de la forêt s'est toutefois avérée être à géométrie variable, voire même pervertie, alors que les institutions en place ont historiquement favorisé un groupe restreint d'acteurs distants, menant à plusieurs luttes pour élargir sa gouvernance ou atténuer les impacts de cette inégalité.

La difficulté pour l'État à gérer l'immensité du territoire forestier, la recherche de rentes et celui d'un développement rapide aboutissent à créer une relation intime avec l'industrie. Ainsi, la Loi sur l'administration des bois et forêts de la Couronne (1849) marque une longue tradition de régimes entretenant une confusion entre l'intérêt privé et celui du public. D'immenses concessions sont accordées à quelques grands entrepreneurs, principalement britanniques, qui possèdent pratiquement tous les pouvoirs sur la forêt. Les populations francophones sont, quant à elles, reléguées à un statut de prolétariat forestier¹, situation à l'origine d'importants conflits de travail, comme celui en 1906 où une grève ouvrière en Outaouais mène à des affrontements violents².

Au XX^e siècle, de nouveaux conflits se multiplient, de plus en plus entre les grandes papetières américaines et les colons canadiens-français. Invitées par le gouvernement à occuper le territoire, des milliers de personnes partent défricher des terres dans le nord. Mais rapidement, des mesures sont adoptées pour réserver une partie du territoire forestier à l'exploitation et concéder de plus longs baux aux grandes entreprises³.

1 Luc Bouthillier, « Québec: consolidation and the movement towards sustainability », dans Michael Howlett (dir.), *Canadian Forest Policy. Adapting to Change*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 237-278.

2 Université de Sherbrooke, « Déclenchement d'une grève au moulin à bois de Buckingham », *Bilan du siècle*, 2018, <<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/109.html>>.

3 René Blais et Jacques L. Boucher, *Les régimes forestiers québécois. Régimes d'accumulation, structures d'acteurs et modèles de développement*, Montréal, Les Cahiers du CRISES, 2008.

Pour apaiser les tensions entre les aspirations des colons et les intérêts mercantiles des concessionnaires, le gouvernement crée en 1911 des réserves forestières cantonales, autorisant une exploitation limitée par les colons de certaines forêts publiques à des fins de subsistance et permettant la vente du petit bois de défrichement. On vise ainsi à stimuler l'intérêt des colons (alors largement blâmés pour la déforestation) pour la conservation en leur procurant « une connaissance directe de la foresterie et [en promouvant] un sentiment de propriété commune de la forêt », tout en faisant de l'industrie l'« auxiliaire naturel de la colonisation⁴ ». Dans les décennies qui suivent, la syndicalisation s'accélère dans le secteur pendant qu'émergent des coopératives forestières dans le but d'une réappropriation du territoire et du travail⁵.

Ce nouveau rapport entre la population et la forêt s'observe particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Contrairement à d'autres régions, la répartition inégale des terres arables force les colons à s'adonner à la foresterie pour compléter leurs revenus, une activité qui devient vite le principal moteur de développement de la région⁶. Les réserves cantonales renforcent davantage l'appropriation du territoire, expliquant pour certains le succès de coopératives forestières implantées à proximité de ces dernières⁷. Certains des projets de foresterie communautaire les plus reconnus au Québec se développent d'ailleurs au Saguenay, en réaction à des inquiétudes quant à la dégradation de la ressource et au désir de maximiser les retombées socioéconomiques dans les communautés⁸.

En 1974, le gouvernement du Québec affirme enfin la nécessité d'abolir les concessions forestières.

4 Stéphane Castonguay, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, 2006, p. 86.

5 Philippe Barré et Claude Rioux, « L'industrie des produits forestiers au Québec : la crise d'un modèle socio-productif », *Recherches sociogéographiques*, vol. 53, n° 3, 2012, p. 645-669.

6 Normand Séguin, « L'économie agro-forestière : genèse du développement au Saguenay au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 4, 1976, p. 559-565.

7 Peter N. Duinker, Patrick Matakala, Florence Chege et Luc Bouthillier, « Community forests in Canada : an overview », *The Forestry Chronicle*, vol. 70, n° 6, 1994, p. 711-720.

8 Sara Teitelbaum et Éric Saumure, *L'arbre est dans ses feuilles et la forêt, dans sa communauté. Guide sur la foresterie communautaire*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec, 2010.

L'émergence d'un nouveau mouvement populaire

La crise économique dans les années 1980, qui frappe durement l'industrie forestière, relègue les réformes mises de l'avant par le gouvernement⁹. Avec l'adoption de la Loi sur les forêts (1986), les réserves cantonales sont abolies et les concessions, dont moins du tiers avaient été révoquées, sont remplacées par des *Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier* qui délèguent à nouveau aux grandes entreprises la gestion de vastes territoires.

Ces changements surviennent dans un contexte de profondes mutations de l'industrie. La mécanisation transforme les coupes à blanc en pratique courante. Elle réduit également les besoins de main-d'œuvre et affaiblit du même coup l'influence des syndicats¹⁰. Cette conjoncture mène à la résistance de citoyennes et de citoyens dans plusieurs régions. On dénonce la perte du patrimoine forestier et la dépossession de la population dans leur rapport au territoire. En 1998, cette résistance se transforme en réel mouvement populaire avec la formation de la Coalition sur les forêts vierges nordiques, constituée de 13 organisations comptant plus de 440 000 membres. La principale revendication est la tenue d'une enquête publique indépendante devant conduire à une réforme de la foresterie québécoise, et ce, dans le but de préserver les écosystèmes et de respecter « le consensus des différents points de vue des gens qui vivent et travaillent en forêt¹¹ ».

C'est à ce moment que la sortie du documentaire de Richard Desjardins et Robert Monderie, *L'erreur boréale* (1999), procure un véritable élan à la mobilisation. Les images de forêts dévastées jouent un rôle de catalyseur pour la résistance en généralisant le sentiment de dépossession à travers le Québec. Même après la dissolution de la Coalition sur les forêts vierges nordiques en 2001, des initiatives de la société civile comme *Aux arbres citoyens!* permettent de maintenir la mobilisation à travers plusieurs actions comme le lancement d'une pétition endossée par près de 200 000 signatures pour protéger deux sites de la forêt boréale.

9 Étienne Bélanger, « Évolution de la gouvernance des forêts au Québec », dans Étienne Bélanger, *La certification forestière et le renouvellement du régime forestier québécois*, Québec, Université Laval, 2009, <theses.ulaval.ca/archiveme/fichiers/25947/ch04.html#d0e1540>.

10 Barré et Rioux, *op. cit.*

11 Coalition sur les forêts vierges nordiques, *L'inacceptable statu quo en forêt*, Québec, 23 mai 2001.

Une intrusion controversée

Au début des années 2000, un nouveau facteur apparaît dans le décor. Le décloisonnement de l'enjeu (la forêt) et l'atteinte de résultats probants par le mouvement populaire – soit la tenue d'une commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, l'organisation d'un premier sommet réunissant toutes les parties concernées, ainsi que l'augmentation des aires protégées et des modifications au régime forestier – suscitent l'intérêt de quelques grands groupes écologistes, et particulièrement celui de Greenpeace.

Cette organisation lance en 2007 une campagne à grande échelle au Québec, s'inscrivant dans le cadre plus large d'actions menées à l'international pour réclamer la protection intégrale des dernières forêts intactes, et développe une critique acerbe de l'industrie. La simplification abusive du discours de Greenpeace, conçu pour rejoindre les sympathisants à travers le monde, l'empêche de distinguer la grande industrie d'autres utilisateurs plus responsables, comme les coopératives forestières. Ce discours exclut également l'intérêt des travailleuses et des travailleurs, au moment où le secteur traverse une importante crise. Au lancement de sa campagne, ses communications publiques n'en font pas mention et aucune des recommandations dans le rapport qu'elle publie pour l'occasion ne les concerne directement¹². À l'invitation de la Confédération des syndicats nationaux, Greenpeace s'adresse aux travailleurs et aux travailleuses du Saguenay, où se situent plusieurs des territoires visés par l'organisation¹³. Les effets de cette allocution, sans actions concrètes pour renforcer ses liens avec les communautés, se font cependant peu ressentir.

En 2010, la réalisation de l'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) confirme cette distanciation des grands groupes avec le mouvement populaire et les communautés locales. Réalisée entre neuf groupes écologistes internationaux et l'Association des produits forestiers du Canada (APFC), l'EFBC est aussitôt applaudie par Greenpeace, qui estime qu'il s'agit de « l'une plus ambitieuses ententes de conservation de la forêt boréale¹⁴ ». En réalité, cette « trêve », en vertu de laquelle les groupes écologistes mettent fin à leurs campagnes de boycottage en échange d'un moratoire partiel et temporaire sur certaines coupes, est réalisée sans qu'aucun groupe local ne soit consulté. La déclaration du président de l'APFC affirmant que l'Entente lui sert de « bouclier » contre des groupes « comme celui de Richard Desjardins¹⁵ » met en lumière la déconnexion introduite par l'EFBC entre la gestion forestière et la population.

¹² Greenpeace Canada, *Destruction en chaîne*, 2007.

¹³ Greenpeace Canada, « Discours de Melissa Filion », 2007.

¹⁴ Greenpeace Canada, *Greenpeace et l'Entente historique sur la forêt boréale. Le rôle de Greenpeace*, 2010.

¹⁵ Charles Côté, « Richard Desjardins pourfend Greenpeace », *La Presse*, 20 mai 2010.

Rapidement, des groupes écologistes locaux dénoncent le fait qu'ils ne sont pas impliqués dans la gestion de *leur* territoire, alors qu'ils sont le plus aptes à le protéger¹⁶. Le Grand Conseil des Cris, pour sa part, souligne la portée limitée de l'EFBC qui n'inclut pas certaines entreprises qui menacent pourtant leur territoire¹⁷. Même les travailleurs et les travailleuses décrivent l'absence de changement dans leur condition, qu'ils considèrent tout aussi précaire¹⁸.

Greenpeace se retire de l'Entente en 2012, mais elle le fait sans collaborer avec les groupes locaux et en portant de douteuses allégations contre l'entreprise Produits forestiers Résolu, qui emploie des milliers de travailleurs au Saguenay, concernant des violations présumées de l'EFBC dans la région. Elle publie aussi un rapport accusant l'entreprise de dissimuler ses véritables impacts environnementaux¹⁹. Produits forestiers Résolu entame alors d'importantes poursuites judiciaires pour diffamation contre l'organisation, ayant potentiellement des répercussions sur tout le mouvement écologiste.

L'apparente distanciation de Greenpeace des préoccupations locales légitime le développement d'une forte opposition dans les régions forestières, qui se traduit par la formation de l'Alliance forêt boréale, un contre-mouvement qui s'oppose ouvertement à Greenpeace et plus globalement aux écologistes. Initialement créé au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce mouvement s'étend à travers le Québec et même jusqu'en Ontario. Parallèlement, des leaders syndicaux au Saguenay réclament la réinstauration de la légalité des poursuites-bâillons pour mettre fin aux actions de la « multinationale écologiste²⁰ ».

Quel avenir pour la mobilisation populaire ?

Jusqu'ici, la campagne de Greenpeace ne s'est pas distinguée des pratiques de l'industrie. Qu'ils soient motivés par les intérêts financiers d'actionnaires sans visage ou par la nécessité de stimuler l'adhésion de militants et de militantes à travers le monde, les actions de ces deux parties contribuent également à déposséder les gens qui habitent le territoire de le gérer selon leurs intérêts.

Face à l'actuelle polarisation de l'enjeu entre Greenpeace et Produits forestiers Résolu, deux options limitant tout autant la prise en charge locale, il n'est pas étonnant que le discours de l'Alliance forêt boréale percole autant au sein des communautés. Bien qu'il semble défendre davantage le « droit de récolter » que celui de décider

16 Henri Jacob, « Une entente historique pour qui ? », *Le Devoir*, 27 mai 2010.

17 Charles Côté, « Forêt boréale : l'entente de préservation suscite le scepticisme », *La Presse*, 18 mai 2010.

18 François Saint-Gelais, « Un bout de chemin », *Le Quotidien*, 22 mai 2010.

19 Greenpeace Canada, *Des promesses à la réalité : le développement (non) durable de Résolu*, 2013.

20 Louis Potvin, « Le bâillon pour faire taire Greenpeace », *Le Quotidien*, 27 mai 2016.

du mode de gouvernance forestière²¹, ce discours demeure centré sur la protection des intérêts socioéconomiques des communautés et crée un lien avec les populations locales, ce que Greenpeace semble avoir été incapable de faire.

En 2015, des groupes élaborent aussi la plateforme « Industrie forestière québécoise : pour des solutions durables » appelant à une sortie de crise et à une dépolarisation de l'enjeu, à laquelle Greenpeace n'est pas conviée. Cette initiative est animée par le groupe saguenéen Boréalisation (fondé par un ancien membre de Greenpeace), Nature Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et la Société pour la nature et les parcs, d'où émerge une tentative pour recréer un mouvement populaire incluant les écologistes.

Devant tout cela, Greenpeace semble n'avoir d'autre choix que de modifier sa stratégie. Elle inclut maintenant dans son discours les considérations socioéconomiques, voire une critique de la gestion distante de l'industrie²². L'organisme participe également en 2017 à une rencontre en Abitibi-Témiscamingue avec des groupes locaux pour jeter les bases d'une collaboration²³.

Pour sa part, Richard Desjardins appelle à une nouvelle mobilisation²⁴. Cette résistance s'exprime alors qu'on attend toujours les effets concrets du régime forestier entré en vigueur en 2013, censé favoriser une foresterie de proximité.

Aujourd'hui, le mouvement pour la forêt québécoise est à la croisée des chemins. Le degré de convergence des luttes déterminera le modèle de gouvernance privilégié. Les groupes comme Greenpeace devront se joindre aux résistances locales et rendre compte de l'enjeu sous-jacent à toutes les luttes qui se sont développées dans la forêt québécoise : la réappropriation d'un territoire, vecteur de développement à la fois économique, social et identitaire.

21 Alliance forêt boréale (2018), <allianceforetboreale.org/fr/a-propos/>.

22 Nicolas Mainville, « Au-delà du conflit, biodiversifier la gestion forestière », *Réseau vert*, vol. 22, n° 1, printemps-été 2014, p. 4-6.

23 Thomas Deshaies, « Des groupes environnementalistes feront front commun », *L'Écho Abitibien*, 27 juillet 2017.

24 David Prince, « Richard Desjardins repart en guerre contre le ministre des Forêts », *TVA Nouvelles*, 1^{er} juillet 2017.

Les organisations syndicales régionales peuvent-elles être des passerelles entre le mouvement ouvrier et le mouvement populaire ?

Thomas Collombat¹

Professeur agrégé de science politique à l'Université du Québec en Outaouais

Dans les dernières années, les appels à « renouveler le syndicalisme » se sont multipliés. Quand ils viennent de la gauche, ils cherchent généralement à « repolitiser » un mouvement qu'on considère trop pris dans ses logiques de négociation, engoncé dans un cadre juridique ne correspondant plus aux rapports de force du capitalisme mondialisé, et grippé par une logique bureaucratique nuisible à la démocratie syndicale². La question des alliances avec les autres mouvements sociaux et populaires prend souvent une place importante dans ces réflexions. Le syndicalisme aurait perdu sa place de « moteur » du mouvement social à partir duquel de larges coalitions populaires pourraient se former afin de protéger et conquérir de nouveaux acquis face au capital et à l'État.

L'objectif de cet article est d'amorcer un processus d'historicisation de ces dynamiques et une démarche comparative permettant de nourrir la nécessaire réflexion collective à cet égard. Pour ce faire, nous proposons de nous pencher sur un segment particulier du mouvement ouvrier : les organisations syndicales régionales. Rassemblant les syndicats locaux d'une même région, sans distinction de branches ou de métiers, elles sont le creuset d'une solidarité interprofessionnelle pouvant être un

1 L'auteur remercie Sophie Potvin et Yan Bergeron pour leur travail d'assistantat de recherche.

2 Philippe Boudreau, René Charest, Hubert Forcier et Fanny Theurillat-Cloutier, « Syndicalisme : institution ou mouvement ? », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 19, 2018.

vecteur de conscience de classe. Au Québec, les organisations syndicales régionales sont essentiellement les conseils régionaux de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et les conseils centraux de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Retour historique sur les structures syndicales régionales

Le développement du syndicalisme moderne en Amérique du Nord est souvent présenté comme ayant répondu à deux logiques d'action collective distinctes : d'une part, le *syndicalisme de métier* visait à rassembler les travailleuses et les travailleurs sur la base de leur qualification professionnelle ; d'autre part, le *syndicalisme industriel* reposait quant à lui sur l'idée « même patron, même syndicat », sans faire de distinction de métier ou de qualification. De fait, ce sont les syndicats de métier qui se sont implantés le plus tôt³. Malgré l'interdiction légale et même la criminalisation des activités syndicales, ils ont réussi à subsister en faisant valoir le fait que l'expertise requise dans leur métier était une denrée rare et qu'ils ne pouvaient pas être remplacés facilement en cas d'arrêt de travail concerté, légal ou pas. Fraternités, sociétés de secours mutuel et autres associations plus ou moins explicitement syndicales ont alors fourni à leurs membres non seulement les prémisses des assurances contre les risques liés au travail, mais aussi une capacité de négociation collective reposant sur le contrôle de l'offre de travail.

Ce type de syndicalisme a été associé à une conception élitiste et exclusive du mouvement ouvrier, concentré sur les intérêts immédiats de ses membres et sans réelle préoccupation politique. Pourtant, ce sont les syndicats de métier qui, les premiers, ont mis en place des structures régionales visant à créer des solidarités entre différents groupes. Ainsi, la première structure interprofessionnelle recensée au Québec, la *Montreal Trades Union*, a été fondée en 1834 par les menuisiers-charpentiers en lutte pour l'obtention d'une journée de travail de 10 heures. L'enjeu central restait limité aux intérêts immédiats des membres, mais il a constitué l'embryon d'une solidarité entre métiers en portant, avec la journée de 10 heures, une revendication à portée beaucoup plus large. Il a aussi été démontré que les discours autour de la journée de 10 heures ne s'arrêtaient pas à des dimensions financières, mais impliquaient également une amélioration des conditions de vie⁴.

Cependant, la *Montreal Trades Union*, comme toutes les structures interprofessionnelles jusqu'à la décriminalisation des activités syndicales, n'a pas survécu, à cause de la féroce répression face à ces tentatives de rassemblement au-delà des identités

3 Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004.

4 Robert Tremblay, « La grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal, 1833-1834 : réévaluation d'un acte fondateur autour du concept de légitimité », *Labour/Le Travail*, n° 81, 2018, p. 9-52.

de métier. Elles étaient vues par le pouvoir, tant politique qu'économique, comme des facteurs de perturbation du système capitaliste plus potentiellement dommageables que des syndicats isolés individuellement. La Grande Association, fondée par le libéral Médéric Lanctôt en 1867, a connu ainsi un sort similaire à celui de la *Montreal Trades Union* et ne passa pas son premier anniversaire⁵.

Il a fallu attendre la décriminalisation des activités syndicales au Canada, en 1872 (obtenue à la suite d'une grève de syndicats de typographes de Toronto), pour voir s'établir les premières structures interprofessionnelles durables en Amérique du Nord. Les dynamiques d'expansion du syndicalisme de l'époque ont fait en sorte que le mouvement a été quasi simultané aux États-Unis et au Canada. Ainsi, c'est en 1886 que se sont établis tant l'*American Federation of Labor* (AFL) que le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) et le Conseil central des métiers et du travail de Montréal (CCMTM). Cependant, les structures interprofessionnelles provinciales sont apparues bien plus tard (en 1937 dans le cas de la Fédération provinciale du travail du Québec), les représentations auprès des gouvernements provinciaux étant dans un premier temps gérées par des comités internes au CMTC. Ainsi, les solidarités interprofessionnelles se sont d'abord jouées, historiquement, au niveau régional.

Dès leurs débuts, les organisations syndicales régionales sont devenues des lieux de débats centraux pour l'ensemble du mouvement ouvrier. Les dissensions qui s'y sont exprimées ont eu des répercussions aux niveaux national et international. Deux grands débats ont alors animé les échanges : d'une part, l'émergence d'organisations prônant le syndicalisme industriel, au premier rang desquelles les Chevaliers du travail, structurées en assemblées de quartier et de ville plutôt qu'en syndicats de métier ; d'autre part, la volonté de certains syndicats canadiens de rester indépendants des syndicats étatsuniens, même si cette tendance au « syndicalisme national » est restée marginale à l'époque. C'est sur la base de ces deux désaccords que les syndicats de métier internationaux ont quitté le CCMTM en 1892 pour fonder quelques années plus tard une organisation rivale, le Conseil des métiers fédérés et du travail (CMFT). Dix ans plus tard, la rupture sera officialisée au niveau canadien. Les Chevaliers du travail ainsi que les syndicats nationaux ont été exclus du CMTC⁶.

Par la suite, c'est autour du Conseil central des métiers et du travail de Québec que les syndicats nationaux et catholiques se sont organisés pour se doter d'une structure nationale : la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC, future CSN), lancée en 1921 à Hull. Ainsi, qu'il s'agisse des syndicats internationaux ou nationaux, de métier comme industriels, les organisations syndicales régionales ont

5 Rouillard, *op. cit.*

6 Jacques Rouillard, « Le Québec et le Congrès de Berlin - 1902 », dans James D. Thwaites (dir.), *Travail et syndicalisme. Origines, évolution et défis d'une action sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 169-190.

longtemps constitué un creuset fertile au sein duquel se sont développées les premières solidarités interprofessionnelles durables, mais où se sont aussi joués des débats fondamentaux sur le syndicalisme et sa place dans la société. Ce sont ces structures que l'on retrouve aujourd'hui tant au sein de la FTQ, à travers ses conseils régionaux, qu'à la CSN, avec ses conseils centraux.

Les organisations syndicales régionales au Québec aujourd'hui

À ce jour, seules la FTQ et la CSN disposent de structures régionales permanentes au Québec. Statutairement, les conseils régionaux de la FTQ et les conseils centraux de la CSN ont des responsabilités similaires⁷. La représentation de la centrale en région, et notamment les contacts avec les pouvoirs politiques locaux (municipalités, commissions scolaires...), sont un mandat incontournable. L'autre volet porte précisément sur la solidarité interprofessionnelle puisque les conseils doivent veiller à renforcer la solidarité entre leurs membres, en particulier en cas de conflit de travail. Les statuts de la CSN ajoutent des dispositions plus précises touchant la formation et la syndicalisation. Une autre différence majeure entre les structures de la FTQ et celles de la CSN est l'affiliation. Tout syndicat qui rejoint la CSN doit obligatoirement s'affilier à un conseil central et payer la cotisation déterminée par le conseil. À la FTQ, la règle de l'adhésion volontaire prévaut, à l'image du reste du Canada et des États-Unis. Il y a donc un travail de « recrutement » à faire auprès des sections locales, même si le taux d'affiliation des conseils régionaux FTQ est supérieur à celui de leurs *alter ego* au Canada anglais.

Toutefois, au-delà des statuts officiels, les organisations syndicales régionales ont historiquement joué un rôle d'aiguillon politique. Il n'est pas rare de les entendre qualifiées de « pôles de la gauche syndicale », dans une centrale comme dans l'autre. Ce constat n'est pas illogique compte tenu de la nature même de ces instances. Lieux de solidarité interprofessionnelle, ils sont l'un des espaces d'expression naturels de la construction de l'identité de classe par l'action syndicale. Le fait qu'ils disposent de directions politiques élues qui leur sont propres ainsi que d'instances de délibération régulières (les assemblées générales, et, à la CSN, les congrès tous les trois ans) leur donne un certain degré d'autonomie politique et permet à des membres plus à gauche que la direction de leur centrale d'y trouver un espace de militance approprié. Concrètement, ces conseils disposent également d'une représentation statutaire non négligeable au sein des instances mêmes de leur centrale et peuvent donc impulser des débats ou contribuer à des orientations. Autre signe d'autonomie, les conseils centraux de la CSN peuvent se prononcer sur des candidatures à des élections politiques, voire

7 CSN, *Statuts et règlements de la CSN*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux, 2011; FTQ, *Statuts de la FTQ*, Montréal, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, 2013.

même soutenir des partis (dans la limite de leur territoire), contrairement à la confédération.

Historiquement, les conseils ont porté des militantes et des militants associés à la gauche du mouvement, à commencer par Michel Chartrand, qui fit une grande partie de son parcours syndical au Conseil central de Montréal de la CSN. Il en va de même à la FTQ où le « CTM » (Conseil du travail de Montréal, dont le nom a été changé en 2001 pour Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain) est reconnu pour ses positions progressistes. Selon André Leclerc, « les membres qui participent aux activités de ces Conseils [régionaux] sont généralement les syndicalistes les plus militantEs et les plus politisés⁸ ». Par ailleurs, au-delà de la solidarité entre leurs membres, les conseils ont une tendance à l'unité syndicale souvent plus forte que leurs centrales respectives. Comme ils ne sont pas directement impliqués dans les négociations collectives, ils subissent également moins les effets des périodes de maraudage intersyndical et leurs conséquences néfastes sur l'unité des organisations. À Montréal en particulier, les coalitions régionales impliquant le Conseil central de la CSN et le Conseil régional FTQ sont nombreuses. L'actuel Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) tire ses racines du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM), particulièrement actif dans les années 1970. Récemment, c'est dans le cadre du CIMM qu'ont été organisés les États généraux régionaux du syndicalisme. Les centrales restaient hésitantes à aller de l'avant avec une telle initiative tandis que leurs conseils respectifs y étaient très attachés.

La dimension politique des conseils les amène à être des passerelles logiques entre mouvement ouvrier et mouvement populaire. Le type de solidarité qu'ils génèrent conduit à des préoccupations dépassant les strictes conditions de travail et interroge le rôle du syndicalisme dans de nombreuses autres sphères de la vie politique, économique et sociale. L'une des coalitions populaires les plus actives contre les politiques d'austérité, la Coalition Main rouge, compte dans ses rangs les conseils FTQ et CSN de la région de Montréal, mais pas les centrales elles-mêmes, ainsi que de nombreux autres mouvements sociaux et populaires.

Un constat saute toutefois aux yeux : tant dans la (rare) littérature sur le sujet que dans les conversations militantes, les organisations régionales de Montréal prennent une place disproportionnée, voire exclusive. À l'extérieur de la métropole, l'activité des conseils est souvent moins visible. Cette situation fait en sorte que les organisations syndicales régionales hors métropole peuvent parfois avoir une image assez différente de leurs consœurs montréalaises. On les associe alors plutôt à des structures de soutien avec peu d'initiatives propres, et avec assez peu de roulements au sein de

8 André Leclerc, *Fernand Daoust. Tome 2. Bâtitteur de la FTQ, 1965-1993*, Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2016, p. 309.

leurs directions. Au-delà des perceptions, il conviendrait d'analyser de façon plus systématique les activités et dynamiques des organisations syndicales régionales québécoises afin précisément de voir en quoi elles pourraient contribuer à la revitalisation du mouvement syndical dans son ensemble, notamment en jouant un rôle de premier plan dans la création d'alliances durables avec le mouvement populaire.

La revitalisation des *central labor councils* étatsuniens

Paradoxalement, c'est du côté des États-Unis qu'on a observé des changements plus importants, notamment suite à l'arrivée de John Sweeney à la tête de l'AFL-CIO (American Federation Labour-Congress Industrial Organisations), en 1995. Cette centrale a alors commencé à sérieusement se pencher sur ses conseils régionaux, les *central labor councils*. Souvent réduits au statut de « clubs sociaux », leur déliquescence était à l'image d'un mouvement ayant connu une vertigineuse chute de ses effectifs depuis l'après-guerre. Deux programmes ont donc été lancés afin de refaire des conseils un outil de conquête pour le mouvement syndical⁹. Sur le plan structurel, plusieurs d'entre eux ont été fusionnés afin de les faire correspondre à de grandes régions plus cohérentes sur le plan économique et social, et des ressources ont été mises à leur disposition pour consacrer du personnel permanent à ces structures. Concrètement, la relance de leurs activités est souvent passée par des efforts spécifiquement alloués à la recherche afin de mieux documenter et analyser les caractéristiques propres à chaque région. Mais plus que tout, c'est l'insistance sur le développement d'alliances avec les groupes populaires et communautaires qui a caractérisé les efforts de la campagne *New Alliance*. Chacun à leur manière, les conseils ont cherché à rallier les autres mouvements autour de revendications communes. Dans de nombreux cas, c'est l'enjeu des salaires décents (*living wage*) qui s'est trouvé au centre de ce travail de coalition, rejoignant ainsi non seulement les effectifs syndicaux, mais aussi tous les groupes travaillant pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Élément important du contexte étatsunien : les pouvoirs locaux, notamment les municipalités, jouissent de compétences assez larges incluant notamment la possibilité de faire adopter un salaire minimum, ce qui en fait des interlocuteurs et des cibles privilégiées de ce type de campagne. Alliés privilégiés des conseils dans ces campagnes, les centres de travailleuses et travailleurs (*workers centers*) sont devenus des rouages essentiels de l'articulation entre main-d'œuvre syndiquée et non syndiquée, mais aussi entre travailleuses et travailleurs « installés » et migrants¹⁰.

9 Sur ces programmes et leurs impacts, voir notamment Immanuel Ness et Stuart Eisner, *Central Labor Councils and the Revival of American Unionism : Organizing for Justice in Our Communities*, Armonk, M. E. Sharpe, 2001, et le numéro thématique de la revue *WorkingUSA*, vol. 8, n° 2, 2004.

10 Janice Fine, « Worker centers : entering a new stage of growth and development », *New Labor Forum*, vol. 20, n° 3, 2011, p. 45-53.

Les résultats de ces initiatives ont été variables. Il est toutefois important de noter que la campagne a conduit à des succès même dans des régions traditionnellement considérées comme hostiles au syndicalisme, comme Denver ou Los Angeles, où les conseils locaux ont trouvé un nouveau souffle. La région de la Silicon Valley en Californie, caractérisée par une industrie hermétique à l'action collective, a également connu des victoires de coalitions populaires réclamant de meilleures conditions de travail pour les travailleuses et les travailleurs les plus pauvres. Dans les bastions du Nord-Est, les conseils de l'État de New York ont été réorganisés de fond en comble, tandis qu'à Boston, le conseil local a fondé une ONG autonome partagée avec des groupes communautaires et populaires¹¹.

Si ces campagnes n'ont pas permis de renverser drastiquement la tendance à la désyndicalisation, elles ont contribué aux différents succès rencontrés par le mouvement *Fight for \$15* qui a vu plusieurs municipalités et États adopter des hausses significatives du salaire minimum. De façon plus fondamentale, ces nouvelles approches ont le potentiel de changer le lien entre syndicalisme et mouvement populaire, longtemps caractérisé par une méfiance mutuelle aux États-Unis.

Organisations syndicales régionales et revitalisation du mouvement ouvrier

Cette mise en perspective historique et comparative des organisations syndicales régionales nous rappelle la place centrale que celles-ci ont occupée dans l'évolution du syndicalisme moderne, mais aussi du grand potentiel de dérangement du système que représente l'idée de solidarités interprofessionnelles durables et structurées à l'échelle locale. L'exemple plus récent des *labor councils* étatsuniens ne représente certes pas une panacée, mais il peut être une source d'inspiration quant à la pertinence de ce type d'organisation et à leur capacité d'agir comme de puissants relais entre mouvement ouvrier et mouvement populaire. Au-delà des spécificités du contexte politique étatsunien, il faut souligner que ces initiatives ont également eu lieu au moment où se développait la stratégie de *l'organizing* au sein du mouvement syndical étatsunien, mise notamment de l'avant par l'Union internationale des employées et employés de service (SEIU). Ce syndicat a eu une approche déterminée de la syndicalisation, mettant l'accent sur des investissements importants en recherche et en personnel afin d'aller recruter de nouveaux membres. Efficace dans bien des cas, elle a par contre aussi été critiquée pour n'être axée que sur l'étape du recrutement, et ne pas penser l'intégration à plus long terme des membres, notamment par la mise en place de structures démocratiques appropriées. Souvent mise en

11 Monica Bielski Boris, « Starting on the road to regional power: Community Labor United and the Greater Boston Labor Council », *WorkingUSA*, vol. 12, 2009, p. 7-15.

oeuvre au sommet de l'organisation, cette approche est considérée comme trop *top-down*.

Ces contradictions touchent aussi les *labor councils* dans la mesure où la clé de leur revitalisation a souvent été de réorganiser leurs activités autour de l'*organizing*¹². On touche ici à un débat proprement syndical, mais dont les implications pour les relations entre mouvement ouvrier et mouvement populaire sont majeures. Si l'objectif final n'est, effectivement, que de recruter de nouveaux membres pour l'organisation, alors il y a risque que les alliances ne puissent être durables. Si, au contraire, on adopte une vision plus large d'organisation d'un mouvement collectif, syndical et non syndical, visant à défendre et promouvoir des revendications et des intérêts communs, alors une revitalisation de cet ordre devient plus en phase avec le développement de coalitions durables. Ce débat n'est pas que sémantique quand vient le temps de repenser les organisations syndicales régionales québécoises. Comme nous l'avons vu, celles-ci ne sont pas formellement responsables de la syndicalisation. À la CSN, cela relève principalement d'un service confédéral, tandis qu'à la FTQ, la syndicalisation est surtout du ressort des syndicats nationaux et internationaux. Toutefois, l'exemple étatsunien pourrait nourrir une réflexion sur les conditions dans lesquelles les conseils peuvent renouveler leur rapport non seulement au mouvement populaire, mais aussi à leurs propres centrales. Les enjeux de la mobilisation collective et de la syndicalisation pourraient être pensés en articulation l'une avec l'autre afin d'en faire des atouts dans la construction du lien entre mouvement ouvrier et mouvement populaire. À cet égard, les conseils devraient jouer un rôle de premier plan dans la réflexion et la mise en application de tels changements.

Finalement, des enjeux plus spécifiques au contexte québécois doivent être pris en compte dans la réflexion. Le déséquilibre entre Montréal et les régions, nous l'avons vu, n'épargne pas le monde syndical. La prise en compte des caractéristiques propres à chaque territoire va de soi et le peu de visibilité des conseils en région doit être mis en discussion. Il en va de même pour une autre caractéristique du mouvement syndical québécois : le poids prépondérant du secteur public, non seulement dans les rangs syndicaux, mais aussi dans les directions. Dans beaucoup de régions, la représentation des membres du secteur public au sein des conseils dépasse largement leur part réelle dans le mouvement, et dans la population active en général. L'idée n'est pas, bien entendu, de remettre en cause les militantes et les militants qui donnent de leur temps au mouvement, mais bien de poser la question de la représentativité des organisations et, à terme, de leur audience réelle au sein d'une partie non négligeable de la classe ouvrière.

12 Enid Eckstein, « Putting organizing back into labor councils », *WorkingUSA*, vol. 5, n° 1, p. 124-145.

C'est bien là que se situe tout ce qui distingue le mouvement syndical des autres organisations sociales et populaires : représenter une masse critique de travailleuses et de travailleurs, dont la position dans le système capitaliste et la capacité de mobilisation collective représentent un levier pour faire avancer des revendications sociales et gagner des batailles politiques. Dans ce sens, la division artificielle entre le rôle de négociateur et le rôle politique du mouvement syndical ne sert que les intérêts de ses adversaires. C'est bien en remettant en cause cette frontière entre économique et politique que le mouvement ouvrier a pu remporter des victoires et agir à la fois dans et contre la logique du système capitaliste¹³. C'est, d'après nous, en replaçant les organisations syndicales régionales au cœur de cette tension que leur potentiel à devenir des passerelles entre mouvement ouvrier et mouvement populaire se révélera.

13 Donald Swartz et Rosemary Warskett, « Canadian labour and the crisis of solidarity », dans Stephanie Ross et Larry Savage, *Rethinking the Politics of Labour in Canada*, Halifax et Winnipeg, Fernwood, 2012, p. 18-32.

« Aider les pauvres »

Les revers de la philanthropie¹

Annabelle Berthiaume

Chercheuse à l'École de gestion de l'Université du Québec à Montréal

À la fin des années 2000, l'arrivée de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) a suscité beaucoup de réactions dans l'espace médiatique et dans les milieux communautaires au Québec. La FLAC s'est rapidement associée à la diffusion d'idées et de pratiques philanthropiques ou de fondations supposément nouvelles, regroupées sous l'étiquette du « philanthrocapitalisme » ou de la *venture philanthropy*, généralement définies à partir de deux caractéristiques. Ces fondations cherchaient d'une part à faire *nouveauté*, en se différenciant à la fois de pratiques plus anciennes, mais également de pratiques du secteur public. Inspirée par certaines fondations aux États-Unis et en Angleterre, la « nouvelle » philanthropie proposait une critique sévère de l'efficacité des services publics, ceux-ci n'ayant pas fait la démonstration de leur capacité à solutionner les problèmes sociaux². Ces fondations devaient d'autre part importer du savoir-faire et des modèles extérieurs à l'administration publique, venant notamment de la finance, pour opérer « un changement de paradigmes scientifiques et politiques³ » dans le domaine social. La « nouvelle » philanthropie introduisait ainsi

1 Cet article provient d'une recherche de maîtrise sur les PPP sociaux entre la FLAC et le gouvernement québécois et les transformations de l'action communautaire : Annabelle Berthiaume, *La gouvernance néolibérale dans les organismes communautaires québécois. Étude de cas de la Fondation Lucie et André Chagnon*, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2016.

2 Matthew Bishop et Michael Green, *Philanthrocapitalism: How the Rich Can Save the World and Why We Should Let Them*, Londres, A & C Black, 2008.

3 Élise Ducharme et Frédéric Leseman, « Les fondations et la "nouvelle philanthropie" : un changement de paradigmes scientifiques et politiques », *Lien social et Politiques*, n° 65, 2011, p. 203-224.

la logique du capital-risque, en cherchant à « optimiser » le rendement des projets qu'elle finance, à la manière de n'importe quel autre investissement.

En 2009, le président de la FLAC, Claude Chagnon, promet une « révolution » : « Le Québec n'en est qu'à ses débuts en la matière, mais le temps où les fondations se contentaient de recevoir des demandes et de signer des chèques est révolu⁴ ». Depuis, le statut privilégié de la FLAC en tant que partenaire du gouvernement dans des partenariats publics philanthropiques (PPP), a fait d'elle une figure singulière dans l'organisation des services sociaux québécois. Dès 2007, la FLAC a créé trois sociétés de gestion avec le gouvernement (tableau I)

Tableau I
Partenariats publics philanthropiques
entre la Fondation Lucie et Claude Chagnon (FLAC)
et le gouvernement québécois

Nom de la société de gestion	Durée du partenariat	Mission	Source de financement (en millions de dollars)
Québec en forme	2007-2017	Promouvoir de saines habitudes de vie chez les enfants de 0-17 ans, particulièrement en milieux défavorisés	FLAC : 240 M État : 240 M
Avenir d'enfants	2009-2019	Prévention précoce, enfants 0-5 ans en situation de pauvreté	FLAC : 250 M État : 150 M
Réunir réussir (R ²)	2009-2014	Décrochage scolaire chez les jeunes	FLAC : 50 M État (Secrétariat à la jeunesse du Québec) : 50 M

Cette stratégie d'établir des fonds d'appariement – des *matching grants* – administrés par des conseils paritaires dans le champ du social semble être la première d'une telle envergure au Québec.

4 Isabelle Grégoire, « Fondation Lucie et André Chagnon : Un demi-milliard pour les jeunes ! », *L'Actualité*, 21 septembre 2009.

L'établissement de ces PPP et le discours vindicatif de la FLAC durant les premières années suscitent alors plusieurs critiques et inquiétudes dans les groupes communautaires. Même si elle n'est pas la seule à financer les organismes par projet (le gouvernement et d'autres fondations le font déjà), plusieurs groupes y voient une sorte de détournement d'un des principes importants de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (PRAC), selon lequel le financement à la mission devrait être prépondérant pour préserver l'autonomie des groupes. Dans ce contexte, plusieurs acteurs des groupes communautaires, groupes de femmes et syndicats prennent publiquement position pour dénoncer les PPP sociaux et les pratiques de la « nouvelle philanthropie », de la « philanthropie d'affaires » ou du « philanthro-capitalisme » qui semblent prendre de l'importance dans le paysage québécois. Leur mécontentement à l'égard de la FLAC est d'ailleurs exprimé par les résultats d'un sondage réalisé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) en 2013 (tableau II).

Tableau II
Perception qu'ont les organismes communautaires
des différents bailleurs de fonds (en nombre relatif) – 266 répondants

Bailleurs de fonds	Très négatif à négatif	Positif à très positif	Ne s'applique pas/ Refus de répondre
Programme de financement fédéral	47,9 %	28,7 %	23,4 %
Programme de financement provincial	24,0 %	73,0 %	3,0 %
Programme de financement municipal	41,4 %	30,1 %	28,5 %
Centraide	32,6 %	45,9 %	21,6 %
Fondation Chagnon	54,9 %	8,2 %	36,9 %
Fondations privées	29,1 %	28,7 %	42,3 %

Source : Julie Depelteau, Francis Fortier et Guillaume Hébert, *Les organismes communautaires au Québec. Financement et évolution des pratiques*, Montréal, IRIS, 2003, p. 23.

Dans ce sondage, 54,9 % des répondantes et répondants ont une perception négative sinon très négative de la FLAC. La distinction entre la FLAC et les autres bailleurs de fonds est notable, si on regarde le peu de groupes (8,2 %) qui ont une perception positive de la FLAC, comparativement aux autres fondations privées (28,7 %) et au financement fédéral (28,7 %).

En 2015, près d'une dizaine d'années après le début des PPP, le non-renouvellement de ces ententes est rendu public. Le dernier partenariat, *Avenir d'enfants*, prendra officiellement fin en 2019. Les organismes communautaires doivent dès maintenant trouver des alternatives pour poursuivre leurs activités à la suite de la perte de ce financement. Entre-temps, les informations sur les nouvelles orientations de la FLAC sortent au compte-gouttes. Malgré la fin des PPP, les organismes communautaires sont nombreux à dénoncer une vaste transformation de l'action communautaire québécoise, qui serait en partie influencée par les pratiques et les discours mis de l'avant par la FLAC dès ses premières années.

Philanthropie et action publique

Au-delà de la panoplie de « jargonneries » utilisées pour désigner les acteurs ou les pratiques d'un certain type de philanthropie subventionnaire, un examen plus en profondeur de la « nouvelle » philanthropie conduit à prendre un peu de distance face à la proposition de les définir comme une nouveauté à l'assaut des services publics. En effet, le rôle de régulation qu'a eu le secteur public sur la philanthropie, notamment à travers la construction de politiques fiscales permettant l'existence et l'accumulation financière des fondations, invite à ne pas surestimer leur importance dans le domaine du social.

La part du financement provincial dans le budget moyen des organismes ne semble pas avoir beaucoup changé au cours des dix dernières années. Selon une enquête du ministère de la Santé et des Services sociaux, cette proportion était de 58 % en 2006-2007⁵. En 2016, le rapport du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) stipule que 63 % du budget des organismes communautaires provient du gouvernement⁶. Ces données appellent à évaluer « l'effectivité des politiques et dispositifs mis en place par les investissements philanthropiques [...] plutôt que d'en postuler *a priori* la toute-puissance⁷ ». Par conséquent, il semble qu'on devrait plutôt regarder le contexte particulier dans lequel se joue l'agencement entre les acteurs publics et privés.

5 La firme Mallette, *Portrait du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux. Année de référence 2006-2007*, Ministère de la Santé et des Services sociaux. Présentation 9 juillet 2009.

6 CSMO-ÉSAC, *Les repères en économie sociale et en action communautaire*. Édition 2015, Montréal, 2016.

7 Sylvain Lefèvre et Johanne Charbonneau, « Philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance du social ? », *Lien social et Politiques*, n° 65, 2011, p. 10.

À ce titre, certains aménagements législatifs québécois et canadiens ont facilité la mise sur pied de fondations comme la FLAC⁸. L'inclusion par les administrations publiques d'autres acteurs dans le domaine du social met ainsi de l'avant une conception de « responsabilité partagée » de certaines fonctions liées à la reproduction sociale. D'ailleurs, en 2009, le ministre québécois de la Famille, Tony Tomassi, présentait la mise sur pied d'Avenir d'enfants comme le fruit d'une entente entre deux organisations aux missions communes⁹. Loin de se « désengager » ou de se soumettre aux impératifs de la « nouvelle » philanthropie, l'État joue ainsi un rôle dans le processus de définition des responsabilités sociales avec le secteur philanthropique – sans pour autant qu'il se soit concerté avec ce dernier.

Plus encore, l'originalité intrinsèque de la « nouvelle » philanthropie par rapport à des discours anciens n'est peut-être pas si significative, quoi qu'en disent ses promoteurs. Selon Lefèvre¹⁰, la considération de certains éléments, tel le recours à la science, démontre plutôt une continuité historique dans la pratique philanthropique. Les discours de fondations dites « traditionnelles » se vantaient d'importer des méthodes rationnelles de gestion issues du monde des affaires dans le secteur de la charité, perçu à l'époque comme dépassé¹¹.

À la fin du XIX^e siècle, plusieurs grandes fondations s'affairent déjà à mettre de l'avant leurs orientations à travers la recherche scientifique et la pratique philanthropique, que ce soit au niveau de la politique internationale ou dans les quartiers pauvres (mise sur pied d'écoles, d'hôpitaux, de bibliothèques). En ville, plusieurs organisations caritatives, aux côtés de l'Église, interviennent auprès des enfants considérés comme « méritants », puisque pauvres ou hors de la protection qu'offre la famille patriarcale traditionnelle (orphelins, malades, dont le père est soldat, etc.). Plusieurs groupes de philanthropes « préconisaient déjà une approche plus réformatrice de la part des organismes de bienfaisance, qui devraient inciter les pauvres à devenir autonomes et à s'extraire de la pauvreté plutôt que de répondre ponctuellement à leurs besoins à mesure qu'ils se manifestent¹² ». Dans cette perspective, l'argument de la nouveauté par rapport à une philanthropie « traditionnelle » relève davantage d'une représentation idéologique ou d'une aspiration visant à séduire les acteurs philanthropiques eux-mêmes.

8 Voir notamment à propos de la FLAC : Brigitte Alepin, *Ces riches qui ne paient pas d'impôts*, Montréal, Éditions du Méridien, 2004.

9 Tony Tomassi, « Un partenariat pour le mieux-être des familles », *Le Devoir*, 22 avril 2009.

10 Sylvain Lefèvre, « Pour une approche sociopolitique de la philanthropie financière : plaidoyer pour un programme de recherche », *Politique et Sociétés*, vol. 34, n° 2, 2015, p. 61-85.

11 Ron Chernow, *Titan : The Life of John D. Rockefeller, Sr.*, New York, Random House, 1998, p. 314.

12 Janice Harvey, *Charité bien ordonnée... : La philanthropie, 1896-1919*, Montréal, Musée McCord, 2008, <http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/printtour.php?tourID=VQ_P3_7_FR&Lang=2>.

Éléments de (re) définition

Même si la philanthropie et l'intervention sociale auprès des enfants existent depuis longtemps au Québec, elles prennent aujourd'hui une forme particulière, influencées par les transformations économiques et politiques à l'échelle globale. En ce sens, l'importance des sommes injectées par la FLAC¹³ dans le champ communautaire a le potentiel d'influencer les discours et les pratiques dans les organismes, mais également d'entraîner d'autres bailleurs de fonds sur cette voie, et ce, même si sa contribution est toujours moindre par rapport à celle du secteur public. Elle semble notamment partager avec d'autres acteurs, publics comme privés, l'horizon d'attente en matière d'action publique qu'est devenue la perspective d'investissement social.

À la suite du tournant néolibéral des années 1980, la « communauté », en particulier les organismes communautaires qui la composent, se retrouve partie prenante du processus de décentralisation de la prise en charge de la pauvreté qui s'opère sur le territoire. La « communauté » renvoie à plusieurs sens, qu'elle soit pour certains une solution conservatrice à la privatisation des responsabilités sociales ou, pour d'autres « romantiques », un espace susceptible de favoriser plus d'autonomie et de démocratie. Depuis le milieu des années 1990, elle est également évoquée au sein d'un nouveau paradigme qui se déploie dans les politiques sociales, celui de l'investissement social.

Dans ce contexte, après la stagnation des années 1980, plusieurs politiques de financement public sont lancées dans le domaine de la petite enfance. L'intervention auprès des enfants représente un *investissement* dans l'*avenir*, défendu par des experts, expertes, politiciens et politiciennes de gauche comme de droite. La figure de l'enfant attire la sympathie générale et du soutien financier. Il est identifié comme vulnérable, défavorisé ou encore porteur d'espoir. On postule qu'une intervention « précoce » permettrait de briser le cycle de la « transmission intergénérationnelle » de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale, *préparant* les enfants grâce à l'acquisition des aptitudes et des compétences nécessaires à l'âge adulte, plutôt que de les *réparer*¹⁴. L'explosion des discours à l'égard de l'enfance renforce en ce sens cette image ambiguë où l'enfant est à la fois perçue comme vulnérable, mais méritant certains « droits », notamment celui de la protection.

13 La FLAC est considérée comme la plus riche des fondations au Québec, avec 1,8 milliard de dollars d'actifs en 2016. Diane Tremblay, « L'argent s'accumule dans les coffres des fondations privées », *TVA Nouvelles*, 14 novembre 2017.

14 Michel Parazelli, « Prévention précoce et concurrence du bien. Une tendance internationale à interroger », dans Brigitte Vittori (dir.), *Au risque de la prévention. Enfance, jeunesse, familles et travail social : de la prévention précoce à la participation sociale*, Genève, Éditions IES, 2016, p. 59-80.

Dans cette perspective, la stratégie d'investissement social s'articule en continuité avec certains présupposés du néolibéralisme. Parmi ceux-ci, elle renforcerait une interprétation des « risques sociaux » et des responsabilités sociales qui délaisse les formes dites passives d'assistance. En ce sens, en voulant faire de son argent un *investissement*, cette perspective vise l'« activation », c'est-à-dire la mise en action et la responsabilisation des individus, des familles et des communautés, notamment à travers le marché du travail salarié. Cependant, cette perspective s'appuie également sur un soutien public pour faciliter l'activation et « investir », sous certaines conditions, dans les questions sociales – ce qui la distinguerait de la période précédente qui mise davantage sur le libre-marché.

En même temps, on retrouve dans l'investissement social les arguments d'experts et d'expertes des politiques publiques en faveur du développement d'une « troisième voie », qui valorise un principe de responsabilité partagée enjoignant les acteurs publics, privés et communautaires à *partager* les responsabilités liées à la reproduction sociale. Dans ce cadre, les entrepreneurs sociaux, qu'ils soient philanthropiques, communautaires ou privés, sont placés au centre de l'opérationnalisation du réaménagement de la prise en charge de la pauvreté. Les organismes communautaires sont notamment interpellés de manière particulière : on les sollicite pour leur expertise, leur proximité et leurs services à moindre coût. Qui plus est, leur participation à des programmes hybrides – impliquant les acteurs des réseaux publics et privés – devient parfois le seul véhicule permettant d'obtenir du financement additionnel pour des projets.

Dans ces termes, l'action communautaire n'est donc pas vouée à disparaître. Dans la pratique, plusieurs représentants et représentantes des groupes communautaires observent l'engouement multiplié des bailleurs de fonds autour d'une redéfinition de l'intervention, centrée autour de l'obtention et la mesure d'un certain « impact » social¹⁵. Certaines initiatives, comme le Projet à impact collectif (PIC) à Montréal¹⁶ ou le modèle de pédiatrie sociale du Dr Julien, gagnent du terrain et composent ainsi le mode de gouvernement « en réseaux », par lequel la prise en charge de la pauvreté s'opère de manière plus décentralisée et « privatisée » que durant la période providentielle – bien qu'elles reçoivent des deniers publics pour le faire.

15 Annabelle Berthiaume, *De la lutte à la gestion de la pauvreté. Quand la philanthropie s'en mêle !* Synthèse du grand débat de l'Institut Santé et Société, UQAM, 28 avril 2016.

16 Coalisant des fonds de huit grandes fondations familiales (22,25 millions de dollars sur cinq ans), le PIC est encadré par un comité de pilotage coordonné par Centraide du Grand Montréal et composé des fondations et partenaires comme la Coalition montréalaise des tables de quartier, la Ville de Montréal et la Direction de la santé publique. Centraide du Grand Montréal, *Projet impact collectif*, 2016.

Pour comprendre cet engouement en faveur de la mobilisation d'une « communauté » autour des enfants, nous devons nous attarder à la redéfinition des responsabilités rattachées à la prise en charge de la pauvreté et à la reproduction sociale de manière plus générale. Cette focalisation interroge notamment le rôle des parents, particulièrement celui des mères, toujours plus nombreuses à assurer les tâches liées au soin et à l'éducation des enfants. En effet, la perspective d'investissement social appelle à un « nouveau contrat social », dans lequel les femmes sont centrales, faisant gages d'équilibre entre les familles et l'économie capitaliste actuelle. De fait, bien que les rapports aux services sociaux et à la pauvreté soient aussi historiquement modelés par la classe sociale, l'ethnicité, l'âge, l'orientation sexuelle et l'état civil, en se concentrant sur les enfants et en mobilisant leur environnement immédiat, de nombreux exemples nous démontrent qu'on fait spécifiquement appel aux femmes dans leur rôle de mère, pour (re) prendre en charge une partie des tâches de reproduction liées au soin et à l'éducation.

De ce fait, l'analyse des politiques publiques adoptant la perspective d'investissement social nous met en garde contre l'orientation de l'intervention autour des enfants, mettant *de facto* à l'écart les adultes qui bénéficiaient, durant la période providentielle, d'une quelconque assistance publique et, par extension, certains services qui leur venaient directement en aide. Les adultes sont plutôt perçus comme une cible d'investissement devenue « moins rentable », même si parmi eux, on retrouve souvent les parents des enfants toujours ciblés. Voire même, ces parents seront incités, en tant que « parents-producteurs », à réintégrer le marché du travail précarisé pour soutenir leurs enfants¹⁷.

Plus encore, la focalisation autour des enfants marginalise les besoins des femmes en dehors de leur travail de reproduction, que ce soit pour celles qui ne sont pas mères ou en ce qui a trait aux revendications qu'elles ont portées, liées à l'égalité de genre et à leur participation dans la vie politique. Elle met entre autres de côté les inégalités sur le marché du travail, la question des travailleuses et travailleurs pauvres, la nécessité des garderies publiques et la répartition du travail domestique. Sans considérer de front l'amélioration des conditions des femmes marginalisées, qu'elles soient par exemple monoparentales, à bas salaires ou avec des enfants en bas âge, celles-ci deviennent pénalisées. En somme, ce glissement de l'objet des politiques sociales des adultes vers les enfants écarte une des racines incontournables de la pauvreté des enfants, soit celle de leur mère, en plus de rendre invisibles d'autres rapports sociaux qui conditionnent ce lien.

17 Pascale Dufour, « L'État post-providence : de nouvelles politiques sociales pour des parents-producteurs. Une perspective comparée », *Revue canadienne de science politique*, vol. 35, n° 2, 2002, p. 301-322.

La transformation sociale au cœur de la lutte pour la reconnaissance

Marie Leclerc¹

Ex-coordonnatrice du Réseau québécois de l'action communautaire autonome

C'est en 2001 que le gouvernement du Québec adopte la politique intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*². Cette politique était le résultat d'une longue lutte solidaire pour la reconnaissance de l'action communautaire, sous le leadership du Comité aviseur de l'action communautaire autonome. En dépit des engagements pris en faveur du respect de l'autonomie et de la mission de transformation sociale des organismes, le contenu de cette politique n'a pas fait l'unanimité. Une partie du mouvement communautaire a craint de se retrouver inféodé aux priorités de l'État. D'autres cependant y ont vu un levier pour la promotion de l'action communautaire autonome et de ses valeurs de justice et de solidarité sociale. Malgré certaines lacunes constatées dans sa mise en œuvre, elle a néanmoins permis à des milliers d'organismes

1 Marie Leclerc a été impliquée dans les années 1970 et 1980 dans les comités de citoyens, médias communautaires et autres groupes populaires de Québec avant de devenir responsable de l'information pour divers organismes et regroupements des mouvements sociaux. Elle a été coordonnatrice du Comité aviseur de l'action communautaire autonome (aujourd'hui le Réseau québécois de l'action communautaire autonome) de 1996 à 2004. D'abord agente de recherche et responsable de l'organisation de la première rencontre nationale du mouvement communautaire autonome, son rôle englobe ensuite l'animation de comités de travail ainsi que la coordination de campagnes de sensibilisation et des travaux de négociation sur le contenu de la politique de reconnaissance. Ensuite consultante et formatrice, elle a terminé en 2017 un mandat à la coordination du Bureau de consultation jeunesse. L'auteure tient à remercier le Centre de recherche en imagerie populaire et l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal pour l'accès aux archives.

2 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec, Politique gouvernementale*, septembre 2001.

d'action communautaire autonome de bénéficier d'un financement en appui à leur mission globale.

Étapes charnières vers l'adoption de la politique (1995-2001)³

L'adoption d'une politique de reconnaissance de l'action communautaire a été obtenue de longue lutte, plus de vingt ans après le premier cri de ralliement de la Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) lancé en 1989 autour du thème « Nous reconnaissez-vous ? ». Ce fut une véritable saga qui a marqué l'histoire du mouvement communautaire autonome.

De 1995 à 1998 : la structuration de la représentation du mouvement

C'est dans un contexte de grandes mobilisations (lutte contre la pauvreté, marche *Du pain et des roses*, Marche mondiale des femmes, Sommet des Amériques) que vont se structurer la revendication et la négociation d'une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome (ACA).

La mise sur pied du Comité aviseur est une initiative de grands regroupements nationaux face à la création par le gouvernement québécois en 1995 du Secrétariat à l'action communautaire (SAC)⁴. Ce dernier est chargé, notamment, d'administrer les budgets du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome constitués de 5 % des profits nets des casinos. L'une des premières actions du Comité aviseur provisoire est de contester le mandat du SAC consistant à implanter des carrefours jeunesse-emploi (CJE) dans toutes les régions du Québec. Le Comité a gain de cause et le financement des CJE est soustrait du Fonds d'aide.

À l'automne 1996, une large consultation est réalisée par le Comité aviseur provisoire auprès des groupes communautaires autonomes des régions du Québec. Les caractéristiques de l'action communautaire autonome sont entérinées lors d'une première rencontre nationale du mouvement communautaire tenue le 15 novembre 1996, réunissant quelque 125 personnes déléguées par les regroupements alors impliqués au Comité aviseur. La revendication centrale au chapitre de la reconnaissance concerne, en premier lieu, la « nature » du mouvement. On peut lire à ce sujet dans la

3 Les informations qui suivent sont tirées de mes archives personnelles ainsi que des documents suivants : Comité aviseur de l'action communautaire autonome, *Mémoire concernant la proposition de politique « Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec »*, Montréal, 2000, p. 6-8, et Éliana Sotomayor et Madeleine Lacombe, *Dix ans de luttes pour la reconnaissance*, Comité aviseur de l'action communautaire autonome, Montréal, 2006.

4 C'est à la suite des pressions du mouvement que le Secrétariat à l'action communautaire (SAC) est renommé en 1996 le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Se voyant octroyer de nouveaux mandats, il deviendra en 2006 le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

*Recommandation d'ensemble*⁵ à la ministre responsable (p. 2):

- 1.1 Les organismes d'action communautaire autonome se définissent dans leur variété comme constituants d'un mouvement social autonome d'intérêt public engagé:
 - a) dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, et pour la justice sociale et l'égalité, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie;
 - b) dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
 - c) dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile.
- 1.2 En ce sens, ils reconnaissent que l'individu et les collectivités doivent pouvoir s'approprier l'identification des situations problématiques, la recherche et l'application de solutions concrètes et adaptées, démarche qui se doit d'être liée à une responsabilité collective.

La ministre responsable de l'action communautaire autonome, Louise Harel, accepte que le Comité aviseur soit exclusivement constitué de membres désignés par les milieux communautaires autonomes, dans la mesure où il s'assure d'être largement représentatif de tous les secteurs.

Détenant dorénavant un mandat formel voté en rencontre nationale, le Comité aviseur regroupe quelque 150 fédérations et regroupements actifs sur le plan national, régional et local, rejoignant environ 4000 groupes de base. Il constitue la plus importante structure de concertation du milieu communautaire québécois, composée d'organisations qui œuvrent dans de multiples secteurs: santé et services sociaux, éducation populaire, alphabétisation populaire, logement, consommation, environnement, personnes handicapées, famille, femmes, jeunes, action bénévole, loisir, développement communautaire, communications, éducation à la solidarité internationale, personnes réfugiées et immigrantes, autochtones.

Au printemps 1997, le Conseil des ministres confie un rôle-conseil au Comité aviseur: conseiller la ministre sur l'administration des fonds du SACA ainsi que sur l'élaboration d'une éventuelle politique de reconnaissance, et mobiliser et représenter le mouvement communautaire sur ces questions.

5 Membres communautaires du Comité aviseur provisoire du SACA, *Pour la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome. Proposition commune soumise aux organismes des secteurs membres du Comité aviseur du SACA*, Rencontre nationale, 14-15 novembre 1996.

Parallèlement, le gouvernement met en place un Comité interministériel avec pour mandat de faire le bilan de l'intervention gouvernementale en milieu communautaire et d'émettre des recommandations à l'égard d'un projet de politique de reconnaissance. La ministre publie un échéancier gouvernemental en vue de l'adoption d'une politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire autonome.

Le 18 avril 1998 a lieu une assemblée extraordinaire réunissant plus de 140 personnes déléguées, issues des regroupements nationaux et régionaux, dans le but de déterminer les orientations sur lesquelles fonder la politique de reconnaissance et de financement. La portée de la politique est clarifiée : on ne parle pas d'une politique qui concernerait exclusivement les fonds gérés par le SACA mais bien d'une politique gouvernementale impliquant tous les ministères. Il s'agit d'un saut qualitatif dans les représentations faites au nom du mouvement.

En mai 1998, le SACA annonce la mise sur pied d'un comité d'orientation de la démarche gouvernementale, à caractère bipartite, qui sera chargé d'encadrer la démarche gouvernementale vers l'adoption de la politique. Le Comité aviseur accepte d'y participer.

Aux élections de l'automne 1998, le Comité aviseur interpelle les partis politiques sur leur position face à l'action communautaire autonome. À cette occasion, le Parti québécois réitère les engagements inscrits à son programme depuis 1994 quant à l'adoption d'une politique de reconnaissance et de financement.

De 1999 à 2001 : vers une politique de reconnaissance

Le 17 mars 1999, le Comité aviseur du SACA obtient ses lettres patentes sous le nom de Comité aviseur de l'action communautaire autonome.

En juin 1999, André Boisclair, le nouveau ministre responsable, fait connaître les principes directeurs qui sont proposés en vue de la politique. En septembre, devant le constat que ces orientations sont loin de répondre aux attentes du mouvement, le Comité aviseur met en œuvre un plan de sensibilisation et de mobilisation qui prévoit une tournée de sessions de formation et des actions de mobilisation. Un appel à l'action est lancé auprès des groupes sur le terrain. Le Comité aviseur réclame une commission parlementaire sur le projet de politique.

En octobre 1999, une déclaration publiée dans les journaux sous la signature de chercheurs et d'universitaires incite le gouvernement à respecter la spécificité de l'action communautaire autonome. Le Comité aviseur annonce la tenue d'une journée de visibilité de l'action communautaire autonome le 1^{er} novembre 1999 et fait état de la réception de plus de 550 lettres d'appui à ses travaux. De nombreuses manifestations et conférences de presse ont cours dans les régions du Québec. La démarche

de reconnaissance fait la manchette dans les médias, ce qui met davantage de pression sur le gouvernement.

En novembre 1999, le Comité aviseur se retire du comité d'orientation de la politique et pose ses conditions à sa future participation à l'élaboration de la politique. À moins qu'un avant-projet de politique ne soit déposé, le Comité aviseur ne retournera pas au comité d'orientation.

Faisant suite à la mobilisation du mouvement, une proposition de politique est rendue publique par le ministre Boisclair en décembre 1999. N'ayant pas été consulté sur son contenu, le Comité aviseur réclame des modifications à la proposition, critiquant notamment le cadre partenarial et le rôle des organismes axé sur la prestation de services qui traversent le texte.

Alors que des pourparlers sont en cours, la proposition de politique est déposée à l'Assemblée nationale en avril 2000, sans que des changements substantiels y aient été apportés. Le même jour, le ministre fait l'annonce du lancement d'une consultation publique sur cette proposition, qui sera présidée par Gérald Larose.

Réalisant sa propre tournée, associée à des journées de visibilité, le Comité aviseur réussit à susciter une forte participation à la consultation publique. Au total, 571 mémoires sont transmis et près de 2000 personnes sont rencontrées lors des 29 séances tenues par Gérald Larose dans le cadre de sa tournée des 17 régions administratives du Québec.

Les organismes et regroupements du mouvement communautaire autonome font savoir publiquement leur désaccord avec la perspective mise de l'avant par l'État qui privilégie une logique de complémentarité dans l'offre de services plutôt que de reconnaître l'autonomie des groupes. Le Comité aviseur rencontre la presse pour dénoncer le projet qu'il perçoit comme une tentative du gouvernement d'arrimer les organismes communautaires au réseau public.

Le 6 novembre 2000, Gérald Larose fait connaître son rapport de la consultation. Prenant ses distances face à la proposition de politique, il recommande des dispositions spécifiques à l'action communautaire autonome en appui à la mission globale des groupes, dans le respect de leur autonomie. Cela en soi constitue une victoire suite à la mobilisation.

Devant les arrimages aux priorités de l'État qui se profilent et l'absence de recommandations sur le soutien financier des organismes d'ACA, le Comité aviseur organise une vingtaine de journées d'étude intersectorielles pour faire le point avec les groupes sur le terrain et adopter un plan d'action sur une base régionale. Le Comité aviseur lance aussi auprès des groupes une consultation concernant son mandat. Il obtient pour la première fois depuis sa mise sur pied un mandat de négocier le contenu de la politique gouvernementale revendiquée depuis déjà plus de dix ans.

Des rencontres de négociation débutent alors de façon intensive et des travaux sont menés avec le SACA sur le texte de la politique. Le ministre soumet au Comité aviseur, en février 2001, un projet de politique remaniée. On peut y lire de timides avancées : les concepts de production sociale et de partenariat ont été retirés pour ce qui est de l'action communautaire autonome.

Maintenant la pression grâce aux groupes sur le terrain, le Comité aviseur s'efforce de faire apporter des bonifications au nouveau document. Il réclame le retrait des formulations donnant prise à l'arrimage aux priorités de l'État ou ayant pour effet de rétrécir l'autonomie ou le rôle critique des groupes d'action communautaire autonome. Il demande des engagements spécifiques à l'ACA, associés au principe de l'apport prépondérant de l'État au financement à la mission globale, au maintien des acquis pour les groupes existants et à la priorité reconnue à la défense collective des droits au sein du Fonds d'aide. Il met de l'avant également la nécessité que soient établies des balises nationales pour assurer la mise en œuvre de la politique.

En avril 2001 a lieu une rencontre entre la ministre Nicole Léger, nouvelle responsable du dossier de la politique, et le Comité aviseur afin que ce dernier présente son avis concernant la version finale de la politique.

La troisième rencontre nationale du mouvement communautaire autonome a lieu les 29 et 30 mai 2001, rassemblant quelque 150 représentantes et représentants des secteurs membres du Comité aviseur. Après bien des débats, les personnes déléguées se prononcent aux deux tiers des voix en faveur de la proposition de politique, de façon conditionnelle. Issues de six secteurs, 17 personnes demandent que leur dissidence soit inscrite au procès-verbal. Cette troisième rencontre nationale se termine sur un appel à la cohésion en vue de la négociation de la mise en application de la politique.

Les trois conditions exposées dans l'avis transmis à la ministre responsable concernent la réaffirmation du rôle-conseil et la composition du Comité aviseur, la mise en place d'un processus de négociation continue sur l'application de la politique et l'instauration de mécanismes d'évaluation de sa mise en œuvre. De plus, on réclame unanimement l'injection de crédits additionnels consacrés au soutien de l'action communautaire autonome.

La Politique de reconnaissance est adoptée le 4 juillet 2001. Elle s'adresse à tout le domaine de l'action communautaire, incluant les organismes s'inscrivant en complémentarité avec le réseau de services publics. De portée plus large que la politique revendiquée à l'origine, elle reconnaît cependant la nature et la mission spécifiques des organismes d'action communautaire autonome et en inclut une définition balisée à partir de huit critères.

Cette nouvelle politique vient resituer de façon importante le rapport à l'État. On peut notamment y lire l'objectif suivant :

Valoriser, soutenir et consolider l'action communautaire autonome et ce qui en constitue l'essence, soit l'éducation populaire et la transformation sociale, le soutien à la vie démocratique, le développement d'une vision globale des problématiques, l'exercice de la citoyenneté et l'enracinement dans la communauté⁶.

Par cette politique, le gouvernement du Québec s'engage à soutenir spécifiquement l'action communautaire autonome en tant que mouvement de transformation sociale par un dispositif respectueux de ses caractéristiques, soit le financement en appui à la mission globale. Il s'engage aussi à assurer le respect de l'autonomie des groupes communautaires à déterminer leur mission, leurs orientations, leurs modes et leurs approches d'intervention ainsi que leurs modes de gestion. Il s'agit de deux engagements majeurs pour la suite de la lutte pour la reconnaissance.

Le 5 septembre 2001, la ministre Léger dévoile la politique gouvernementale adoptée en Conseil des ministres, soulignant les années d'effort, de réflexion et d'échanges entre le milieu communautaire et les représentantes et représentants gouvernementaux. Elle annonce également l'injection sur trois ans de 50 millions de dollars additionnels dédiés à l'action communautaire.



6 *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté, op. cit., p. 16.*

De 2001 à maintenant : la lutte continue

Un an plus tard, le 23 octobre 2002, un grand rassemblement de 6000 personnes venant des groupes communautaires de tous les coins du Québec aura lieu sur la colline parlementaire, le jour même de la proclamation par l'Assemblée nationale d'une première Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome. Appuyant les négociations menées par le Comité aviseur dans un contexte préélectoral, on réclamera alors que les différents partis politiques s'engagent à respecter la politique gouvernementale sur l'action communautaire et à injecter des budgets supplémentaires en appui à la mission des groupes communautaires autonomes. Ces engagements seront obtenus.

Le gouvernement du Parti libéral qui sera porté au pouvoir honorera la promesse prise à l'effet de respecter la politique adoptée par le gouvernement précédent. Un cadre de référence et un plan d'action gouvernemental seront adoptés en 2004 en vue d'assurer la mise en œuvre de la politique.

Au sein du Comité aviseur, les ponts ont été reconstruits, les secteurs se sont ralliés autour de la mise en œuvre de la politique et ont défini de nouvelles avenues pour la lutte pour la reconnaissance.

L'application de la politique de reconnaissance sera mouvementée. Encore aujourd'hui, elle demeure inégale au sein de l'appareil gouvernemental.

Que peut-on retenir de cette lutte ?

Le rôle des acteurs

Du côté communautaire, la lutte pour la reconnaissance n'aurait jamais pu être gagnée, n'eût été des militantes et des militants qui ont été les acteurs de cette incroyable épopée. La conviction et l'engagement soutenu de toutes les personnes impliquées sur les innombrables comités de travail, ainsi que l'appui indéfectible des organisations présentes sur le terrain ont été déterminants.

Du côté gouvernemental, il faut mentionner le rôle joué par les représentants de l'État – quatre ministres du gouvernement du Parti québécois et du Parti libéral et trois personnes à la direction du SACA – dans le rapport de coopération conflictuelle vécu avec le mouvement communautaire durant ces années.

Le défi du rapport à l'État

La représentativité et l'autonomie de la structure de représentation du mouvement face à l'État ont été des atouts majeurs au long de cette démarche. Si les milieux communautaires ne s'étaient pas organisés et tenus debout, le Comité aviseur aurait pu devenir un outil de plus aux mains de l'État. Ce comité est encore là aujourd'hui,

structure autonome de représentation au rôle dual souvent inconfortable mais toujours pertinent.

La question du leadership

L'affirmation du leadership du communautaire a cependant représenté un défi. La validation perpétuelle des mandats des représentantes et des représentants des secteurs membres est toujours restée la règle. Ce qui obligeait les organisations à effectuer des suivis réguliers au sein de leurs propres instances et les amenait périodiquement à revoir leur délégation. C'est le processus démocratique de délibération et de participation large aux prises de position et aux décisions qui a permis de solutionner, parfois laborieusement, les contradictions internes du mouvement.

Le défi de la mobilisation autour d'un objectif commun

Trois réseaux ont porté plus fortement la mobilisation dans le temps et dans l'espace. Ce sont les tables régionales d'éducation populaire membres du MEPACQ⁷, les groupes membres des tables régionales d'organismes communautaires (TROC) et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) de la santé et des services sociaux et les corporations de développement communautaire (CDC) regroupées au sein de la Table nationale des CDC. C'est notamment entre ces réseaux que se sont exprimées aussi de vives tensions au fil des ans.

Le défi de la cohésion

La composition du Comité aviseur nous apprend autre chose sur les acteurs de cette bataille, soit la diversité remarquable du mouvement communautaire autonome. C'était et cela demeure sa richesse, et l'un de ses plus grands défis, compte tenu des visions différentes véhiculées par les représentants des 20 secteurs impliqués. L'unité du mouvement s'est forgée dans la circulation continue de l'information, les consultations, les tournées de formation et les rencontres nationales.

Dix ans après l'adoption : des difficultés d'application

La politique devait amener toutes les instances gouvernementales à mettre en place ou à maintenir des programmes de financement spécifiques pour l'action communautaire autonome. Le gouvernement s'engageait à « faire en sorte que le dispositif de soutien financier à l'action communautaire autonome soit généralisé dans les ministères et organismes gouvernementaux afin d'appuyer la mission globale des organismes d'action communautaire autonome⁸ ». Quinze ans plus tard, selon le RQ-ACA, quatorze ministères « n'appliquent pas la politique et le gouvernement ne fait

7 MEPACQ : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.

8 *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté, op. cit.*

pas ce qu'il faut pour qu'elle soit respectée⁹ ». Le soutien financier de l'État québécois a progressé depuis l'adoption de la politique. Mais le gouvernement n'a pas haussé de façon significative le financement des organismes. De plus, cette croissance est surtout concentrée dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Il faut noter que la mise en œuvre de la politique interagit aussi avec d'autres politiques et orientations gouvernementales qui interviennent sur le même terrain et influencent les relations entre le gouvernement et les organismes communautaires. L'évaluation de la mise en œuvre de la politique par une équipe de chercheurs relève également la faiblesse de son appropriation autant par les groupes de base que par les instances gouvernementales locales¹⁰.

Pourquoi parle-t-on de victoire

Si l'on parle néanmoins de victoire, en dépit des difficultés de parcours, c'est que les retombées de cette politique formelle de reconnaissance sont bien réelles. La première et non la moindre, c'est la reconnaissance de l'autonomie de fonctionnement et d'orientations de l'ensemble des organismes communautaires ciblés par la politique. Les groupes peuvent se prévaloir de cet engagement gouvernemental dans leurs relations avec l'État, engagement auquel sont tenus l'ensemble des ministères.

Une autre retombée majeure réside dans le mode de financement, alloué en appui à la mission globale des groupes d'action communautaire autonome, à la différence du Canada anglais où la tendance est au financement par projets. Cette retombée est particulièrement avantageuse dans le cas des organismes de défense collective des droits. Leur rattachement au SACAIS leur procure une grande liberté de parole et d'action dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Soulignons en dernier lieu que le communautaire a aussi gagné au fil des ans une reconnaissance remarquable de la part de la population québécoise, confirmée par un récent sondage d'opinion mené pour le RQ-ACA¹¹.

Il n'existe pas de recette pour mener une bataille jusqu'à la victoire. Cependant, il existe des facteurs-clés de réussite d'une mobilisation. Voici ce que l'expérience de la lutte pour la reconnaissance nous enseigne, présenté par étapes.

1. Identifier une situation inacceptable ressentie par un nombre significatif de personnes, un besoin particulièrement pressant auquel la collectivité est appelée à répondre.

9 <http://engagezvousaca.org/accueil/les-revendications/respect-de-la-politique-de-reconnaissance-de-laction-communautaire/#_ftn1>.

10 Deena White et l'Équipe d'évaluation de la Politique, *La gouvernance intersectorielle à l'épreuve*, Centre de recherche sur les politiques et le développement social, Université de Montréal, 2008, p. 134-135.

11 Sondage mené à l'automne 2017 par la firme L'Observateur, <www.rq-aca.org/blog/2017/10/22/84-des-quebecois-e-s-en-faveur-dun-financement-de-base-adequat-pour-le-communautaire/>.

2. Faire une bonne analyse du problème à résoudre, documenter et identifier avec soin la solution à proposer pour résoudre ce problème, en sachant qu'il faudra se réajuster régulièrement.
3. Énoncer un objectif clair, stimulant et atteignable.
4. Rassembler autour d'un même objectif tous les acteurs concernés : cela suppose de travailler avec persévérance à rejoindre les personnes et organismes qu'on veut mobiliser.
5. Faire émerger un leadership dans lequel une large majorité pourra se reconnaître et auquel elle pourra s'identifier.
6. Définir la stratégie et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif qui a été établi : bien planifier l'action.
7. Réaliser la stratégie déterminée, en développant les outils pour les personnes concernées : information, formation, consignes claires, rétroaction (*feedback*), consultation, sensibilisation de la population, sensibilisation des décideurs, relations avec les médias, réalisation de bilans partagés, etc.
8. Profiter de circonstances favorables (*momentum*) : il n'y a pas de victoire possible sans une dynamique et un contexte favorables d'échange et d'influence permettant d'amener les parties à arriver à une entente.

Conclusion

Pourquoi raconter aujourd'hui une bataille pour la reconnaissance qui a commencé il y a presque trente ans et qui se poursuit encore maintenant ? Parce que cette bataille en forme de processus d'éducation populaire a marqué la vie de quelque 4000 groupes d'action communautaire autonome, contribuant à la formation et à l'outillage de dizaines de milliers de personnes salariées ou participantes. Parce que cette bataille a correspondu à un vaste mouvement de reconnaissance d'organismes qui contribuent à transformer la société. Et parce qu'elle a abouti à un geste formel exemplaire – une politique – de reconnaissance officielle par le gouvernement du Québec, demeuré unique en Amérique du Nord.

Histoire et théories

Regarder dans le rétroviseur
pour mieux avancer...

Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier

Pierre Hamel

Professeur de sociologie à l'Université de Montréal

S'inscrivant dans la foulée du projet initié par le Front d'action politique (FRAP) des salariés à Montréal et, aux yeux de certains¹, à la suite d'une lutte électorale « surprenante » en novembre 1974, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) est parvenu à faire élire 18 conseillers municipaux. Un fait significatif sur une scène politique locale où la tradition des partis politiques demeurait faible, face à un pouvoir incontesté depuis quatorze ans, celui du maire Jean Drapeau et de son « Parti civique », dont les seuls membres étaient les candidats, voire les élus.

D'entrée de jeu, on doit mentionner que la place et le rôle des partis dans l'espace politique, alors que l'abstention aux élections ne cesse de croître, ne sont plus ce qu'ils étaient. Comme le souligne Céline Braconnier, « la hausse de l'abstention constitue bien l'une des évolutions politiques majeures des grandes démocraties occidentales au cours des trois dernières décennies. Pour nombre d'élections et dans nombre de pays, les citoyens qui ne votent pas alors qu'ils seraient en droit de le faire sont désormais plus nombreux que ceux qui votent² ». C'est ce qu'on a porté au compte d'une crise de la démocratie libérale représentative.

1 André Lavallée, « Jean Doré et le RCM, quel bilan ? », *Journal de Montréal*, 22 juin 2015.

2 Céline Braconnier, « L'abstention et la participation électorales », dans Olivier Fillieule, Florence Haegel, Camille Hamidi et Vincent Tibéry (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de SciencesPo, 2017, p. 39.

Comment expliquer cela ? Est-ce à cause d'une individualisation accrue des rapports sociaux ou du fait que les intérêts et les valeurs, caractérisés par un pluralisme grandissant, mettent à mal la capacité des partis de masse à les refléter d'une manière adéquate ?

Est-ce parce que l'espace public « *underground* », étant donné l'essor des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que des réseaux sociaux, tend à remplacer l'espace public « classique » sur lequel les partis politiques exerçaient une hégémonie ? Et que dire de la forme organisationnelle des partis – hiérarchique et centralisée – dont les modalités institutionnelles cadrent mal, non pas avec le virtuel en tant que tel, mais avec les processus de diffusion du savoir à l'ère numérique en découlant, produisant du même coup une profonde remise en question des systèmes traditionnels de pouvoir ?

Ces questions n'épuisent pas la problématique des comportements politiques pas plus qu'elles n'expliquent les difficultés auxquelles sont confrontées les démocraties occidentales. Elles invitent cependant à mieux situer dans leur contexte les pratiques mises en avant par les mouvements sociaux en opposition, en accord ou en parallèle avec l'action des partis.

En faisant appel à la « connaissance située » au sens où l'entend Ivan Jablonka, c'est-à-dire considérant que « le lien avec l'objet d'étude fait partie de la recherche³ », je me remémorerai les pratiques du RCM des premières années. C'est l'occasion de s'interroger, notamment, sur les relations que le parti entretenait au cours de sa période de formation – plus ou moins de 1974 à 1977 – avec les mouvements sociaux. Dans un deuxième temps, ce sont les notions de mouvement social et d'institution qui méritent attention. Des précisions à ce sujet sont nécessaires afin de mieux cerner l'enjeu des relations entre partis et mouvements sociaux. Enfin, je reviendrai à l'exemple du RCM en me demandant ce qui vaut la peine d'être retenu de cette expérience aujourd'hui.

Le RCM, les mouvements sociaux et la gauche

Lorsque le RCM arrive sur la scène publique de Montréal en 1974, il s'inscrit dans la poursuite des efforts du FRAP pour déloger « une administration municipale de type féodale ». En outre, à l'instar de ce dernier, il manifeste d'emblée sa sympathie à l'endroit des mouvements urbains et de leurs luttes contre l'administration municipale du Parti civique et de ses politiques définies en fonction d'un modèle de développement urbain incompatible avec les demandes sociales d'une partie croissante de la population montréalaise.

3 Ivan Jablonka, *L'histoire est une littérature contemporaine*, Paris, Seuil, 2017, p. V.

À partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs quartiers du centre-ville et de sa périphérie immédiate avaient subi les retombées négatives de la modernisation des infrastructures et des projets de rénovation urbaine. Les promoteurs n'avaient pas pris en compte les répercussions des démolitions massives du cadre bâti ancien sur les coûts et les conditions de logement pour les ménages les plus démunis ou dont les revenus étaient faibles. Mais c'est aussi la dégradation physique des anciens quartiers qui en inquiétait plus d'un. Les luttes urbaines nombreuses autour de la question du logement entre 1963 et 1976 en ont témoigné éloquemment⁴.

En 1974, le RCM prend donc appui sur l'expérience du FRAP, mais aussi sur les initiatives et les mobilisations des comités de citoyens et de citoyennes revendiquant une ville capable de fournir des services adaptés aux besoins de sa population, en un mot, une ville dont la gestion est plus démocratique. Dans le programme du parti, cet objectif est clairement mentionné : « Contre la dictature de Drapeau, le Rassemblement des citoyens de Montréal va construire la démocratie⁵ ». Cela implique d'élaborer des dispositifs susceptibles de favoriser une « participation réelle » de la population au pouvoir municipal, l'instauration de mécanismes décentralisés de décision par l'entremise de la création de conseils de quartier, la mise en place de mesures d'imputabilité afin de rapprocher l'administration des citoyens et des citoyennes, un meilleur encadrement des forces policières et des relations de travail « justes et équitables ».

Le programme du RCM s'inspire résolument des luttes menées par les comités de citoyens à partir des années 1960 dans les quartiers populaires. Mais il s'alimente également de l'expérience de la gauche montréalaise telle que celle-ci s'est déployée à la faveur de la Révolution tranquille⁶, et plus largement sous l'égide de la « révolution des mœurs » qui déferle dans l'ensemble des pays occidentaux entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1970⁷. Plusieurs courants de gauche, présents tant à l'intérieur du syndicalisme que dans des partis de masse comme le Nouveau Parti démocratique (NPD) ou le Parti québécois (PQ), ou encore dans des mouvements comme le mouvement étudiant, voire à l'intérieur de groupes d'intellectuels radicaux, contribuent directement ou indirectement à la définition de ce parti⁸.

4 Pierre Hamel, *Logement et luttes urbaines à Montréal (1963-1976)*, Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1978.

5 RCM, *Une ville pour nous. Programme du rassemblement des citoyens de Montréal*, Montréal, 1974.

6 Voir Sean Mills, *The Empire Within. Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010.

7 Voir Jean-Marc Potté, *La révolution des mœurs. Comment les baby-boomers ont changé le Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 2016.

8 Voir Timothy Lloyd Thomas, *A City With a Difference. The Rise and Fall of the Montreal Citizen's Movement*, Montréal, Véhicule Press, 1997.

La création du RCM résulte donc avant tout d'une alliance entre divers courants ou tendances. En réussissant à faire élire 18 conseillers à l'hôtel de ville dès sa première année de fondation, le parti parvient à canaliser en sa faveur un mécontentement populaire manifeste à l'endroit de l'administration au pouvoir, ce que le FRAP n'était pas parvenu à faire quatre ans plus tôt. C'est que, lors de la crise d'Octobre, le FRAP avait été associé au Front de libération du Québec (FLQ) par les pouvoirs en place à l'échelon local, discréditant du coup sa légitimité électorale à titre de parti de gouvernement.

Il est vrai que le Conseil permanent du parti avait mentionné qu'il partageait les objectifs mis en avant par le FLQ, tout en soulignant par ailleurs la nécessité de poursuivre la lutte par des moyens démocratiques. Mais une deuxième explication, reposant sur le « faible niveau de politisation » de la population, doit aussi être prise en compte⁹.

Je conserve un souvenir vague¹⁰ de la diversité des prises de position politiques exprimées par les membres du RCM au sein des diverses instances du parti. Celles-ci reflétaient les divergences idéologiques à l'œuvre et alimentaient des divisions et des conflits d'orientation, portés parfois par des porte-paroles rattachés à des quartiers (districts) – comme c'était souvent le cas, par exemple, des représentants du Plateau Mont-Royal, mais aussi par des individus s'exprimant en leur nom. Chose certaine, ces divergences n'étaient pas étrangères au dynamisme qui animait dans son ensemble la vie du parti. Au-delà de celles-ci, on avait le sentiment que des éléments de consensus forts ressortaient, même si des contradictions demeuraient. Stephen Schechter a clairement mentionné cela¹¹.

En outre, si les conflits et les rapports de force au sein du parti étaient parfois véhiculés sur un terrain idéologique, ceux-ci ne reposaient pas d'emblée ou toujours sur des conflits de valeurs ou des divergences en termes d'analyse. On était parfois, plus simplement, en présence de lectures différentes de la conjoncture politique, commandant de ce fait des choix tactiques soumis à la discussion préalable aux décisions dans les instances du parti.

9 Comme l'explique Emilio de Ipola, « le FRAP pose, comme point de départ de son entreprise, une hypothèse dont le caractère négatif et l'apparent "pessimisme" ne sauraient en cacher la justesse essentielle, à savoir : que le niveau moyen de *politisation* (au sens restreint de "conscience de classe" et de "conscience des enjeux politiques de la lutte des classes") de la grande masse de la population exploitée et colonisée du Québec est aujourd'hui très faible, sinon presque nul ». Emilio de Ipola, « Le FRAP devant la crise », dans Jean-Marc Pôtte (dir.), *Québec occupé*, Montréal, Parti Pris, 1971, p. 143.

10 Je suis devenu membre du RCM peu après sa fondation et j'ai été élu à titre de membre du comité exécutif lors du congrès de 1975.

11 Stephen Schechter, « La politique urbaine et la gauche montréalaise : le RCM et les élections de 1978 », *Les Cahiers du socialisme*, n° 2, 1978, p. 7.

Mais on ne doit pas oublier que le RCM n'évoluait pas en vase clos. Il prenait place sur un terrain politique fortement labouré par le marxisme-léninisme¹² à l'intérieur d'un univers s'étendant à l'ensemble de la gauche. Dans cette foulée, on doit rappeler que le RCM était constamment débordé sur sa gauche. Il en est résulté parfois, à l'intérieur du parti, des conflits idéologiques ayant pour effet de faire perdre de vue à ses membres les enjeux urbains et les défis économiques, sociaux et politiques avec lesquels était aux prises la métropole et pour lesquels le RCM devait proposer des solutions d'avenir.

Cela explique aussi la relation parfois tendue que le RCM entretenait avec les « organismes communautaires », en particulier avec les militants et les militantes de ces groupes¹³, dont certains n'hésitaient pas à dénoncer le caractère soi-disant « réformiste ». La question des orientations du RCM et de ses prises de position politique était donc un objet de débat constant. Une des manifestations de celui-ci a été le départ d'une partie des militants n'appréciant pas l'orientation « socialiste » du RCM. Ceux-ci ont claqué la porte avant les élections de 1978, mettant sur pied un nouveau parti municipal, le Groupe d'action municipale (GAM), poursuivant « des objectifs plus limités de modernisation et d'assainissement de l'administration municipale¹⁴ ».

Il n'en demeure pas moins qu'au cours de ses années de formation et par la suite, le RCM a tenté de se rapprocher des luttes urbaines. Il a appuyé diverses mobilisations autour des droits des locataires, mais aussi d'autres luttes, comme celles pour la promotion du transport en commun. De plus, on doit ajouter que le programme élaboré pour les élections de 1974 reprenait à son compte l'orientation des luttes tournées vers la défense d'un « droit à la ville » pour tous et une démocratisation de la planification urbaine.

Mouvements sociaux et partis politiques

Dans la perspective de la théorie de la mobilisation des ressources telle que celle-ci a été adaptée par Charles Tilly afin d'étudier l'interaction entre l'action collective et les processus politiques, il existe une différence de nature entre les formes institutionnalisées de l'action politique et celles des mouvements contestataires, ces derniers devant faire valoir leurs revendications en évoluant à l'extérieur des instances institutionnelles. « *Movement politics* » et « *institutionalized politics* » correspondent à des comportements difficiles à concilier, étant donné les ressources, souvent limitées,

12 Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p. 13.

13 Jacques Godbout et Jean-Pierre Collin, *Les organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?*, Rapport de recherche n° 3, Montréal, INRS-Urbanisation, 1977, p. 231.

14 Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, *Les mobilisations populaires urbaines*, Montréal, Nouvelle Optique, 1982.

auxquelles ont accès les acteurs sociaux, mais compte tenu également des contradictions auxquelles ils font face à l'instar de la position sociale qu'ils occupent à l'endroit du système politique. Comme le mentionne John Medearis¹⁵, contrairement aux acteurs institutionnels, les mouvements sociaux sont tenus de faire appel à l'action directe dans le but de faire valoir leur présence. En ce sens, ils doivent recourir à la contrainte afin d'être reconnus à titre d'acteurs légitimes.

Cette lecture mérite toutefois d'être nuancée. Elle l'a été par Tilly lui-même¹⁶. D'autres chercheurs comme Jack A. Goldstone vont même plus loin en soutenant que les mouvements sociaux constituent des éléments essentiels en ce qui a trait aux formes expressives « normales » du politique. En d'autres termes, les frontières entre les politiques institutionnelles et non institutionnelles sont à la fois « floues et perméables¹⁷ ». De ce point de vue, il n'est pas rare d'observer des zones de chevauchement entre les partis politiques et les mouvements sociaux, le succès électoral des partis pouvant même à l'occasion dépendre dans une certaine mesure de l'appui apporté par les mouvements sociaux.

Cette analyse ne doit toutefois pas conduire à l'abandon de la spécificité, voire de la perspective normative propre aux mouvements sociaux, laquelle continue de les démarquer des institutions en place. Les acteurs des mouvements sociaux remettent en question les « modes établis de pratique sociale, les formes usuelles de prise de décision, les pouvoirs sociaux et les politiques instituées ». À ce titre, ils mettent en cause avant tout les rapports de domination tout en s'engageant sur la voie de la justice sociale. On pense pour le moment aux acteurs préconisant une perspective progressiste, même si des mouvements poursuivant des projets réactionnaires existent également.

Le dialogue dans lequel s'inscrit l'action des mouvements sociaux peut être rapproché de la perspective préconisée par les théories de la « démocratie délibérative ». Dès lors, l'espace public démocratique va de pair avec des démarches ouvertes à la démocratie de masse. Si, depuis quelques décennies, le tournant délibératif de la démocratie a été encouragé par les demandes accrues de participation aux affaires publiques provenant de la société civile, la démocratie délibérative est néanmoins inscrite dans un « tournant institutionnel » qui éloigne celle-ci de la démocratie de masse¹⁸.

15 John Medearis, « Social movements and deliberative democratic theory », *British Journal of Political Science*, vol. 35, n° 1, 2005, p. 53-75.

16 Voir à ce sujet : John Krinsky et Ann Mische, « Formations and formalisms: Charles Tilly and the paradox of the actor », *Annual Review of Sociology*, n° 39, 2013, p. 1-26.

17 Jack A. Goldstone, « Introduction. Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics », dans Jack A. Goldstone, (dir.), *States, Parties and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 2.

18 Voir Simone Chambers, « Rhétorique et espace public. La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ? », *Raisons politiques*, n° 42, 2011, p. 15-45.

L'action des mouvements sociaux tente au contraire de renouer avec le principe de la démocratie de masse. Les acteurs des mouvements sociaux s'inscrivent à la fois dans des relations antagonistes traversées par des conflits en même temps qu'ils commencent un dialogue avec leurs opposants dont ils partagent un champ commun de relations sociales. Les acteurs des mouvements sociaux sont engagés dans des affrontements qui convergent avec des processus de reconnaissance sociale. Cela se déroule plus que jamais sur le terrain institutionnel aussi bien qu'en marge de celui-ci et contribue à alimenter le débat public.

À proprement parler, dans le cas des mouvements urbains, on sait qu'ils jouent un rôle de premier plan dans la transformation de la culture locale. En dépit de ce fait, ils demeurent des acteurs dont la fragilité est grande. Cela tient à leur dispersion dans des espaces urbains de plus en plus fragmentés. Mais cela découle aussi de ce que ces mêmes espaces sont soumis à des processus de métropolisation modifiant la configuration des régions urbaines métropolitaines et, partant, les processus de régulation et de planification auxquels ces acteurs sont confrontés. À ce sujet, les modèles de gouvernance multiscalaire mis en place par l'État revêtent pour le moment un aspect transitoire – souvent instable – difficile à appréhender.

Les luttes pour le « droit à la ville » et la justice sociale que les mouvements urbains des années 1960 et 1970 préconisaient n'ont pas perdu leur pertinence. Elles se trouvent néanmoins confrontées à des défis fort différents tant à cause du pluralisme ambiant, qu'étant donné les changements socioculturels de la ville à la faveur d'une immigration dont la provenance est plus diversifiée qu'auparavant, qu'à cause des pressions internes et externes découlant de la globalisation économique. Si le piège d'une cooptation du secteur communautaire à une forme d'autogestion de la pauvreté est grand, l'enjeu d'une démocratisation de la gestion urbaine/suburbaine s'avère également entier. À cet égard, pour les acteurs des mouvements urbains, la question des alliances – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des partis politiques – est incontournable. Est-ce sur ce plan que l'expérience du RCM peut s'avérer utile aux acteurs sociaux d'aujourd'hui ? C'est ce qu'on peut se demander.

Retour sur l'expérience du RCM

À qui peut-on faire confiance ? Qu'elle devrait être l'attente des mouvements sociaux à l'endroit des partis politiques ? Dans quels termes devrait se définir l'action de ces mouvements dans l'espace public politique ?

Dans l'acception que je leur attribue, les mouvements urbains ne sont pas toujours en mesure de recomposer l'action. La recomposition de l'action est un critère utile afin d'évaluer leur portée, compte tenu des incertitudes accompagnant les transformations

urbaines en cours et du caractère limité – trop « local » aux dires de certains¹⁹ – de leur action. Cela dit, ils ne participent pas moins d'une manière importante aux processus de démocratisation de la vie urbaine.

Au cours des années de formation du RCM, la lecture faite des enjeux urbains par ce parti reprenait à son compte nombre d'analyses et de demandes formulées par les acteurs sociaux. Il y avait une parenté certaine entre les perspectives mises en avant par le RCM et celles préconisées par les acteurs mobilisés dans les quartiers urbains. La présence du RCM sur la scène politique ne rendait pas pour autant caduque ou inutile l'action des mouvements sociaux, même si à certaines occasions, on a parlé de convergence entre les deux²⁰.

L'espace social et politique créé par les mouvements urbains alimente la culture locale par plusieurs biais. Cet espace contribue à faire avancer l'expérience démocratique. À ce propos, les remarques du philosophe Jean-Luc Nancy méritent d'être rappelées :

La politique ne dessine pas plus que le contour, ou les contours pluriels, d'une indétermination dans l'ouverture de laquelle des affirmations peuvent avoir lieu. La politique n'affirme pas, elle fait droit aux exigences de l'affirmation. Elle ne porte pas le « sens » ou la « valeur », elle rend possible qu'ils trouvent place, et que cette place ne soit pas celle d'une signification achevée, réalisée et réifiée, qui pourrait se revendiquer comme figure accomplie du politique²¹.

Une telle conception de la politique et du politique oriente la compréhension qu'on peut avoir de la démocratie. Comme le mentionne Nancy, dans ce contexte, les récits, les discours, les paroles prenant place dans l'espace public pour la mise en œuvre de l'espace démocratique jouent un rôle majeur : « Le *kratein* démocratique, le pouvoir du peuple, c'est le pouvoir d'abord de faire échec à l'*archie* et ensuite de prendre en charge, tous et chacun, l'ouverture infinie ainsi mise au jour²² ».

Même si on ne partage pas le point de vue de Nancy, on peut sans doute reconnaître avec lui que la « révolution démocratique » – jamais achevée, toujours en marche – a permis de refonder d'une manière « intégrale » la « chose politique ». Cela converge aussi bien avec la conception de la démocratie vue sous l'angle d'une « invention », telle que formulée par Claude Lefort qu'avec la conception « expérimentale » élaborée par John Dewey. Dans la perspective de ces deux penseurs, la démocratie ne peut jamais être tenue pour acquise. On ne reconnaît pas moins d'emblée que la capacité d'influencer les processus décisionnels au sein de la sphère politique constitue pour la démocratie un enjeu central.

19 Voir Susan Fainstein et Clifford Hirst, « Urban social movements », dans David Judge, Gerry Stoker et Harold Wolman (dir.), *Theories of Urban Politics*, Londres, Sage, 1995, p. 181-204.

20 Voir Thomas, *op. cit.*

21 Jean-Luc Nancy, *Vérité de la démocratie*, Paris, Galilée, 2008, p. 48-49.

22 *Ibid.*, p. 57.

C'est ce que Charles Tilly²³ s'emploie aussi à expliquer. Selon lui, la démocratisation – la capacité d'influencer les choix publics en faveur de la majorité – parvient à l'occasion à faire échec aux forces de dé-démocratisation auxquelles les élites économiques et politiques ont souvent recours. Dans l'histoire, les vagues de démocratisation (ou leur avancée) ont souvent été suivies par des processus allant en sens inverse. La démocratisation va de pair, avant tout, avec les droits relatifs aux libertés fondamentales et à la réduction des inégalités sociales et politiques. Elle implique aussi une influence grandissante de la consultation des citoyens et des citoyennes sur les décisions politiques. Mais ces acquis ne sont jamais assurés d'une manière durable. La dé-démocratisation découlant de l'action des élites peut faire reculer la démocratie et les processus de démocratisation élaborés à la faveur des luttes et des affrontements avec les forces ou les intérêts dominants. Ceux-ci peuvent réussir à déconstruire ce que la démocratie est parvenue à bâtir. C'est qu'il existe une opposition forte entre, d'un côté, les élites qui sont en mesure, à travers leurs contacts et leurs réseaux, d'exercer un contrôle effectif sur des ressources importantes et, de l'autre, la population en général (*ordinary people*) dont les réseaux ne permettent pas d'acquérir ce même type de contrôle sur des ressources et une capacité d'influence majeure auprès des décideurs contrairement aux élites. À partir d'une définition « progressiste » de la démocratie, l'enjeu devient dès lors de dissoudre les centres de pouvoirs coercitifs que parviennent à construire ou à se doter ces élites afin de se soustraire aux décisions démocratiques – de même qu'aux effets des politiques publiques contraires à leurs intérêts et privilèges – et d'accroître l'influence populaire sur les politiques publiques.

Conclusion

Les partis politiques, incluant ceux évoluant sur la scène locale, n'ont pas le monopole de la démocratie. On ne peut pas leur confier avec une confiance entière les rênes du pouvoir et des décisions politiques. C'est que les alliances sur lesquelles ils prennent appui sont de moins en moins stables. Les régimes politiques en résultant sont incertains, souvent fragiles, alors que leur durée est difficile à prévoir.

Même si l'engagement dans un parti politique peut être une expérience stimulante – le sentiment d'appartenance, de partage et de solidarité – à plusieurs égards, il ne constitue pas la seule forme valable d'action sociale et politique. Les mouvements sociaux construisent aussi des espaces d'opportunité dont les objectifs en termes de démocratisation, même s'ils ne sont pas toujours atteints, contribuent à faire avancer le contrôle populaire sur l'espace public politique.

23 Voir Charles Tilly, *Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

L'exemple du RCM, lors de ses années de formation, m'apparaît rétrospectivement à la fois stimulant et frustrant. Il a été stimulant d'élaborer avec d'autres un projet politique de démocratie locale. Mais il a été frustrant d'être mis en échec par des oppositions jugées futiles ou erronées. Aurait-il pu en être autrement ?

Ce qu'on ne doit pas oublier, c'est que les acteurs politiques – je pense en particulier aux élu-e-s – ont souvent des intentions ou des ordres du jour cachés ou du moins difficiles à saisir. Leurs convictions sont parfois malléables ou changeantes face à l'adversité ou compte tenu des opportunités s'offrant à eux. En est-il autrement des militantes, militants, citoyennes et citoyens engagés dans l'action collective ? Peut-être pas, mais celle-ci, se déployant souvent en marge des institutions ou en conflit avec elles, ne converge pas directement en général avec un projet professionnel. Dès lors, le risque d'une instrumentalisation de l'engagement est moindre, il me semble. Est-ce que cela justifie de prendre ses distances à l'endroit des partis politiques ? Je ne pense pas. Mais on ne doit pas perdre de vue que la légitimité des partis n'est pas moins affectée par la crise traversant en ce moment les démocraties libérales représentatives.



Les mouvements des femmes au Québec : **acteurs incontournables de changement social**

Le Groupe des 13¹

Depuis bien avant la Révolution tranquille, les mouvements des femmes sont à l'origine de nombreuses avancées sociales. En effet, les luttes pour les droits civiques et politiques de toutes les femmes, contre la pauvreté et les violences envers elles, pour l'égalité, l'accès à la contraception, au travail ou à l'éducation se traduisent la plupart du temps, après des combats épiques, en lois, politiques, plans d'action, stratégies (aide sociale, violence conjugale, agressions et exploitation sexuelles, égalité, etc.) au fil des revendications portées par les mouvements féministes et leurs alliés. Force est de constater que les comportements et la culture changent lentement : ce n'est pas sans heurts que les femmes obtiennent ces avancées qui profitent pourtant à l'ensemble de la société. Leurs discours dérangent. Malgré les efforts consentis et les gains réels, les plafonds de verre demeurent (dans l'emploi, les inégalités salariales, la retraite, la violence, le mouvement #moiaussi, etc.). Les récents change-

¹ Les trois rédactrices du texte pour le Groupe des 13 sont : Marie-Hélène Senay, coordonnatrice de la section Communication et analyse de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Anne St-Cerny, coordonnatrice à Relais-Femmes et Marie-Andrée Gauthier, coordonnatrice au Réseau des tables régionales de groupes de femmes. Le Groupe des 13 (G13) se réunit depuis 1986 et rassemble plus de 20 groupes et regroupements provinciaux de groupes féministes. Lieu de concertation, il sert de porte-voix pour l'ensemble des réalités diverses que représentent nos groupes : des femmes autochtones, des femmes en situation de handicap aux femmes immigrantes et racisées, des maisons d'hébergement à l'employabilité, des tables de concertation des groupes de femmes aux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des centres de femmes à la santé sexuelle et reproductive, des organismes de soutien aux familles monoparentales et recomposées, de la défense de droits à la prestation de services, du milieu de vie à l'éducation populaire. Pour la liste des membres du Groupe des 13, voir : <<http://www.rcentres.qc.ca/public/G-13.html>>.

ments sociopolitiques sont défavorables aux mouvements sociaux. Les mouvements des femmes doivent nécessairement s'ajuster à ces nouvelles réalités, tant dans les pratiques qu'au niveau de l'analyse politique. Cela implique une réflexion que nous partagerons ici.

Quelques jalons

Accordé en 1940 aux femmes allochtones du Québec, le droit de vote représente un des gains juridiques le plus souvent évoqués. Il a fallu attendre jusqu'en 1960 pour que les femmes autochtones de partout au Canada puissent obtenir ce droit. Durant ces années, la mobilisation des femmes s'articulait autour de la reconnaissance de leur droit de gérer leurs biens et de signer des contrats. Finalement, des modifications au niveau législatif se sont traduites par une loi qui permet aux femmes mariées en séparation de biens d'obtenir la capacité de gérer leurs biens et de signer des contrats (1964).

Les années 1960 : la relance

En 1965, les femmes québécoises fondent la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). Ces deux organisations font de l'éducation et se mobilisent pour arracher la loi sur le divorce, le premier régime québécois d'allocations familiales et octroyer aux mères le régime matrimonial de la société d'acquêts et la loi de l'aide sociale, qui permet de rompre une union tout en ayant la possibilité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

Plusieurs groupes de femmes se mettent en place pour agir contre la pauvreté des femmes, pour l'accès au libre choix d'avoir des enfants et contre les violences sexistes. Leur mobilisation avec d'autres mouvements sociaux aura permis le déploiement d'un filet de sécurité sociale, notamment l'aide juridique, la Commission de la santé de la sécurité au travail (CSST), le programme d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC), les mesures autour du congé de maternité dans les conventions collectives, etc. Également en 1971, les femmes obtiennent le droit d'être jurées.

Les années 1970 : le bond en avant

Fin des années 1960 et début des années 1970, le Québec instaure l'universalité et la gratuité des soins de santé et la mise en place des centres locaux de services communautaires (CLSC), ce qui facilite grandement l'accès aux soins pour les femmes. En éducation, le développement des cégeps et du réseau des universités du Québec permet un accès aux études postsecondaires pour les femmes.

En 1973, le gouvernement crée le Conseil du statut de la femme qui publiera plusieurs études, dont *Pour les Québécoises : égalité et indépendance* (1978). Dans le sillon de ces travaux émergent différents groupes de femmes tels les centres de santé des femmes, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, les centres des femmes, les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, etc.

Un mouvement des femmes met en lumière les impacts de la maternité et des violences conjugales et sexuelles dans la vie des femmes. Les féministes affirment le droit de dire non à des rapports sexuels à l'intérieur du mariage ou dans toute relation. Elles contestent les systèmes policier et judiciaire et réalisent l'ampleur des mythes, préjugés et justifications pour excuser les violences envers les femmes.

En 1976, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est instaurée. La discrimination en raison du sexe devient proscrite. En 1977, l'autorité parentale remplace le concept de l'autorité paternelle. Au plan international, en 1981, la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes est ratifiée par le Canada et le Québec. En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés facilite la défense de la discrimination fondée sur le sexe en matière de justice.

Les années 1980 : avancées et reculs

Durant les années 1980, les mouvements des femmes du Québec poursuivent leurs actions d'éducation populaire et leurs revendications pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, des citoyennes, des mères et des travailleuses. Les mouvements s'allient avec les femmes autochtones pour appuyer leur revendication d'éliminer les dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens (une femme autochtone qui épouse un blanc ne perd plus son statut), ce qui est obtenu en 1985.

Les mouvements des femmes et les groupes œuvrant pour la défense des familles ont aussi contribué aux modifications du droit de la famille. Entrée en vigueur en 1981, la réforme consent à l'égalité juridique des époux, permet aux femmes de conserver leur nom, donne l'égalité juridique aux enfants, protège la résidence familiale et octroie une prestation compensatoire. La Loi sur le patrimoine familial, adoptée en 1989, permet une meilleure protection des femmes mariées et travailleuses au foyer lors d'un divorce.

Le travail des groupes de femmes et de leurs alliés permet enfin qu'en 1986, le Québec se dote d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale.

Lors de ces deux décennies, les mouvements des femmes se consolident dans les communautés locales, régionales et provinciales. Les années 1980 se terminent avec deux événements paradoxaux pour les mouvements des femmes : le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chantale Daigle (août 1989) qui décriminalise l'avortement

et la tuerie de 14 femmes à l'École polytechnique le 6 décembre 1989. Le massacre de Polytechnique a eu de grands impacts dans plusieurs sphères de la société québécoise, dont les mouvements féministes. D'abord, bien que l'auteur ait laissé une lettre dans laquelle il inscrivait clairement son geste dans une perspective antiféministe, les médias et les politiciens ont refusé cette version pour ne retenir que le problème de santé mentale. Ce refus de reconnaître la cause et les ressorts du geste de Marc Lépine a privé les mouvements des femmes d'une tribune médiatique ainsi que d'apuis importants. La grande ouverture des médias, de la population et des élus aux écrits et aux gestes antiféministes qui ont marqué les années suivantes a fait taire les féministes et discrédité leurs actions et leurs discours. En refusant leur analyse, la société remise leurs luttes et balaie leurs apports. Premier événement marquant augurant du déclin des préoccupations sociales et féministes dans la population et au gouvernement, cela a des effets insidieux sur les alliances existantes.

Les années 1990 : les femmes contre le néolibéralisme

En 1995, des milliers de marcheuses sortent dans les rues pendant dix jours sous la bannière *Du pain et des roses*. Jalon important, ce moment aura permis de faire des gains sans pareil, comme l'augmentation du salaire minimum, la diminution du temps de parrainage et la création de la loi sur l'équité salariale. Dans la même année, le régime de perception automatique des pensions alimentaires est mis en place et la pratique des sages-femmes est légalisée.

Au cours de cette décennie, le ton change. Le projet de social-démocratie qui inspirait le Québec depuis la Révolution tranquille est balayé par le néolibéralisme, voire le néoconservatisme et l'individualisme. Les relations entre les acteurs sociaux (État et groupes communautaires) changent, ce qui modifie la perception des luttes collectives pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Le déficit zéro devient l'obsession au détriment des droits et des conditions de vie des citoyens et des citoyennes. Les devoirs et responsabilités de l'État face à l'éducation, la santé, les services sociaux, la solidarité sociale, la répartition de la richesse, les droits de la personne sont remis en question. Les lois, politiques, règlements et programmes de financement sont revus dans cette optique. Les conditions de vie des femmes et de leurs familles, particulièrement les plus marginalisées, en sont fortement affectées. Les politiques néolibérales visent le changement individuel des femmes, des hommes, des jeunes et des familles et non des mesures permettant de prévenir et d'améliorer les conditions des citoyennes et des citoyens.

Ce changement de paradigme (du collectif vers l'individu), associé au désengagement continu de l'État, influence également le nerf de la guerre : le financement des groupes communautaires et féministes. Plusieurs groupes qui n'interviennent pas

directement auprès des femmes (promotion de l'égalité, défense de droits, etc.) ont perdu une grande part de leur financement. Les autres déploient une partie de leur mission grâce aux projets ponctuels (accueil et intégration des migrants, exploitation sexuelle). La plupart doivent compléter leur budget avec un grand apport de la communauté. Plusieurs groupes des mouvements des femmes canadiennes ont dû fermer leurs portes à la suite des compressions de programmes du gouvernement Harper. Les groupes québécois de femmes ont mieux résisté grâce à la reconnaissance financière par certains ministères québécois des organismes d'action communautaire autonome. Mais la situation perdure; de nombreuses organisations connaissent aujourd'hui une difficulté à se financer et, ironiquement, le gouvernement actuel souhaite les assujettir à la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme au même titre que les pétrolières.

Les années 2000 : les grands défis

Depuis les années 2010, le gouvernement frappe plusieurs institutions et instruments démocratiques : la perte d'expertise au Secrétariat à la condition féminine, le Conseil du statut de la femme réduit à peau de chagrin, le refus de l'application de l'analyse différenciée selon les sexes, la disparition des instances régionales tels les conférences régionales des élus et leurs comités égalité. Ces organismes et outils permettaient aux citoyens et citoyennes et aux organismes de la société civile d'influencer les politiques et le développement de leur territoire. Le travail d'alliance, de partenariat avec l'État ainsi que de représentation politique auprès des élues devient extrêmement difficile.

Dans l'espace public, on évoque maintenant le post-féminisme, comme si l'égalité était déjà atteinte. Ce discours est utilisé pour remettre en question des expertises, des pratiques, des analyses et même des statistiques élaborées par les féministes et les mouvements des femmes. Il permet aux gouvernements de se détacher complètement de l'analyse collective et de la question des rapports sociaux de sexe. Plus besoin de défendre les droits des femmes, de changer des lois, des politiques ou des pratiques gouvernementales, sociales ou économiques, car les personnes – hommes ou femmes tous égaux – sont individuellement responsables de s'assumer et de faire respecter leurs droits. C'est ainsi que les violences subies par les femmes deviennent un facteur individuel dans la politique en itinérance du gouvernement du Québec. Il est donc très compliqué de corriger la situation des femmes autochtones qui comptent plusieurs milliers de disparues et d'assassinées.

Ce discours marginalise les propos et propositions des groupes féministes qui continuent à identifier les lieux où persistent les inégalités et des moyens pour les faire disparaître. Il permet au gouvernement de remettre en question les instruments

de gouvernance mis en place pour contrer les inégalités. Il contribue à faire du discours féministe une affaire du passé.

Les groupes féministes considèrent la symétrisation des conditions de vie des femmes et des hommes comme une négation de la discrimination systémique à laquelle les femmes font face². Lorsqu'il utilise l'analyse différenciée selon les sexes intersectorielle (ADS+) pour analyser les différences entre les femmes et les hommes sans l'associer à une analyse féministe des rapports sociaux de sexe, le gouvernement s'égare et laisse la place à un discours antiféministe.

L'antiféminisme, l'idée que l'égalité est atteinte, que les femmes sont aussi violentes que les hommes sont des courants profonds qui traversent la société. Cela interpelle et force à réfléchir non seulement aux façons de contrer ces discours, mais aussi sur l'ancrage réel du féminisme dans les valeurs québécoises. C'est une lame de fond qui a des effets importants sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et du respect de leurs droits.

Au Québec, les mouvements féministes figurent parmi les plus organisés au monde. Ils bénéficient d'une importante et rare légitimité. Ils se sont dotés de structures de représentation et de coordination permettant de développer des actions de grande envergure, notamment celles associées à la Marche mondiale des femmes, une rencontre désormais internationale et démarrée au Québec. Cette forte organisation des réseaux repose sur la grande capacité de mobilisation autour d'un projet de société, de concertation des groupes et de collaboration entre des actrices issues d'horizons divers. Cet acquis des mouvements des femmes a permis de faire éclater nombre de silos. La diversité des domaines d'intervention, des réflexions, des stratégies et des actions des mouvements des femmes québécois constitue une autre de leurs forces.

Convergences

Ces mouvements sont également riches de leur diversité. À la lumière de l'analyse féministe intersectionnelle, ils en reconnaissent l'importance et appellent à une large pluralité dans leurs rangs. Ils travaillent à inclure les luttes des femmes des plus marginalisées – en situation de handicap, racisées, immigrantes, de la diversité sexuelle et de genre, autochtones, etc. – afin d'œuvrer à l'égalité pour toutes. L'entente de réciprocité entre la Fédération des femmes du Québec et Femmes autochtones du Québec est un bel exemple de ces alliances porteuses d'un avenir riche des apports de toutes et tous. Le Comité des 12 jours d'action contre les violences envers les femmes et sa détermination à offrir une tribune aux femmes moins représentées sont un autre bel exemple des apports positifs de l'inclusion du plus grand nombre.

2 Voir à ce sujet l'analyse des États généraux de l'action et l'analyse féministes, *Mouvement des femmes : survie, autonomie et renouvellement*, mai 2011, <<http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/mouvement-des-femmes-survie-autonomie-et-renouvellement>>.

Aujourd'hui, de nombreux centres et collectifs de recherches féministes (Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, Réseau québécois en études féministes, Collectif de recherche féministe anti-violence, etc.) travaillent de concert avec les groupes afin de développer des connaissances et une littérature qui correspondent à leurs réalités, à leurs valeurs et à leurs façons de faire : par, pour et avec les femmes.

Par ailleurs, il y a 20 ans, le Forum pour un Québec féminin pluriel appelait le mouvement des femmes à tenir davantage compte des femmes de toutes les régions du Québec. Aujourd'hui, les femmes des 17 régions sont très organisées et peuvent compter sur un important enracinement. Les pratiques novatrices des unes sont partagées et inspirent les autres : les stratégies politiques, de communication, la construction de revendications, la représentation politique. Les tables de groupes de femmes présentes dans chacune des régions du Québec assurent avec brio la coordination de ce réseau, malgré la perte de moyens importants au cours des dernières années.

À l'échelle internationale, la Marche mondiale des femmes a tissé des relations de proximité avec d'autres mouvements sociaux. Il s'agit d'influence par laquelle les mouvements développent des pratiques et des analyses avec une certaine réciprocité. Par exemple, Via Campesina et les Amis de la Terre ont développé des campagnes de lutte contre les violences envers les femmes, en large partie en raison de l'influence de la Marche mondiale des femmes. À l'inverse, la Marche mondiale des femmes a développé une réflexion féministe sur des enjeux comme la souveraineté alimentaire ou le réchauffement de la planète. Des alliances se sont ainsi créées.

Au Québec, les mouvements des femmes travaillent très souvent de concert avec d'autres groupes et c'est une condition essentielle à l'éradication des violences et de la pauvreté pour toutes. L'égalité de fait pour toutes les femmes ne sera possible que lorsqu'elle sera portée par le plus large mouvement.

Il ne fait aucun doute pour nos groupes que les mouvements des femmes au Québec ont un passé glorieux et un avenir très certainement encore utile. Nos luttes sont malheureusement toujours d'actualité, plusieurs mouvements et statistiques tendent à le prouver quotidiennement.

Nous affirmons que les autorités doivent reconnaître notre enracinement dans nos communautés respectives et les besoins à partir desquels nous avons été créés, notamment par du financement adéquat. Le gouvernement doit continuer à appliquer sa politique de reconnaissance de l'action communautaire où notre participation à la qualité du tissu social québécois est démontrée.

Il reste toujours nécessaire pour les mouvements des femmes d'œuvrer pour l'égalité réelle pour toutes. Néanmoins, ils doivent s'adapter à la conjoncture et faire preuve d'imagination tant dans la recherche de financement que dans le travail d'éducation populaire, de mobilisation et d'alliances.

Il est plus que temps que les expertises des groupes et leur analyse politique et sociale soient mieux connues et reconnues. La chasse aux sorcières (coupes de financement, discrédit de leurs discours, menaces directes ou indirectes, etc.) dont sont parfois victimes les mouvements des femmes témoigne encore, s'il fallait en ajouter, de la nécessité de leurs actions.



Marche mondiale des femmes, 2000

Que retenir de la lutte des garderies populaires ?

Yves Rochon

Militant retraité des CPE

« Pour un réseau universel de garderies gratuites, financées par l'État, mais contrôlées conjointement par les parents et par les travailleuses ». Tel était l'objectif ambitieux formulé par celles et ceux ayant mis sur pied les premières garderies populaires. Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint ? Où en sommes-nous cinquante ans plus tard ?

Premier enjeu : la survie

Établies dans le cadre de projets de création d'emplois, une centaine de garderies sans but lucratif avaient réussi, au début de la décennie 1970, à s'implanter de peine et de misère dans les quartiers urbains les plus pauvres du Québec, grâce au bénévolat et au militantisme des parents et des « monitrices et moniteurs », comme on les appelait à l'époque¹. Ces initiatives étaient appuyées par tout un réseau d'organisations : groupes féministes, comités de logement, comptoirs alimentaires, groupes politiques radicaux², centrales syndicales, partis politiques tels le Parti québécois (PQ) et le Front d'action politique (FRAP).

1 Il existait bien jusque-là quelques garderies au Québec, à but lucratif ou chapeautées par des communautés religieuses, mais rien qui se rapprochait d'un réseau public comme il en existait déjà à l'époque dans plusieurs pays européens.

2 En particulier, ceux qu'on appelait les « marxistes-léninistes », comme les groupes En Lutte et le Parti communiste ouvrier (PCO).

Pareille effervescence entraînait évidemment un certain nombre de divergences, mais les objectifs communs du départ ont été maintenus durant une assez longue période, si on compare à d'autres secteurs. La dynamique pratiquement autogestionnaire du mouvement y est peut-être pour quelque chose, puisqu'elle permettait de faire cohabiter ces objectifs communs avec des préoccupations plus spécifiques, plus locales, comme celle de favoriser la présence d'hommes éducateurs dans les garderies de quartier où les familles monoparentales étaient nombreuses ; ou celle de promouvoir une pédagogie dite ouverte, semblable à celle des écoles alternatives ; ou encore celle de réduire au maximum les écarts de salaire parmi les membres du personnel, préconisant notamment un taux unique.

L'enjeu premier de cette période aura été celui de la survivance même de ces garderies constamment menacées de fermeture. Cette bataille, qui a duré une quinzaine d'années, a connu un moment marquant : « la grève des loyers », qui visait à obliger les commissions scolaires à héberger les garderies dans leurs locaux vacants, avec compensation financière du gouvernement provincial. Ce type d'action était décidé par des assemblées générales de membres, c'est-à-dire par tous les parents et toutes les travailleuses d'une même garderie, avec une instance de coordination entre les garderies participantes. Des gestes de ce type ont forcé le gouvernement du Québec à instaurer le principe du financement direct aux garderies sans but lucratif, aussi minime soit-il dans un premier temps.

Deuxième enjeu : les conditions de travail

Cette première victoire a suscité l'ouverture de nouvelles garderies dans toutes les régions, augmenté le nombre de personnes y travaillant, puis incité ces personnes à améliorer leurs conditions de travail. Progressivement, chaque garderie devenait un lieu de travail normal, pas seulement un lieu de militantisme. L'enjeu des conditions de travail est donc devenu central pour l'avenir du réseau.

C'est dans ce contexte qu'en 1981 s'est ajouté le syndicat, un nouvel organisme ayant une fonction tout autre que celle des regroupements de garderies, jusqu'alors les moteurs du mouvement. Avant 1981, les centrales syndicales appuyaient déjà les revendications politiques du réseau des garderies, mais ne souhaitaient pas syndiquer les travailleuses, estimant que les résultats seraient difficiles à obtenir et que les garderies seraient donc déficitaires durant plusieurs années. Comme il s'agissait de toutes petites unités à syndiquer, la négociation d'une convention collective n'aurait ressemblé à aucune autre convention récente négociée dans les réseaux de la santé ou de l'éducation. De plus, il fallait considérer une autre réalité très particulière aux garderies de l'époque : les employeurs légaux, c'est-à-dire les conseils d'administration, formés en majorité de parents – et de travailleuses ! – étaient d'accord avec

les syndiquées pour exiger qu'un troisième acteur, le gouvernement, devienne partie prenante aux négociations, sans devenir pour autant l'employeur officiel des travailleuses. C'était là un méchant casse-tête pour des appareils syndicaux alors en pleine croissance bureaucratique, donc à la recherche d'une certaine routine...

Toujours est-il que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), sous la pression de ses divers comités de condition féminine en particulier, a fini par accepter de syndiquer ces travailleuses des garderies sans but lucratif (le terme remplaçait alors progressivement celui de garderies populaires), en misant sur la possibilité de les intégrer le plus rapidement possible à la négociation centralisée du secteur public, ce qui pourrait alors devenir « rentable ». Le gouvernement s'objectant fermement à cette idée, la syndicalisation dans le secteur des garderies a connu plusieurs ratés et reculs, jusqu'au moment où les travailleuses ont forcé la CSN à changer de stratégie : elles ne s'intégreraient plus à la négociation du secteur public, mais essaieraient de faire valoir leur cause par des moyens et à des moments différents de ceux des autres réseaux relevant du gouvernement provincial. Cette décision a été déterminante : elle a permis une plus grande visibilité des travailleuses en garderie dans l'opinion publique, leur a redonné confiance en leurs moyens, au point d'envisager de mener leur première grève générale illimitée, en 1994³.

Ce moyen de pression suscitait jusqu'alors beaucoup de réserves de leur part, la principale étant qu'elles ne voulaient pas pénaliser les parents. Pendant dix ans, elles avaient multiplié manifestations et occupations de bureau de députés pour convaincre les gouvernements successifs, péquistes comme libéraux, de bonifier leurs conditions de travail⁴. Il leur arrivait de faire la grève, mais seulement une journée de temps en temps. Cela leur avait permis d'arracher quelques améliorations (subventions à la formation, congés de maternité payés, régime d'assurances), mais pas de gains substantiels sur les salaires, lesquels restaient en dessous de celui des gardiens de zoo, comme elles l'ont claironné durant ces années-là !

Les syndicats n'arrivaient cependant pas à obtenir de mandat de grève générale illimitée de la part des travailleuses des quelque 300 garderies qui avaient alors rejoint leurs rangs. Cette situation a perduré jusqu'au jour où les travailleuses d'une quinzaine d'entre elles ont décidé de prendre le risque de commencer une escalade de fermetures de garderie en grève illimitée, laissant planer la rumeur que ce mouvement ferait boule de neige. Le gouvernement libéral d'alors n'a pas voulu courir ce risque

3 Elles n'auraient jamais pu faire la grève illimitée en continuant à faire partie du Front commun du secteur public, puisque la majorité des membres de celui-ci est assujettie à la Loi sur les services essentiels.

4 À commencer par le fait de les assumer elles-mêmes plutôt que de les faire assumer par les parents par le biais des frais de garde, ce qui faisait en sorte que non seulement ces conditions de travail étaient vite plafonnées, mais qu'elles pouvaient varier énormément d'une garderie à l'autre.

quelques mois avant une élection générale : il a institué la première subvention aux salaires de l'histoire du réseau de garderies, en majorant ceux-ci de presque 10 % !

Quelques années plus tard, en 1997, une autre avancée est survenue : un gouvernement du PQ a instauré un tarif unique de 5 dollars par jour pour les parents des enfants fréquentant les garderies sans but lucratif. Cette mesure faisait partie d'une politique plus globale, instituant notamment ce qui allait s'appeler les centres de la petite enfance (CPE). À mon avis, cette politique s'avéra celle qui eut une véritable portée à plus long terme. En fait, elle a pris le réseau lui-même par surprise. Plusieurs s'interrogent encore aujourd'hui sur ce qui a motivé cette décision. Pauline Marois elle-même, ministre responsable de cette politique familiale, affirme que c'était par empathie pour les familles. Je soupçonne pour ma part que c'était davantage pour des raisons économiques, afin de récupérer dans les fonds de l'État l'argent jusque-là dépensé par des milliers de parents dans la garde « au noir ».

Cela a été suivi, quelques années plus tard, par un second bond important des salaires. Là encore, contrairement au mythe répandu, ce n'est ni la loi de 1997 instituant les CPE ni celle sur l'équité salariale datant de la même période qui ont provoqué ce rattrapage salarial des travailleuses en garderie : c'est plutôt la menace de grève illimitée brandie par quelque 4 000 d'entre elles, syndiquées avec la CSN, au printemps 1999. Ces travailleuses se sont dit : Maintenant que la survie du réseau est assurée, que parents et enfants sont certains d'y avoir accès, c'est à notre tour de passer à la caisse. Elles se sont également dit : Si à peine 300 d'entre nous ont réussi à gagner une augmentation d'un dollar l'heure par ce moyen, nous devrions arriver à obtenir davantage si nous sommes dix fois plus nombreuses ! Et effectivement, le gouvernement du PQ a alors accepté, la veille du déclenchement de cette grève, de majorer les salaires de tout le personnel des garderies sans but lucratif, syndiqué ou non, de 35 % sur une période de quatre ans.

Troisième enjeu : le mode de gestion

De 1997 à 2007, il y a eu une sorte d'euphorie dans le réseau québécois des services de garde. Non seulement des milliers d'enfants, de parents et de travailleuses s'y côtoyaient chaque jour, mais ces services étaient presque devenus la locomotive économique du Québec, grâce à la construction de centaines de nouvelles garderies et à l'effet d'entraînement que cela avait dans plusieurs secteurs, notamment dans celui des cégeps et des universités pour la formation des éducatrices.

Ce phénomène d'expansion a cependant eu ses effets pervers. D'abord un chambardement majeur du mode de gestion a eu lieu, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle du réseau dans son ensemble. Le principe du « contrôle par les parents et les travailleuses » s'était déjà érodé progressivement depuis les années 1970 ; voilà qu'il dispa-

raissait pratiquement de la vie quotidienne dans les garderies : le Ministère uniformisait dorénavant les façons de faire par l'intermédiaire des directrices, devenues ses courroies de transmission. Il était aidé en cela par les organismes nationaux du milieu, associations de CPE et syndicats, qui reproduisaient presque intégralement le modèle des autres réseaux du secteur public, notamment les négociations super centralisées des conditions de travail. Les parents se voyaient réduits au rôle « d'usagers » et les travailleuses à celui d'employées, ce qui faisait croître les tensions entre toutes ces catégories de personnes et d'organismes, alors qu'elles avaient jusque-là été des alliées.

Deuxième effet pervers des gains de la période précédente, celui qui avait été effectué sur les salaires : les gouvernements qui ont suivi, incluant ceux du PQ lui-même, ont vite compris que de doubler la grosseur du réseau allait dorénavant leur coûter 35 % de plus que si cela s'était fait à l'époque où les éducatrices gagnaient à peine plus que le salaire minimum ! Or, il faut savoir que dans une garderie, de quelque type qu'elle soit, les coûts de la main-d'œuvre représentent 80 % des dépenses. Il fallait donc trouver le plus tôt possible une façon de réduire la masse salariale globale que toutes ces nouvelles places risquaient d'entraîner. Et elle fut trouvée : il suffisait d'ouvrir des places ailleurs qu'en CPE ! Dans un premier temps, ce fut la garde en milieu familial. Puis ces garderies se sont syndiquées à leur tour et ont rapproché leurs conditions de travail de celles ayant cours en CPE. Dans un deuxième temps, ce fut la location, par le ministère de la Famille, de places à cinq dollars dans des garderies privées dites subventionnées, là où les éducatrices gagnaient trois dollars l'heure de moins que dans les CPE⁵.

Ensuite, il y a quelques années, nouvelle astuce des libéraux, qui trouvaient que ces salaires étaient encore trop élevés : par l'appât d'un crédit d'impôt bonifié, ils ont orienté les parents (les nouveaux comme ceux utilisant déjà les CPE) vers un tout nouveau type de garderies privées, carrément commerciales et dans lesquelles, par un curieux hasard, les salaires des éducatrices frôlent le salaire minimum. Par un autre hasard, bon nombre de ces 7000 éducatrices sont des immigrantes... et personne ne semble souhaiter les syndiquer⁶.

Tout cela fait en sorte qu'en 2017, non seulement le tarif uniforme pour les parents a disparu, mais le tiers du réseau est géré par des propriétaires uniques ou par des chaînes de garderies. Un autre tiers, le milieu familial règlementé, est géré par des propriétaires uniques également. Enfin, le dernier tiers, constitué des CPE, est théo-

5 En 2016, le taux horaire moyen en CPE, avantages sociaux compris, était de 20 \$ l'heure, soit encore environ 4 \$ l'heure plus bas que le taux horaire moyen québécois, tel qu'identifié par *L'annuaire québécois des statistiques du travail* de l'Institut de la statistique du Québec, 2016.

6 Voir à ce sujet l'étude d'Eve-Lyne Couturier et Philippe Hurteau de l'IRIS, *Les services de garde au Québec : champ libre au privé*, avril 2016.

riquement administré par les parents, mais il est, dans les faits, sous la surveillance de l'État jusque dans les moindres détails. Quant aux travailleuses, elles y sont pratiquement réduites au rôle de spectatrices. Nous sommes donc très loin d'un « réseau contrôlé par les parents et les travailleuses ».

En guise de conclusion

Globalement, nous pouvons donc dire que le mouvement des garderies populaires a, presque en totalité, atteint le but qu'il s'était visé au départ en matière d'accessibilité, qu'il l'a atteint partiellement en matière de financement, mais qu'il ne l'a pratiquement pas atteint en matière d'autonomie de gestion. Pareil bilan mitigé est-il dû au fait que ces objectifs étaient utopiques, que le mouvement a fait des erreurs ou que le contexte social ayant prévalu depuis ne pouvait mener à autre chose ? Voilà des questions qui justifieraient un bouquin complet, à mon humble avis. L'invitation est lancée pour que quelqu'un s'y attelle.

Du municipal au municipalisme

Jonathan Durand Folco

Professeur à l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul

Les luttes régionales au Québec se déroulent principalement sur deux fronts. Le front *écologique* vise à contrer les projets d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures qui menacent les milieux de vie, tandis que le front *économique* lutte contre le démantèlement des outils de développement local et régional qui fragilise les communautés face à l'État et aux grandes industries. Loin d'être séparées, ces mobilisations citoyennes se rejoignent dans un besoin commun de défendre les conditions d'existence des communautés territoriales, et elles prennent une signification particulière à l'échelle municipale. En effet, les villes et les villages constituent un terrain d'action privilégié de ces mouvements sociaux, lesquels auraient avantage à développer une stratégie politique visant la réappropriation démocratique des institutions locales.

Après avoir analysé la spécificité de chacun des fronts qui structurent la dynamique des mouvements sociaux en région, nous montrerons en quoi ces diverses luttes auraient intérêt à converger dans un projet politique commun afin de surmonter certaines contradictions et d'augmenter leur force de frappe. Nous essayerons ensuite de tracer les grandes lignes du municipalisme, courant qui conçoit la municipalité comme le tremplin potentiel d'une transformation démocratique de la vie sociale, économique et politique. Loin de représenter une simple application des idées socialistes à l'échelle locale, le municipalisme représente un changement de paradigme qui permet de réinventer l'action politique émancipatrice, comme en témoignent certaines expérimentations à travers le monde. Notre hypothèse pose que le municipalisme pourrait permettre à la gauche de s'enraciner dans une pluralité de milieux tout en jetant les bases d'une transformation plus profonde du modèle économique dominant.

Enfin, nous soulignerons brièvement certains défis relatifs à la mise en place d'un mouvement municipaliste au Québec. Nous montrerons que ces obstacles ne sont pas insurmontables, et que les villes et les villages du Québec représentent un terrain propice pour mener diverses expérimentations économiques, canaliser les résistances locales, puis mettre en place certaines réformes radicales sur le plan institutionnel. Ainsi, cet article cherche à répondre à la question suivante : le municipalisme représente-t-il une piste d'action qui mériterait d'être expérimentée par les mouvements sociaux dans différentes régions afin d'accélérer la transition vers un nouveau système ?

Les deux fronts du mouvement régional

Depuis les dix dernières années, les « luttes régionales¹ » au Québec ont pris deux formes principales. La première est centrée sur l'opposition aux projets industriels visant l'extraction et le transport des hydrocarbures : le port méthanier Rabaska, les projets d'exploration de gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, le projet d'exploration pétrolière à Anticosti, le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada, l'exploitation du pétrole en Gaspésie, etc. La campagne *Coulez pas chez nous!* exprime de façon condensée l'esprit de ce front écologique prenant racine dans différentes régions du Québec. Une foule d'organisations ont émergé en réponse à la multiplication des projets d'exploitation des hydrocarbures qui s'est accélérée avec l'épuisement des ressources énergétiques conventionnelles : comités citoyens contre les gaz de schiste, Coalition Vigilance Oléoducs, Non à une marée noire dans le Saint-Laurent, Tache d'huile, etc.

Le deuxième front des luttes régionales, plus récent, s'est développé suite aux interventions du gouvernement libéral de Philippe Couillard qui a restructuré, voire aboli plusieurs organisations de développement local en 2014 et 2015. La coalition *Touche pas à mes régions!* symbolise ce front économique qui dénonça l'abolition des centres locaux de développement (CLD) et d'instances de concertation comme les conférences régionales des élus (CRÉ), de même que les fortes coupes budgétaires dans les corporations de développement économique communautaire (CDEC), les carrefours jeunesse-emploi (CJE) et des organismes sans but lucratif comme Solidarité rurale. Ces nombreuses restructurations participent d'un mouvement général de centralisation du pouvoir dans les mains de l'État, notamment dans le système de santé qui a subi le même genre de traitement sous les réformes du ministre Gaétan Barrette.

1 Nous entendons par « lutte régionale » un mouvement social, une mobilisation citoyenne ou une lutte populaire prenant racine dans une ou plusieurs régions à l'extérieur de la métropole d'un État. Bien que Montréal puisse aussi être considérée comme une région du point de vue administratif, l'opposition entre Montréal et les « régions » dans l'espace public renvoie à une tension entre le centre et la périphérie, la « grande ville », puis son dehors : les banlieues et les milieux ruraux.

Dans les deux cas, un même sentiment de dépossession et d'autodéfense des communautés locales semble se dégager face aux actions des élites économiques et politiques qui cherchent à imposer de grands projets ou des réformes bureaucratiques sans consultation préalable des groupes concernés. Par exemple, la coalition *Touche pas à mes régions* :

dénonce l'absence de dialogue du gouvernement du Québec avec des acteurs incontournables qui contribuent à assurer la vitalité et le développement de l'ensemble des régions du Québec ; déplore l'absence de vision du gouvernement du Québec en matière de développement régional, s'oppose au mouvement de centralisation sans précédent amorcé par le gouvernement du Québec ; veille à ce que les régions du Québec demeurent autonomes et maîtres [sic] de leur développement².

Du côté du front écologique, l'État québécois semble aussi être davantage à l'écoute des lobbys des grandes industries gazières et pétrolières que des communautés locales qui s'opposent pour la plupart aux projets d'exploitation et transport d'hydrocarbures.

Ainsi, le clivage politique déterminant des luttes régionales ne semble pas prendre la forme d'une opposition entre la gauche et la droite, mais d'une lutte entre le « haut » et le « bas », entre la centralisation du pouvoir dans les mains de l'État et des grandes industries d'une part, et l'autonomie des communautés locales d'autre part. Cela ne veut pas dire que le débat en termes gauche/droite ne soit plus pertinent pour l'analyse des enjeux et des luttes, mais que cet axe idéologique ne structure plus vraiment l'imaginaire collectif des principaux mouvements sociaux depuis la dernière grande crise financière de 2007-2008. La montée des populismes xénophobes, tout comme les grands soulèvements populaires des *Indignados* et du mouvement *Occupy*, opposent généralement le 1 % aux 99 %, la caste ou les élites au « peuple », celui-ci prenant parfois le sens d'un peuple-ethnie, et d'autres fois celui des classes moyennes et populaires. L'opposition entre le « centre » et la « périphérie », entre les grandes villes cosmopolites et les régions rurales plus conservatrices, recoupe aussi ce même clivage, qui exprime une tension croissante entre la concentration du pouvoir et la perte d'autonomie des communautés locales face à leurs conditions d'existence.

Le thème des conditions d'existence ou de la protection du milieu de vie représente une dimension centrale des luttes régionales. Sur le plan économique, des organisations comme les CLD, CDEC et CJE constituaient des éléments précieux pour assurer l'autonomie, la résilience et le développement endogène des communautés, bref un certain contrôle sur les conditions sociales et économiques d'un territoire. Il en va de même pour le front écologique, qui ne comprend pas seulement la défense

2 <<http://toucheapasamesregions.ca/>>.

des espaces verts ou de la « nature sauvage », mais l'ensemble des conditions naturelles et matérielles qui permettent d'assurer la subsistance des humains dans un lieu déterminé : écosystèmes, agriculture, eau potable, patrimoine local, etc. Ces multiples éléments du « milieu habité », qui est à la fois naturel, social, culturel et symbolique (pensons au rôle du fleuve Saint-Laurent dans l'imaginaire québécois), se retrouvent aujourd'hui menacés par des projets imposés « par le haut », ceux-ci mettant en péril la possibilité pour les individus d'habiter dans leur coin de pays en toute tranquillité. Comme le souligne André Gorz :

Les premières manifestations de ce qui allait devenir le mouvement écologique étaient dirigées, en Amérique du Nord puis en Europe, contre des mégatechnologies en faveur desquelles les industries privées et/ou les administrations publiques dépossédaient les citoyens de leur milieu de vie. Ce milieu était bouleversé, technicisé, bétonné, colonisé pour correspondre aux exigences de la mégamachine industrielle. Celle-ci aliénait aux habitants le peu qu'il leur restait du milieu naturel, les agressait par des nuisances et, plus fondamentalement, confisquait le domaine public au profit d'appareils techniques qui symbolisaient la violation par le Capital et par l'État du droit des individus à déterminer eux-mêmes leur façon de vivre ensemble, de produire et de consommer³.

L'autodéfense des milieux de vie devient alors un important élément déclencheur de mobilisations locales, notamment dans les régions plus durement affectées par les coupes budgétaires, la centralisation des décisions et les grands projets industriels qui ont un impact considérable sur le plan environnemental. Dans cette configuration historique, il n'est pas étonnant que le front écologique et le front du développement économique local soient au cœur des luttes à l'extérieur des grands centres. Or, malgré quelques victoires de mobilisations citoyennes qui ont réussi à bloquer certains projets (Rabaska, gaz de schiste, Énergie Est, projets souvent abandonnés pour des raisons économiques), les luttes régionales n'arrivent pas à construire un réel rapport de force face aux grandes entreprises et à l'État. Du moins, ces mouvements ne parviennent pas à renverser la vapeur en faveur de l'autonomie locale ; bien qu'ils réussissent parfois à éviter le pire en remportant quelques batailles, la pression continue du capitalisme et de l'État sur les communautés ne fait qu'augmenter année après année.

Dans ce contexte, comment unifier les luttes à l'échelle locale et régionale pour dépasser les simples mobilisations en réaction aux « grands projets inutiles et imposés⁴ », et construire les bases durables d'un modèle de développement local favorable

³ André Gorz, *Écologica*, Paris, Galilée, 2008, p. 50-51.

⁴ Voir Angela Bolis, « Tour de France des "grands projets inutiles" », *Le Monde*, 1^{er} juillet 2013.

à l'égalité, à la résilience socioécologique et à la démocratie ? Comment remédier à la perte de pouvoir des régions et des communautés territoriales face à l'État central, en organisant un contre-pouvoir au-delà des groupes de la société civile ? Autrement dit, est-il possible d'inventer un projet politique commun qui pourrait articuler les luttes régionales et les traduire sur le plan institutionnel ?

Vertus du municipalisme

L'hypothèse stratégique pour relever ce défi de taille, développée plus en profondeur dans un livre consacré à la question municipale⁵, consiste à présenter la municipalité comme un tremplin potentiel d'une transformation démocratique de la vie sociale, économique et politique. Le municipalisme, courant politique quasi inexistant au Québec, prend ses racines dans de multiples expériences historiques qui ont fait de l'autogouvernement local le pilier de la liberté politique : Cité athénienne, communes médiévales, *town meetings* de la Nouvelle-Angleterre, sections parisiennes de la Révolution française, Commune de Paris de 1871, etc. De nos jours, la double domination du capitalisme et de l'État-nation centralisé favorise un retour en force de cette tradition politique oubliée. D'une part, le municipalisme « oriental », expérimenté par le mouvement de libération kurde qui actualise les idées du philosophe anarchiste américain Murray Bookchin dans un contexte géopolitique assez particulier, voit maintenant une « révolution socialiste, féministe, pluriethnique et écologique qui prend forme, officiellement, depuis novembre 2013⁶ » dans la région du Rojava, en Syrie. D'autre part, le municipalisme « occidental » émerge principalement dans les « mairies rebelles » d'Espagne, où des plateformes citoyennes municipalistes se sont imposées lors des élections municipales de 2015 dans les villes de Barcelone, Madrid, Cadix, Saragosse, Séville, Valence, etc.⁷

Loin de représenter un mouvement politique isolé, la « gauche municipaliste » est en train de prendre forme dans différents coins du globe. En témoigne le premier Sommet international municipaliste organisé à Barcelone en juin 2017, où des activistes, groupes locaux et partis municipaux de 150 villes à travers le monde ont partagé des pratiques, expériences et réflexions sur une foule d'enjeux : démocratie radicale au conseil municipal, soutien de l'économie sociale et solidaire, communs urbains, féminisation de la politique, lutte contre le néolibéralisme et l'extrême droite, remunicipalisation des services publics, etc.⁸ Le projet politique du municipalisme peut se résumer à l'idée suivante : favoriser la soutenabilité démo-

5 Jonathan Durand Folco, *À nous la ville ! Traité de municipalisme*, Montréal, Écosociété, 2017.

6 « De retour de la révolution du Rojava », article traduit de l'anglais par Jean Ganesh et Farid Belkhatir pour la revue *Ballast*, 25 mars 2017.

7 Ludovic Lamant, *Squatter le pouvoir. Les mairies rebelles d'Espagne*, Montréal, Lux, 2016.

8 Voir à ce titre le site Web de l'événement intitulé *Fearless Cities* : <<http://fearlesscities.com/>>.

cratique, économique, sociale, environnementale et territoriale par la combinaison d'une foule d'innovations citoyennes, de réformes radicales et de pratiques émancipatrices à l'échelle locale. L'objectif consiste à développer une transition basée sur les communs et les communes⁹, dans une perspective de développement local autosoutenable et de « globalisation par le bas »¹⁰.

À titre d'exemple, voici une série d'institutions, de pratiques et d'initiatives mises en place dans plusieurs municipalités progressistes à travers le monde : budgets participatifs, conseils de quartier, appui actif à l'économie sociale et coopérative, entreprises municipales dans les domaines du développement immobilier et des télécommunications, transport public gratuit, monnaies locales complémentaires, financement massif du logement social et abordable, développement local d'énergies renouvelables, chartes de cogestion des communs urbains, villes refuges pour protéger les réfugié-e-s et immigrant-e-s face à la répression du gouvernement central, etc.¹¹ Évidemment, toutes ces mesures ne pourraient pas être mises en place du jour au lendemain au Québec, car les municipalités jouissent ici de compétences et de ressources financières limitées. Néanmoins, bon nombre de mesures peuvent déjà être expérimentées dans le cadre juridique et politique existant, et ce, sans compter les prises de position et les décisions qui pourraient être adoptées en débordant le champ de compétences étroit des municipalités. Par exemple, « 2100 collectivités territoriales – de la commune rurale à des régions entières – en Europe¹² » se sont déclarées des « zones libres », c'est-à-dire des territoires désobéissant au traité de libre-échange signé entre l'Union européenne et le Canada, au début de l'année 2016.

Cela étant dit, comment le municipalisme pourrait-il s'articuler aux luttes régionales au Québec ? D'une part, l'idée de la défense du milieu de vie et des conditions d'existence des communautés locales se situe au cœur du projet municipaliste. D'autre part, les municipalités québécoises ont joué un rôle clé dans l'opposition à différents projets industriels comme Énergie Est, de même que dans la contestation des coupes budgétaires du gouvernement Couillard concernant les outils de développement local¹³. Bref, il semble y avoir une certaine résonance entre les revendications des mobilisations citoyennes qui se butent à la sourde oreille de l'État central, mais trouvent un écho favorable à l'échelle municipale, puis la perspective générale du municipalisme qui

9 Pour se familiariser avec les concepts de communs et communes, on pourra consulter Fanny Theurillat-Cloutier, « Après le communisme : le commun et la commune », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 17, hiver 2017. (NdR)

10 Alberto Magnaghi, *Le projet local*, Bruxelles, Mardaga, 2003.

11 Pour un tableau plus détaillé de ces initiatives, voir Jonathan Durand Folco, *À nous la ville !*, op. cit., chapitre 2.

12 Sophie Chappelle, « Ces "zones libres" en Europe qui privilégient les alternatives locales face au néolibéralisme global », *Basta*, 16 mars 2016.

13 Alexandre Shields, « Fronde municipale contre le projet Énergie Est », *Le Devoir*, 26 février 2015.

cherche à renforcer l'autonomie et l'autogouvernement des communautés locales. De plus, considérant qu'il semble y avoir une perception répandue que la gauche québécoise serait principalement concentrée dans les quartiers centraux de la ville centre, évoquant même un projet politique « montréalocentré », la formation d'un mouvement progressiste issu des différentes régions du territoire, défendant la démocratie locale, la solidarité intermunicipale, la décentralisation des pouvoirs, la justice sociale et la transition écologique, représenterait une occasion en or pour organiser les forces sociales et émancipatrices dans une foule de milieux au Québec.

Défis et perspectives d'un mouvement municipaliste québécois

Évidemment, plusieurs défis importants pèsent sur l'émergence d'un mouvement municipaliste québécois. Tout d'abord, la culture politique québécoise centrée sur le rôle déterminant de l'État dans le cadre de la Révolution tranquille et la consolidation du « modèle québécois », de même que l'emprise de la question nationale concernant le statut politique du Québec, ont contribué à la marginalisation des municipalités comme terrain prometteur de l'action politique. De plus, l'histoire récente de la gauche politique organisée (et du parti Québec solidaire) explique peut-être également la négligence des élections municipales comme véhicule possible de diffusion des idées progressistes. Ensuite, le fait que les différents partis politiques ne se présentent pas à tous les paliers de gouvernement (contrairement à l'Europe) contribue probablement au fait que la municipalité n'apparaît pas comme un espace potentiel de politisation et de transformation sociale. Enfin, les faibles pouvoirs des municipalités, simples créatures de l'État provincial, font que celles-ci n'apparaissent pas comme un véritable levier pour instaurer des réformes radicales et des mesures capables de favoriser la justice sociale, la prospérité économique locale et la transition écologique. Tout cela sans compter le fait que la participation aux élections municipales est relativement faible (50 % en 2013) et que la politique municipale ne semble pas interpellier les jeunes et les forces du changement.

Malgré cela, tous ces défis peuvent être retournés en occasions d'innovation et d'expérimentation politique. Comme le note sagement Winston Churchill, « le pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, l'optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Premièrement, la méfiance grandissante à l'égard de l'État, que ce soit au Québec ou dans d'autres démocraties libérales en Occident, contribue à la revalorisation des municipalités, villes ou villages comme espaces potentiels pour refonder la communauté politique. Deuxièmement, le fait que la gauche québécoise ne soit pas encore organisée au niveau municipal ouvre un espace pour la création d'un nouveau mouvement politique à cette échelle. D'ailleurs, il serait possible de s'inspirer de l'expérience éphémère, mais puissante du Front d'action politique (FRAP) qui a réussi à faire converger le deuxième front syndical, les comités citoyens et le mouvement

étudiant en 1970 à Montréal et dans d'autres municipalités au Québec¹⁴. Troisièmement, l'absence d'un mouvement politique coordonné dans différentes municipalités laisse place à la possibilité d'un effet de surprise si plusieurs plateformes citoyennes s'imposaient dans les villes et villages lors des élections municipales de 2021, un peu à la manière des « mairies indignées » d'Espagne. D'ailleurs, le faible pouvoir des municipalités considéré isolément pourrait être contrebalancé par la formation d'un front municipal, c'est-à-dire d'une coalition de « villes rebelles » qui pourraient contester la domination du pouvoir central tout en mettant en place une série de réformes et d'expérimentations démocratiques à l'échelle locale. C'est d'ailleurs là la principale force du municipalisme, qui peut représenter un développement organique des luttes locales et régionales en permettant aux citoyens et citoyennes de réinventer l'action politique à l'extérieur du carcan des grands partis existants. Si l'indifférence, le cynisme et l'apathie citoyenne sont bien des pathologies de la politique en général, et de la politique municipale en particulier, cette situation pourrait bien être renversée par l'arrivée d'un projet municipaliste inédit, à mi-chemin entre la dynamique horizontale des mouvements sociaux et l'ambition des partis politiques visant le changement social par la transformation des institutions.

Car c'est bien là l'esprit qui anime le municipalisme : la réappropriation citoyenne des institutions locales en vue d'accélérer la transition vers un nouveau système économique, social et politique. Comment constituer un tel mouvement au Québec ? Quel genre d'organisation doit-on mettre en place pour assurer l'émergence d'un mouvement municipaliste à la fois efficace et démocratique : un réseau informel, un parti unifié, un regroupement des groupes locaux ou de partis municipaux ? Voilà un ensemble de questions pratiques qui méritent d'être approfondies et transformées en action politique pour éviter que le municipalisme ne reste une simple idée dans la tête de quelques intellectuels socialistes.

14 Paul Cliche, « La violence faite au FRAP », *À bâbord !*, n° 36, octobre-novembre 2010.

Résistances

Manon Massé : la politique par en bas

Propos recueillis par Pierre Beaudet et Mathilde Grandgonnet

Respectivement rédacteur aux NCS et doctorante à l'Université d'Ottawa

NCS – Comment a commencé ton aventure dans le monde militant ?

M.M. – Mon parcours commence dans les centres d'éducation populaire, en fait dans la pastorale sociale. J'avais commencé un bac en théologie, et finalement je me suis rendu compte que ce n'était pas pour moi. L'injustice sociale, c'est le mot-clé dans mon parcours. Pourquoi ? Comment ? Comment ça s'articule ? Ce sont les mouvements d'éducation populaire qui ont fait ma conscientisation politique. C'est là que j'apprends à réfléchir sur cette « démocratie » qui se présente comme la liberté pour tout le monde, mais qui est en fait une grande machine qui prend les décisions à notre place. Au début des années 1980, je suis embauchée par le Comité social Centre-Sud. Et ainsi, je suis devenue une « activiste » à travers l'outil extraordinaire qu'est l'éducation populaire.

NCS – Quel est cet outil ?

M.M. – On peut le résumer dans une petite formule : « Toi, seule, tu ne sais rien, mais ensemble on sait tout, on peut tout ». Dans mes interventions, je ne suis pas à l'aise dans la posture de celle qui sait. Je suis très à l'aise d'être celle qui suscite, qui fait en sorte qu'ensemble on découvre...

NCS – Tu as aussi découvert l’oppression de genre...

M.M. – Le Comité social est là pour aider cette population vulnérable du Centre-Sud, et ce sont les femmes qu’on voit. À cette époque, celles-ci sont confrontées à un nouveau problème, la gentrification (l’embourgeoisement). Elles viennent aux ateliers de couture ou de cuisine pour en parler, pour s’entraider, pour boucler les fins de mois. Leur situation est précaire. Des propriétaires veulent les mettre dehors pour vendre ou pour louer les appartements à prix élevé à une nouvelle clientèle composée d’hommes gais, capables de payer. Il y a vraiment une réalité de classe sociale différente qui s’exprime. Ensemble, on trouve des solutions. On va parler aux gens, y compris aux gais. On permet à des femmes et à des familles de garder leur logement. On vit l’expérience sans nécessairement l’intellectualiser, mais en agissant sur ce sur quoi on a du pouvoir.

NCS – De l’éducation populaire, tu évolues vers le mouvement des femmes...

M.M. – En 1994, je travaille au YMCA et j’entends dire que Françoise David invite des groupes de femmes pour partager l’idée d’un grand projet de lutte contre la pauvreté. À cette époque, je ne me reconnais pas féministe deux secondes, mais cette idée d’une marche des femmes contre la pauvreté, ça m’accroche. Avec des féministes qui sont de tous les réseaux, c’est ainsi que naît la Marche *Du pain et des roses*. Avec cette expérience, je découvre que la pauvreté a un sexe ! Je commence aussi à m’équiper en termes d’analyse de classe, à comprendre l’évolution du capitalisme. Je découvre que ce capitalisme est un système qui agit à la grande défaveur des femmes, patriarches obligent, qu’il y a tout un pan de l’économie dont on ne parle jamais, parce qu’il est gratuit et que c’est nous les femmes qui l’assumons. Avec la marche, tout change. Je rajoute à ma compréhension des inégalités sociales une couche de compréhension de plus qui s’appelle l’analyse féministe. Et de là, je comprends le colonialisme, les accords commerciaux internationaux, etc. À cette époque, on parle de double discrimination, mais ce n’est pas encore très bien articulé, ni dans le mouvement des femmes ni dans le mouvement populaire. Avant que le mouvement populaire arrive à comprendre qu’il y a plus d’inégalités si t’es plus foncé, ça prend un peu de temps. Encore maintenant, je ne suis même pas certaine que toutes et tous sont arrivés là ! L’analyse intersectionnelle est encore un objectif à atteindre.

NCS – La Marche des femmes *Du pain et des roses* (1995), cela a été un moment décisif ?

M.M. – Ce fut un privilège d'être là à ce moment. Pour l'organisation de la Marche, on rassemble les féministes d'un nombre extraordinairement varié de groupes : de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes aux féministes dans les mouvements syndicaux, de femmes ou populaires, jusqu'aux femmes en coopération internationale, aux écolos, aux jeunes. Dans ce vaste mouvement, il y avait cependant des angles morts. Par exemple, les Autochtones et les femmes racisées sont peu présentes. On n'est pas contre, on veut qu'elles participent, mais on ne réussit pas à attacher les liens, le mouvement demeure majoritairement blanc. Il y avait des sensibilités mais ça se ne traduisait pas systématiquement, concrètement, dans la lutte côte à côte. C'est par après que ça s'est fait, lorsqu'on a commencé à mieux comprendre l'intersectionnalité. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 nous rapprochera plus de cet objectif.

NCS – Qu'est-ce qui t'a fait évoluer des mouvements populaires vers Québec solidaire ?

M.M. – La Marche de 1995 a permis aux femmes d'avoir gain de cause sur plusieurs de leurs revendications, mais lors de la Marche mondiale de 2000, le gouvernement du Québec nous a envoyé promener. C'est même insultant, parce que comme seule réponse à nos 20 revendications, il décide d'augmenter le salaire minimum de 10 cents de l'heure ! Dans les groupes de femmes, il y a beaucoup de colère. Ce gouvernement du Parti québécois (PQ) a du front. On vient d'organiser la planète entière et notre propre gouvernement nous rit dans la face. On se dit, cela ne peut plus durer, il faut que ça change. Avec la coorganisatrice de l'action au Québec, Alexa Conradi, on dit alors à Françoise David qu'il faut qu'elle intègre à son discours la nécessité d'aller sur le terrain électoral. On ne sait pas trop comment. Françoise a des hésitations, mais finalement, en partie parce qu'elle a confiance en nous, elle accepte. Le 14 octobre 2000, devant une foule d'au moins 30 000 personnes, elle dit : « Va-t-il falloir créer un nouveau parti politique ? » C'est alors qu'on a senti comme un frisson dans la foule.

NCS – Comment le processus a-t-il démarré concrètement ?

M.M. – Comme d'habitude, autour d'une table. Nous étions quelques-unes et quelques-uns à trouver que les partis politiques existants ne répondaient plus aux besoins du peuple. L'idée de mettre sur pied un mouvement politique faisait son chemin. Pour moi, cela doit se faire avec Françoise David, c'est elle la porteuse, c'est elle la femme d'État. À ce moment, moi je ne veux pas vraiment faire de politique, mais je veux faire gagner Françoise !

NCS – Il y a des débats et tout le monde n'est pas d'accord...

M.M. – Dans un premier temps, nous avons mis sur pied le réseau D'abord solidaires qui réunit des gens qui veulent profondément changer le monde. Sans être d'accord sur tout, on veut travailler ensemble, parce qu'on l'a fait depuis quelques années avec le Sommet socioéconomique de 1996, la Marche mondiale des femmes en 2000, le Sommet des Amériques en 2001, et j'en passe. Pendant deux ans et demi, on réfléchit sur comment ce changement peut survenir. On sait, au moins, qu'il faut une vaste démarche d'éducation politique. Au fil du temps, on en vient à des conclusions un peu différentes. Et ainsi une « bébitte » à trois têtes est née. Il y a la tête « éducation politique » qui doit être non partisane. Il y a une tête libertaire pour qui l'important est de redéfinir les façons de faire en agissant à la base. Et finalement, il y a la tête Option citoyenne qui veut faire de la politique partisane. Tout en respectant nos différences, on reste solidaire. À la fin, nous nous quittons en bons termes avec la conviction que l'action des trois « têtes » est nécessaire si on veut arriver à un réel changement durable !

NCS – Comment s'est fait le rapprochement d'Option citoyenne avec l'Union des forces progressistes (UFP) ?

M.M. – Pour les membres d'Option citoyenne, une des questions délicates à discuter est celle de l'indépendance. Pour nous à Option citoyenne, le projet social a toujours été prédominant. Malgré les craintes, l'idée d'un mariage avec l'UFP est intéressante puisqu'on peut imaginer placer le projet social au cœur du projet indépendantiste. À l'UFP, la démarche proposée pour faire l'indépendance est une assemblée constituante où pourrait s'exercer le choix du peuple, par le peuple, pour le peuple. Une vraie démarche de souveraineté populaire ! Cela prend à peu près deux ans de rencontres pour clarifier tous les éléments de la fusion.

NCS – Tu pensais que le féminisme pouvait être au cœur de ce projet ?

M.M. – Option citoyenne était une organisation composée majoritairement de femmes alors que l'UFP nous apparaissait un peu un club de gars. Pour le congrès de fondation de Québec solidaire, j'ai travaillé fort avec des féministes de l'UFP pour être certaine qu'il y ait au moins 50 % de femmes présentes. Plus encore, que les femmes allaient être confortables avec le fonctionnement, la culture organisationnelle. Ça a réussi. Ça a été un très beau moment.

NCS – L'étape était franchie...

M.M. – À partir de ce moment-là, le féminisme s'est inscrit dans le code génétique de Québec solidaire (QS). En 2006, QS est fondé. Un mois après, il y a une élection partielle dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques. Au début, pour moi, c'est un peu la surprise, toutes les personnes qui pensent présenter leur candidature sont des hommes. Je me dis que ce n'est pas vrai qu'un parti féministe va présenter un gars à sa première élection, aussi bon qu'il soit. J'ai donc décidé de relever le défi. Je me suis présentée cinq fois : en 2006, 2007, 2008, 2012 et 2014... Cinq campagnes électorales en huit ans, c'est dur, je ne sais même pas comment j'ai réussi à faire ça !

NCS – Abordons un autre thème, qui est relié bien sûr. Les groupes communautaires qui sont ta base en quelque sorte passent un mauvais moment. Ils perdent leur autonomie, ils deviennent des outils de l'État qui se décharge de ses fonctions sociales. En même temps, l'État les place dans une situation où on leur permet de moins en moins de revendiquer. Comment faire pour résister à cela ?

M.M. – Je n'ai pas la prétention d'avoir une pleine analyse, mais il me semble que ce paradigme existe depuis longtemps. Dans tout le mouvement communautaire, il me semble que les centres de femmes ont mieux géré cette situation. Ils ont continué d'accueillir les femmes, de briser l'isolement, de faire de l'écoute, de les orienter, et en même temps, de faire de l'analyse de conjoncture, de l'éducation populaire, du travail de conscientisation et de l'action collective. Cette approche a toujours fait partie de leur mission, d'où la tradition de faire de l'action collective tout en aidant les femmes dans ce qu'elles vivent. Au bout du compte, les groupes populaires doivent tout faire pour ne pas perdre leur étoile du Nord qui est celle de la défense des droits. L'État veut faire de nous des groupes de service point à la ligne ! Nous devons résister.

NCS – Revenons à QS. Le parti progresse mais rencontre encore des obstacles. Est-ce que ce projet peut éviter les risques de tomber dans la politique « politicienne » ?

M.M. – Il y a toujours un risque. Il y a aussi un risque à ne rien faire. Quand j'ai décidé de faire de la politique, je savais qu'il y avait ce risque. Quand j'ai décidé d'arrêter d'être dans les groupes de femmes, c'était aussi un autre risque. Des fois je me pose la question : « Est-ce que j'aurais dû rester là ? J'aurais peut-être provoqué plus de changement que dans le parti politique ». Au bout de la ligne, je me suis dit que ça faisait 35 ans que je jouais dans l'autre cour, et donc, qu'il était temps d'essayer dans celle-là pour voir si ça marchait mieux. Autrement, je n'ai jamais arrêté de faire la même chose. J'ai pris des véhicules différents, j'ai même fait de l'action directe (avec le bateau canadien pour Gaza !). Dans la boîte à outils de la transformation sociale, j'ai

trouvé plusieurs choses utiles, plusieurs outils. C'est certain que les revendications face à nos droits doivent être dirigées vers l'État. Sinon les femmes pourraient continuer à être violées par leur conjoint sans que ce soit reconnu comme un viol. Le législateur a un rôle à jouer. Alors pour moi qui ai une petite tendance anarchiste, il n'y a pas d'incompatibilité entre faire ce que je fais, faire de l'action directe, continuer l'action d'éducation, et ne pas écarter l'idée de la désobéissance civile non violente. À travers l'histoire, les peuples n'ont jamais obtenu justice en restant assis à attendre que les puissants les reconnaissent. Il en est encore de même aujourd'hui !

Manon Massé est actuellement députée de QS de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques à Montréal et porte-parole femme de QS au niveau national.

Luttes populaires à Pointe-Saint-Charles : **résistance et résilience**

Jocelyne Bernier et Karine Triollet

Respectivement chercheuse et ex-coordonnatrice de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, et coordinatrice d'Action Gardien

Dans toutes les « aventures » du mouvement populaire à Montréal, il y en a une qui est consistante. À Pointe-Saint-Charles, au sud-ouest de la ville, il y a eu et il y a toujours des luttes, des mobilisations, et surtout, des organisations qui continuent, bon an mal an, à rassembler, agir, éduquer, intervenir, confronter. Comment comprendre ce parcours extraordinaire ? Qu'est-ce qui permet à cette initiative citoyenne de persister ? Et surtout, comment les gens de la Pointe continuent-ils à résister aux assauts incessants de l'État et des entrepreneurs ?

À travers des décennies de lutte et de résistance, le milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles a su garder sa vitalité et sa combativité. Quelques jalons tirés de l'histoire militante du quartier peuvent éclairer sa résilience face aux défis actuels qui confrontent le mouvement populaire au Québec.

Aperçu des origines du mouvement populaire à Pointe-Saint-Charles

Pointe-Saint-Charles est un quartier enclavé entre le canal de Lachine, le fleuve Saint-Laurent et le centre-ville de Montréal. Il possède un riche passé industriel et une histoire de luttes ouvrières qui remonte au XIX^e siècle. Depuis cette époque, la population francophone et la population anglophone, principalement d'origine irlandaise, y cohabitent. Au fil des ans, elles ont participé dans des organismes distincts mais elles ont su regrouper leurs forces dans des résistances et des revendications communes.

Depuis les années 1950, la Pointe a connu un déclin économique accéléré par la fermeture du canal de Lachine et la relocalisation de nombreuses usines¹. La détérioration des conditions de vie, accompagnée d'une importante diminution de la population, a suscité un mouvement de résistance qui s'est manifesté par l'apparition des premiers groupes populaires au milieu des années 1960.

Le Regroupement des citoyens de Pointe-Saint-Charles fut créé en 1964 par la population ouvrière du quartier avec le soutien d'animateurs sociaux progressistes liés aux églises². La population se mobilise alors pour faire respecter ses droits en matière de santé, d'éducation, de logement et de conditions de vie. À l'époque, les services publics sont pratiquement inexistantes et les gens du quartier s'organisent pour développer des services qui répondent à leurs besoins et intérêts avec l'aide de jeunes professionnels anglophones inspirés par les expériences d'action communautaire aux États-Unis.

La construction d'un réseau communautaire contrôlé par la population locale

C'est dans ce contexte que se développe depuis les années 1960 un réseau communautaire autonome et solidaire. Plusieurs organismes ont émergé vers la fin de cette décennie et poursuivent encore leur action 50 ans plus tard. Mentionnons la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, souvent citée comme pionnière des CLSC au Québec, et les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne qui ont inspiré la création du réseau québécois d'aide juridique. Ces organismes ont été suivis au tournant des années 1970 par le Carrefour d'éducation populaire et le Club populaire des consommateurs. Dans les décennies suivantes, le réseau communautaire s'est densifié, avec l'appui de ces premiers groupes populaires.

Le dynamisme du réseau communautaire repose sur un fort sentiment d'appartenance et sur une participation et une vigilance constantes d'une partie significative de la population du quartier. La mobilisation populaire a permis de maintenir une gouvernance locale et de résister aux tentatives de l'État pour forcer l'intégration des groupes populaires au réseau public. Ils sont toujours dirigés par des conseils d'administration de citoyennes et de citoyens élus en assemblée générale. Cette caractéristique essentielle contribue à leur autonomie et à leur pérennité.

1 Divers facteurs sont en cause, notamment l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959 et le développement des autoroutes favorisant le transport routier dans les années 1960.

2 Notamment les mouvements d'action catholique, des prêtres ouvriers – les Fils de la Charité – et le centre communautaire de l'Église unie Saint-Colomba House qui vient de fêter ses 100 ans de présence dans le quartier.

Dépasser les services à la population pour agir sur ses conditions de vie

À travers leur histoire, ces organismes ont été des pôles d'éducation populaire et de mobilisation sur de nombreux enjeux. Ils n'ont pas hésité à dépasser la prestation de services pour défendre les droits sociaux et agir sur les conditions de vie de la population. Dès le début des années 1970, les groupes mobilisent la population pour lutter contre la détérioration de la vie de quartier et de la qualité des logements.

Les projets de rénovation urbaine entrepris par l'administration Drapeau qui a dirigé Montréal de 1960 à 1986 se faisaient au détriment de la population des quartiers ouvriers à proximité du centre-ville. Cette administration municipale réglait le plus souvent la question des taudis par la démolition pure et simple de secteurs complets pour les remplacer soit par des autoroutes et projets de prestige³, soit par la construction d'importants complexes de logements sociaux perçus à l'époque comme des ghettos de pauvres⁴. La population de Pointe-Saint-Charles et le réseau communautaire résistent à cette politique de rénovation « forcée ».

Une première coopérative d'habitation, Loge-peuple, est créée en 1971. Puis, le Regroupement information logement se développe vers la fin des années 1970 pour consolider la défense des droits des locataires et développer des logements à but non lucratif. Au fil des ans, une proportion significative de logements sociaux et communautaires sera atteinte, avec 40 % des logements du quartier à l'aube des années 2000, ce qui a contribué à freiner les hausses de loyer et l'exode de la population ouvrière.

Au début des années 1980, le milieu communautaire du quartier s'est aussi mobilisé pour trouver des solutions au problème du chômage, développer l'employabilité et favoriser une reconversion économique et un développement compatibles avec les intérêts de la population. Il a fait pression sur le gouvernement dans le but d'obtenir du financement pour la relance économique du secteur. En 1984, le Programme économique de Pointe-Saint-Charles (PEP) est fondé par des groupes du quartier. Il s'agissait d'une première expérience de développement économique communautaire en milieu urbain au Québec. En 1989, après plusieurs débats, le PEP devient le RESO (Regroupement économique et social du Sud-Ouest) qui étendra son action aux autres quartiers du Sud-Ouest de Montréal.

Ces initiatives ont permis de freiner le déclin économique et la détérioration des conditions de vie de la population traditionnelle du quartier. Mais la Pointe n'échappe pas aux pressions des développeurs qui convoitent les rares espaces disponibles dans les quartiers à proximité du centre-ville.

3 Au voisinage de Pointe-Saint-Charles, le quartier Victoriatown fut complètement rasé pour faire place à l'autoroute Bonaventure et à l'autostrade de l'Expo 67.

4 L'exemple des îlots Saint-Martin de la Petite-Bourgogne et des Habitations Jeanne-Mance du Centre-Sud.

Une concertation communautaire issue de la base au cœur des luttes urbaines

C'est dans le cadre des luttes sur les enjeux de rénovation urbaine et d'habitation que la Table de concertation communautaire Action Gardien est créée au début des années 1980. Action Gardien devient un lieu d'échange et de débat et un outil de cohésion du mouvement communautaire autonome dans l'analyse des enjeux et la défense des intérêts de la population locale.

En 1984, le mouvement communautaire propose sa vision de l'avenir du quartier dans un manifeste : *Des choix pour la Pointe, un quartier à améliorer, une population à respecter*. Les grands enjeux sont posés : opposition à l'ensemble résidentiel aux abords du canal de Lachine, maintien de la population résidente dans le quartier, développement du logement social, relance de l'emploi local et pouvoir de décision à l'échelle locale par et pour les citoyens et les citoyennes.

Parmi les moyens pris pour défendre et promouvoir cette vision, le milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles fait son entrée sur la scène politique municipale en 1986 avec l'élection d'un militant du quartier sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). Son programme politique repose essentiellement sur des propositions issues du milieu communautaire. Après plusieurs débats parmi les militants et les militantes du quartier sur les politiques mises en œuvre par le RCM et la déception sur l'absence de décentralisation du pouvoir municipal, ce conseiller, Marcel Sévigny, décide de siéger comme indépendant en 1992, puis de se retirer aux élections de 2001, préférant se concentrer sur des projets collectifs issus de la base militante.

À travers les années, la table Action Gardien a préservé une structure décisionnelle strictement communautaire, tout en se concertant et en interagissant avec l'ensemble des acteurs locaux, et ce, malgré les pressions des bailleurs de fonds qui privilégient des modèles de concertation multiréseaux incluant les acteurs institutionnels et privés. Les 25 organismes membres se réunissent encore aujourd'hui mensuellement pour valider les orientations et les stratégies d'intervention et mettre en commun les réalités et défis vécus dans les groupes. Les comités de travail issus de l'assemblée générale interviennent sur des sujets aussi diversifiés que l'aménagement, la défense des droits, la santé mentale, les jeunes, les aîné-e-s, etc.

Alors que dans les années 1990 la table Action Gardien a concentré ses énergies sur les mobilisations pour la survie des programmes sociaux, ce sont plutôt les luttes contre les plans d'aménagement de l'administration municipale et les projets de promoteurs immobiliers, ainsi que la promotion d'une revitalisation au bénéfice de la

population résidente qui ont marqué les années 2000⁵. La Table de concertation Action Gardien reste un outil précieux pour définir des positions concertées du milieu communautaire et mobiliser la population dans ces luttes urbaines.

Un quartier mobilisé pour promouvoir sa propre vision de son développement

Les propositions pour le développement du quartier par et pour les citoyennes et citoyens ont été construites notamment avec les opérations populaires d'aménagement (OPA) de 2004 et 2007. Une OPA est une démarche de consultation concrète et accessible, misant sur la connaissance du quartier et de ses besoins qu'ont ses résidentes et résidents. En 2004, ils ont sillonné le quartier en compagnie de personnes-ressources pour élaborer leurs propositions en matière d'habitation, de transport, d'environnement et de sécurité. Quatorze ans plus tard, la démarche se poursuit pour concrétiser les propositions. Elle est pilotée par un comité de citoyennes, citoyens, intervenantes et intervenants qui ont créé un canal de communication en continu avec la mairie de l'arrondissement et qui organisent des allers-retours associant la population du quartier.

Ces démarches de participation et de consultation citoyennes ont permis de développer en amont une vision et des propositions crédibles pour un développement qui répond aux besoins de la population résidente. Elles ont favorisé l'appropriation des enjeux du développement urbain par les gens du quartier. Mais la mise en œuvre de cette vision se confronte à des projets développés par des promoteurs privés. Elle doit être portée par d'importantes mobilisations pour créer un rapport de force et faire pression sur les autorités publiques.

Parmi ces luttes, la plus médiatisée est l'opposition déterminée de la population locale contre le déménagement du Casino de Montréal aux abords de Pointe-Saint-Charles. Le rapport de force qui a permis de bloquer ce mégaprojet s'est construit avec la mobilisation d'une large partie de la population et des organismes communautaires du quartier et une diversité de stratégies déployées par la table Action Gardien.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre d'abord pour démontrer l'ampleur de l'opposition dans le quartier : assemblées publiques et marche dans le quartier de centaines de personnes ; argumentaire distribué de porte en porte ; pétition signée par la majorité des gens du quartier déposée à l'Assemblée nationale ; bannières et affichettes dans les locaux des organismes et les fenêtres des maisons ; occupation symbolique sur les terrains visés en y plantant un drapeau citoyen. Par voie de conférences

5 Pour une présentation détaillée des luttes urbaines dans les années 2000, voir Karine Triollet, « Une décennie de luttes urbaines à Pointe-Saint-Charles, vers une réappropriation citoyenne ? », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 10, automne 2013.

de presse et communiqués, les militantes et les militants ont contré la campagne promotionnelle de Loto-Québec et dénoncé les effets néfastes d'un casino à proximité d'un quartier pauvre ainsi que l'incertitude quant à la viabilité du projet. L'opposition s'est élargie au-delà du quartier par des alliances avec les quartiers voisins et les organismes luttant contre la dépendance au jeu, ainsi que par une campagne provinciale pour exiger l'abandon du projet et un débat public sur le rôle du gouvernement dans la promotion des jeux de hasard. Cette opposition a donné lieu à une commission parlementaire sur le projet du Casino et à des rapports reprenant une bonne partie de l'argumentaire développé localement⁶.

La victoire dans la lutte de résistance contre le déménagement du Casino et l'implantation d'un centre de foires international devait être suivie d'une offensive pour proposer des alternatives de développement sur l'immense friche industrielle des anciens terrains ferroviaires du Canadien National. Ceux-ci avaient été acquis par un promoteur pour la somme symbolique de un dollar avec l'obligation de les décontaminer. De nouveau, il a fallu mobiliser la population pour contrer les plans du promoteur et faire pression sur les autorités municipales pour que le changement de zonage requis s'accompagne de conditions qui respectent les demandes du quartier.

Une deuxième OPA a donc été réalisée en 2007, au cours de laquelle des citoyennes, des citoyens et les groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles ont été invités à élaborer des propositions d'aménagement du site, qui ont ensuite été mises en forme avec le soutien d'architectes et d'urbanistes. La table de concertation Action Gardien qui a été au cœur de cette lutte était alors en mesure de proposer des alternatives crédibles de développement sur cette immense friche industrielle.

Au-delà d'une importante participation aux deux exercices de consultation menés par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur les balises de développement, puis sur les plans du promoteur, le rapport de force s'est poursuivi dans la rue. Il fallait s'opposer aux activités du promoteur qui détérioraient un parc en bordure du secteur industriel et augmentaient le camionnage lourd dans des rues résidentielles avec des risques accrus pour les familles résidentes. Ces mobilisations d'une décennie et la vigilance constante de la Table de concertation et du milieu local ont permis de faire certains gains comme la protection du parc, une planification urbaine sur le site qui comprend une proportion de logements sociaux et communautaires dépassant les normes municipales et le transfert de propriété à la collectivité locale d'un grand bâtiment industriel, le Bâtiment 7.

6 Mentionnons le rapport Coulombe commandé par le gouvernement et celui de la Direction de santé publique de Montréal.

Le Collectif 7 À Nous s'est réapproprié ce bâtiment industriel patrimonial, afin de le convertir en une « fabrique d'autonomie collective », un lieu de rassemblement alternatif incluant services de proximité, ateliers collaboratifs, agriculture urbaine, etc.⁷ La conversion du Bâtiment 7 est pilotée par un collectif qui regroupe des militantes et des militants de différents courants sociopolitiques, issus des milieux communautaire, libertaire, de l'économie sociale. Elle reflète et prolonge certains traits marquants de l'histoire populaire du quartier qui a su dépasser les débats et différends idéologiques pour coaliser les forces, maintenir un pouvoir citoyen et innover sans cesse. Le Bâtiment 7, qui a ouvert ses portes en mai 2018, illustre la capacité du réseau de Pointe-Saint-Charles de s'organiser, de lutter contre une certaine vision de développement et d'innover pour en faire vivre une autre, à son image.

Des luttes populaires dépassant le cadre local pour viser les politiques publiques

À travers son histoire, le réseau communautaire du quartier n'a pas hésité non plus à susciter ou même à organiser des mobilisations plus larges sur des enjeux qui débordent le cadre local et ciblent les politiques publiques. Sans faire le tour de toutes les initiatives, soulignons la lutte de la Clinique communautaire pour la parité des prestations d'aide sociale pour les jeunes au cours des années 1980 et, plus récemment, sa campagne contre les frais abusifs en santé qui confrontent les politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux. Quant aux Services juridiques communautaires, ils ont été un pivot dans la bataille qui a mené à l'augmentation des seuils d'accès à l'aide juridique en 2017.

Dans la foulée de la politique du déficit zéro du gouvernement péquiste de Lucien Bouchard, le mouvement communautaire québécois entame une longue lutte contre les compressions dans les programmes sociaux et l'appauvrissement de la population. Une mobilisation mise en oeuvre à Pointe-Saint-Charles, *Pauvreté zéro*, contribuera activement à la campagne panquébécoise, lancée en 1997. Au début des années 2000, c'est le mot d'ordre *J'ai jamais voté pour ça* imaginé localement qui a rallié et inspiré une campagne québécoise contre les compressions dans les services publics. De nos jours, Action Gardien et plusieurs groupes du quartier, dont le Welfare Rights Committee et le Comité des sans emploi, sont parmi les membres fondateurs de campagnes montréalaises et québécoises, telles que le mouvement pour la tarification sociale du transport en commun ou encore *Pauvre + captif* qui lutte contre des mesures discriminatoires à l'aide sociale⁸.

7 Pour plus de détail sur les projets, voir le site : <<http://www.batiment7.org/>>, ainsi que Marco Fortier, « La mise au monde d'une utopie », *Le Devoir*, 8 mai 2018.

8 Voir les sites : <<https://pauvreetcaptif.com/a-propos/>> et <<https://transportabordable.org/a-propos/>>.

Le réseau communautaire du quartier a su ancrer ses revendications dans la réalité quotidienne des personnes qui vivent la pauvreté pour les mobiliser dans des actions de changement tout en ralliant des forces qui débordent du cadre local. Cette stratégie est essentielle pour agir sur les politiques publiques qui ont un effet structurel sur les conditions de vie de toute la population québécoise. Ces luttes contribuent par le fait même à renforcer la base citoyenne en s'associant au mouvement populaire plus large.

Des défis toujours présents

Au plan local, les luttes urbaines enracinées dans le temps et ancrées dans le tissu communautaire et militant du quartier ont permis des gains importants. Au fil des années, le réseau communautaire réuni autour de la Table Action Gardien a su innover pour développer de nouvelles approches et outils de mobilisation afin d'interpeler les élu-e-s locaux et freiner l'impact d'un développement urbain au service des intérêts de promoteurs immobiliers. Les stratégies de lutte contre des projets inacceptables ou sans retombées locales se sont combinées à des processus d'appropriation et d'élaboration par les gens du quartier de propositions concrètes pour le développement du quartier et de revendications qu'Action Gardien continue de défendre auprès des élu-e-s à travers des négociations ou des pressions citoyennes.

Mais plusieurs batailles ont été perdues, notamment la prolifération de condominiums de luxe en bordure du canal de Lachine selon un mode de développement promu par les élites politiques et les promoteurs. L'expansion du centre-ville avec la pression accrue des développeurs, la multiplication des mégaprojets immobiliers et la transformation du cadre bâti au cœur du quartier entraînent une hausse du coût des logements et la perte de logements locatifs. La composition sociale du quartier change avec un sentiment d'exclusion accru de la population moins favorisée. Pour ces personnes, le réseau communautaire reste un lieu d'expression et de défense de leurs droits sociaux collectifs. La lutte contre l'embourgeoisement du quartier et la réappropriation de notre milieu de vie doit s'intensifier. L'arrivée d'élus-e-s plus progressistes à l'administration municipale est certes bienvenue, mais ne doit pas pour autant faire baisser la vigilance. Les forces immobilières et spéculatives sont toujours bien présentes et nécessitent un constant rapport de force et une surveillance soutenue des décisions des autorités municipales. Dans Pointe-Saint-Charles comme ailleurs au Québec, le réseau communautaire se mobilise pour résister aux stratégies de l'État qui visent à lui déverser des responsabilités à moindre coût pour compenser les coupes dans le secteur public. Les groupes communautaires autonomes de Pointe-Saint-Charles sont confrontés aux mêmes défis qu'ailleurs : réduction des financements publics et transfert vers les fondations privées, atteinte constante à leur autonomie avec des financements publics et de fondations qui orientent les pro-

jets et activités, professionnalisation au sein des groupes, transformation de la composition des conseils d'administration, etc.

Un acquis notable est le maintien d'une situation unique dans certains organismes qui ont conservé un conseil d'administration citoyen tout en assurant des mandats relevant des services publics, comme la Clinique communautaire ou les Services juridiques communautaires. Mais là aussi, les normes professionnelles et administratives et les programmes de l'État constituent des contraintes de plus en plus présentes qui obligent à des négociations et des pressions pour garder une marge d'action permettant d'intervenir dans la défense des droits sociaux et des conditions de vie de la population du quartier.

La vitalité du mouvement populaire de Pointe-Saint-Charles repose sur la mobilisation citoyenne et sur la continuité dans le leadership collectif à travers des militantes et des militants impliqués dans les projets et les luttes locales, parfois depuis plusieurs décennies. Ils collaborent avec une relève militante attirée par le dynamisme bien connu du quartier, ce qui favorise la transmission des valeurs et des acquis tout en utilisant les nouveaux outils de mobilisation et de participation citoyenne.

L'histoire des luttes permet de mettre en évidence ces acquis à valoriser et à adapter pour faire face aux défis qui confrontent le mouvement populaire québécois. Au-delà des mouvements de résistance, le milieu communautaire doit poursuivre dans sa capacité à innover, sortir des sentiers battus pour construire localement son projet alternatif de société tout en se mobilisant avec d'autres à l'échelle du Québec et au-delà pour des changements structurels qui assurent un réel partage de la richesse et un développement collectif au bénéfice de tous et de toutes.

Le FRAPRU : quarante ans de luttes face à l'État

François Saillant

Ex-coordonnateur du FRAPRU (1979-2016)

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain, mieux connu sous l'acronyme FRAPRU, aura quarante ans cet automne. C'est le 22 octobre 1978 qu'un colloque réunissant des groupes de plusieurs régions du Québec lui a donné naissance, en décidant de « mettre sur pied une organisation commune autour de l'aménagement urbain, dont le caractère sera principalement revendicatif, appuyé par des services, et visant à établir le rapport de forces qui obligera l'État à adopter des mesures qui profiteront à chacun de nos quartiers¹ ». La nécessité de bâtir un rapport de forces constitue donc la pierre d'assise du FRAPRU. Depuis 1981, c'est sur la problématique du logement social² qu'il intervient en priorité. Ce dossier apparaît d'emblée comme le véhicule privilégié pour permettre aux classes populaires de vivre en ville et pour assurer leur droit au logement bafoué par « l'entreprise privée, basée sur la seule logique du profit et qui fait du logement une marchandise comme les autres³ ».

1 Manifeste tel qu'adopté au Colloque populaire sur les Programmes d'amélioration de quartiers (PAQ), les 20, 21, 22 octobre 1978, mars 1979, p. 31.

2 Le FRAPRU définit ainsi le logement social : logement sans but lucratif, à propriété collective, subventionné par les gouvernements. Il peut s'agir de logements publics, coopératifs ou gérés par des organismes sans but lucratif (OSBL). *Statuts et Règlements du FRAPRU*, p. 4.

3 *Statuts et Règlements du FRAPRU*, p. 4.

Les moments clés d'une lutte

D'innombrables combats en faveur du logement social ont marqué les premières années du FRAPRU. Certains ont été plus déterminants et sont demeurés mémorables. Au début des années 1990, le gouvernement fédéral, qui était le principal pourvoyeur de fonds pour de nouveaux logements sociaux, coupe dans leur financement, budget après budget, avant d'annoncer qu'il s'en retirera totalement, à partir du 1^{er} janvier 1994. La panoplie d'actions et d'interventions déployées pendant toutes ces années par le FRAPRU n'empêche pas ce désengagement gouvernemental imposé au nom de la lutte au déficit. Cette décision signifie la triste fin du développement du logement social.

Le FRAPRU fait alors le choix stratégique de s'adresser au gouvernement du Québec pour l'obliger à assumer le financement du logement social. Lors de la campagne électorale de 1994, le Parti québécois prend, après de nombreuses pressions, l'engagement de créer un timide programme de 1500 logements coopératifs et sans but lucratif par an. Il faudra toutefois trois années de lutte pour que l'engagement soit complètement réalisé avec l'annonce, en 1997, de la mise sur pied d'AccèsLogis et de son financement pour une période de cinq ans. Fort de cet acquis obtenu en pleine obsession du déficit zéro, le FRAPRU se montre plus offensif dans ses demandes, en réclamant un « grand chantier de 8000 logements sociaux par année ». Il reprend, en même temps, ses actions à l'adresse du fédéral pour qu'il réinvestisse en logement social et contribue à ce chantier.

Cette fois, la pression vient de partout au Canada. Les grandes villes canadiennes qualifient les problèmes de logement et d'itinérance de « désastre national ». Ottawa réagit en finançant, en 1999, une initiative en itinérance et en recommençant, à partir de 2001, à investir dans la réalisation de nouvelles habitations. Il ne s'agit pas nécessairement de logements sociaux, mais de « logements abordables », les subventions pouvant aussi bien être utilisées par des promoteurs privés que par le secteur sans but lucratif. Le choix en est laissé aux provinces qui doivent cependant en partager les coûts.

Le FRAPRU combat la dérive vers le « logement abordable », mais cherche surtout à s'assurer que c'est en logement social que le gouvernement du Québec investira l'entière des fonds disponibles. C'est, en grande partie, gagné dans le budget péquiste de l'automne 2001. En même temps, une sévère pénurie de logements locatifs commence alors à sévir au Québec et les médias multiplient les manchettes sur la « crise du logement ». AccèsLogis est prolongé pour une période additionnelle de cinq ans et un autre programme est créé temporairement⁴. Le nombre de logements sociaux pouvant être réalisés annuellement vient de doubler.

4 Logement abordable Québec.

Depuis la seconde moitié de la décennie 2000, le FRAPRU doit se battre, chaque année, pour la poursuite et le financement adéquat d'AccèsLogis qui ne permet toutefois pas de développer plus de 3000 logements par an. En 2006, il décide néanmoins de « monter la barre », en adoptant la revendication de 50 000 logements sociaux en cinq ans. Une telle demande, toujours portée par le FRAPRU, permettrait, si elle était acceptée, de doubler le nombre de logements sociaux au Québec sur une période de 15 ans, et d'ainsi augmenter significativement la part que le logement social occupe dans l'ensemble du parc de logements locatifs⁵.

Quelles stratégies ?

La pleine réalisation du droit au logement, comme celle du droit à la ville⁶, implique une lutte permanente qui a ses moments forts, ses étapes, mais qui n'est jamais terminée. Cela pose des défis stratégiques particuliers, surtout que la lutte doit se mener dans une période où l'État abandonne ses responsabilités à l'égard des droits humains pour plutôt œuvrer à leur érosion⁷. Le FRAPRU a sans cesse dû s'interroger sur les moyens d'accroître son rapport de forces dans ce contexte hostile, en résistant à la tentation de se considérer comme un « partenaire de l'État » et en se retrouvant souvent en confrontation directe avec les pouvoirs publics. Au fil du temps, il en est venu à se doter d'un cadre plus ou moins explicite pour déterminer ses stratégies.

La mobilisation des mal-logées et mal-logés

S'il est une nécessité qui fait depuis toujours consensus dans les rangs du FRAPRU, c'est bien celle de la mobilisation des personnes mêmes dont les droits sont bafoués. Aucun rapport de forces n'est possible sans une telle implication des premiers concernés. Les 28 groupes membres participants du FRAPRU, répartis dans la majorité des régions du Québec, reconnaissent en même temps la difficulté de développer la mobilisation et de la maintenir, surtout quand les gains se font rares. Le FRAPRU a maintes fois débattu de cet enjeu, des expériences ont été échangées, des séances de formation ont été offertes. Il n'en est résulté aucune recette miracle, si ce n'est la prise de conscience de la nécessité d'une éducation populaire continue et le constat que la mobilisation doit être une préoccupation de tous les instants.

5 Cette proportion n'est présentement que de 11 %, ce qui est loin de la réalité de plusieurs pays européens.

6 Ce droit, introduit en 1968 par le philosophe français Henri Lefebvre, ne consiste pas uniquement à pouvoir demeurer dans la ville, mais aussi à y vivre dignement. Le FRAPRU s'y réfère depuis quelques années.

7 Ligue des droits et libertés, Rapport sur l'état des droits humains au Québec et au Canada, juin 2013.

L'implication dans toutes les prises de décision

Le FRAPRU, qui organisait auparavant une assemblée annuelle réunissant les militants et les militantes des groupes, a abandonné cette pratique parallèle pour plutôt tenter d'accroître la présence des membres dans l'ensemble de ses instances régulières de décision. Plusieurs personnes déléguées par chaque groupe membre participant se rencontrent, chaque année, lors d'un congrès et de quatre assemblées générales. Le conseil d'administration du FRAPRU, qui se réunit encore plus souvent, doit comprendre au moins une personne non salariée et il y en a souvent davantage. L'organisation s'est aussi dotée de plusieurs structures permettant une implication encore plus grande des groupes et de leurs membres : tables de Montréal et de Québec, comité femmes, comité journal, comité lutte, comités *ad hoc*, etc.

L'utilisation d'une très large palette de moyens de lutte

Le FRAPRU s'est fait connaître non seulement par le grand nombre de ses actions et interventions, mais aussi par la très grande diversité des moyens de lutte auxquels il a recours en fonction de la gravité des enjeux, de l'évolution des batailles et de la nécessité d'une escalade dans les moyens de pression.

Ainsi, il organise fréquemment des événements à grand déploiement : caravanes qui sillonnent tout le Québec pour organiser des actions avec les groupes des villes visitées ; tournées de consultation dans les régions, dont l'une, la Commission populaire itinérante pour le droit au logement, a tenu en 2012 des audiences dans les 17 régions administratives ; grands rassemblements dans des lieux publics.

Il multiplie les actions directes : camps nationaux de plusieurs jours sur des terrains stratégiques ; squats de terrains et de bâtiments, parfois dans plusieurs villes à la fois ; occupations de bureaux gouvernementaux ou privés ; blocages extérieurs ou intérieurs d'édifices ; *sit-in* ; actions tintamarre lors d'assemblées politiques ; actions-chocs dans des commissions parlementaires ou des audiences publiques.

Des moyens plus traditionnels sont également utilisés de façon régulière : innombrables manifestations et piquetages, pétitions, campagnes de lettres ou de courriels, sans oublier les rencontres avec les autorités politiques de tous les niveaux et la rédaction de mémoires. L'activisme guette parfois le FRAPRU, mais la quantité et la diversité de ses actions représentent une force quand elles s'inscrivent dans des stratégies cohérentes, en phase avec la conjoncture.

La visibilité de la lutte et des problèmes

Tôt dans son histoire, le FRAPRU a constaté que c'est lorsqu'une situation a un caractère public que les autorités politiques se sentent davantage obligées d'intervenir. Il a donc le souci constant de donner de la visibilité autant à ses pressions qu'aux problèmes auxquels celles-ci cherchent à s'attaquer. La nécessité en est d'autant plus

grande que les problèmes de logement se vivent généralement dans le privé, entre les quatre murs des maisons.

C'est dans ce but de rendre les besoins visibles que le FRAPRU publie, à chaque cinq ans, un *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* et un document portant spécifiquement sur la situation des femmes, tous deux basés sur les données des derniers recensements, et qu'il parcourt, à chaque fois, le Québec pour dresser le portrait de la situation dans les régions, les villes et les quartiers.

C'est aussi cet objectif de visibilité qui pousse le FRAPRU à donner un côté « spectacle » à plusieurs de ses actions, en les accompagnant parfois de symboles forts : dépôt de vieux souliers avant un budget ; remise de « cennes noires » à une personnalité politique après la tenue d'un souper partisan à 1000 dollars le couvert ; érection de cabanes bâties à l'aide de panneaux électoraux ; déménagement de meubles devant des bureaux ou des résidences officielles, etc.

Cette recherche de couverture par les médias de masse, à laquelle il faut ajouter les multiples communiqués et conférences de presse, fait souvent débat au FRAPRU. La critique des grands médias, de leur contrôle par une poignée d'empires, de l'information biaisée et sensationnaliste qu'on y retrouve fréquemment fait largement consensus. D'où l'importance d'utiliser tous les autres véhicules de communication offerts par les nouvelles technologies des communications. Une partie des membres estime cependant que l'enjeu de la couverture médiatique est trop central dans les stratégies de l'organisation. D'autres considèrent, au contraire, que les médias de masse demeurent, malgré tout, incontournables pour rejoindre la population en général.

L'obtention et la revendication de gains

Les personnes qui acceptent de se mobiliser le font d'abord et avant tout parce qu'elles veulent améliorer leurs propres conditions de logement et de vie. Il est donc essentiel d'obtenir des gains, mais aussi de les revendiquer pour démontrer que les pressions peuvent donner des résultats, que la lutte rapporte. C'est d'autant plus important que ces personnes qui luttent pour l'essentiel, c'est-à-dire disposer d'un lieu pour vivre décemment, se font fréquemment regarder de haut au sein de la société et renvoyer une image d'échec. Ainsi, elles intériorisent souvent elles-mêmes un certain défaitisme par rapport à leur capacité de changer les choses. La lutte pour le logement social offre à cet égard un avantage certain, puisqu'un gain est réalisé chaque fois qu'une coopérative ou un immeuble sans but lucratif ouvre ses portes et que des personnes et des familles mal logées ou sans abri y ont accès.

La référence aux droits

Le FRAPRU proclame, depuis ses débuts, que le logement est un droit. Ce n'est toutefois que depuis 1998, sous l'influence de la Ligue des droits et libertés et de juristes progressistes, qu'il utilise le plein potentiel des instruments et des organes internationaux de droits humains. Il a, depuis cette date, participé aux trois comparutions du Canada devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, à Genève ; la dernière fois, c'était en 2016. Il a collaboré à la rédaction de rapports alternatifs, à leur présentation devant les membres du comité onusien et à la publicisation des observations et des recommandations rédigées au terme de ces exercices. Il a fait de même lors de la mission d'observation au Canada du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à un logement convenable, en 2007. Ce travail ne remplace en rien les batailles sur le terrain. Il vise plutôt à les alimenter. Il fournit des munitions pour interpeler les gouvernements. Il permet enfin au FRAPRU de consolider chez sa propre base militante la conviction que c'est pour des droits et non pour de quelconques privilèges qu'elle se bat.

Élargir les appuis

La recherche d'appuis a été et est toujours une des grandes préoccupations du FRAPRU dans l'élaboration de ses stratégies. C'est ainsi qu'il a développé, dès le milieu des années 1980, une nouvelle forme d'adhésion, celle de membres associés, qui permet à d'autres groupes actifs dans le dossier du logement, ainsi qu'à des organismes intervenant sur d'autres causes, d'avoir des liens plus étroits avec le FRAPRU et d'appuyer ses luttes. Plus de 130 groupes ont présentement ce statut. Le FRAPRU se fait aussi un devoir de solliciter plus largement encore des appuis ponctuels à ses revendications ou à ses actions. À de nombreuses reprises, ce sont plusieurs centaines, voire plus d'un millier d'organismes qui ont adopté des déclarations en ce sens. À l'occasion, il sollicite également des personnalités publiques, en particulier du monde artistique. Il l'a notamment fait quand des événements risquaient d'être considérés comme illégaux par les autorités politiques, comme le camp organisé dans le cadre des 400 ans de Québec en 2008 et celui organisé en 2015 à Montréal⁸.

La concertation

Les stratégies du FRAPRU doivent tenir compte de la présence d'autres organisations nationales actives dans la cause du logement. La collaboration va généralement de soi avec les autres organisations de défense des droits, soit le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, avec lequel le FRAPRU partage plusieurs membres, et la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec qu'il a contribué à créer au début des années 1990.

8 Dans ce cas, les nombreux appuis n'ont pas empêché les interventions répétées du Service de police de la Ville de Montréal.

La collaboration est tout aussi nécessaire, mais parfois plus ardue, avec les organisations représentant les groupes de ressources techniques, les coopératives et les OSBL d'habitation, qui ont des fonctions et des cultures politiques différentes. C'est au moment où le FRAPRU et ces organismes parviennent à mettre de côté leurs intérêts corporatifs et leurs différences pour travailler en commun que les avancées deviennent davantage possibles.

Le FRAPRU coopère également avec des groupes canadiens intervenant en logement et en itinérance, mais, pour diverses raisons, cette collaboration débouche rarement sur des interventions communes durables. Au plan international, il est, depuis 2007, membre actif du réseau No-Vox, mis en oeuvre par l'association française Droit au logement et auquel participent des groupes d'Afrique, d'Europe et du Japon.

Enfin, le FRAPRU s'implique activement dans des coalitions intervenant sur des enjeux qui englobent ses propres luttes et préoccupations (financement des groupes communautaires, lutte contre l'austérité, promotion et défense des droits humains, droits des peuples autochtones, Marche mondiale des femmes, etc.). Il a consacré temps et énergies aux trois grandes coalitions syndicales, communautaires, féministes et étudiantes qui se sont succédé au cours des 35 dernières années, soit Solidarité populaire Québec, le Réseau de vigilance et l'actuelle Coalition Main rouge. Il est enfin appelé à jouer un rôle moteur au sein de coalitions ponctuelles, entre autres celles formées à répétition pour réagir à des reculs de l'aide sociale.

Des gains et des reculs

Comme d'autres, le FRAPRU a subi de dures défaites depuis que le néolibéralisme est devenu le modèle capitaliste dominant, la plus importante pour lui étant le retrait du gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux. Si Ottawa avait continué à financer le même nombre de logements qu'à la fin des années 1980 au lieu de se retirer de ce domaine à partir de 1994, le Québec compterait aujourd'hui 70 000 logements publics, coopératifs et sans but lucratif de plus⁹ ! La formule des HLM (habitations à loyer modique) en a souffert davantage, car elle n'a jamais été relancée, malgré la longueur des listes d'attente pour ce type de logement, partout au Canada.

Tous les efforts combinés du FRAPRU et d'autres acteurs n'ont pas encore réussi à convaincre Ottawa de maintenir ses subventions à long terme à l'ensemble des logements sociaux réalisés avant 1994. À l'échelle canadienne, des dizaines de milliers de logements ont déjà perdu ces subventions qui permettaient d'en assurer l'accessibilité financière pour les ménages à faible revenu. Des centaines de milliers d'autres

9 Pour en arriver à ce chiffre, le FRAPRU soustrait tous les logements sociaux qui ont, malgré tout, été réalisés depuis 1994.

demeurent menacés. Les luttes menées ont néanmoins permis d'obtenir des victoires significatives ou, à tout le moins, d'éviter des reculs importants.

Paradoxalement, c'est la plus douloureuse défaite, celle venue du gouvernement fédéral, qui a permis la victoire la plus importante : le financement toujours effectif par Québec de ses propres programmes de logement social. Au 31 mars 2017, Accès-Logis avait permis la réalisation de 30 500 logements et 12 500 autres étaient encore à venir. Il faut ajouter à ces chiffres les 6600 autres appartements financés à l'aide d'autres programmes. Le Québec fait figure d'exception à ce chapitre parmi l'ensemble des provinces canadiennes. Tout cela aurait été impossible sans les combats constants et déterminés menés à ce sujet. La même chose peut être dite du retour du gouvernement fédéral dans le financement de nouveaux logements, même s'il a été parcimonieux et qu'il s'est fait dans le « logement abordable ».

Au cours des années 1990, les luttes ont aussi bloqué diverses tentatives du gouvernement québécois pour augmenter le loyer des locataires à faible revenu demeurant dans les logements sociaux. Il y correspond toujours à 25 % du revenu des ménages, alors que ce pourcentage est de 30 % dans la plupart des autres provinces. Même si une loi adoptée en 1998 prévoyait la saisie des chèques d'aide sociale des personnes reconnues coupables de non-paiement de loyer, elle n'a jamais été mise en application. Cela est dû en grande partie à la lutte commune menée à ce sujet avant et après l'adoption de la loi, aux représentations fructueuses faites auprès du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU pour qu'il condamne cette disposition, ainsi qu'aux menaces répétées de la contester devant les tribunaux.

Des gains ont aussi été faits auprès des municipalités. Plusieurs, auparavant réticentes à participer au financement du logement social, en ont compris l'importance, grâce au travail inlassable des groupes communautaires en habitation, dont les groupes membres du FRAPRU. La réorganisation municipale faite au début des années 2000 a connu sa large part de ratés, surtout au plan démocratique, mais les interventions du FRAPRU ont permis des avancées au niveau de l'implication des municipalités dans le logement social, principalement celles de la Commission métropolitaine de Montréal. Doit-on considérer comme une autre victoire la stratégie d'inclusion pratiquée depuis 2005 par la Ville de Montréal pour que les grands ensembles résidentiels privés comprennent des logements sociaux et des « logements abordables » ? Pas vraiment.

Il est vrai que cette stratégie est, en partie, une réponse aux pressions du FRAPRU et de certains de ses membres qui voyaient se multiplier les projets n'incluant aucun logement pour les ménages à faible et modeste revenu. Elle force maintenant la main d'une partie des promoteurs pour qu'ils prévoient du logement social. Elle n'a cependant pas un caractère obligatoire. Elle ne s'applique qu'aux plus grands projets et elle

ne prévoit qu'un pourcentage de 15 % de logements sociaux, ce qui est insuffisant pour protéger les quartiers contre leurs effets d'embourgeoisement. Elle rend de surcroît le développement du logement social dépendant de l'émergence et de la réussite de ces grands projets.

La lutte continue

C'est à une réalité en pleine évolution que le FRAPRU doit faire face. La cherté des loyers, qui s'est aggravée considérablement avec la pénurie de logements locatifs, représente le principal obstacle à la réalisation du droit au logement, surtout pour les ménages moins fortunés. Le coût du logement, qui gruge déjà une part disproportionnée du revenu de ces locataires, deviendra carrément insupportable en cas de crise économique et de pertes massives d'emplois. Des propriétaires pourraient aussi perdre leur maison, leur accès à la propriété s'étant fait au prix d'un endettement qui les rend extrêmement vulnérables au moindre soubresaut économique.

La qualité du parc de logements est aussi une préoccupation grandissante, en raison de son vieillissement et de la négligence des autorités publiques, particulièrement des municipalités qui n'ont pas de règlement sur la salubrité ou qui n'appliquent pas sérieusement celui qu'elles ont adopté. Des propriétaires continuent donc de louer des appartements dangereux pour la santé et la sécurité des locataires, souvent des familles issues de l'immigration récente.

L'embourgeoisement, qui était principalement concentré sur le Plateau Mont-Royal, s'est maintenant étendu, à différents degrés, à d'autres quartiers montréalais, ainsi qu'à certaines municipalités comme Québec. Depuis le début des années 2000, ce phénomène est encouragé par la multiplication des immeubles en copropriété (condominiums). La conversion de logements locatifs en copropriétés divises se poursuit, malgré les restrictions dont elle est parfois l'objet. C'est toutefois la construction neuve qui a le plus grand impact. Entre 2007 et 2016, 92 262 appartements en copropriété ont été mis en chantier dans la région métropolitaine de Montréal contre 39 432 logements locatifs¹⁰. L'écart entre les deux formules a été encore plus marqué dans les quartiers centraux de la métropole.

Le logement locatif lui-même connaît d'importantes mutations. Un marché à peu près inexistant par le passé prend une expansion continue, celui de la location d'appartements en copropriété. À l'automne 2016, pas moins de 28 453 appartements de ce type étaient en location, à un coût élevé, dans la région de Montréal, 3830 dans celle de Québec et 3350 à Gatineau¹¹.

¹⁰ SCHL, *Actualités Habitation*. RMR de Montréal, janvier 2017, p. 11.

¹¹ SCHL, Rapports sur le marché locatif. RMR de Montréal, Québec et Gatineau, décembre 2016.

La location temporaire d'appartements à des fins touristiques ou autres se généralise aussi. On doit carrément parler « d'airbnbisation¹² » des villes, tellement le nombre de logements loués avec ce genre de plateforme a explosé. En novembre 2015, Radio-Canada a répertorié 9458 offres de location à Montréal, uniquement sur Airbnb¹³, ce qui entraîne une perte inquiétante de logements locatifs réguliers et la perturbation de la vie de certains quartiers centraux qui attirent plus massivement les touristes.

Le tourisme saisonnier a aussi des conséquences néfastes dans d'autres régions touristiques, comme Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Lors de la Commission itinérante de 2012, des groupes de cette dernière région ont témoigné que « plusieurs locataires sont souvent incitéEs à céder leur logement durant l'été, car les touristes sont des locataires bien payantEs¹⁴ ».

Dans d'autres régions, comme l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, c'est le type de développement économique en vigueur qui perturbe le marché locatif. Quand elle est en expansion, comme c'était le cas il y a quelques années, avec le Plan Nord, l'exploitation effrénée des ressources s'accompagne d'une rareté extrême de logements, d'une aggravation des problèmes d'itinérance et de discrimination, d'une hausse durable du coût du logement et de problèmes sociaux provoqués par le phénomène du « fly-in, fly-out¹⁵ ». Or, ces régions sont parmi celles où le développement du logement social est le plus difficile, en raison des coûts plus élevés de réalisation et de l'incapacité du gouvernement québécois à ajuster ses programmes à cette réalité.

Même après quarante ans, le FRAPRU ne peut donc dire : « Mission accomplie ». Bien d'autres batailles l'attendent encore.



12 En référence à Airbnb, une plateforme communautaire payante de location et de réservation de logements de particuliers. (NdR)

13 Radio-Canada, « Ce que la carte de tous les Airbnb à Montréal révèle », 5 décembre 2015.

14 FRAPRU, *Urgence en la demeure. Rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement*, mars 2013, p. 7.

15 Navettage des travailleurs et travailleuses entre leur lieu de travail éloigné et leur lieu d'habitation. (NdR)



Photo : Céline Magontier

Lutte unitaire contre l'austérité : **bilan et perspectives de la Coalition Main rouge**

Véronique Laflamme

Organisatrice communautaire au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)¹

Leur grand projet de transformation sociale ne pouvant se réaliser en vase clos, les mouvements populaires québécois ont participé à maintes reprises par le passé à des coalitions visant à dénoncer les politiques néolibérales ou les politiques d'austérité (pensons à Solidarité populaire Québec ou au Réseau de vigilance). La plus récente, la Coalition Main rouge, a été formée pour créer un mouvement d'opposition aux politiques d'austérité du gouvernement libéral de Jean Charest et pour revendiquer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux, dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun et pour une meilleure redistribution de la richesse.

Au fil des ans, le leadership de la Coalition Main rouge a été assumé par des organisations populaires, mais également étudiantes, féministes, communautaires et syndicales. Aujourd'hui, Main rouge est la seule coalition encore active regroupant différents secteurs en lutte contre l'austérité et le néolibéralisme. Une cinquantaine de regroupements nationaux et régionaux en sont actuellement membres.

Les deux grands volets de la stratégie de la Coalition ont été et demeurent l'éducation populaire (activités de formation, documents fiches, vignettes Web) et la mobilisation (grandes manifestations, occupations, blocages, actions symboliques, descentes

¹ L'auteure est aussi membre du Comité « action et suivi » de la Coalition Main rouge. Elle signe le texte en son nom personnel.

de bannière, etc.). Mais la Coalition Main rouge est d'abord et avant tout une coalition de mobilisation. C'est dans la rue qu'elle vise à créer un rapport de force face à l'État, même si elle fait aussi un travail rigoureux de réflexion et de recherche, visant à mieux informer et outiller les membres des groupes sociaux et la population en général. D'autre part, si la Coalition a peu fait de représentations politiques sur ses propres bases, certains de ses membres utilisent ses documents pour en faire (notamment sur les solutions fiscales). Au fil du temps, les membres de la Coalition, dont les pratiques et les cultures organisationnelles sont souvent différentes, ont évolué ensemble. La Coalition a adopté dès 2011 le principe d'escalade des moyens de pression, ce qui est une première pour plusieurs groupes sociaux. Pendant plusieurs mois, les groupes membres de la Coalition ont construit la cohésion du groupe. Cette solidarité a été particulièrement visible en 2012.

Le chemin parcouru

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (devenue la Coalition Main rouge en 2017) est lancée à l'hiver 2010, donnant suite au budget 2009 de la ministre des Finances de l'époque, Monique Jérôme-Forget. Le nom que se donne la Coalition annonce très clairement sa volonté de répondre au gouvernement qui veut résoudre la « crise des finances publiques » par un retour rapide à l'« équilibre budgétaire » et, pour ce faire, de recourir à d'importantes mesures d'austérité. Rapidement, des dizaines de groupes répondent à l'appel de la Coalition et adhèrent à sa déclaration de principes. Au plus fort de la mobilisation, 140 groupes sont membres de Main rouge, dont les fondements sont caractérisés par la lutte contre les inégalités et pour la justice sociale, comme l'indique sa déclaration de principes². D'autres voies doivent être explorées pour assurer une meilleure répartition et une meilleure redistribution de la richesse. La Coalition revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Afin d'y arriver, elle entend proposer des projets et des politiques qui permettront de renflouer, sur une base équitable, les coffres de l'État dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun.

Au moment de la présentation du budget de 2010, la mobilisation s'accélère. Le 1^{er} avril, 15 000 personnes marchent dans les rues. C'est le véritable coup d'envoi de la mobilisation contre le Parti libéral du Québec (PLQ). Les actions se poursuivent à un rythme presque frénétique jusqu'à l'hiver 2012, alors que la Coalition organise un blocage de la tour de la Bourse. À partir de ce moment, les groupes sociaux se joignent au mouvement étudiant.

2 <<http://nonauxhausses.org/declaration/>>.

Dès l'été 2010, la Coalition décide de définir ses revendications autour des trois principales mesures régressives du budget 2010 : la hausse des frais de scolarité, les hausses des tarifs du bloc patrimonial d'Hydro-Québec et la taxe santé. Les revendications sont portées avec un discours plus général dénonçant l'austérité budgétaire et rappelant l'existence de solutions fiscales pour financer non seulement un secteur plutôt qu'un autre, mais l'ensemble des services publics et les programmes sociaux. En parallèle, l'Alliance sociale qui regroupe les quatre centrales syndicales (FTQ, CSN, CSQ et CSD), l'APTS, le SFPQ, le SPGQ, la FECQ et la FEUQ³ est créée. Elle entretient des relations correctes avec le comité de suivi de la Coalition Main rouge, mais il n'y a qu'une coordination ponctuelle entre les deux groupes qui n'ont pas exactement les mêmes stratégies. En mars 2011, à la veille du budget, une manifestation conjointe réunit 50 000 personnes dans les rues de Montréal.

À l'automne 2013, alors que le Parti québécois (PQ) prend le pouvoir, le combat contre l'austérité se poursuit. La Coalition continue son plan d'action avec la lutte contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec et se solidarise des actions contre les coupes à l'aide sociale. Cependant, la mobilisation n'est pas au rendez-vous pour plusieurs groupes.

À l'hiver 2014, la Coalition fait de la redistribution de la richesse un objet de lutte et non seulement de discours. Une campagne est lancée, *10 milliards de solutions, nous avons les moyens de faire autrement !* Finalement, ça marche ! Les documents, fiches et vignettes Web sont repris largement par les groupes membres de la Coalition et même au-delà. Des membres de ses comités sont appelés à faire des dizaines de présentations dans différents milieux. Au grand dam du gouvernement, les groupes sociaux réussissent à mettre l'austérité sur toutes les lèvres et à se doter d'un discours commun, comme quoi l'austérité n'est pas une fatalité !

Avec le retour des libéraux au pouvoir en 2014, c'est la reprise d'une bataille générale. Les centrales syndicales lancent *Refusons l'austérité*. La convergence des forces n'est toutefois pas systématique. Mais l'appel lancé par les centrales a un impact positif sur la mobilisation et sur le dynamisme de la lutte. De nouvelles alliances locales se créent dans certaines régions et dans plusieurs quartiers de Montréal.

À la Coalition, ce sont des années particulièrement remplies. La fiscalité joue un rôle important dans les mobilisations. La Coalition en profite pour créer du matériel de vulgarisation adapté à ce nouveau contexte. Le 31 octobre 2014, la manifestation

3 FTQ : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec ; CSN : Confédération des syndicats nationaux ; CSQ : Centrale des syndicats du Québec ; CSD : Centrale des syndicats démocratiques ; APTS : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux ; SFPQ : Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec ; SPGQ : Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec ; FECQ : Fédération étudiante collégiale du Québec ; FEUQ : Fédération étudiante universitaire du Québec.

L'austérité une histoire d'horreur, première grande mobilisation unitaire contre l'austérité depuis 2012, est particulièrement réussie. Tout au long de l'automne, la Coalition mène une lutte offensive contre les hausses de tarifs et les baisses d'impôts, ce qui probablement joue un rôle dans la décision du gouvernement de reculer, en partie. Dans les mois suivants, plusieurs « comités d'accueil » pour des ministres libéraux sont organisés, dont certains avec les centrales syndicales (CSQ, CSN et FTQ). Des actions surprises ont lieu lors d'événements auxquels participent des élu-e-s du gouvernement. Ces actions directes mobilisent davantage de membres des syndicats que par le passé, notamment dans le cadre des actions « dérangeantes », ce qui permet de poursuivre l'organisation et la multiplication de ces initiatives, malgré la démobilisation du mouvement étudiant.

En février 2015, plus de 100 actions sont organisées dans plusieurs régions : une réussite à tous les points de vue, y compris sur le plan médiatique. À ce moment, le sentiment d'adhésion à la Coalition est à son apogée. Le 1^{er} mai, la Coalition appelle à une journée de grèves, d'actions et de perturbations devant se dérouler simultanément aux mobilisations syndicales. Plusieurs groupes communautaires font grève. Cette journée est aussi un succès de mobilisation, notamment à Montréal, où elle est lancée par le blocage de la tour de la Banque Nationale. Cependant, malgré les démarches de la Coalition, il n'y a pas de coordination avec *Refusons l'austérité*, situation déplorée par plusieurs. Toutefois la multiplication des actions ce jour-là envoie un message très clair sur le refus des politiques d'austérité. C'est le dernier grand coup où l'ensemble des groupes sociaux se sont mobilisés contre l'austérité.

Par la suite, la plupart des syndicats du secteur public priorisent leurs négociations et mettent en veilleuse les mobilisations plus larges. En parallèle, des actions sont cependant prévues par les groupes de femmes et les groupes communautaires. La faible participation à la manifestation unitaire contre l'austérité du 27 novembre 2015 dans Parc-Extension déçoit et s'explique mal autrement que par le sentiment de certains regroupements que leurs membres avaient été « sursollicités ». Entre-temps, la Coalition se prépare à l'éventualité d'une loi spéciale, mais cette stratégie, bien que longuement réfléchie et adoptée collectivement, n'est pas partagée dans les rangs de la Coalition⁴. La mobilisation se poursuit en février 2016 avec une nouvelle semaine d'action, puis avec des actions contre les paradis fiscaux en mars. À ce moment, le maraudage syndical dans le domaine de la santé est commencé et mobilise les énergies. Le mouvement étudiant est moins présent et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) moins impliquée à la Coalition. La campagne *Je soutiens le communautaire*, qui implique plusieurs des membres, tire à sa fin et les alliances dans le secteur de l'action communautaire autonome sont en réorganisation. Plusieurs groupes communautaires et féministes, ainsi que certains syndicats, continuent de

4 Finalement, le décret ou la loi spéciale n'a pas été imposé.

mobiliser et de placer la lutte contre les inégalités parmi leurs priorités. Cependant, la mobilisation de masse n'est plus au rendez-vous. Plus tard, la Coalition lance une nouvelle campagne contre le néolibéralisme et pour la reconstruction du filet social : *Viser la justice sociale. Récupérer notre trésor collectif*. La revendication phare : un réinvestissement massif dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome. Malgré un contexte politique et économique relativement favorable à l'obtention de gains, avec des surplus budgétaires records et l'approche des élections, la remobilisation est plutôt modeste durant les derniers mois.

En regardant vers l'avant

Près d'une décennie plus tard, les conditions qui ont mené à la naissance de la Coalition Main rouge sont toujours présentes. Et la nécessité de mener une lutte dépassant les différents secteurs contre la privatisation et la tarification ainsi que pour un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux l'est tout autant. Avec les récents surplus budgétaires, cumulés sur le dos de la population la plus pauvre et au prix de l'affaiblissement du tissu social, le gouvernement du PLQ a réinvesti dans certains services publics, mais jamais à la hauteur des besoins. Il n'a pas l'intention de financer davantage les programmes sociaux, notamment les prestations de retraite, l'aide sociale ou le logement social, ou les groupes d'action communautaire autonome. C'est toujours avec un programme néolibéral que les réformes sont imposées aux services publics et aux programmes sociaux ; et, dès 2019, une nouvelle ronde de compressions est à prévoir si on se fie aux prévisions du dernier budget.

La construction d'un rapport de force pour une coalition repose, à mon avis, sur sa capacité à se doter d'un discours commun. Des revendications communes claires, une campagne large et continue d'éducation populaire pour accroître les bases de la mobilisation et contrer les discours de droite sont incontournables. Cependant, le développement de ce rapport de force s'appuie également sur la capacité des groupes à se solidariser réellement et à tenir ensemble de grandes mobilisations.

L'absence d'une lutte réellement unitaire et soutenue a probablement joué un rôle dans l'incapacité des mouvements sociaux à faire plus de gains ces dernières années. Cela provient de la participation inégale des différents groupes sociaux. Plus récemment, on assiste également à un retour de mobilisations plus sectorielles et à la création de nouvelles coalitions sur des enjeux spécifiques. Pendant ce temps, en raison des attaques multiples, les groupes sociaux doivent lutter à plusieurs niveaux et, souvent, avec de moins en moins de moyens. Ainsi, pour ne citer que ces exemples, les syndicats en santé et en services sociaux doivent se battre contre une réorganisation du réseau dans un contexte où les travailleuses et les travailleurs sont épuisés et où les groupes communautaires autonomes doivent souvent réduire leurs activités

en raison de leur sous-financement, alors qu'il y a plus de gens qui font appel à leurs services. Plusieurs de ces organisations, notamment celles de défense collective des droits, sur qui on compte généralement pour mener les luttes communes, sont particulièrement affectées par l'insuffisance des moyens.

Malgré tous ces obstacles, la Coalition a été un lieu où la solidarité s'est effectivement construite, parfois sur le long terme. Dans certaines régions, le travail en coalition a permis à des secteurs principalement issus de groupes communautaires et féministes de travailler plus étroitement ensemble et de développer de nouvelles pratiques. La Coalition bénéficie toujours d'un capital d'appui sur lequel la mobilisation sociale peut se reconstruire.

Les groupes et regroupements de la Coalition Main rouge adhèrent toujours fortement à son message, mais il n'est pas clair que les organisations nationales soient prêtes à mettre les énergies pour la faire vivre réellement. Peut-on poursuivre une lutte unitaire contre la démolition des services publics et des programmes sociaux et, plus généralement, contre le néolibéralisme et son programme austéritaire ? Doit-on attendre que des attaques virulentes surviennent pour que les groupes sociaux accordent plus de place à une mobilisation unitaire ? Une chose est certaine, nous ne pouvons pas nous permettre collectivement d'attendre bien longtemps.



Photo : Véronique Laflamme

La bataille des 15 dollars de l'heure **L'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants**

Cheolki Yoon et Jorge Frozzini

Militants du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants

Depuis 2012, les campagnes pour la hausse du salaire minimum à 15 dollars de l'heure se multiplient à travers les États-Unis et le Canada. Au Québec, plusieurs organisations s'y sont impliquées, dont le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants. Les dynamiques ont évolué depuis. Cet article examine les défis soulevés par ces campagnes ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à partir des interventions dans les régions de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

État des lieux

Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) a toujours revendiqué un salaire décent. Cette demande constitue l'une des cinq revendications proposées à la Coalition contre le travail précaire que le Centre a mise sur pied. Mais la coalition a décidé de mettre de l'avant le salaire décent, et ce, pour deux raisons : son caractère relativement universel ainsi que le succès des campagnes pour les 15 dollars (\$) aux États-Unis et en Ontario. Autrement dit, la hausse du salaire minimum, plus que les autres revendications, concerne un large segment de la population, les travailleuses et les travailleurs de différents secteurs, syndiqués ou non, sans égard à leur statut d'immigration. En octobre 2015, la Coalition contre le travail précaire lance donc la campagne *15 et justice*, et au début de 2017, le CTI se joint à la campagne régionale pour les 15 \$ au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans cette région, il faut tenir

compte de certaines particularités, dont les grandes distances qui rendent la mobilisation plus ardue et de la volonté de donner un ton plus local aux arguments afin de sensibiliser la population et de la mobiliser.

En plus de vouloir amener le gouvernement à augmenter le salaire minimum à 15 \$ de l'heure, nous avons deux autres objectifs : aider l'organisation des travailleuses et des travailleurs (im) migrants afin d'améliorer leur situation, et construire une alliance la plus large possible.

Le premier objectif constitue un des principes fondateurs du CTI ; il est donc intégré à toutes ses activités. Le deuxième est incontournable pour une organisation faisant partie des mouvements sociaux. Plusieurs facteurs sous-tendent cet objectif, dont l'accès à des ressources, humaines et financières entre autres, ainsi que la nécessité de faire appel à un grand nombre de personnes pour exercer une pression auprès du gouvernement et obtenir les changements revendiqués. Toutefois, si le CTI n'en est pas à sa première campagne, celle-ci constitue une nouvelle expérience, car la Coalition joue un rôle central au sein d'une structure qui a pris de l'ampleur.

Dans l'ensemble, les campagnes actuelles sont loin d'avoir satisfait les attentes. Le salaire minimum du Québec s'établit à 12 \$ l'heure depuis le 1^{er} mai 2018, loin de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, qui ont adopté des mesures pour atteindre 15 \$. Sur le plan organisationnel, le CTI a réussi à former une importante alliance, bien que la participation des travailleuses et travailleurs (im) migrants demeure faible.

Le défi de la convergence et de la mobilisation

Le CTI a investi des ressources afin de conclure des alliances ; il a contacté des groupes communautaires, syndicaux, politiques et étudiants dès le début de la campagne *15 et justice*. Le mouvement prend de l'ampleur jusqu'en octobre 2016 : de nombreuses organisations prennent position en faveur des 15 \$; le nombre de délégué-e-s présents aux réunions régulières organisées par le CTI s'accroît au fil du temps. L'envergure de l'alliance bouscule les habitudes du CTI et exige beaucoup d'efforts pour que les groupes s'approprient les actions communes dans le respect de la diversité des approches. Parallèlement à cela, plusieurs organisations commencent leur propre campagne, de sorte qu'il n'y a toujours pas de coalition nationale qui regroupe tout le monde. Il y a une fracture entre les régions ; ainsi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean la mobilisation est plus ardue. La situation des personnes touchées par la hausse demandée n'est pas la même qu'à Montréal. Par ailleurs, la question de la place qu'une organisation montréalaise peut prendre parmi les organismes régionaux se pose. Aujourd'hui, quatre « blocs » organisent la lutte québécoise pour les 15 \$: *15 \$ maintenant*, *Minimum 15*, *5-10-15* et *15 plus*, sans compter d'autres groupes qui ne sont pas

affiliés à l'une ou l'autre de ces coalitions. Cependant, une structure collaborative rapproche les différents blocs : *Les campagnes unies pour le 15 \$*.

Cette pluralité des regroupements caractérise la lutte au Québec et la différencie de celle des autres provinces canadiennes. L'organisation d'actions communes exige de longues démarches de concertation. Or, ce ne sont pas nécessairement de grandes actions unifiées, mais de petites activités dispersées qui ont fait avancer la campagne aux États-Unis et au Canada, particulièrement en Ontario. En d'autres termes, l'organisation en réseau subit deux pressions : celle de personnes ou de groupes non affiliés à l'un des blocs, souvent réticents à s'engager davantage, et celle du manque de ressources du regroupement *Les campagnes unies pour le 15 \$* pour soutenir des initiatives autonomes et locales. Ce sont là des dilemmes pour l'organisation en réseau.

Par ailleurs, la prise de position ne se traduit pas nécessairement par une participation active. Ainsi, les organismes membres n'abandonnent pas leurs propres préoccupations et la lutte pour les 15 \$ est souvent repoussée dans l'ordre des priorités. Si n'y a pas une volonté ferme et clairement exprimée de leurs membres, les organisations limitent la mobilisation. En réalité, la majorité des membres des syndicats sont payés plus de 15 \$ de l'heure. Les étudiantes et les étudiants pensent souvent que leur salaire, après leurs études, sera supérieur à 15 \$. Au sein des organismes de lutte contre la pauvreté, des personnes non salariées mais prestataires de pension ou d'aide ne voient pas vraiment l'intérêt d'une hausse du salaire minimum. Pourtant l'articulation de la revendication des 15 \$ à d'autres préoccupations sociales est incontournable si on veut faire de la hausse du salaire minimum un enjeu social vivant auprès de groupes diversifiés et bâtir un rapport de force favorable.

Le CTI a déclenché la lutte fort de l'appui de ses membres travailleuses et travailleurs précaires et (im) migrants. Il a mobilisé ses tactiques habituelles en vue de rejoindre et d'organiser la population cible : distribution de tracts près de milieux de travail, recours aux réseaux personnels et organisationnels. Étant donné que 90 % des travailleuses et travailleurs rémunérés au salaire minimum ne sont pas syndiqués, cette approche nous est apparue cruciale. Aux États-Unis, la participation active des travailleuses et travailleurs précaires et non syndiqués à ces campagnes a amplifié le mouvement. La réaction générale de ces travailleuses et travailleurs a aussi été favorable à notre campagne. Toutefois, la participation active n'est pas garantie : les facteurs habituels, comme la peur de représailles, un emploi du temps irrégulier, une surcharge de travail, limitent la mobilisation à l'appui passif.

La création de comités de quartier à Montréal en 2017 s'avéra une nouvelle forme de processus organisationnel¹. Traditionnellement, le CTI se concentre sur les lieux de travail en vue de rencontrer les travailleuses et les travailleurs. L'idée est alors venue que des comités de quartier pouvaient tenter de s'appuyer sur des résidentes et des résidents. Le CTI est intervenu dans deux quartiers, Côte-des-Neiges et Parc-Extension, où se trouve l'une des plus grandes concentrations de travailleuses et travailleurs pauvres de la région métropolitaine. Les personnes présentes dans les comités expriment des intérêts divers qui ne se restreignent pas au salaire ou aux conditions de travail. Ces comités de quartier créés par le CTI et ceux mis sur pied par d'autres groupes ont apporté une nouvelle dynamique à la campagne. Toutefois, la mobilisation comporte aussi des limites. Pour le Centre, l'engagement auprès des comités de quartier constitue une charge supplémentaire. De plus, chaque comité connaît des difficultés organisationnelles et souffre de la rareté des ressources.

Aller plus loin

L'engagement du CTI dans la lutte pour les 15 \$ comporte des défis particuliers dans un contexte où le gouvernement québécois rejette les revendications malgré les efforts engagés. Des questions s'imposent alors : est-ce une lutte toujours possible pour une petite organisation comme le CTI ? Si oui, quelles stratégies conviennent à une lutte de longue haleine ?

En 2018, nous sommes en période électorale et l'ambiance politique ne semble pas favorable à notre revendication. Il serait utopique d'espérer gagner sans une mobilisation massive, comme celle qui a eu lieu en Alberta. Pourtant, l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure dans trois provinces canadiennes exercerait une pression. D'ailleurs, le gouvernement québécois a fait un pas en annonçant une augmentation du salaire minimum qui dépasse le taux annoncé en 2017, sans toutefois atteindre 15 \$. Le CTI interprète ce fait comme une incitation à poursuivre la lutte et à augmenter la pression populaire sur les élu-e-s.

Il faut accroître la mobilisation, rendre les campagnes plus inclusives et y ajouter des enjeux variés relevant, notamment, des caractéristiques régionales. Aux États-Unis, la revendication des 15 \$ se combine souvent à d'autres, dont l'accès à la syndicalisation. En Ontario, la campagne englobait, sous la bannière *Fairness*², plusieurs

1 Cette stratégie se limite à Montréal pour le moment. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a toujours l'intention d'organiser des actions locales à visée régionale selon le plan de mobilisation adopté au début de 2018. Par ailleurs, la stratégie des comités de quartier pourrait être utile à un moment donné dans cette région.

2 En Ontario, le salaire minimum de 15 \$ fait partie de la Loi pour l'équité (*fairness*) en milieu de travail et de meilleurs emplois qui prévoit d'autres mesures pour faciliter la vie des employé-e-s, notamment sur le plan des congés de maladie. (NdR)

revendications relevant du droit du travail. Il faut articuler l'enjeu du salaire minimum à ceux de la précarité et de la pauvreté, selon le contexte, et ouvrir des espaces de participation à des personnes de différents milieux et à des groupes de taille ou d'orientation politique variées. Il faut proposer différents types de participation afin de dépasser les limites de l'organisation en réseau et du partage des ressources.

Il faut concevoir des arguments intégrateurs adaptés aux besoins de divers milieux et les partager avec les militantes et les militants. Il faut aussi une structure d'appui mutuel qui renforce la solidarité au moyen d'actions concrètes. Dans le contexte de la pluralité des campagnes, il n'est pas facile d'adopter des revendications communes. Il semble plus porteur d'encourager l'articulation des 15 \$ à d'autres enjeux, chez divers groupes, et d'installer un mécanisme d'organisation d'actions conjointes sur la base de l'appui aux 15 \$. Enfin, la stabilisation de la structure de collaboration est également essentielle à la promotion d'activités décentralisées et autonomes.

Beaucoup de travail en vue

L'ensemble de ces tâches dépasse la capacité du CTI et une répartition judicieuse des ressources s'impose. Dans la mesure où les travailleuses et les travailleurs (im) migrants et précaires priorisent une augmentation substantielle du salaire minimum, le CTI se doit de participer à cette lutte. Le CTI doit se concentrer sur ses activités prioritaires tout en y intégrant la revendication des 15 \$. De plus, le CTI détient certains atouts et peut jouer un rôle de médiateur au sein de ces campagnes : il représente des travailleuses et travailleurs précaires et marginalisés, les premières et premiers concernés par cette lutte ; sa souplesse organisationnelle facilite la collaboration avec divers groupes. Bref, la lutte pour les 15 \$ reste incontournable tant pour les travailleuses et travailleurs que pour le CTI. Il ne fait pas de doute que le Centre, malgré les obstacles, continuera de participer à cette longue lutte.

Hoodstock à Montréal-Nord, un carburant pour le socialisme ?

Guillaume Hébert, Wissam Mansour, Nargess Mustapha et Will Prosper,
pour le collectif Hoodstock

Militants du collectif Hoodstock

Hoodstock est à la fois un événement et un mouvement. Créé en 2009 pour devenir le premier forum social de Montréal-Nord, son objectif consistait à canaliser dans un projet constructif et émancipateur la colère populaire causée par l'assassinat de Fredy Villanueva en août 2008. Depuis, Hoodstock s'est tenu quatre fois et est devenu au fil du temps un fer de lance du mouvement antiraciste au Québec. Le présent texte revient d'abord sur les origines du mouvement, relate les faits saillants de l'événement organisé en 2017 et montre enfin comment Hoodstock est un carrefour des luttes et idées. Il cherche à montrer que la gauche québécoise doit prendre très au sérieux les batailles antiracistes faute de quoi elle se privera d'un bassin de militantes et militants dont elle ne peut absolument pas se passer.

Les origines : « As-tu oublié qu'on vivait ici ? »

Les révoltes de 2008 à Montréal-Nord ont marqué l'imaginaire des Québécoises et des Québécois. Elles ont par ailleurs soutenu l'apparition d'un nouvel acteur social dans le paysage de la société québécoise, un mouvement antiraciste jeune et déterminé. Les émeutes ont forcé la société à reconnaître que les quartiers cosmopolites excentrés, populaires et largement marginalisés n'hésiteraient pas à faire valoir leurs droits et à dénoncer les injustices subies.

Le samedi 9 août 2008, Fredy Alberto Villanueva, un jeune de 18 ans d'origine hondurienne, est abattu par l'agent Jean-Loup Lapointe du Service de police de la Ville

de Montréal (SPVM). Deux autres jeunes sont atteints par le policier, Denis Meas d'origine cambodgienne et Jeffrey Sagor Métellus d'origine haïtienne. Même si les grands médias reprendront à leur compte les communications policières pour rapporter les faits, à Montréal-Nord, c'est le récit des témoins immédiats – leurs ami-e-s – qui prévaudra sur la version des autorités. Ils savent que c'est une bavure policière qui a emporté la vie de Fredy.

Le lendemain, les résidentes et les résidents manifestent leur colère au cœur du quartier. Au fur et à mesure que la journée avance, l'indignation populaire s'amplifie. En fin de journée, la manifestation vire à la révolte. Elle durera jusque tard dans la nuit. Personne n'a oublié les images diffusées en boucle par les grands médias : les bouteilles de propane qui crachent du feu, les autobus qui fuient les manifestants, les commerces saccagés et le déploiement d'une escouade antiémeute complètement dépassée, comme si elle était en territoire ennemi.

La mort de Fredy s'inscrivait dans un contexte plus large ; il s'agissait d'une injustice et la révolte avait des significations réelles, elle était le résultat de l'interdépendance des oppressions vécues par cette population majoritairement issue de l'immigration mais née au Québec pour la plupart. Alors que les élu-e-s locaux tentaient d'étouffer la portée politique de la révolte d'une nouvelle génération, la mobilisation collective a connu ses premières expressions.

Montréal-Nord Républik

Six jours après les émeutes, un collectif de résidentes et résidents, Montréal-Nord Républik (M-NR), présente cinq revendications aux autorités locales. Le collectif exige la démission du maire, une enquête publique sur la bavure du SPVM, une œuvre à la mémoire de Fredy, la fin du profilage racial et « la reconnaissance du principe selon lequel tant qu'il y aura de l'insécurité économique, il y aura de l'insécurité sociale ».

M-NR deviendra un acteur important à Montréal-Nord et plus largement dans la société québécoise comme porte-étendard de la justice dans les quartiers marginalisés. Le collectif se retrouve vite en interaction avec d'autres collectifs militants de quartiers cosmopolites et donne un visage au mouvement antiraciste. Très rapidement, M-NR élargit son champ d'action et intervient sur les problèmes spécifiques au quartier, en particulier les conditions socioéconomiques précaires, l'exclusion sociale, le décrochage scolaire, la discrimination à l'embauche et les violences policières. Son travail sur le profilage racial, expression auparavant inconnue, amènera cet enjeu dans l'espace public, et aujourd'hui, même les services de police le reconnaissent. M-NR a aussi contribué à la critique « des enquêtes de la police sur la police » qui culminera plusieurs années plus tard avec la création au Québec du Bureau d'enquêtes indépendantes.

M-NR militera également à cette époque contre les pratiques discriminatoires de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec qui refusait d'octroyer des permis à des propriétaires de bar qui font jouer de la musique hip-hop. Le collectif participera également au mouvement altermondialiste en envoyant une délégation nord-montréalaise aux manifestations contre le G20 à Toronto en 2010, puis en organisant des manifestations de casseroles durant le Printemps érable en 2012.

Le premier Hoodstock

Un an après la mort de Fredy Villanueva, M-NR élargit son noyau afin de mettre sur pied le premier Hoodstock/Forum social Montréal-Nord. L'objectif consistait d'abord et avant tout à commémorer la mort de Fredy. Mais le collectif souhaite également ouvrir un nouvel espace de politisation où la population nord-montréalaise pourrait canaliser la colère qui subsistait toujours un an après les événements.

C'était la première fois qu'un événement permettait à la population nord-montréalaise de discuter d'enjeux sociaux et politiques liés aux réalités de Montréal-Nord sans aucune tutelle de la mairie d'arrondissement ou de l'*establishment* local. Le nouvel événement devait permettre à la population nord-montréalaise de se réapproprier les espaces publics, mais plus encore de se réapproprier la parole qui lui est trop souvent confisquée. Hoodstock se voulait dès l'origine un grand dispositif qui permettrait à la jeunesse en particulier de développer un sens critique et de s'organiser comme une force collective et constructive.

Dès la première édition de Hoodstock, la culture hip-hop prend une place centrale. Largement malmenés par la presse et l'industrie de la musique, les différents éléments de la culture hip-hop sont pourtant des reconstructions syncrétiques qui accompagnent l'existence humaine dans les quartiers périphériques postfordistes des métropoles occidentalisées. Le politique peut se construire sur une culture affirmée et Hoodstock a systématiquement lié l'expression artistique à sa praxis politique. Plusieurs artistes nord-montréalais ont ainsi pu, pour la première fois, donner un spectacle dans leur propre quartier. Le premier Hoodstock a également permis de réfléchir à l'évolution de la mission des organismes communautaires, au profilage racial, et d'entendre un ex-membre de gang de rue aujourd'hui travailleur social.

Enfin, Hoodstock 2009 s'est terminé par une longue manifestation où des centaines de personnes ont dénoncé l'impunité des policiers aux côtés de la famille Villanueva et d'autres familles de personnes abattues par le SPVM (Mohamed Anas Bennis, tué en 2005 dans Côte-des-Neiges par l'agent Yannick Bernier, et Quilem Registre, tué en 2007 par les agents Yannick Bordeleau et Steve Thibert). Hoodstock 2010 a également associé un forum social et une manifestation. Ce soir-là, les manifestantes et manifestants ont rebaptisé symboliquement le parc Henri-Bourassa de Montréal-Nord « parc Fredy Villanueva ».

« We rise / On s'élève »

Après plusieurs années d'absence, Hoodstock est revenu en force en 2016, fort d'une logistique plus imposante et d'un appui plus grand des organisations locales de Montréal-Nord. Mais c'est une fois de plus une bavure policière qui a rendu nécessaire le retour de Hoodstock. En effet, Bony Jean-Pierre est tué le 4 avril 2016 lors d'une intervention policière à deux coins de rue de là où Fredy Villanueva avait été tué. Le troisième Hoodstock a été organisé en collaboration avec le Forum social mondial (FSM) qui s'est tenu à Montréal. Hoodstock a décidé de tenir son événement dans les quartiers marginalisés plutôt que de se fondre dans les activités du centre-ville ; il a déploré par ailleurs qu'un réseau mondial de militantes et militants comme le FSM peine à entrer en relation avec les groupes militants les plus enracinés. Hoodstock a commencé à accueillir en 2016 des invité-e-s internationaux, notamment des États-Unis, de France et du Brésil. Ce troisième Hoodstock s'intitulait « Sommet noir » et mettait l'accent sur le racisme anti-noir ou négrophobie.

Hoodstock 2017, la quatrième édition, proposait à nouveau de réfléchir et de débattre sur le racisme anti-noir et le racisme systémique. Conscient de ses propres limites organisationnelles, Hoodstock a également cherché à favoriser, à la manière d'une espèce d'incubateur, le rapprochement, la réflexion et le partage de connaissances entre organisations et initiatives socioéconomiques en tout genre, afin d'accélérer la réalisation de projets concrets.

Il s'est tenu du 11 au 13 août 2017, dans le cœur du district nord-est de Montréal-Nord, au parc « Fredy-Villanueva » et à la Maison culturelle et communautaire. Il comprenait des projections de documentaires, d'ateliers, de conférences, de musique et de célébration de la diversité culturelle en plein cœur de Montréal-Nord. Les participantes et participants pouvaient consulter gratuitement sur place une clinique juridique ainsi qu'une clinique de santé organisée par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Comme chaque année, la programmation touchait à des thèmes aussi variés que la santé, l'économie, la technologie, l'environnement, l'espace urbain et les arts.

Parmi les projets d'initiatives sociales et communautaires figuraient l'établissement d'une clinique de proximité à Montréal-Nord, d'un centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles et l'installation d'une maison du numérique. La troisième journée visait à apporter un soutien à l'ambitieux projet *Racines*, une librairie nord-montréalaise consacrée aux auteur-e-s racisés.

Hoodstock 2017 s'est également caractérisé par la participation de militantes et militants antiracistes venus de France, des États-Unis et de Toronto. Ces échanges permettent à la fois de comparer les différents mouvements et les conjonctures dans lesquelles ils évoluent, et de renforcer des solidarités par delà les frontières.

Lors des deux derniers événements, Hoodstock s'est allié à des communautés autochtones afin d'affirmer son engagement anticolonialiste. La discussion publique entre Viviane Michel de Femmes autochtones du Québec et Kali Akuno, ex-membre des Crips¹ et codirecteur d'un réseau de coopératives à Jackson au Mississippi, a été très émouvante. Les participantes et participants ont également pu entendre Desmond Cole, un militant contre le racisme anti-noir congédié par le *Toronto Star* après avoir manifesté durant une séance du Conseil d'administration du service de police de la ville.

La présentation d'Assa Traoré, la sœur d'Amada Traoré, assassiné par la gendarmerie française en 2016, a constitué l'un des moments forts de la rencontre. La militante a décrit les détails de cette affaire qui a suscité d'importants remous politiques et judiciaires en France. Plusieurs activités portaient notamment sur les migrantes et migrants haïtiens, le concept de ville refuge, la construction de villes inclusives, la démocratie participative, l'afrofuturisme, la diversité sexuelle. Des ateliers jeunesse sur les différents éléments de la culture hip-hop ont également été offerts. Ce sont d'ailleurs ces ateliers qui ont inspiré l'un des projets de Hoodstock, S.T.A.R.T.S., qui a pour objectif de favoriser le développement de la culture du quartier et le développement de nouvelles technologies pour servir la cause de l'émancipation de la jeunesse.

Un carrefour de luttes et d'idées

Hoodstock n'a pas seulement réussi à canaliser dans des initiatives concrètes et constructives la rage ressentie par les populations racisées à la suite de la répression et de la marginalisation politique, il est devenu au fil du temps un carrefour de luttes et de mouvements sociaux qui autrement ne se rencontreraient guère. Depuis le premier événement en 2009, Hoodstock n'impose pas d'orientation idéologique et ne s'aligne pas sur les intérêts de bailleurs de fonds influents, mais développe des programmes hétéroclites où apparaissent tantôt des résidentes et résidents du quartier, tantôt des militantes et militants de l'étranger, tantôt des personnes issues des mouvements anarchiste ou syndical, d'organisations institutionnalisées ou de fondations progressistes canadiennes. Cette créativité, cette ouverture et ce constant renouvellement permettent à Hoodstock d'être un véritable carrefour où transitent des idées mises en débat, idées qui s'imposent parfois dans la société québécoise.

En ce sens, Hoodstock ne reçoit pas encore la reconnaissance et l'attention qu'il mérite au sein de la gauche québécoise, qui pourrait profiter bien davantage de ce rassemblement annuel pour se mettre à jour et resserrer des liens encore trop fragiles dans le domaine de l'antiracisme et de la diversité. Les liens qui se tissent avec beaucoup de milieux anglophones pourraient par ailleurs laisser à nouveau les organisa-

1 Crips : gang de la côte ouest des États-Unis constituée majoritairement d'Afro-Américains. (NdR)

tions francophones à distance de luttes qu'elles ne peuvent plus ignorer si elles souhaitent s'ancrer dans notre époque.

À cet égard, le soutien apporté par Hoodstock à la famille de Pierre Coriolan est un exemple révélateur de la parenté des luttes. Coriolan, dont les problèmes de santé mentale étaient connus, a été abattu par le SPVM alors qu'il vivait dans un HLM au centre-ville de Montréal. Trois enjeux mis de l'avant par Hoodstock devraient suffire à établir un lien très serré avec les milieux progressistes : la dénonciation de la répression policière et du profilage racial, la pauvreté et la question de la santé mentale. Il s'agit dans chaque cas d'enjeux centraux de la tradition socialiste et Hoodstock, un mouvement d'abord antiraciste, a rallié des gens et des organisations pour mener la lutte sur ces trois fronts. Hoodstock refuse tant le corporatisme que le cloisonnement des luttes.

Hoodstock formule le même constat en ce qui concerne la question des armes. M-NR a exigé depuis sa fondation le retrait des armes intermédiaires qui ont tué des personnes comme Bony Jean-Pierre, Quilem Registre et Pierre Coriolan. Il s'agit des mêmes armes auxquelles les étudiantes et les étudiants ont dû faire face durant le mouvement de 2012 et au-delà. Ces faits montrent à nouveau la nécessité de fédérer les luttes ; les personnes racisées sont les premières victimes du système, mais l'injustice finit par nous toucher toutes et tous.

Hoodstock intervient dans un contexte sociopolitique québécois où de nombreuses institutions et faiseurs d'opinion nient carrément l'existence du racisme. En 2017, le gouvernement québécois a éliminé la *Consultation sur la discrimination systémique et le racisme* (mise sur pied, notamment, par des membres fondateurs de Hoodstock) et l'a remplacée par un *Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination* qui met l'accent sur les questions d'immigration, d'emploi et de francisation, et supprime la réflexion sur les différentes formes de racisme présentes au Québec. Hoodstock et d'autres organisations nord-montréalaises envisageaient contribuer au débat avant de se retrouver plutôt à dénoncer le recul du gouvernement.

Hoodstock est néanmoins intervenu dans d'autres débats en 2017, notamment lors de la controverse entourant la Saint-Jean-Baptiste, la fête nationale du Québec. Lors du défilé du 24 juin, des images ont montré de jeunes noirs du quartier Saint-Michel à Montréal, vêtus à la façon de bagnards, qui poussaient un char sur lequel une artiste chantait. Le char était entouré de dames entièrement vêtues de blanc qui faisaient de gracieux mouvements de bras pendant qu'à leurs côtés les garçons noirs étaient penchés sur des barres pour faire avancer une vaste plateforme sur des kilomètres. Ces images qui ont fait le tour du monde ont choqué les personnes sensibilisées au passé esclavagiste. Hoodstock a participé à l'organisation d'une activité dans Saint-Michel pour permettre aux jeunes de comprendre les raisons de la controverse et les amener à se mettre en valeur autrement.

Alors que l'intégration des personnes racisées est beaucoup moins avancée au Québec que dans le reste du Canada, et que le Québec compte désormais un million de personnes racisées sur les huit que compte sa population, le rayonnement de Hoodstock et de l'antiracisme n'est pas ce qu'il devrait être dans les réseaux progressistes québécois. Par exemple, des appuis à l'événement viennent régulièrement du Canada anglais ou des États-Unis. Or, la gauche québécoise doit impérativement interagir davantage avec le mouvement pour la justice sociale porté par les personnes racisées. Celui-ci apporte la vigueur, le souffle et les idées sans lesquels les autres organisations risquent la sclérose. Né des révoltes de 2008 consécutives à l'assassinat de Fredy Villanueva, Hoodstock a contribué à l'émergence d'un mouvement plus large aux facettes multiples dont il constitue un point de rencontre incontournable.



Le nouveau pouvoir noir aux États-Unis¹

Rose M. Brewer

Professeure à l'Université du Minnesota, Twin Cities et militante de Black Lives Matter

Les années soixante et soixante-dix ont été témoins d'une grande révolte des populations afro-américaines qui a pris naissance dans les ghettos industriels de plusieurs grandes villes. À Détroit, des mouvements inédits inspirés par une gauche marxiste ont secoué ce qui était à l'époque la capitale de l'industrie automobile. Sur la côte ouest, les Black Panthers ont de leur côté canalisé un mouvement populaire centré sur la jeunesse révoltée et les communautés en détresse. Ces mouvements élargissaient alors leur influence et les élites politiques noires (dont Martin Luther King) penchaient plus vers la gauche, construisant de nouvelles alliances avec le mouvement contre la guerre au Vietnam. Face à cet activisme, le pouvoir politique ne pouvait rester passif et une vague de répression de forte intensité s'en est suivie. Les Black Panthers, emportés par leur tendance à se considérer comme une « avant-garde » armée, ont été littéralement anéantis. Les secteurs ouvriers radicalisés ont été réprimés par les syndicats, les politiques néolibérales ont décimé les usines, même celles de Détroit, qui est peu à peu devenue une ville fantôme. Une nouvelle classe moyenne noire, encouragée par les démocrates (notamment sous le gouvernement Clinton), mieux articulée et plus agressive s'est affirmée. Refoulant le radicalisme des années précédentes, elle s'est affichée ouvertement pour l'économie de marché et partisane de l'impérialisme.

Toutefois, au tournant des années 2000, l'échiquier politique a recommencé à bouger au profit d'un courant populiste. Sous Bush fils et avec la montée de la droite radicale dans plusieurs États du centre et du sud des États-Unis, les politiques antérieures qui avaient atténué le racisme ont été érodées. Des mouvements extrémistes de masse ont adopté un langage comparable à celui du Ku Klux Klan, qui a été relayé par les médias poubelles et la droite du Parti républicain (Tea Party).

¹ Texte traduit et adapté de la version originale par Pierre Beaudet.

Le chômage, la détérioration des villes-centres, le profilage et la violence policière se sont poursuivis, et cela, même sous la gouverne d'Obama. Aujourd'hui, à l'ombre de Trump, ces dérapages prennent une tournure dramatique. C'est dans ce contexte que surgit une nouvelle génération militante.

À l'heure actuelle, la lutte des Afro-Américains et Afro-Américaines atteint un niveau inégalé de confrontations et de résistances. Ce radicalisme s'exprime dans les actions décentralisées d'un réseau complexe et diversifié appelé Black Lives Matter (BLM)².

Néoracisme et néocapitalisme

Depuis les années quatre-vingt, le néolibéralisme et les transformations économiques et politiques qu'il a entraînées ont éliminé en partie le racisme de l'époque précédente, faisant place à un discours portant sur la neutralité et l'émancipation formelle. Cette évolution a connu son apogée sous l'administration du premier président noir de l'histoire des États-Unis. Mais depuis peu le ton change. Dans le discours public, l'idée même d'une justice raciale disparaît. Concurrément, les programmes d'action positive ainsi que les lois et les politiques pour imposer l'égalité des chances sont progressivement démantelés. Sous Trump, le déferlement d'un nationalisme racial fait resurgir le mythe de la suprématie blanche toujours profondément ancré au cœur de la société américaine.

De son côté, l'élite afro-américaine s'incruste dans l'univers néolibéral. Un important groupe « d'opérateurs financiers » noirs milite dans les deux grands partis, qu'ils soient centristes, conservateurs ou libéraux. Des personnalités de renom tel le juge de la Cour suprême Clarence Thomas, qui affiche un conservatisme sans gêne de même que ses collègues Samuel Alito et John Glover Roberts, s'en prennent aux efforts des parents et des éducateurs et éducatrices qui se battent contre la discrimination dans les écoles.

Pendant ce temps, un très grand nombre de Noir-e-s sont exclus de l'économie formelle. L'immense complexe carcéral étatsunien maintient en confinement deux millions de détenu-e-s dont 50 % sont noirs et on y retrouve de plus en plus de femmes. Le capitalisme racisé continue de produire une population « excédentaire », condamnée à vivre dans les interstices des grandes villes, dans la précarité, l'insécurité et le crime.

2 Traduction : « Les vies des Noir-e-s comptent ».

Une nouvelle culture de la lutte

Depuis longtemps, la lutte de libération des communautés noires contre la violence systémique est essentiellement une lutte contre la violence policière, comme en témoignent les meurtres à répétition des Afro-Américains³, ce qui constitue la trame menant en 2013 à la création, sur Twitter, du mouvement Black Lives Matter avec le hashtag #blacklivesmatter. Pour cette nouvelle génération, la classe, la sexualité, le genre et la race sont tous des facteurs à considérer, ce qui l'éloigne de l'idée d'une justice raciale évanescence. À l'instar des militantes et des militants des années 1960-1970, ils considèrent que l'appareil législatif est un dispositif de portée limitée pour imposer des changements et confronter les réalités d'une économie politique capitaliste.

En 1966, le Black Panther Party avait contesté cette représentation de la « justice », en mettant en place à Oakland (Californie) des unités d'autodéfense dans les quartiers frappés par la violence policière. Tout en s'inspirant de cette résistance, les militantes et les militants adoptent aujourd'hui de nouvelles formes organisationnelles, dans une perspective d'horizontalité, où des leaders d'un nouveau genre animent les débats. Elles et eux mettent à profit l'utilisation critique des nouveaux médias, de la culture et des arts. Le hip-hop y occupe une place importante. De leur côté, les médias maintiennent leur fixation sur les manifestations, les occupations et les confrontations de rues, alors qu'en réalité, BLM est ancré dans la société afro-américaine, dans sa musique, son habillement et son style de vie.

C'est une culture qui se vit et qui s'exprime. « J'aime être Noir-e », affirme-t-on. Dans ce contexte, la lutte contre le racisme et la suprématie blanche se retrouvent au cœur de l'action. De plus en plus de gens confrontent ce racisme aux États-Unis et ailleurs dans le monde, comme en Afrique du Sud, en Angleterre, en France, au Canada. Black Lives Matter est international. Dans cet élan pour la transformation de la lutte, les jeunes repensent et redéfinissent les concepts traditionnels des droits civiques et du pouvoir noir, pour l'orienter vers la complexité intersectionnelle de genre, de couleur, de sexualité et de classe.

3 Les victimes sont si nombreuses. Mentionnons Treyvon Martin, un jeune de 17 ans, assassiné en 2012 par un « milicien » d'extrême droite en Floride et Michael Brown, 18 ans, lâchement exécuté en 2014 par un policier blanc à Ferguson (Missouri). Ces deux meurtres ont provoqué de grandes mobilisations.

Le temps long

Cette résistance nouvelle s'exprime notamment dans la musique et la poésie engagées du groupe KRS-One. Ainsi, le pouvoir des communautés ne peut qu'être arraché à la police. Les prisons doivent être abolies. L'occupation des quartiers noirs doit cesser.

Tout cela a pris forme lors du soulèvement de Ferguson en 2014 lorsque les citoyennes et les citoyens ont manifesté massivement pour dénoncer le meurtre de Michael Brown. De diverses manières, ces luttes s'inscrivent dans ce qu'on pourrait appeler le temps long de la résistance afro-américaine pour l'autodétermination et le pouvoir noir et elles expriment la continuité des luttes.

Les théories et les pratiques radicales en cours intègrent comme revendication la protection de la vie des Noir-e-s. De même, BLM l'exprime dans une perspective de genre, en partie non conventionnelle, en lien avec la praxis féministe radicale. Ces féministes radicales mettent au centre de ces nouvelles théories l'intersectionnalité liant le sexe et le genre, la race et la classe, en contradiction avec les travers masculinistes qui avaient influencé les mouvements afro-américains des époques antérieures. On observe les avancées de cette résistance plus explicitement émancipatrice, défiant la suprématie raciale, l'hétéropatriarcat et l'exploitation économique, en opposition à l'impérialisme et au colonialisme qui continuent entre autres de sévir sur le continent africain.

Féminisme et radicalisme

L'analyse intersectionnelle de BLM et des militantes féministes est une des caractéristiques centrales qui inclut également un leadership *queer*, redessinant les contours de la lutte de libération des Noir-e-s. Les concepts avancés par les mouvements radicaux *queer* et féministes indiquent que les systèmes structurant l'inégalité sont imbriqués les uns dans les autres. La simultanéité des oppressions y est organique. Dans cette perspective, la militante Assata Shakur⁴ allègue : « C'est notre devoir de lutter pour notre liberté. C'est notre devoir de vaincre. Nous devons nous aimer et nous protéger ensemble. Nous n'avons que nos chaînes à perdre ». Le statut de cette femme maintenant âgée de 70 ans et sa posture de féministe radicale participent à la construction d'un nouvel imaginaire radical et noir.

Une autre composante de ce mouvement s'exprime au sein de « Reclaiming Martin Luther King Message ». Au moment où l'on célèbre un peu partout l'héritage de King, ce

4 Impliquée au départ dans les Black Panthers, cette militante originaire de la Jamaïque s'est par la suite investie dans certaines actions armées. Arrêtée, emprisonnée et torturée par les autorités américaines, elle est devenue une icône, surtout après sa spectaculaire évasion et son exil à Cuba en 1979, où elle continue d'inspirer les jeunes générations. Ses neveux, Tupac et Mopreme Shakur, sont des chanteurs rap très connus des communautés africaines-américaines.

mouvement rappelle le radicalisme du pasteur dont l'assassinat en 1968 avait déclenché la rage et l'insurrection dans plusieurs villes. C'est King qui avait lié à Memphis la radicalité des luttes et de la résistance non violentes à une orientation défiant l'économie capitaliste et la suprématie blanche. King était allé dans cette ville pour appuyer les éboueurs en grève, eux qui constituaient les couches ouvrières les plus exploitées et aussi les plus militantes, et pour qui la lutte pour les droits civils s'insérait dans une dynamique de race et de classe. Certes, cette résistance faisait partie d'un soulèvement généralisé, incluant les offensives des forces de libération du Vietnam, où se déroulait une guerre caractérisée par de fortes dimensions raciales. Rappelons que 40 % des soldats étatsuniens envoyés là-bas pour tuer des Vietnamiens et des Vietnamiennes étaient des Noirs venant de familles ouvrières.

L'urgence du moment

Sous la présente administration étatsunienne, les Noir-e-s subissent davantage de marginalisation en éducation, au travail, ainsi qu'une violence policière décomplexée. Nous assistons encore une fois à une période de repli des forces militantes.

Le pouvoir raciste est de plus en plus affirmé. L'espace racisé est ancré et interrelié à l'économie. Cependant, l'inégalité raciale provoque une forte résistance sociale qui est imbriquée dans le mouvement des prisons. Pendant ce temps, les couches ouvrières et moyennes blanches continuent à protéger leurs écoles, leurs logements, leurs emplois et leur pouvoir politique. Elles restent engluées dans leur statut racial plutôt que de contester les structures de l'exploitation et de l'exclusion.

Pour les Noir-e-s, de nouvelles stratifications sociales prennent plus d'importance. En déficit de logements décents et d'accès à une éducation de qualité, les communautés afro-américaines sont moins définies par la race que par la pauvreté qui affecte en majorité les femmes et leurs enfants. La race, le genre, la sexualité et la classe convergent, sur un terrain politique changeant, de plus en plus sous l'influence du conservatisme.

Malgré cela, la lutte continue à travers la mobilisation des nouvelles générations de militantes et de militants. La violence vécue à Ferguson se rattache à une suite ininterrompue de meurtres mis par la police, reflétant la nature structurelle et globale du problème. D'où l'urgence du moment. La prochaine étape de Black Lives Matter sera l'intensification de cette résistance politique dans une perspective de lutte de longue durée pour leur libération. Il leur faut développer de nouvelles stratégies de transformation, éviter d'être confinés à des luttes pour des réformes traditionnelles et s'insérer, à la base, dans les diverses communautés.

CPE en péril : l'histoire d'un saccage

Marie-Claude Gagnon
Militante des CPE

La préhistoire

L'histoire de ce qu'on appelle maintenant les centres de la petite enfance (CPE) débute dans les années 1970. À l'époque, des parents, en majorité des femmes, créent « des garderies populaires ». Ce système fonctionne : il permet aux femmes un retour sur le marché du travail et donne aux enfants un milieu de vie sécuritaire et adapté à leurs besoins. On reconnaît par le fait même que la société a un rôle à jouer dans le domaine de la petite enfance. Des groupes de femmes, des organismes communautaires et le mouvement syndical décident alors de se mobiliser et de revendiquer la mise en place d'un réseau universel de garderies sans but lucratif accessible à tous. Après moult manifestations et pressions, le gouvernement accepte en 1974 d'offrir des subventions de démarrage à de nouvelles garderies. Parallèlement, il développe une offre de subventions aux parents selon leur revenu. Résultat : on a enfin des garderies gérées par les parents-usagers et financées en partie par l'État. En 1979, nouveau rebondissement, le gouvernement du Parti québécois (PQ) adopte la Loi sur les services de garde à l'enfance qui privilégie les coopératives et les entreprises à but non lucratif administrées majoritairement par les parents. Le nouveau cadre prévoit également une exonération financière pour les parents (deux dollars par jour par enfant), versée directement aux garderies. On parle d'un service universel, accessible et d'égalité des chances partant du principe que l'aide financière n'est plus accordée en fonction de la capacité de payer des parents. On reconnaît aussi légalement la garde en milieu familial.

Le mouvement vers les CPE

Dans les années 1980, l'Office des services de garde à l'enfance est créé, avec comme mandat de réglementer, de délivrer les permis et d'administrer les subventions aux garderies. On reconnaît la profession d'éducatrice en petite enfance et, avec la syndicalisation qui progresse, les conditions de travail pour le personnel des garderies s'améliorent sensiblement. Le vocabulaire change peu à peu : les gardiennes d'enfants deviennent des éducatrices à l'enfance.

Dix ans plus tard, en 1991, Camil Bouchard, président du Groupe de travail pour les jeunes, publie un rapport largement commenté, *Un Québec fou de ses enfants*¹, qui propose de doter le Québec de mesures de prévention pour les enfants vulnérables, tout en évoquant le projet de création d'un réseau de services de garde éducatif. L'idée progresse et, en 1996, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi organisé par le gouvernement du PQ, la conciliation travail-famille devient un enjeu de la relance économique.

La mise en place

En 1997, Pauline Marois, alors ministre de l'Éducation dans le gouvernement de Bernard Landry, dévoile une nouvelle politique familiale : *Les enfants au cœur de nos choix*. Cette politique prévoit notamment la création d'un réseau de centres de la petite enfance, dans le but de favoriser la conciliation travail-famille en offrant (2006 est l'échéance) 200 000 places à un tarif universel de cinq dollars par jour. C'est un projet porteur, exprimant une réelle volonté politique de doter la société d'un projet d'envergure, qui met en avant l'importance de la famille et des enfants. Le modèle prend la forme d'un guichet unique où les parents et les enfants ont accès à une gamme complète de services de première ligne. Les CPE deviennent rapidement populaires, mais l'offre ne répond pas à la demande. Plusieurs familles se retrouvent sur des listes d'attente et doivent parfois utiliser un service de garde privé non subventionné en attendant la place rêvée.

Plus tard, une nouvelle politique familiale et une loi créant le ministère de la Famille et de l'Enfance réaffirment le choix du modèle de gestion à propriété collective et reconnaissent l'importance de la participation des parents à l'administration des services de garde. La politique familiale définit également le centre de la petite enfance comme un organisme offrant, outre des services de garde éducatifs aux enfants d'âge préscolaire, des services plus spécifiques adaptés aux besoins des enfants et des familles, et ce, en collaboration avec des partenaires du milieu. L'augmentation du nombre de places en CPE progresse alors selon un rythme d'environ 15 000 places par année. Parallèlement, un organisme représentant l'ensemble des CPE se met en place.

1 Camil Bouchard (dir.), *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du groupe de travail sur les jeunes, ministère de la Santé et des Services sociaux, Québec, 1991.

Durant cette période, les CPE ont la cote. Des chercheur-e-s et des acteur-e-s dans le domaine de la petite enfance, du reste du Canada et même d'autres pays, viennent observer ce qui se fait au Québec. Une sorte de « modèle québécois » est alors reconnu à travers le monde.

L'entreprise de démolition

Dès son retour au pouvoir en 2003, le Parti libéral entreprend de renverser ces avancées. Débute alors une guerre interminable contre les CPE. Le gouvernement effectue un changement de priorités pour favoriser la privatisation et la commercialisation de l'offre de services de garde. On attaque alors l'idée que les CPE répondent aux besoins de toute la société. On affirme qu'ils ne constituent qu'un « service parmi d'autres », sans égard à la qualité des services éducatifs. Plus important encore que la hausse de tarif dont les parents font les frais, ce sont les conditions de garde qui se détériorent. Ce faisant, le gouvernement oublie les deux grands objectifs de départ des CPE : d'abord, faciliter la conciliation travail-famille et l'entrée des mères sur le marché du travail, et ensuite, assurer l'égalité des chances dès le plus jeune âge, particulièrement dans les milieux défavorisés.

Confrontations

Pour parvenir à cette « réingénierie » des services de garde et, plus largement, des services publics, l'État impose des coupes de 20 millions de dollars et stoppe la création de nouveaux CPE qui devaient compléter le réseau. Par ailleurs, il favorise le développement des garderies commerciales, de sorte qu'en mars 2017, plus de 20 % de toutes les places en service de garde sont pourvues par des garderies commerciales. Pourtant en 2003, l'enquête *Grandir en qualité* sur la qualité des services de garde démontrait que sur les 605 services de garde visités, 37 % des garderies privées étaient jugées insatisfaisantes, comparativement à 6 % des CPE².

Parallèlement aux coupes et à la commercialisation, le gouvernement Charest impose une hausse substantielle des tarifs de 5 à 7 dollars par jour, malgré une grande mobilisation. Entre-temps, plusieurs CPE se retrouvent en situation financière précaire et même en situation de déficit budgétaire. En 2005, le gouvernement en rajoute. Le projet de loi 124, adopté sous le bâillon juste avant les Fêtes, est imposé malgré le fort mécontentement public. La loi menace de manière non équivoque la survie du modèle des CPE, en les faisant passer sous l'égide des « bureaux coordonnateurs », ce qui vient briser, en bonne partie, le lien de proximité avec le milieu familial. Jamais depuis sa création, la mission et l'intégrité du réseau des centres de la petite

2 <<https://www.grandirenqualite.gouv.qc.ca/resultat-2014.htm>>.

enfance n'ont été remises en question de façon aussi brutale. Par la suite, une nouvelle vague de coupes ampute les CPE de leurs réserves pendant que la subvention de base est diminuée. Si on additionne tout cela, le gouvernement libéral de Jean Charest a enlevé en dix ans près de 500 millions au réseau des CPE, soit environ 20 % de leur budget total.

La guerre contre les CPE continue

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard continue la guerre contre les CPE. De nouvelles règles budgétaires complexes et contraignantes mettent la tête des CPE sur le billot. On les oblige à faire des choix déchirants : couper dans le matériel pédagogique, dans la formation, dans les heures d'entretien, ou dans le coût des repas servis aux enfants. De plus, 900 emplois en CPE ont été supprimés, seulement dans la région de Montréal, alors que les garderies commerciales connaissent un envol, à cause des politiques du gouvernement et de leurs coûts moindres. Le salaire moyen du personnel des garderies commerciales est de 20 % plus bas que celui dans les CPE. En coupant des postes en CPE, le gouvernement ramène ces employé-e-s, principalement des femmes, dans des conditions de pauvreté.

En 2015, le gouvernement instaure la modulation des tarifs en CPE (de 8,05 \$ à 20,70 \$ par jour) selon le revenu des parents, sous le motif fallacieux de « faire payer les riches ». Or, parallèlement, il bonifie les crédits d'impôt offerts aux parents qui inscrivent leur enfant dans une garderie commerciale privée ; ce sont les parents avec les revenus les plus élevés qui en profitent le plus. Le milieu des CPE se retrouve à faire face à une réelle compétition des garderies privées et devient de plus en plus vulnérable. Alors qu'il y a 10 ans, les listes d'attente pour une place en CPE débordaient et qu'avoir une place était reçu comme un cadeau, on observe aujourd'hui la situation inverse : les CPE ont de la difficulté à combler les places vides. La décision gouvernementale d'obliger les CPE à financer 50 % de leurs immobilisations, ajoutée à celle de la modulation des tarifs de garde en fonction du revenu familial, ont rendu la fréquentation des CPE plus onéreuse et ont amené des parents à envoyer leurs enfants dans des garderies commerciales.

Pour ne pas conclure

Tout au long de leur développement, les centres à la petite enfance sont devenus de véritables milieux de vie pour les enfants et leurs parents demeurent partie prenante dans la gestion de leurs centres. Ils sont nés de la mobilisation de parents réunis dans des assemblées de cuisine, du besoin des familles de se doter d'un service de garde de qualité, accessible et universel pour les petits. C'est ce qui a fait leur force, leur particularité. Toutes les enquêtes, études et analyses produites dans les

dernières années s'entendent pour dire que la qualité des services est de loin supérieure en CPE. On ne démordra pas des principes de départ des CPE, soit l'accessibilité et l'universalité. Si on se permet de rêver, on aurait des CPE gratuits, des places pour tous les enfants, une reconnaissance du travail d'éducatrice à la petite enfance avec un salaire décent, une qualité éducative irréprochable et une société qui croit en l'importance de ses tous petits.

Les enjeux de l'économie sociale en Argentine¹

Guillermo Cieza
Journaliste argentin

On dit souvent que les entreprises ne correspondant pas aux modèles classiques de l'économie capitaliste sont peu productives et ne perdurent pas. Néanmoins, tout n'est pas toujours aussi tranché. En Argentine, depuis l'implosion économique qui a mis à pied des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, les projets de création d'emplois menés par des entreprises à but non lucratif se sont multipliés. Dans certains cas, ces projets ont été instrumentalisés par le gouvernement. Dans d'autres cependant, ils se sont inscrits dans une perspective de transformation sociale dès les années 1990. Il importe donc de mieux comprendre ces différentes manifestations de « l'économie sociale ».

De la crise à la confrontation

Pour l'essentiel, au vingtième siècle, l'Argentine a connu un niveau de vie relativement élevé grâce à son industrialisation. La classe ouvrière était organisée au sein de grands syndicats, agissant souvent comme fers de lance du mouvement social. Cette politique d'industrialisation a subi un premier recul lorsque des militantes et

1 Texte traduit, abrégé et adapté par Sébastien Rivard. La version originale : Guillermo Cieza, « La "Economía social" trinchera de resistencia, o islas para sobrevivir avalando al capitalismo ? ¿Los movimientos populares soportes de una propuesta política de cambio social, o "factores de poder" integrados al Estado capitalista ? » (en français, cela peut se lire ainsi : « Les mouvements populaires soutiennent-ils une proposition politique de changement social, ou sont-ils des "acteurs de pouvoir" intégrés à l'État capitaliste ? »), *ContrahegemoniaWeb*, 21 décembre 2016, <<http://contrahegemoniaweb.com.ar/la-economia-social-trinchera-resistencia-islas-sobrevivir-avalando-al-capitalismo-los-movimientos-populares-soportes-una-propuesta-politica-cambio-social/>>.

des militants de ces mouvements ont pris le pouvoir en 1976. Avec le soutien de la bourgeoisie, ils ont démantelé une partie importante du patrimoine industriel pour restructurer l'économie, la réorientant vers l'exportation de matières premières et l'agro-industrie. Au-delà de ces dimensions proprement économiques, cette politique avait aussi pour objectif d'affaiblir une classe ouvrière considérée comme trop rebelle. Par la suite, ce processus s'est accéléré dans les années 1980-1990 alors que cesse la dictature et que l'on assiste au retour de la démocratie. Les divers gouvernements qui se sont succédé depuis ont tous adopté des politiques néolibérales, enfonçant davantage le pays dans une ère d'austérité, assurant la captation de la richesse créée par les classes dominantes et entraînant la désindustrialisation du pays.

Les nouveaux mouvements sociaux

À la fin des années 1990 sont alors apparus de nouveaux mouvements sociaux appelés *piqueteros* du fait des barrages (piquetages) qu'ils installaient sur les routes et les rues pour protester contre le chômage et la misère. Les militantes et les militants de ces mouvements étaient souvent des ouvrières et des ouvriers qui avaient perdu leur emploi, mais avaient une longue tradition de luttes, entre autres dans les banlieues de Buenos Aires et, en région, dans les villes de Gran La Plata, Rosario, San Salvador, Jujuy, sans compter celles des zones pétrolières à Neuquen et Salta. Plusieurs de ces mouvements sont devenus de plus en plus combatifs, adoptant parfois un caractère quasi insurrectionnel.

2 « L'économie sociale en Amérique latine », *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, 2013, <<http://recma.org/actualite/leconomie-sociale-en-amerique-latine-un-dossier-de-way-coop-pour-le-ciriec>>.

Réponses à la crise argentine

L'Argentine a été secouée par une grave crise financière, politique, économique et sociale dans les années 1990, culminant en 2001, et qui est symbolisée par le mouvement des *piqueteros* (les chômeurs et les chômeuses bloquent les routes pour manifester leur mécontentement) et les *cacerolas* (manifestations spontanées de masse). La majorité des Argentins et des Argentines devaient alors trouver de quoi vivre au jour le jour. À partir de ce drame, de vives critiques contre le système économique capitaliste se sont fait entendre et des alternatives, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, ont vu le jour. C'est ainsi que de nombreuses entreprises menacées de fermeture ont été « récupérées » par leurs ouvriers. L'Argentine en compte aujourd'hui plus de 300 qui représentent environ 10 % du PIB².

Créer des emplois, pour qui et pourquoi ?

D'abord désemparés, les gouvernements, et spécialement le gouvernement péroniste lors de son retour au pouvoir au début des années 2000, ont alors adopté une nouvelle tactique. Au lieu de réprimer les *piqueteros*, ils ont plutôt négocié et offert des programmes assurant la création d'emplois. Mais au lieu de traiter directement avec les mouvements des *piqueteros*, ce sont les municipalités qui ont été désignées comme gestionnaires et responsables de ces projets. Plusieurs mouvements se sont opposés à cette manière de faire. Ils voulaient gérer eux-mêmes leurs initiatives, être autonomes, et décider des priorités et des critères de sélection pour élaborer des projets ayant une fonction sociale pour les communautés, non pas seulement pour créer des emplois. Ils voulaient mettre sur pied des jardins communautaires, des cuisines populaires, des bibliothèques, boulangeries, forgeries, ébénisteries ou briqueteries. Mais le gouvernement ne voulait pas de ce partage du pouvoir d'autant plus que les subventions aux municipalités avaient été accordées à travers le système de patronage et de corruption qui sévit en Argentine et qui fait que, quiconque est du côté du pouvoir, reçoit des appuis de l'État, mais si on ne l'est pas, on ne reçoit rien !

Quelle forme d'économie sociale ?

Cette situation a suscité d'autres débats. Initialement, plusieurs mouvements favorisaient l'idée d'un espace économique non capitaliste. Des activités économiques à caractère social pourraient, espérait-on, développer, dans une logique de solidarité, un « troisième » secteur (distinct du capital public et privé). D'autres étaient sceptiques, estimant que les projets en question n'allaient pas permettre d'aller au-delà de petites initiatives isolées les unes des autres et, au mieux, permettre à des groupes de survivre, sans être une réelle alternative de transformation sociale au capitalisme. On

peut constater rétrospectivement que les sceptiques avaient raison, du moins en partie. Des projets d'économie sociale ont été confinés dans une forme de ghetto toléré par le système. L'État permettait à des mouvements sociaux, des ONG et des professionnels de recevoir des subsides et de mener à bien quelques expérimentations, à la condition que ce soit fait dans une perspective assistantialiste et à court terme.

Cooptation

Les projets servaient souvent de tremplin à la transformation de coopératives ou de projets autogérés en entreprises capitalistes « normales ». C'est ainsi que de petites entreprises paysannes se sont transformées en grands domaines, encourageant l'exode rural, l'expropriation des savoirs populaires et le remplacement des semences paysannes par celles brevetées par des multinationales. Bref, progressivement, plusieurs entreprises coopératives ont perdu leur orientation politique de transformation sociale en s'adaptant à la stratégie de contrôle planifiée par le gouvernement.

Quel héritage ?

La montée des luttes populaires qui a culminé en 2001 avec le renversement du gouvernement de droite et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle équipe de centre gauche a permis l'intégration de nouveaux acteurs sociaux à la lutte que menaient déjà ces travailleuses et travailleurs. Ceux-là ont suscité l'espoir que la mobilisation et ces nouvelles organisations pourraient conduire à une alternative politique capable de transformer les orientations politiques du pays. L'intégration de mouvements territoriaux a élargi la capacité de lutte populaire, ajoutant à l'expérience déjà riche accumulée par les travailleuses et travailleurs qui luttaient comme salarié-e-s depuis le début du XX^e siècle. Aujourd'hui, il faut se demander quels sont les acquis et les limites de ces expériences. Les coopératives et les projets autogérés ont répondu à l'urgence du moment alors que des dizaines de travailleuses et de travailleurs perdaient leur emploi. Ils ont été également des lieux de solidarité et de coopération. Mais globalement, ces coopératives ont été cooptées par le gouvernement et ses alliés, notamment par la puissante bureaucratie syndicale. Parallèlement, les mouvements issus des *piqueteros* ne se sont pas unifiés et se sont retrouvés incapables de confronter les forces politiques en place et de répliquer aux velléités étatiques.

Les usines autogérées

Dans le sillon du mouvement populaire de 2001, des milliers de travailleuses et de travailleurs se sont « réapproprié » leurs lieux de travail, en en prenant possession et en les remettant en marche sous leur contrôle. Il y a encore aujourd'hui plus de 300 entreprises « réappropriées » impliquant plus de 100 000 salarié-e-s. Néanmoins, ce mouvement qui se voulait au départ une alternative à l'économie capitaliste s'est essoufflé. Les difficultés économiques ne sont pas mineures pour ces entreprises. Les travailleurs ne peuvent compter sur un capital de départ et ils n'ont pas accès au crédit. Or les outils de travail vieillissent et ces comités ouvriers n'obtiennent pas le capital nécessaire au remplacement ou à l'entretien des machines ; alors la productivité de ces entreprises chute. De plus, ces coopératives ne trouvent pas dans l'économie alternative un débouché solide, capable d'absorber toute leur production de marchandises. La plupart d'entre elles dépendent donc de firmes privées ou des autorités gouvernementales qui sollicitent des commandes importantes, de manière régulière. Mais pour attirer une clientèle qui négocie avec les entreprises avec les prix les plus bas, ces coopératives doivent baisser leurs prix. Les bénéfices étant faibles, celles et ceux qui y travaillent doivent accélérer la cadence et parfois allonger la journée de travail. Le temps consacré à la production des marchandises devient ainsi une priorité pour la survie de la coopérative. En ce sens, certaines pratiques autogestionnaires sont mises en tension dans ce contexte économique, car le temps passé en assemblée n'est pas compensé en production³.

3 Natalia Hirtz, « Les entreprises récupérées par les travailleurs en Argentine : laboratoire d'une nouvelle économie ? », GRESEA, 28 janvier 2016, <<http://www.gresea.be/Les-entreprises-recuperees-par-les-travailleurs-en-Argentine-laboratoire-d-une>>.

Parcours militant

Entrevue avec Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or



Réalisée par Julie Perreault

Post-doctorante et professeure à temps partiel à l'Université d'Ottawa

Édith Cloutier est directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or depuis 1989. Elle s'est distinguée comme présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pendant plusieurs années et a reçu de nombreux prix soulignant son engagement et sa carrière, dont le prestigieux prix de l'Ordre national du Québec. Très impliquée dans la défense du fait autochtone en milieu urbain, elle nous offre une vision de la décolonisation à l'avant-garde des nouvelles politiques autochtones.

NCS – Peux-tu résumer un peu ton parcours, te présenter, dire qui tu es ?

E. C. — Je suis née de mère anicinape et de père québécois, mais j'ai principalement grandi dans la famille de ma mère, c'est-à-dire dans ma famille anicinape élargie. Conséquemment, j'ai été fortement influencée par cette culture et cette identité, qui représente pour moi un univers de femmes fortes et engagées. J'ai grandi au milieu d'une génération de femmes qui avaient perdu leur statut parce qu'elles avaient marié un non-Autochtone et qui ont milité activement pour le retrouver. Au début des années 1980, ma mère et mes tantes se sont rendues à Ottawa pour dénoncer des situations d'injustice, de racisme et de discrimination vécues par les femmes autochtones du fait de la Loi sur les Indiens. C'était une génération de femmes qui luttaient pour préserver leur identité autochtone. Ce contexte a été très important dans mon parcours ; les actions des femmes de ma famille et celles de plusieurs autres par la suite m'ont sensibilisée aux enjeux de justice et de justice sociale à un très jeune

âge. En outre, j'ai grandi en ville à une époque où très peu de familles autochtones y habitaient. Dans le milieu des années soixante-dix, mon grand-père est venu s'établir à Val-d'Or pour le travail et toute la famille a suivi. Les oncles, les tantes, les enfants ; on occupait quatre immeubles apparemment côte à côte ! On peut dire qu'on formait déjà un petit espace communautaire autochtone en ville. C'est à ce moment que j'ai eu mes premiers contacts avec le Centre d'amitié autochtone, qui était alors un ancrage identitaire important en ville. Le Centre est devenu très tôt un centre de gravité dans ma vie. J'y ai eu mon premier emploi à l'âge de 15 ans, dans la cuisine. Quand j'ai terminé mon baccalauréat en comptabilité à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, on m'a offert d'en prendre la direction. J'avais 23 ans !



NCS – C'est une grande responsabilité...

E. C. – J'ai été bien entourée, heureusement. On cherchait une personne autochtone ayant une formation en gestion pour prendre la direction du centre. J'avais déjà l'expérience de mon emploi d'été, j'avais fait des études pertinentes, et puis je partageais les valeurs du Centre. J'ai accepté parce que j'avais profondément envie de travailler à améliorer les conditions de vie des Autochtones et de lutter contre la discrimination. Le poste de directrice a été mon premier emploi et celui que j'ai occupé toute ma vie. De fil en aiguille, ce travail m'a permis d'explorer différentes avenues et surtout de participer activement à la construction d'une identité autochtone urbaine au Québec. Mes fonctions m'ont amenée à siéger au conseil d'administration de Femmes autochtones du Québec, à être présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec, à siéger à la table de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, à participer à différents forums politiques et sociaux, jusqu'à devenir peu à peu une voix des Autochtones en milieu urbain au Québec. Ça fait presque 30 ans maintenant que j'occupe le poste de directrice générale. Le travail accompli durant toutes ces années a contribué à faire sortir de l'ombre le mouvement des centres d'amitié autochtone au Québec. On a commencé à reconnaître l'existence des Autochtones qui vivent à l'extérieur des communautés des réserves – qui forment pourtant 54 % de la population autochtone totale – et à comprendre qu'il y avait d'autres voix que celle des Chefs élus pour exprimer une réalité jusqu'ici méconnue. Mais pour cela, il a fallu travailler à construire un espace autochtone communautaire et démocratique en ville ; ma contribution, ma goutte d'eau dans l'océan, c'est un peu cela.

NCS – J'aimerais revenir sur cette dernière question, mais avant, pourrais-tu rappeler l'historique du mouvement des centres d'amitié ? Quelles étaient ses motivations premières, sa mission ?

E. C. — Comme on dit souvent, le mouvement des centres d'amitié autochtone est une initiative faite par et pour les Autochtones. Les deux premiers centres ont ouvert leurs portes à Toronto et à Winnipeg dans le milieu des années 1960. On en compte aujourd'hui 120 dans 120 villes différentes du Canada, dont 12 au Québec. Ils sont majoritairement dans les villes des régions, là où convergent les Autochtones. L'objectif au départ était de créer des lieux de rencontre pour les personnes et les familles autochtones qui, pour toutes sortes de raisons, que ce soit le travail, les études, le manque de logement dans les communautés, etc., se retrouvaient en ville, dans des contextes de cohabitation parfois difficiles avec les populations locales non autochtones. La première mission des centres a été d'assurer la qualité de vie de ces personnes et de ces familles, de répondre à leurs besoins spécifiques, y compris culturels.

Puis le mouvement s'est donné comme deuxième mission de maintenir un ancrage identitaire autochtone en ville. Cela peut se faire en soutenant l'accès à une gamme de pratiques culturelles, traditionnelles et éducationnelles en ville, ou en développant des services sociaux culturellement pertinents et sécurisants pour la population. Puis, comme le veut le sens du mot « amitié », la troisième mission des centres a été de favoriser le rapprochement entre les peuples.

Le mouvement a tellement bien marché qu'on a fondé l'Association nationale des centres d'amitié autochtones dans les années 1970, ainsi que des Associations provinciales afin de coordonner l'action collective des centres d'amitiés¹. Mais plus que cela, je dirais que le mouvement a réussi à créer une base communautaire nouvelle et résolument moderne, ce que j'aime concevoir comme un projet de société civile autochtone urbain. Les centres d'amitié ne sont pas seulement des centres de services, ils sont devenus avec le temps des institutions d'influence, des interlocuteurs privilégiés qui occupent une place particulière entre les communautés et les gouvernements. Les centres sont au cœur d'une identité autochtone qui n'est ni celle des réserves, bien qu'elle y soit reliée, ni celle des citoyens de la ville, mais qui a sa place dans la mosaïque autochtone et qui doit être prise en compte.

¹ Voir Carole Lévesque, « La présence autochtone dans les villes du Québec : tendances, enjeux et actions », Montréal, *Cahiers Odena*, n° 2016-01, 2016, p. 6.

NCS – On revient à l'idée « d'espace communautaire autochtone en ville » dont tu parlais plus tôt.

E. C. — Aujourd'hui, on est capable de voir cet espace communautaire et d'en prendre acte, de se nommer comme un mouvement de société civile autochtone, mais tout cela est le résultat d'un long processus, l'aboutissement d'actions et d'initiatives concrètes qui nous ont permis de construire cette communauté. Les Autochtones en milieu urbain ont longtemps été invisibilisés par la dynamique politique établie entre les gouvernements québécois et canadien et les autorités gouvernementales des Premières Nations, du fait entre autres des pratiques et des lois coloniales. Depuis plus de 180 ans, les communautés autochtones doivent composer avec des mesures comme la Loi sur les Indiens, la politique des réserves, les conseils de bande. Cette situation est l'inverse de la démocratie pour tout le monde. La Loi sur les Indiens agit comme frontière et impose des façons de faire qui ne sont pas les nôtres, mais les Autochtones en milieu urbain se trouvent d'autant plus marginalisés qu'ils n'existent pas comme instance politique ou légale aux yeux des gouvernements. Ils ont longtemps été enfermés dans ce flou juridictionnel, qui nie carrément leur existence et leur voix en tant que communauté autochtone. Une telle situation se réverbère nécessairement sur la vie des individus et des familles et sur l'expression d'une identité commune. Il n'y avait tout simplement pas d'espaces démocratiques, c'est-à-dire d'espaces de parole et d'affirmation de soi qui permettent à une personne anicinape vivant en ville, ayant grandi en ville, de se manifester comme citoyenne anicinape et de participer à un mieux-être collectif autochtone au Canada et au Québec. Le premier mandat des centres a donc davantage évolué vers la création d'espaces communautaires, d'espaces démocratiques et de manifestation citoyenne.

NCS – Peut-on y voir un mouvement « d'autochtonisation » de la société civile, au sens où la politologue Joyce Green parle « d'autochtonisation de l'État » ?

E. C. — Pas exactement. Je pense qu'avant de pouvoir participer à la société civile dans son ensemble, il faut qu'on se retrouve dans nos propres repères. On ne devient pas partie prenante de la société civile québécoise, nous n'en sommes pas là encore. Ce à quoi le mouvement des centres aspire, c'est plutôt se positionner en tant qu'interface politique et citoyenne. L'espace qu'on a réussi à créer n'est ni celui des communautés, ni celui de la société québécoise ou canadienne, ni celui des citoyens de la ville. Il fallait d'abord créer un lieu où l'on puisse se manifester dans notre entièreté, se définir sur les plans identitaire, culturel et politique comme communauté en ville. C'est sur cette base que s'est développée depuis 65 ans la relation, que je dirais maintenant politique, entre le mouvement des centres d'amitié et les instances gouvernementales, que ce soit l'État québécois et canadien ou les communautés autochtones. Pendant de nombreuses années, on a cherché des voies de passage, puis on a

finalement réussi à créer des assises citoyennes dans la ville qui sont anicinape, eyou, atikamekw... Un projet de société comme celui-là prend racine dans des initiatives concrètes que le Centre, comme point de services, mais aussi comme lieu d'innovation sociale, est en mesure de concevoir et d'implanter. On développe des projets en habitation, en santé, des mesures favorisant l'employabilité et la participation à l'économie, des services en périnatalité, en éducation, etc. C'est l'ensemble de tout cela qui compose ce projet de société urbain pour les Autochtones dont je parlais plus tôt. Si on y réfléchit, nos efforts découlent aussi de la triple mission que l'on s'est donnée, il y a 65 ans, d'améliorer la qualité de vie des Autochtones, de promouvoir la culture et de favoriser le rapprochement entre les peuples. Dans ce sens, on peut dire que l'on parlait déjà de réconciliation bien avant que ce thème soit d'actualité.

NCS - Peux-tu expliquer un peu plus cette idée ? Comment le projet de société urbain que tu décris s'insère-t-il à tes yeux dans le mouvement de réconciliation ++ ?

E. C. — Dans les deux cas, il s'agit de réfléchir au rétablissement des relations harmonieuses entre les peuples. Par sa nature même, c'est-à-dire comme instance qui met de l'avant l'autochtonie urbaine, le mouvement des centres d'amitié a inscrit au cœur de sa démarche la cohabitation entre Autochtones et non-Autochtones. Celle-ci fait partie de sa mission depuis le début. Le mot « amitié » dans le nom que l'on a voulu se donner n'est pas anodin, il renvoie à quelque chose de réel et de concret, à une réalité vécue au quotidien. Pour nous, l'idée de réconciliation s'exprime dans une volonté tangible de lier les gens entre eux à travers des projets communs, parce qu'agir sur la qualité de vie et promouvoir la culture autochtone ne se fait pas en restant isolés les uns des autres. On dit souvent que la réconciliation doit être précédée de la vérité, mais celle-ci requiert des occasions de rencontre concrètes. Pour apprendre à se connaître, autrement dit, faire valoir notre culture, nos traditions, notre histoire auprès des citoyens et citoyennes de la ville, il faut commencer par construire des ponts. En ce sens, les bases de la réconciliation sont inscrites dans le projet urbain.

Au Centre, on mise beaucoup sur la création de lieux d'échanges et sur la transformation sociale qui découle du rapport avec l'autre. La réconciliation commence avec des pratiques interculturelles et des événements comme la Journée nationale des Autochtones, des expositions artistiques, le site culturel *Kinawit* que l'on a ouvert récemment². Un exemple de service dont nous sommes particulièrement fiers est notre centre de la petite enfance (CPE) Abinodjic-Miguam, qui existe depuis bientôt 15 ans. Il s'agit d'un service de garde dont le programme éducatif repose sur la culture autochtone et que l'on a décidé d'ouvrir aux enfants allochtones. Pour une fois, ce sont

2 Voir la page Web du site : <<https://www.kinawit.ca/>>.

donc les citoyens et citoyennes de la ville qui viennent nous voir et non l'inverse. Tous nos programmes et la majorité de nos éducatrices sont autochtones. Les enfants y apprennent nos traditions et nos valeurs, entendent nos histoires, chantent des comptines en anicinape. Les enfants de différentes cultures apprennent à se connaître en se côtoyant à travers nos institutions, mais c'est aussi vrai pour les parents qui viennent les déposer et qui participent à nos activités. C'était important pour nous de créer cette possibilité de rencontre pour faire de notre CPE un instrument de réconciliation dont on peut prendre la mesure. Les enfants qui le fréquentent sont de futurs citoyens et de futures citoyennes de la ville, de futurs adultes qui auront été exposés très tôt à nos réalités. Pour nous, il s'agit d'une façon concrète de combattre les préjugés et de créer des ponts durables entre les peuples.

NCS – Ce sont des questions auxquelles tu sembles avoir beaucoup réfléchi...

E. C. — J'en parle assez facilement aujourd'hui, mais ma compréhension s'est construite au fil du temps et des rencontres. Parfois, il faut prendre un pas de recul pour se connaître soi-même, sortir de la forêt en quelque sorte. Dans ma carrière comme directrice du Centre et comme présidente du regroupement, j'ai eu la chance d'interagir avec des gens de différents milieux, qu'ils soient politiques, universitaires ou communautaires, autochtones et non-autochtones. Je prends l'exemple des douze années de travaux en coconstruction et en mobilisation des connaissances avec le réseau Dialog (INRS). Cette collaboration nous a permis d'entrer en contact avec d'autres types de réseaux, d'explorer ce qui se fait à l'international et dans les Amériques. Tous ces échanges m'ont beaucoup aidée à poser les bases de cette réflexion sur qui nous sommes devenus aujourd'hui, dans ce qu'on pourrait appeler la « modernité autochtone », et à porter un regard plus clair sur ce que représente pour moi le mouvement des centres d'amitié.

NCS – L'idée de « modernité autochtone » semble importante dans ta réflexion. Peux-tu préciser un peu ce que tu entends par là ?

E. C. — C'est un concept qui vient de David Newhouse, un intellectuel mohawk que j'adore, professeur à l'Université Trent en Ontario. Pour une part, la modernité autochtone implique que l'on prenne la mesure de la colonisation. Souvent, on agit sans prendre conscience de ses impacts, et c'est peut-être aussi pourquoi certaines initiatives sont difficiles à démarrer en milieu autochtone. On est demeuré trop longtemps imprégné des effets de la colonisation sur nos sociétés. Au contraire, la modernité autochtone nécessite que l'on comprenne la colonisation de l'intérieur, dans ses effets et ses limites, et qu'on réfléchisse ensemble à de nouvelles façons d'agir, à de nouveaux chemins de décolonisation. Ceux-ci peuvent et doivent en quelque sorte avoir un lien avec la réactivation de nos identités traditionnelles, mais ils ne s'y limitent pas

non plus. En anglais, on parle d'*agency*, qu'on peut traduire par *agentivité autochtone*. Dans un sens, le mouvement *Idle No More* part de là, de cette capacité d'agir dans le présent qu'on se donne et qu'on revendique ensemble. On le voit aussi chez les nouvelles générations, à travers l'émergence de talents exceptionnels chez les jeunes, que ce soit des Samian, des Natacha Kanapé Fontaine, des Mélissa Mollen-Dupuis... Ces nouvelles générations arrivent à prendre leur place dans la société moderne tout en restant connectées et fières de ce qu'elles sont en tant qu'Autochtones. Quand je regarde les initiatives qui se font aujourd'hui, la façon dont on arrive à mieux se positionner comme maîtres de notre destin, comme peuple, comme société, je vois qu'on est capable d'agir en connaissance de cause, de mesurer l'impact de la colonisation et d'utiliser cette connaissance comme force pour s'inscrire dans un processus de décolonisation et de prise en charge de notre propre destin. Je crois beaucoup dans ces initiatives concrètes qui nous permettent de nous manifester et de prendre notre place au cœur de la société actuelle. Il faut arrêter de penser que les Autochtones sont figés dans le folklore ou dans le temps.

NCS – L'exemple du CPE que tu donnais tout à l'heure apparaît être un exemple probant de cette démarche de prise en charge, que tu nommes « agentivité autochtone » ...

E. C. — Oui, tout à fait ! Je peux donner un autre exemple très concret, en habitation cette fois-ci. Il y a un peu plus de deux mois, on a inauguré un projet de logements sociaux pour familles autochtones tout près du Centre, ici à Val-d'Or : le projet *Kijate*, qui signifie « plein de soleil » en anicinape. Ce type d'initiative vient concrétiser pour moi ce qu'est l'agentivité comme posture de décolonisation, comme démarche de prise en charge qui nous positionne dans le cadre de la modernité autochtone. Le projet a pris neuf ans à aboutir, parce qu'on a rencontré plusieurs obstacles en cours de route – allant des chevauchements de compétences gouvernementales au racisme et à la mécompréhension de nos besoins particuliers par la municipalité –, mais il y a aujourd'hui 24 familles autochtones qui vivent dans des logements neufs et abordables à Val-d'Or. Cette initiative est partie de la base, de la prise de conscience d'un besoin réel. Il y a dix ans, on a constaté qu'il y avait de plus en plus de familles autochtones qui déménageaient en ville et qui avaient du mal à se loger décemment. La ville de Val-d'Or était alors confrontée – et l'est encore – à une pénurie généralisée de logements. Dans un tel contexte, auquel il faut évidemment ajouter le racisme et la discrimination de la part de certains propriétaires, les familles autochtones se retrouvaient dans les pires logements disponibles. Alors on s'est donné pour mandat de créer notre propre service d'habitation communautaire. Le processus a été long, mais avec les efforts qu'il fallait – on a dû aller jusqu'à la Commission des droits de la personne du Québec ! –, on a pu y arriver. Ce nouvel environnement améliore les conditions de vie

des familles et fournit un environnement plus adéquat pour les enfants. On a sorti des familles de « fonds de cave », si tu me permets l'expression, de la moisissure et d'autres conditions qui rendaient les enfants malades. La somme de ces démarches nous démontre aussi que l'agentivité ne se traduit pas dans le réel par un « on vous fait une place », mais par un « il faut prendre sa place » ...

NCS – Il faut prendre sa place pour transformer les processus qui nous limitent, c'est donc un processus d'empowerment...

E. C. — Parler de transformation sociale peut avoir l'air abstrait, mais c'est concret, c'est constant. Ce n'est qu'en mettant les Autochtones au cœur de la recherche de solutions qu'une véritable décolonisation est possible, c'est la seule façon de devenir maîtres de notre destin de façon consciente. Le processus de décolonisation que l'on a adopté au fil des ans nous oblige à naviguer dans le système jusqu'à ce qu'on aboutisse à quelque chose qui lui convient, mais qui nous place en même temps au cœur des initiatives et des services dont on a besoin et qui nous permet surtout d'en prendre le contrôle. Si on suivait les programmes et les orientations gouvernementales à la lettre, je ne serais pas là pour en témoigner...

NCS – C'est intéressant que tu mentionnes cette idée de prise de contrôle. C'est véritablement une décolonisation, si on tient compte du fait que la colonisation consiste justement à prendre le contrôle sur une population... J'ai envie de t'interroger sur ton rapport à la politique. Dirais-tu que d'être au cœur du mouvement des centres d'amitié autochtones te permet de faire de la politique autrement ?

E. C. — Oui, certainement. La voix populaire autochtone qui est la nôtre nous place dans un rapport particulier avec les instances politiques, que ce soit l'État ou les communautés. Les motivations qui nous portent nous amènent à interagir sur le plan politique plutôt qu'à faire de la politique partisane, et c'est une grande différence pour moi.

NCS – Comment décrirais-tu ces motivations ? Qu'est-ce qu'elles ont de particulier ?

E. C. — Le mouvement des centres profite d'un rapport de force politique qui nous permet de revendiquer, mais sous l'angle d'un mieux-être. À un certain niveau, on doit rester solidaire de la démarche autonomiste des Premiers Peuples et appuyer les demandes de reconnaissance des droits et du territoire, parce qu'on est connecté à une communauté qui est la communauté urbaine de Val-d'Or, mais notre rôle n'est pas d'être à l'avant-plan de ces revendications-là. Notre responsabilité se situe avant tout sur le plan social : militer en faveur d'une qualité de vie, d'une plus grande jus-

tice sociale, d'un mieux-être collectif et communautaire, comme promouvoir l'accès au logement ou prendre part aux débats sur la discrimination et le racisme systémique, que ce soit dans les services publics, à l'hôpital, dans les systèmes de protection de la jeunesse, dans les systèmes de justice... Cela dit, il faut quand même développer des capacités stratégiques et savoir trouver des canaux adéquats pour faire entendre notre voix. Moi, j'en ai fait la bataille de ma vie ; la lutte de ma vie a été de faire reconnaître le fait urbain, de faire entendre la voix de la société civile autochtone urbaine au Québec.

NCS – Ce positionnement a-t-il eu des impacts sur la politique autochtone au Québec ?

E. C. — Le fait de ne pas être dans un rapport politique d'élu à élu a ses avantages et ses inconvénients. Historiquement, cela a fait en sorte que notre voix est passée sous le radar, parce que le mouvement des centres d'amitié s'inscrit mal dans le discours de nation à nation qui domine les rapports entre le gouvernement canadien et les Premières Nations. Comme je l'évoquais au début, la voie officielle au Québec et au Canada a longtemps été celle des rapports bilatéraux entre les chefs et les élus. Cependant, je pense qu'on commence à voir un changement depuis quelques années. Le point tournant à mes yeux a été le mouvement de dénonciation des abus policiers par des femmes autochtones de Val-d'Or en 2015³. Ces événements, que l'ainé Oscar Kistabish a associés à l'éruption d'un volcan, ont eu un impact considérable sur nos relations avec les instances politiques et les citoyens et citoyennes du Québec. Comme si les dénonciations de ces femmes avaient soudainement ouvert les yeux des Québécois et Québécoises sur la réalité des injustices que les femmes et les peuples autochtones subissent depuis des années, et obligé les gouvernements à se repositionner dans leurs relations avec les Premières Nations. Les événements de Val-d'Or ont forcé un nouveau débat sur les responsabilités de l'État québécois envers ses citoyens et citoyennes autochtones en ville. On comprend mieux maintenant la nécessité de répondre adéquatement à une réalité qui existe depuis des années dans l'Ouest, et qui est en train de rattraper le Québec. Les deux commissions d'enquête qui ont cours en ce moment, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics du Québec, en sont des manifestations certaines. Des crises comme celles-là sont porteuses ; je pense qu'on peut parler d'un avant et d'un après.

3 Voir le reportage de l'émission *Enquête* (Radio-Canada, 22 octobre 2015) sur les dénonciations des femmes autochtones de Val-d'Or : <https://ici.radio-canada.ca/tele/enquete/2015-2016/episodes/360817/femmes-autochtones-surete-du-quebec-sq>.

NCS – Un après 2015...

E. C. — Oui, absolument ! C'est particulier en fait, parce que le changement, pour une fois, semble être parti directement de chez nous. Que des femmes autochtones qui vivaient en ville, dans des conditions de grande vulnérabilité, aient choisi l'espace communautaire que le Centre a bâti durant 45 ans pour prendre la parole est significatif à mes yeux de tout le travail accompli en amont. On parle bien ici d'un espace d'expression démocratique et citoyenne. Ces femmes sont passées par la voie du Centre d'amitié parce que les canaux conventionnels d'échange politique et de défense des droits ne leur offraient aucun espace. Dans les rapports de nation à nation, la discussion politique tend à être monopolisée par les questions du territoire, des ressources, de l'autonomie. Cela n'enlève rien à leur importance, mais on n'atteint pas l'autonomie sans tenir compte des enjeux sociaux et de ceux des femmes en particulier. Il doit y avoir Femmes autochtones du Québec, il doit y avoir le mouvement des centres d'amitié... C'est dans la reconnaissance de ces espaces tiers que le changement commence à prendre forme.

NCS – On commence à voir la société civile...

E. C. — Le bouleversement amorcé par cette crise vient casser le *statu quo* et forcer les instances politiques à élargir leur vision des réalités autochtones. On ne peut plus établir une relation sur le seul fondement des communautés ou des rapports bilatéraux avec les chefs. Il y a toute une zone qui est complètement effacée par ce type de pratiques, une zone urbaine qui forme 54 % de la population autochtone. Et, oui, par ses années de travail et de mobilisation, le mouvement populaire qui est celui des centres a participé à l'émergence de cette nouvelle société civile autochtone, qui est aujourd'hui capable de prendre la parole et qui exige d'être écoutée.

NCS – Finalement, c'est de partir de l'espace flou dont tu parlais au début pour venir casser le système qui crée le flou, ça circule...

E. C. — Oui. Et jusqu'ici, personne n'a pu nous empêcher d'agir, parce que l'espace qu'on crée n'est pas politique au sens propre, il est communautaire. Démocratique et communautaire. En dépit des obstacles, on a réussi à mettre en place des assises qui nous autorisent à agir et interagir sans être totalement limités par les relations coloniales. La politique dans les communautés est encore régie par la Loi sur les Indiens. Ce cadre impose des balises, crée des frontières que l'espace communautaire nous permet d'ouvrir. La politique telle qu'on la voit dans les réserves nous place souvent dans un rapport de force et de confrontation. Ces rapports nous enferment, tandis que les centres nous situent plutôt dans un rapport d'ouverture. Finalement, ces rapports changent aussi la manière de construire ensuite des initiatives qui atterrissent sur le terrain. C'est un ensemble de petits changements comme ceux-là qui finissent par avoir une grande portée, souvent là où on ne l'attendait pas.

Bilan de luttres

La campagne 5-10-15 : **un chapitre de plus à une longue lutte pour un salaire minimum décent**

Mélanie Gauvin et Virginie Larivière

Porte-paroles de la campagne 5-10-15

Un peu d'histoire

L'année 2015 marquait le 90^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la première loi fixant un niveau de salaire minimum au Québec, la Loi sur le salaire minimum des femmes. L'objectif de cette loi était de protéger les femmes et les enfants de l'exploitation et de freiner un nivellement à la baisse des salaires. Cette loi constitue un des premiers filets de sécurité dont le Québec s'est doté.

Plus de 90 ans plus tard, malgré l'évolution législative et les progrès sociaux que le Québec a connus, nous sommes encore aux prises avec plusieurs problèmes de pauvreté, d'exclusion et de discrimination à l'endroit de divers groupes de travailleuses et de travailleurs. La multiplication des formes d'emploi, comme le travail à temps partiel, temporaire, sur appel ou pour une agence de placement, accentue la précarité économique. La politique du salaire minimum demeure toutefois un instrument privilégié pour protéger contre de trop faibles salaires et assurer une participation à la richesse collective.

Les mobilisations autour de l'augmentation du salaire minimum au Québec ne datent pas d'hier. Parmi les moments charnières, il faut se rappeler la marche *Du pain et des roses* en 1995. À la suite de cette grande mobilisation des femmes, le salaire minimum était passé de 6 dollars (\$) l'heure à 6,45 \$ au Québec, soit 7,5 % d'augmentation. Une telle hausse en 2018 ferait passer le taux de 11,25 \$ à 12,09 \$!

Plus récemment, trois campagnes ont mené à des augmentations consécutives de 50 cents en 2008, 2009 et 2010 :

- La campagne du Front de défense des non-syndiqué-es (FDNS) sur l'augmentation du salaire minimum s'est conclue par le dépôt d'une pétition de 28 000 signatures à l'Assemblée nationale en décembre 2007 ;
- La campagne de la Coalition du Québec pour la Marche mondiale des femmes sur l'autonomie économique des femmes s'est terminée par l'encerclement de l'Assemblée nationale en 2008 ;
- La campagne *Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté*, a permis le dépôt de 100 000 cartes signées à l'Assemblée nationale en 2009.

Depuis 2012, nous assistons à une forte mobilisation en provenance des États-Unis pour une augmentation du salaire minimum à 15 \$. Lancés par les travailleuses et les travailleurs de la restauration et soutenus par les organisations syndicales, des mouvements comme *Fight for \$15* ou *Fast Food Forward* ont progressivement touché le Québec. On retrouve le Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants parmi les initiateurs du mouvement.

L'émergence de la campagne 5-10-15

À l'automne 2015, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le Front de défense des non-syndiqué-es décident de s'unir dans cette lutte. Plancher sur l'organisation d'une campagne nationale au Québec demande toutefois un peu de patience et, surtout, du temps d'appropriation pour les différentes organisations. En effet, un certain consensus existe déjà, tant du côté syndical que communautaire, pour militer en faveur d'un rehaussement du salaire minimum à la hauteur du seuil de faible revenu de Statistique Canada. S'engager dans une lutte pour un salaire minimum à 15 \$ nécessite donc une révision de cette position. L'identification d'un nouvel indicateur devient, du même coup, un enjeu important.

Le 7 octobre 2015, à l'initiative du Front de défense des non-syndiqué-es, une journée de discussion est organisée sous le thème : *Salaire minimum/ living wage/salaire viable quelles luttes mener pour sortir les travailleuses et les travailleurs de la pauvreté ?* Plusieurs organisations tant syndicales que communautaires participent à cette journée. Parmi les invités, on retrouve notamment, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) du Québec et le Workers Action Center de Toronto.

Pendant les mois qui suivent, les instances de plusieurs organisations québécoises se positionnent en faveur d'un rehaussement du salaire minimum à 15 \$ l'heure. Bien que l'indice de salaire viable développé par l'IRIS soit un indicateur très intéressant et mis de l'avant dans les argumentaires, il ne devient pas l'unique indicateur. La notion

de sortie de pauvreté, qui correspond à une situation économique qui permet d'effectuer des choix de consommation au-delà des stricts besoins de base, s'impose comme objectif. Cette sortie de pauvreté se situe à un seuil bien au-dessus du « panier de consommation » qui est la mesure officielle de pauvreté utilisée par le gouvernement. Mais au-delà des arguments reliés aux indicateurs, la revendication de l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ prendra ancrage dans les luttes menées par les travailleuses et travailleurs aux États-Unis et en Ontario, et s'enracinera ici comme le symbole d'une réelle amélioration des conditions de travail.

Cette étape de consultations, bien que démocratiquement essentielle, retarde quelque peu le lancement de la campagne, mais elle permet de rassembler plusieurs acteurs sociaux dans une lutte et des revendications communes.

Lancement de la campagne

C'est le 7 octobre 2016, à l'occasion de la Journée mondiale pour le travail décent, et sous le thème « Il nous faut plus que ça », que la campagne 5-10-15 est lancée. La campagne réunit la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le Front de défense des non-syndiqué-es. Se sont ajoutés quelques mois plus tard, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). Les membres se mettent d'accord pour que les deux porte-paroles de la campagne soient issus des groupes de défense des personnes non syndiquées et de lutte contre la pauvreté.

La campagne 5-10-15 doit aussi servir à attirer l'attention de la population sur d'autres facteurs qui influencent les conditions de travail et qui ont des conséquences appauvrissantes. De plus, d'autres revendications s'ajoutent : que l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure se fasse le plus rapidement possible, que les personnes salariées aient le droit de connaître leur horaire de travail cinq jours à l'avance et qu'elles aient droit à 10 jours de congé payé, par année, pour des absences dues à la maladie ou des responsabilités familiales. Toutes ces revendications interpellent plusieurs travailleuses et travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non. Elles nécessitent d'ailleurs des changements législatifs et des modifications aux conventions collectives. Les défis sont donc de taille pour tous les partenaires de la campagne 5-10-15 !



Mobilisation et actions politiques

Une première mobilisation se fait dans le cadre du lancement. Les personnes présentes marchent au centre-ville de Montréal et s'arrêtent à deux endroits symboliques : le bureau du premier ministre et le bureau de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Après la prise de parole des organisations, des sacs d'arachides sont symboliquement déposés aux deux endroits, en référence à l'affiche de *Il nous faut plus que ça*, où le « ça » est illustré par des pinottes.

Cette marche marque le début de 10 jours d'action pour culminer le 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. De la Côte-Nord, en passant par le Bas-Saint-Laurent, Québec, l'Estrie, la Mauricie, le Centre-du-Québec, l'Outaouais, les revendications de la campagne 5-10-15 se sont fait entendre.

Dès le 24 octobre, moins de trois semaines après le lancement de la campagne, une rencontre avec la ministre responsable du Travail, Dominique Vien, est organisée. D'obtenir cette rencontre est déjà le signe que la campagne marque des points dans l'opinion publique. Alors que les augmentations des dernières années du salaire minimum avaient été de 0,20 \$ de l'heure, la ministre Vien laisse clairement entendre qu'une hausse aussi faible serait indécente pour 2017. Elle dit toutefois, du même souffle, que la hausse prévue ne permettra pas d'atteindre 15 \$ de l'heure.

Un appel est par la suite lancé aux organisations qui soutiennent la campagne à rencontrer leur député pour influencer la décision sur la prochaine hausse qui sera en vigueur le 1^{er} mai 2017. Des rencontres ont eu lieu dans plusieurs régions du Québec dont en Estrie, au Centre-du-Québec, en Mauricie. À Montréal, une caravane s'est

organisée et une trentaine de personnes se sont déplacées en autobus pour rencontrer trois ministres féminines du gouvernement québécois. Leur message : l'amélioration des conditions de travail et de vie des femmes passe par une hausse du salaire minimum à 15 \$ de l'heure.

À l'hiver 2017, en réponse à l'annonce décevante de la ministre du Travail d'augmenter le salaire minimum de 50 cents le 1^{er} mai, la campagne publie deux mémoires, un court et un long, pour faire part de son insatisfaction et lance une action éclair : on demande aux organisations et aux personnes qui appuient la campagne d'envoyer l'un ou l'autre des mémoires à l'ensemble des élu-e-s de l'Assemblée nationale. Des centaines de mémoires sont ainsi envoyés. Plusieurs partis profitent de l'occasion pour répondre et expliquer leur position sur le salaire minimum à 15 \$.

La Fête internationale des travailleuses et travailleurs du 1^{er} mai 2017 est aussi un moment charnière avec comme thème *Le travail pas à n'importe quel prix! 15\$ minimum*. Les porte-paroles de la campagne ont prononcé des discours tant à Montréal qu'à Québec.

Formation et éducation populaire

Les membres de 5-10-15 ont vite constaté que les mythes entourant les augmentations du salaire minimum sont toujours bien ancrés. Bien que le site Web de la campagne comprenne une section qui déboulonne les arguments des organisations patronales, il s'avère essentiel de répondre aux nombreuses demandes pour débattre des revendications.

Les militantes et militants engagés dans la campagne ont ainsi fait près d'une centaine de présentations et de séances de formation auprès d'organisations tant populaires que syndicales, de même que des interventions dans les universités ou des journées de réflexion, et ce, dans plusieurs régions du Québec. De ces interventions ont découlé de nombreuses adhésions à la campagne. De plus, à l'automne 2017, la campagne met en ligne une formation complète dans un but d'éducation populaire.

Réforme de la Loi sur les normes du travail

Dès le départ, en plus des 15 \$, la campagne 5-10-15 s'est dotée de deux revendications très significatives pour l'amélioration des conditions de travail. À l'automne 2016, des rumeurs de révision de la Loi sur les normes de travail (LNT) sont déjà dans l'air et des consultations particulières ont lieu en juin et juillet 2017 avec le cabinet de la ministre du Travail. Le personnel politique s'évertue alors à baisser les attentes, l'on parle de changements mineurs à la loi.

Tout en maintenant le cap sur les actions pour le 15 \$ à l'automne 2017, la campagne se donne comme objectif d'intervenir davantage sur le « 5 » et le « 10 ». *Le Devoir* du 16 septembre 2017 titre d'ailleurs : « Un automne sous le signe du 5-10-15 »¹.

Une fois de plus, le 15 octobre 2017, une grande marche sur un trajet de 15 km se tient à Montréal. Bien que la participation s'avère plus modeste qu'en 2016, elle a tout de même des répercussions médiatiques importantes.

Il faut croire que la pression maintenue de la campagne 5-10-15 a porté des fruits, tant pour la revendication du salaire minimum que pour l'amélioration des normes du travail. En janvier 2018, le gouvernement annonce son intention d'augmenter le salaire minimum de 75 cents au 1^{er} mai 2018 et ainsi le porter à 12 \$. Bien qu'insuffisante, cette augmentation est plus importante que celle annoncée l'année précédente. De plus, le projet de loi 176 présenté en mars 2018 par la ministre Vien est plus qu'une réformette. En effet, il comporte des avancées intéressantes : le droit pour une personne de refuser de travailler si elle n'est pas avisée au moins 5 jours à l'avance de son horaire de travail et deux journées rémunérées en cas d'absence pour cause de maladie ou pour raisons familiales.

Les membres de la campagne 5-10-15 poursuivront le travail en commission parlementaire pour que les revendications du 5 et du 10 soient prises en compte dans la réforme. Les membres ont aussi l'intention de demeurer unis et actifs pour que le Québec emboîte le pas à l'Ontario et l'Alberta et que le salaire minimum soit fixé à 15 \$ de l'heure le plus rapidement possible.

1 Hélène Roulot-Ganzmann, « Un automne sous le signe du 5-10-15 », *Le Devoir*, 16 septembre 2017.

Soutien ou animation: **quel rôle pour une association de circonscription d'un parti politique comme Québec solidaire?**

Alexandre Leduc¹

Militant de Québec solidaire

De nos jours, la joute politique se joue beaucoup autour de la personnalité des chefs de parti et de leur capacité de placer quelques « lignes » dans les médias. L'information en continu et les réseaux sociaux ne font qu'accentuer cette tendance. Or, dans certaines circonscriptions où les résultats sont serrés, la force d'une association de circonscription peut peser suffisamment lourd pour faire pencher la balance lors d'un scrutin général. Pour un parti en émergence ne bénéficiant pas du soutien de l'élite médiatique ou financière, la base militante est souvent la seule ressource sur laquelle compter. Ce fut et c'est encore le cas pour Québec solidaire (QS), un parti qui se réclame des urnes et de la rue. Dans le présent texte, nous analyserons le cas de l'association de QS dans Hochelaga-Maisonneuve (QSHM) à Montréal pour comprendre à l'intérieur de quelles balises elle situe son action politique en dehors d'une campagne électorale.

¹ Alexandre Leduc est conseiller syndical à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Il s'implique au sein de Québec solidaire depuis sa fondation et dans l'association de QSHM depuis l'élection de 2008. Il y sera candidat pour la troisième fois à l'élection d'octobre 2018.

Le rôle d'une association locale de circonscription au sein de QS

Une association locale a essentiellement deux mandats : participer à la vie démocratique du parti et préparer le terrain pour les élections. Elle doit donc convoquer des assemblées générales pour travailler sur le programme. Ce n'est pas une mince affaire dans un parti très démocratique comme QS. Beaucoup de temps doit aussi être consacré aux différentes campagnes de financement du parti. La plupart des associations remplissent difficilement ces deux mandats, mais c'est davantage un défi de trouver des bénévoles pour faire du financement que pour discuter de politique.

Le développement de QSHM

L'association de QS dans Hochelaga-Maisonneuve est une des premières mises sur pied après le congrès de fondation du parti en février 2006, mais elle commence son véritable développement après le début du dernier mandat de Jean Charest en 2008. Lors du scrutin de 2012, les militantes et militants d'Hochelaga-Maisonneuve constatent l'importance insoupçonnée des enjeux locaux. Bien que le parti soit doté d'une plateforme détaillée sur plusieurs sujets d'intérêt national, l'association n'a pas un argumentaire local très développé. Pour pallier ce problème et mieux connaître les besoins de notre milieu, un comité « présence locale » est mis sur pied.

En 2014, il manque quelques centaines de voix pour remporter l'élection locale. Les attentes sont donc fortes envers l'équipe du « futur député », qui peine à assurer une présence sur le terrain similaire à celle d'une équipe bénéficiant de ressources parlementaires. De plus, les militantes et militants de QSHM sont très actifs dans d'autres milieux (syndicats, groupes communautaires, etc.). Cependant, l'association est assez solide pour assumer la participation à la vie démocratique du parti et l'organisation préélectorale, sans compter l'action politique locale.

Deux pôles d'action politique

Notre expérience dans QSHM nous amène à analyser l'action politique d'une association locale à travers deux approches : le soutien et l'animation.

Le rôle de soutien vise essentiellement à publiciser et à participer à des actions déjà organisées par des groupes ou des regroupements citoyens. Ce rôle requiert peu d'énergie en matière d'organisation mais il ne permet pas de mettre de l'avant le parti. Le rôle d'animation, quant à lui, permet à une association d'organiser une action politique sur ses propres bases et de pouvoir par la suite en récolter les fruits. Ainsi, l'association construit sa crédibilité envers les groupes et les citoyens de son quartier ou de sa région. En d'autres mots, elle anime son milieu de vie.

QSHM, tout comme la majorité des associations locales, valse entre ces deux pôles. Elle a cependant à composer avec une particularité propre à Hochelaga-Maisonneuve, à savoir la présence de très nombreux groupes communautaires et citoyens au fort historique de mobilisation. En conséquence, il devient difficile de prendre des initiatives sur plusieurs dossiers sans empiéter directement sur la mission de ces groupes. Impossible, par exemple, d'organiser quelque chose sur la sécurité alimentaire sans empiéter sur le Chic Resto Pop ou la Cuisine collective, pour ne nommer que ceux-là. Quel serait l'intérêt d'organiser seul une action sur le logement social alors que le comité BAILS occupe très bien ce terrain? Nous vous proposons d'explorer notre modèle d'analyse à travers ce tour d'horizon de quelques exemples où QSHM s'est impliquée politiquement, soit en soutien ou en animation.

Soutien

- En 2007, la plus récente version du projet de transformation de la rue Notre-Dame en autoroute est rendue publique. Cette vision ne prend pas en compte les désirs de la population locale, qui n'a d'ailleurs pas été consultée. Plusieurs groupes se mobilisent et QSHM participe aux différentes activités en plus de corédiger un mémoire en défaveur du projet.
- En 2009, l'archevêché de Montréal annonce qu'il ferme l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus car le bâtiment requiert de sérieuses rénovations. Il laisse également entendre qu'il pourrait vendre le merveilleux orgue Casavant qui s'y trouve depuis des décennies. Des rumeurs de démolition pour faire place à des condominiums se font également entendre. La communauté se mobilise et QSHM prend publiquement position tout en appelant ses membres à se joindre à un rassemblement organisé devant l'église afin de sauvegarder ce patrimoine bâti.
- En 2011, la direction de la Régie des installations olympiques (RIO) organise des consultations citoyennes sur la mise en valeur du Stade olympique et de ses espaces environnants. QSHM envoie deux équipes participer aux visites guidées et aux consultations en plus de produire un mémoire.
- En 2013, des dizaines d'artistes qui habitent et créent au sein des lofts Moreau reçoivent un avis d'expulsion suite à une visite du Service de sécurité incendie de Montréal. Pris entre la Ville qui doit faire respecter ses normes et le propriétaire qui n'a pas fait les travaux nécessaires, les artistes s'organisent et réclament la solidarité du quartier. QSHM prend position publiquement et appelle ses membres à participer aux différentes actions de solidarité.
- En 2015, le mouvement #Jesoutiensmonécoledupublique fait beaucoup parler de lui. Organisant de nombreuses chaînes humaines devant les écoles primaires et secondaires du Québec, il a été un des premiers mouvements citoyens à riposter

à l'austérité libérale. Comme les autres associations locales du parti, QSHM participe avec enthousiasme aux chaînes humaines tout en invitant les citoyennes et les citoyens à continuer à combattre l'austérité dans les autres domaines de l'État (santé, culture, etc.).

- En 2012 et 2016, les usines Mabe (électroménagers) et Mondelez (biscuiterie) annoncent leur fermeture. Dans les deux cas, QSHM se coordonne avec le service des communications du parti pour mettre de l'avant des propositions issues du programme en matière de relance des usines rentables en mode coopératif.
- En 2017, la mairie d'arrondissement révèle ses plans concernant une éventuelle Cité de la logistique. Malgré des inquiétudes concernant d'importants chambardements pour les résidentes et les résidents habitant près du site de ce projet, le maire d'arrondissement Réal Ménard refuse de procéder à des consultations élargies par crainte de ralentir le projet. Des citoyens s'organisent pour collecter les 6000 signatures requises afin d'obliger l'Office de consultation publique de Montréal à se saisir du dossier. Plusieurs membres de QSHM s'impliquent dans cette action politique et participent à l'impressionnante récolte de signatures dans un temps record. L'association prend position en faveur d'une consultation en bonne et due forme.

Animation

- Lors de la campagne électorale de 2012, l'équipe de QSHM prend acte des plaintes sur la fréquence insuffisante du service d'autobus de deux lignes de la Société du transport de Montréal (STM), la 125 Ontario et la 34 Sainte-Catherine. Constatant qu'aucun groupe ne joue sur ce terrain, QSHM lance une pétition en 2013 qui recueillera des centaines de noms. L'association obtient une rencontre avec la STM. Lorsque la pétition est déposée au conseil d'administration public de l'organisme, nous apprenons que l'offre de service des deux lignes sera bonifiée comme le demande la pétition.
- Pour un parti souverainiste, il est facile de prévoir des activités pour la Fête nationale du 24 juin. Il n'en va pas de même pour le 1^{er} juillet, fête de la Confédération, mais également grande journée de déménagement. Inspirés par une idée appliquée dans un quartier voisin, des membres de l'association distribuent de la limonade aux personnes en train d'emménager dans le quartier. C'était une manière de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et nouvelles résidentes et de leur parler de la vision solidaire que nous mettons de l'avant pour notre milieu de vie.

Une situation délicate

Il arrive parfois que l'association veuille jouer un rôle d'animation malgré que l'on tente de la cantonner dans un rôle de soutien. L'association a vécu cette situation dans le dossier des trois écoles de la rue Adam fermées en 2012 pour cause de moisissures. Très tôt, le quartier se mobilise pour une solution rapide face à ces fermetures. QSHM désire jouer un rôle, mais certaines personnes très impliquées dans la coordination de cette mobilisation nous demandent de rester discrets. Elles craignent que notre présence dans le dossier froisse la députée péquiste locale et ralentisse la progression de celle-ci au sein du gouvernement Marois. Elles vont même jusqu'à nous demander de ne pas venir à une marche organisée dans le quartier. Nous faisons alors face à une tentative de marginalisation complètement improductive, car elle laisserait le champ libre au parti au pouvoir, alors qu'il doit au contraire être talonné sans relâche par l'« opposition officielle » dans le quartier. Nous craignons également de donner l'impression de ne pas nous être intéressés au dossier, alors qu'il est prioritaire pour nous. En gardant tous les canaux de communication ouverts avec la coordination citoyenne du mouvement, QSHM décide alors d'organiser ses propres interventions médiatiques. Nous sommes convaincus qu'en ayant été actifs de manière parallèle sur ce dossier, nous avons appliqué une pression efficace sur le gouvernement pour qu'il accélère la reconstruction des écoles.

Une expérience toute en nuances

Finalement, cette valse entre rôle de soutien et rôle d'animation se transpose au niveau national. La relation entre un parti politique de gauche et les mouvements sociaux a été maintes fois étudiée. Le parti doit-il se limiter à accompagner les mouvements sociaux en reprenant telles quelles leurs revendications dans son programme ? Doit-il, au contraire, maintenir une saine distance avec les mouvements sociaux, et tenter d'incarner une synthèse inspirante et mobilisante de leurs différentes aspirations et intérêts ?

L'expérience locale de QSHM est intéressante dans la mesure où elle offre une lecture nuancée de cette dualité. Pour répondre aux besoins et attentes des différents militants et militantes, il faut entretenir un heureux mélange d'activités internes du parti et d'activités locales. Alors que certains préfèrent la rigueur des assemblées, conseils nationaux et congrès, d'autres préfèrent le contact humain d'une action de mobilisation. Le développement de QSHM s'est d'ailleurs accéléré lorsque nous avons été en mesure d'offrir les deux types d'activités. Tout le monde pouvait alors y trouver son compte et se sentir utile au sein de l'association. Cela a permis d'intéresser sur le moyen et long terme des membres que l'association aurait autrement revus beaucoup moins souvent.

Pour les adeptes d'actions de mobilisation, l'atteinte d'un équilibre entre les pôles de soutien et d'animation est délicate, particulièrement dans un quartier très politisé qui héberge beaucoup de groupes communautaires comme Hochelaga-Maisonneuve. Pour occuper une place importante dans la circonscription, l'association doit avoir le courage de jouer un rôle d'animation même si, pour cela, elle n'aura parfois pas les mêmes intérêts que des groupes déjà existants. Identifier, assumer et tempérer ses divergences fera de l'association une actrice utile à son milieu.

Perspectives

Repenser l'État et l'impérialisme¹

Salar Mohandesi

Directeur du Viewpoint Magazine



Gilles Aillaud, *La bataille du riz*, 1968

Pour dépasser les limites et les contradictions des concepts proposés au début du vingtième siècle par les marxistes « classiques » (tels Hilferding, Luxemburg, Lénine et tant d'autres), il faut, comme le suggèrent Sam Gindin et Leo Panitch, élaborer une nouvelle analyse de l'impérialisme à partir d'une théorie de l'État². L'État n'est pas une « chose », ni un simple « sous-produit » du capitalisme, mais un ensemble d'institutions contradictoires, elles-mêmes produites et traversées par des luttes acharnées entre classes, bref un rapport social. De la même manière, l'impérialisme doit être compris comme un rapport de domination entre États plutôt que comme un simple synonyme de l'expansion capitaliste.

1 Ce texte est extrait d'un article, « The specificity of imperialism » publié dans *Viewpoint Magazine*, 1^{er} février 2018, <<https://www.viewpointmag.com/2018/02/01/internationalism-against-imperialism/>>. La traduction est de Pierre Beaudet.

2 Leo Panitch et Sam Gindin, « Global capitalism and american empire », *Socialist Register*, vol. 40, 2004.

L'État, enjeu et acteur dans les luttes de classes

Dans les formations sociales dominées par le mode de production capitaliste, les États développent des institutions pour gérer la reproduction élargie des rapports capitalistes. Un ensemble d'appareils est mobilisé pour protéger la propriété privée, maintenir les infrastructures, contrôler la masse monétaire, arbitrer les conflits de travail et réguler la reproduction sociale. Cette tâche implique également d'assurer la cohésion sociale globale, de maintenir l'unité au sein du bloc dirigeant, de faire en sorte que les forces sociales dominées restent fragmentées et divisées, d'écraser les insurrections, de combattre les menaces externes, de gérer des relations potentiellement contradictoires entre différents modes de production et de parer aux urgences – telles que les dépressions ou les catastrophes naturelles – qui pourraient mettre en péril la société. Cela peut se faire par divers moyens, à l'aide de nombreux appareils d'État et selon des stratégies concurrentes, ce qui explique pourquoi ces interventions peuvent assez souvent susciter des réponses contradictoires. En effet, les États ne sont pas monolithiques. Bien que de nombreuses institutions formant un État aient été créées avec les mêmes objectifs généraux, elles sont structurées de diverses manières, suivent des procédures singulières et emploient des stratégies diversifiées pour résoudre les problèmes. Dans certains cas, elles peuvent même finir par travailler à contre-courant. Dans d'autres cas, elles peuvent avoir des objectifs différents concernant un problème spécifique. Les conflits au sein des institutions sont extrêmement courants.

Un site de la lutte des classes

L'État n'est pas seulement composé d'institutions qui se chevauchent et qui se retrouvent souvent en concurrence les unes avec les autres, mais il est aussi le lieu originaire où la lutte des classes se déploie. En réalité, l'État peut être compris au mieux, selon les termes de Nicos Poulantzas, comme la « condensation matérielle d'un rapport de forces³ ». L'État, structuré comme un ensemble d'appareils, est ainsi traversé par des luttes entre différentes forces sociales. La lutte des classes ne doit pas être considérée comme externe à l'État, mais comme quelque chose d'inscrit dans son cœur même. Différentes forces sociales sont en effet constamment en concurrence les unes avec les autres au sein de l'État. Ces luttes incessantes, et parfois même entre différentes fractions d'une même classe, à travers les institutions déjà contradictoires de l'État expliquent pourquoi les États se comportent souvent de manière erratique. Différentes forces sociales poursuivent chacune leurs propres intérêts. Différentes institutions étatiques sont en concurrence les unes avec les autres. Différentes branches au sein d'un même appareil se retrouvent parfois en désaccord ou même travaillent à contre-courant.

3 Nicos Poulantzas, *L'État, le pouvoir et le socialisme*, Paris, Les prairies ordinaires, 2013 (1978).

Un champ de contradictions

Considérer l'État comme un rapport de forces est nécessaire pour comprendre l'impérialisme. C'est précisément parce que celui-là est criblé de contradictions que l'impérialisme prend souvent des formes si contradictoires. Puisque l'État est traversé par des luttes, différentes forces sociales au sein de chacune des institutions qu'il recouvre vont s'affronter et défendre des conceptions différentes sur l'impérialisme. Examinons à titre d'exemple les changements que Donald Trump a imposés dans la politique cubaine des États-Unis. Plusieurs grandes entreprises américaines ont longtemps fait pression sur la Maison-Blanche pour alléger les restrictions commerciales concernant Cuba. Lorsque Barack Obama a finalement assoupli ces restrictions, ces entreprises étaient impatientes d'obtenir une part du gâteau. D'un point de vue strictement économique, la décision de Trump de durcir les restrictions n'a donc guère de sens. En fait, les politiques impérialistes de Trump à l'égard de Cuba ne découlent pas de motivations économiques, mais d'un désir de s'assurer la loyauté de certaines catégories de la population (dont la diaspora cubaine en Floride). Même lorsque les représentants des classes dominantes semblent partager un même objectif général d'expansion du capitalisme, ils représentent souvent les intérêts d'industries concurrentes, promeuvent par suite des stratégies contrastées et interviennent dans des appareils d'État dotés de pouvoirs dissemblables.

Des conflits incessants

Puisque l'État n'est pas une entité monolithique, les différentes institutions en son sein sont contrôlées par diverses fractions du bloc au pouvoir qui entrent souvent en conflit. Un jour, le département d'État essaie de régler la crise du Golfe ; le lendemain, le président appuie l'Arabie saoudite, aggravant les tensions dans la région. Un jour, le secrétaire d'État annonce que les États-Unis sont prêts à discuter avec la Corée du Nord sans « condition préalable » ; le lendemain, la Maison-Blanche affirme que ce n'est pas le moment d'engager des pourparlers. Bien sûr, la fréquence et l'intensité des contradictions peuvent changer. Il y a des moments historiques où une fraction du bloc dirigeant parvient à imposer son hégémonie aux autres. Dans ces cas-là, les politiques impérialistes d'un État donné peuvent apparaître plus cohérentes. En même temps, il y a des moments, comme c'est le cas aux États-Unis aujourd'hui, où le niveau de tension entre les forces sociales dominantes est extrêmement élevé. Non seulement existe-t-il un désaccord total entre les différentes factions de la classe dirigeante, mais des contradictions existent au sein même de l'administration, différentes institutions proposant des solutions radicalement différentes à une même crise ; cela donne un impérialisme très incohérent, voire imprévisible.

L'impérialisme comme rapport de forces

Ce que l'on peut affirmer de l'État, on peut l'affirmer aussi pour l'impérialisme. Il n'y a pas de théorie unique qui puisse expliquer de manière universelle toutes les incarnations historiques de l'impérialisme, de l'Empire romain aux États-Unis d'aujourd'hui en passant par l'Empire mongol. Chaque théorie de l'impérialisme est la théorie d'une conjoncture spécifique, potentiellement valable seulement pour ce moment-là, mais toujours limitée et sujette à révision. Considérons l'exemple de l'impérialisme américain. Après la Seconde Guerre mondiale, les fractions dominantes de l'État et du capitalisme ont soutenu que le meilleur moyen de promouvoir les intérêts des États-Unis était que l'État joue un rôle déterminant pour assurer la reproduction élargie du mode de production capitaliste. La protection, l'expansion et l'imposition du capitalisme sont demeurées l'objectif primordial. En pratique, cela impliquait de contenir le monde socialiste dans ses frontières et d'empêcher les pays nouvellement indépendants de s'éloigner du capitalisme, une politique qui exigeait souvent le recours à la violence. Dans certains cas, maintenir ces pays dans la sphère capitaliste obligeait à verser des millions de dollars d'aide dans des programmes de « développement ». Dans d'autres cas, cela impliquait de les réprimer par des coups d'État, des invasions ou des créations de dettes ingérables. Dans d'autres cas enfin, des contradictions au sein de l'État ont conduit l'impérialisme américain à s'écarter complètement de son objectif initial.

Des rapports qui changent

Pour reprendre la formulation de Poulantzas, l'impérialisme n'est donc pas une chose, mais un rapport. En effet, si l'État est un rapport entre forces sociales, l'impérialisme peut être largement compris comme un rapport entre États. Les relations impérialistes peuvent tout inclure, des sanctions économiques à l'ajustement de la politique monétaire en passant par le refus de reconnaître un autre régime, l'orchestration de coups d'État et l'invasion militaire conduisant à l'annexion pure et simple. En conséquence, le colonialisme devrait être vu comme une forme d'impérialisme qui n'a pas entièrement disparu, malgré la vague anticoloniale des années 1960 et 1970. De même, ce qu'on appelle parfois le « néocolonialisme » fait référence à une catégorie de relations impérialistes qui n'impliquent pas l'annexion territoriale, mais qui sont basées sur d'autres formes de domination. Par ailleurs, les rapports impérialistes ne sont jamais unidirectionnels. Politiquement, bien qu'un État assume toujours la position dominante dans le rapport impérialiste, les forces sociales actives dans l'État dominé peuvent lutter pour renverser les termes du rapport. Dans certains cas, ces efforts peuvent provoquer des transformations dans la métropole elle-même. Ainsi les luttes en Algérie ont finalement contribué à l'effondrement de la Quatrième République française à la fin des années 1950, tandis que la libération nationale en Afrique

lusophone a conduit à la révolution au Portugal au milieu des années 1970. La résistance vietnamienne à l'impérialisme américain a provoqué de même d'importantes turbulences aux États-Unis, suralimentant les mouvements sociaux nationaux.

La fracture Nord/Nord

Aujourd'hui, lorsqu'on discute de l'impérialisme, on pense tout de suite aux rapports de domination entre le Nord et le Sud. Pendant longtemps, la plus grande partie du globe a été dominée par quelques puissances impérialistes, à travers plusieurs formes : la barbarie la plus poussée, la discrimination légale, le racisme, la terreur, le travail forcé, les transferts massifs de population, la restructuration des économies locales, la dégradation de l'environnement, la famine planifiée, les camps de la mort et ultimement le génocide. La longue lutte contre ces puissances, en particulier contre les empires européens, a marqué l'histoire mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale. Cependant, s'il est essentiel de retenir et de prendre en considération cet ensemble de rapports impérialistes, on ne peut limiter l'impérialisme seulement à la domination « occidentale ». Définir exclusivement l'impérialisme comme un rapport de domination entre « l'Occident » et le Sud global, c'est ignorer des contradictions bien réelles entre les pays impérialistes d'Amérique du Nord et ceux de l'Europe occidentale. Tout compte fait, les XIX^e et XX^e siècles ont été remplis de guerres interimpérialistes, la Seconde Guerre mondiale n'étant que la plus meurtrière d'entre elles. Après cette guerre, un certain consensus voulait que les États-Unis maintiennent leur leadership sur les autres pays capitalistes, alors que l'Europe et le Japon estimaient qu'il était dans leur intérêt d'exercer aussi ce rapport de domination. Cependant, cette situation de subordination aux États-Unis n'excluait pas des compromis. Par exemple, bien que le gouvernement américain était opposé à la recolonisation de l'Indochine après la Seconde Guerre mondiale, craignant que cela ne précipite la région dans le camp communiste, il a finalement accepté de soutenir le colonialisme français pour garantir la coopération française dans la reconstruction d'une Europe anticommuniste. Parallèlement, il y a eu des frictions entre l'impérialisme américain et des gouvernements d'Europe occidentale, par exemple lorsque le président français Charles de Gaulle s'est opposé aux États-Unis sur plusieurs aspects de leur politique au Vietnam.

Les impérialismes du Sud

Les socialistes hésitent à aborder le phénomène de l'impérialisme au sein des pays du Sud. Au cours des années 1960 et 1970, on croyait dans l'unité indéfectible des États dominés et des peuples opprimés contre les puissances coloniales et l'impérialisme américain. Ce fut, par exemple, la fonction même de l'idée de « tiers-monde »,

qui visait à unir une immense multitude derrière un projet commun de libération. Bien que cette notion de tiers-monde ait joué un rôle historique important, elle a occulté d'importantes contradictions. Certains États du tiers-monde étaient en effet capitalistes, d'autres socialistes, et d'autres encore essayaient de trouver leur propre chemin. Certains États étaient proaméricains, d'autres se tournaient vers l'Union soviétique, tandis que la plupart essayaient de jouer pour leur propre profit les super-puissances l'une contre l'autre. Dans certains États, les forces sociales dominantes étaient véritablement intéressées par la construction de l'unité; dans d'autres, elles ne se préoccupaient que de défendre leurs propres intérêts. En dépit des appels à l'unité, plusieurs de ces États se comportaient d'une manière qu'il serait très difficile de ne pas qualifier d'impérialiste. Bien que l'impérialisme américain était rarement absent, les conflits dans le Sud ne peuvent pas être expliqués uniquement en termes de machinations yankees. Les conflits interimpérialistes dans les pays du Sud possèdent leur propre dynamique. Encore aujourd'hui, il existe une tendance dans certains courants de gauche à défendre inconditionnellement tout régime opposé aux États-Unis, que ce soit l'Iran, la Syrie, la Corée du Nord ou la Russie. Les préoccupations sous-jacentes qui inspirent cette attitude sont souvent authentiques : un désir sincère de bloquer l'impérialisme américain ou un véritable engagement pour la paix dans les régions déchirées par la guerre. Cependant, si on écarte la lutte des classes, le sujet de la libération devient l'État-nation lui-même, d'où découle un risque de soutenir des États se prétendant anti-impérialistes, mais qui sont en réalité autoritaires et fondés sur la répression de l'auto-organisation des travailleurs et des travailleuses.

Impérialisme socialiste

Les États socialistes, comme leurs vis-à-vis des formations sociales dominées par le capitalisme, ont historiquement affiché des politiques étrangères très ambiguës. En Union soviétique, par exemple, peu de temps après la révolution d'Octobre, le nouveau pouvoir espérait fomenteur la révolution mondiale. Lorsque la vague révolutionnaire commença à décliner au début des années 1920, l'URSS accorda priorité à sa survie plutôt qu'à l'internationalisme révolutionnaire. Concrètement, cela impliquait parfois de s'allier à des régimes bourgeois nationalistes non socialistes, voire anti-communistes, aux dépens des forces révolutionnaires nationales. Plus tard, alors que l'URSS aidait des mouvements de libération nationale (au Vietnam, à Cuba, au Congo ou en Angola, par exemple), elle essayait également de se faire des alliés de certains régimes anticommunistes (l'Égypte de Gamal Abdel Nasser, le régime de Saddam Hussein en Irak, l'État réactionnaire en Iran sous le shah). Parallèlement, l'URSS maintenait en outre une étroite domination sur les États d'Europe de l'Est. Fait à noter, l'Union soviétique n'a pas été un État socialiste engagé dans des actions apparentées à des formes d'impérialisme. Le cas le plus troublant demeure toutefois la

troisième guerre d'Indochine. À la fin des années 1970, les affrontements entre le Cambodge et le Vietnam ont conduit à une invasion vietnamienne de ce pays en décembre 1979, suivie quelques mois plus tard par une invasion chinoise du Nord du Vietnam. Des États qui se disaient socialistes et se définissaient contre l'impérialisme capitaliste se firent ainsi la guerre entre eux, se comportant de la manière attendue des pays capitalistes. Si l'on adhère au cadre d'analyse classique, on pourrait soutenir que la troisième guerre d'Indochine a été causée par les États-Unis, puisque c'est l'impérialisme américain qui dominait la région. Par contre, une étude le moindrement approfondie démontrerait que les causes de la guerre entre le Cambodge, le Vietnam et la Chine se retrouvent surtout dans les développements mêmes de ces pays socialistes. Certes, les variétés de rapports impérialistes et l'impérialisme socialiste ne sauraient être réduits au même niveau. Nous devons nous demander en quoi et comment ces impérialismes diffèrent les uns des autres, pourquoi leurs objectifs peuvent être distincts, pourquoi ils se transforment avec le temps, et finalement pourquoi certains ont été et continuent d'être beaucoup plus destructeurs que d'autres. Si l'impérialisme chinois, par exemple, a pu causer de nombreux dégâts, sa violence n'est rien en comparaison de celle des États-Unis. À la lumière des événements actuels, avec l'armée américaine actuellement déployée dans 138 pays et Donald Trump menaçant de déclencher une guerre nucléaire avec la Corée du Nord, il est nécessaire de conserver cette asymétrie à l'esprit.

Comprendre l'impérialisme dans sa complexité et sa diversité

Compte tenu des nombreuses contradictions en jeu, nous devons éviter l'erreur qui consisterait à plier le bâton trop loin dans l'autre sens. Insister sur la spécificité de l'impérialisme ne devrait pas conduire à considérer celui-ci comme quelque chose de complètement autonome par rapport à des modes de production particuliers ni à une formation sociale de manière plus générale. L'État a toujours été lié à des modes de production spécifiques. Dans cette optique, les appareils étatiques et les forces sociales qui les composent se sont toujours engagés dans des activités que l'on peut qualifier d'« économiques ». Dans le mode de production capitaliste, les États prennent en charge le développement technologique, gèrent les flux financiers, restructurent l'industrie, voient à la reproduction de la force de travail, façonnent la composition de la classe ouvrière, fixent les conditions d'emploi et peuvent même nationaliser les industries. On peut en dire autant de l'impérialisme : les États contrôlent la politique monétaire, les droits de douane, les droits d'auteur, la dette souveraine, l'aide aux entreprises à l'étranger, la réglementation des produits qui traversent les frontières, etc. Si on ne peut plus soutenir que seul le capitalisme oblige les États à conquérir des territoires à l'étranger, la finance, en particulier, demeure un aspect fondamental de l'impérialisme. En effet, à notre époque de crise de la dette, il est

clair que la finance joue un rôle crucial dans la reproduction de la configuration hiérarchique entre États. La prolifération des appareils, institutions et pratiques exprimant la domination impérialiste signale la nécessité d'étudier les rapports constamment changeants entre l'impérialisme et les rapports sociaux.

La tâche ardue qui nous attend

Cependant, cette multidimensionnalité ne signifie pas que l'impérialisme n'existe pas. Nier l'existence de l'État serait aussi stupide que de le fétichiser comme entité singulière. La même chose peut être dite à propos de l'impérialisme. Découpler le lien réductionniste entre impérialisme et capitalisme, tout en veillant à ne pas considérer l'impérialisme comme une réalité totalement autonome permet de dresser un portrait plus précis du présent et de mieux comprendre la spécificité des différents terrains de lutte. Ceci exige des enquêtes détaillées sur les dimensions concrètes de l'impérialisme contemporain sous toutes ses formes.

Pour relancer les perspectives anti-impérialistes

Ronald Cameron et Pierre Beaudet

*Respectivement militant d'ATTAC et rédacteur aux NCS,
tous deux militants de la Plateforme altermondialiste*

Depuis 2016, la situation mondiale évolue sous l'impact du leadership de Donald Trump. Parmi les effets saillants :

- L'assaut pratique et explicite contre ce qui reste de multilatéralisme (l'ONU) ;
- Les efforts pour « restructurer » les règles régissant le commerce et les investissements (dont les accords de libre-échange). La tendance est davantage sur les modalités que sur les finalités, de façon à transférer des coûts et des responsabilités aux alliés-subalternes et aux pays dits « émergents » ;
- Le discours belliqueux contre l'Iran et la Corée du Nord, mais aussi contre la Chine et la Russie, pays considérés comme des « adversaires », ce qui débouche sur des augmentations substantielles des budgets militaires, y compris dans le domaine nucléaire ;
- Des transformations aux États-Unis, telles d'immenses coupes dans les fonctions sociales de l'État couplées à des baisses substantielles d'impôts, mise en place d'un dispositif encore plus répressif contre les immigrantes, les immigrants, les réfugiés-e-s, les syndicats et les groupes environnementalistes, aggravation du discours raciste, etc.

Tout cela pourrait s'accroître si la tendance « Trump » réussit à consolider son emprise sur le Congrès et à procéder à d'autres transformations du système judiciaire et légal. Ce néofascisme en émergence est encore fortement contesté dans plusieurs bastions urbains et suscite de l'opposition du côté du duopole Wall Street/Silicon Valley.

Le bâton

Le discours de la mondialisation « heureuse » laisse penser que les administrations précédentes aspiraient à refonder le monde selon les principes d'une architecture géopolitique et géoéconomique plus équitable. En réalité, l'administration Trump s'avère en continuité de bien des manières. Clinton a tenté de resserrer le pouvoir des États-Unis en imposant au reste du monde les principes et règles du néolibéralisme, notamment dans les Amériques. Obama a continué la « guerre sans fin » au Moyen-Orient, quitte à une certaine désescalade avec l'Iran, en phase avec l'option européenne de réintégrer « en douce » ce pays dans le « giron » occidental. C'est Obama qui a accéléré les expulsions des immigrantes et immigrants dits « illégaux », aggravant le chaos meurtrier qui sévit au sud du Rio Grande. Les administrations précédentes ont saboté les négociations sur les changements climatiques, maintenant les postures d'une économie qui vit sur le pillage de la planète. Sur tous les grands dossiers, on constate donc que c'est davantage la rhétorique que les actions et les stratégies qui ont changé à Washington.

Certes, les États-Unis n'occupent plus la même place qu'ils avaient construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Des adversaires existent, à commencer par la Chine qui, si elle réussit à consolider une alliance stratégique avec la Russie, pourrait représenter à long terme une menace à l'hégémonie américaine. Cette histoire est loin d'être terminée et pourrait déboucher sur des affrontements de grande envergure qui ressembleraient, sans être identiques, à la montée des contradictions interimpérialistes qui avaient secoué le monde capitaliste durant la première moitié du vingtième siècle.

On a pensé un certain temps, un peu vite sans doute, que les « pays émergents » pourraient eux aussi monter dans la hiérarchie, en sous-estimant la force du « dispositif » impérialiste américain qui a pénétré, plus en profondeur qu'auparavant, les élites locales qui ne constituent plus vraiment des bourgeoisies « nationales », ce qui n'exclut pas complètement, ici et là, des contradictions et des fissures entre le « centre » et les « semi-périphéries ». Poulantzas, qui avait vu venir la chose avant tout le monde, parlait d'une nouvelle architecture mondiale¹. Sous une domination « hégémonique » (coercition et consentement) de la bourgeoisie américaine, des bourgeoisies « locales », qui ne fonctionnent pas selon les mêmes rapports de subalternité de l'époque « classique » de l'impérialisme et du colonialisme, participent, à des degrés divers et selon des modalités distinctes, à la gouverne du système. Des alliés-subalternes privilégiés occupent des positions plus élevées, pour des raisons historiques et contemporaines. Les autres sont relégués à un second plan et quand ils menacent de déstabiliser l'ensemble, on dispose de stratégies éprouvées pour les tasser (*regime change*).

1 Nicos Poulantzas, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1974.

Résister

Aujourd'hui en 2018, les enjeux sont donc immenses pour les mouvements populaires qui cherchent à reconstruire des solidarités dans le cadre des perspectives altermondialistes. Plusieurs questions se posent :

- Comment résister à l'impérialisme américain ?
- Comment proposer une nouvelle architecture permettant aux peuples de reimaginer des projets de souveraineté populaire, basés sur les revendications des masses plurinationales qui composent des sociétés hétérogènes ?
- Comment reconstruire des alliances transcendant les divisions et les contradictions de genre, d'origine ethnique, de culture, sciemment développées par les dispositifs du pouvoir ?
- Comment ne pas être instrumentalisés par les uns ou par les autres dans le contexte de polarisations interimpérialistes qui fragilisent le monde ?

Une autre question lancinante se pose sur l'essor des mouvements de droite qui s'opposent à l'impérialisme étatsunien sous divers drapeaux : nationalismes exacerbés, idéologies rétrogrades au nom de la religion, illusions d'un « campisme » (où l'ennemi de notre ennemi est notre ami), etc. Évidemment, il ne faut rien concéder à cet anti-impérialisme de pacotille. Certes, l'enracinement de ces nouvelles droites dans les couches populaires est réel et capte, en partie du moins, le désespoir de beaucoup de gens face à un monde qui ne leur fait plus aucune place. On ne peut ni sous-estimer ni dénigrer ce désespoir ni l'appuyer quand il est capté par les courants de droite. Dans ce contexte, nous pensons que les « outils » dont disposent les mouvements depuis quelques années doivent être « rafraîchis ».

Un programme de « réarmement » intellectuel

Par où commencer donc ? Quelques pistes pourraient être les suivantes :

- Il faut développer un programme d'éducation populaire de moyen terme pour produire de nouveaux cadres d'analyse sur l'évolution de l'impérialisme. Évidemment, ce travail doit se faire avec et dans les mouvements populaires, et sortir des cercles restreints, universitaires entre autres ; il faut être engagé dans les luttes et les résistances !
- Il faut soutenir ce travail par une rigoureuse analyse, sachant qu'il n'y a ni passe-partout ni raccourci. Des visions superficielles des processus en cours, même lorsque les intentions de ceux et celles qui les élaborent sont progressistes ne peuvent que conduire à des échecs, à plus ou moins long terme.

- Il faut avoir l'audace de défricher les débats conceptuels et théoriques dans la lignée d'un marxisme critique et audacieux, notamment à la lumière des explorations en cours par les féminismes et les écologismes.

Intervenir

Nous sommes placés devant un enchevêtrement complexe de contradictions qui prennent l'allure de crises en cascades, aussi bien à l'échelle internationale que nationale. Évidemment, nos moyens étant ce qu'ils sont, il faut choisir des lieux de cette crise où notre efficacité politique peut être plus mordante. Par exemple :

- Il faut résister à la subordination « relookée » du Canada à l'impérialisme américain, notamment par le « nouvel "ALÉNA" », dans le cadre d'un marché nord-américain qui n'est ni « libre » ni équitable. L'ALÉNA a été et reste un outil pour subordonner les couches populaires des trois États concernés.
- Il faut discréditer le G7, ce club militariste et impérialiste et, parallèlement, s'opposer à l'OTAN² qui en est le pendant militaire. Pour l'impérialisme étatsunien, il est important de multilatéraliser les interventions militaires en visant certaines régions (dans l' « arc des crises », les zones maritimes au large de la Chine et dans le flanc sud de la Russie)³.
- Il va sans dire que ce travail anti-impérialiste doit converger avec les mouvements et les résistances aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ce qui impose de penser à des mécanismes de concertation continentale.
- La lutte contre l'impérialisme commence évidemment pour nous ici au Canada contre l'État canadien, non seulement un « allié-subalterne » des États-Unis, mais une puissance impérialiste sur ses propres bases. Cela inclut le dispositif de renforcement des entreprises minières qui pillent et polluent d'un bout à l'autre de la planète ; également des interventions militaires dites « humanitaires », qui visent à sécuriser les intérêts impérialistes dans des pays comme Haïti et le Mali, par exemple.
- Nous devons combattre les prétentions de l'État canadien d'agir en tant que « défenseur de la paix et des droits », dans des dossiers complexes comme la Palestine, les flux de réfugié-e-s, où l'hypocrisie est modulée avec les actions presque toujours néfastes ou dénuées de sens (comme la politique dite « féministe » de l'aide au développement).

2 OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

3 Il n'est pas question pour nous de « défendre » la Russie ou la Chine qui ne sont d'aucune manière des alliés des mouvements d'émancipation.

Recréer des alliances

Dans un passé proche, de grandes convergences anti-impérialistes ont permis de confronter et même parfois de faire reculer l'État canadien et son « grand-frère » étatsunien. Aujourd'hui, il faut réactiver ce travail de coalition pour relancer les luttes.

- Il faut faire contrepoids à l'affaiblissement des réseaux de lutte et refaire des coalitions militantes avec et à partir d'organisations et de réseaux qui peuvent se définir comme anti-impérialistes, et éviter le travail de solidarité en solo.
- Entre l'anti-impérialisme, l'antiracisme et l'anticolonialisme, il y a des liens évidents qu'il faut cultiver. Il faut s'entraider, faire des liens, par exemple, entre la lutte contre la discrimination et le profilage à Montréal-Nord et les luttes d'émancipation aux États-Unis et ailleurs.
- Enfin, il va sans dire que le travail altermondialiste et internationaliste doit se faire en phase avec des mouvements, réseaux et coalitions dans le monde, ce qui a été expérimenté ces dernières années avec le Forum social mondial, mais également avec des réseaux plus définis.

La mondialisation d'hier à aujourd'hui¹

Claudio Katz

Économiste argentin et militant politique et social

À la fin des années 1980, le sociologue brésilien Ruy Mauro Marini² notait que le capital était en train de s'internationaliser afin d'augmenter la plus-value extraite des travailleurs et des travailleuses, grâce à plusieurs transformations dans le transport, les nouvelles technologies et la concentration des entreprises. Avant tout le monde, Marini a compris que cette opération à l'échelle mondiale était une tendance structurelle, et non seulement cyclique, de l'accumulation. Aujourd'hui, cette analyse est validée.

Une nouvelle économie politique

La mondialisation a introduit un changement qualitatif dans le fonctionnement du capitalisme, en accélérant la libéralisation du commerce et l'adaptation des finances à l'instantanéité de l'information. Les entreprises transnationales fragmentent leur production en un réseau d'intrants intermédiaires et de biens finals destinés à l'exportation. Ce cadre fonctionne selon des principes de concurrence intense, de réduction des coûts et d'une main-d'œuvre bon marché. La délocalisation qui en résulte transforme plusieurs économies asiatiques en un nouvel atelier de la planète. Les sociétés

1 Extraits du texte espagnol, *Semejanzas y diferencias con la epoca de Marini*, 3 février 2017, traduit en anglais par Richard Fidler, « Imperialism today. A critical assessment of latin american dependency theory », *SP The Bulletin*, 16 mars 2018. La traduction en français est de Pierre Beaudet. On peut lire par ailleurs les travaux de Katz sur : <katz.lahaine.org>, ainsi que son ouvrage publié chez M Éditeur en 2014, *Sous l'empire du capital*.

2 Ruy Mauro Marini (1932-1997) fut l'un des principaux représentants de ce qu'on appela la théorie de la dépendance, une tentative d'expliquer les relations inégales systémiques entre les pays latino-américains et les économies développées du « Nord » impérialiste. Son texte, *La dialectique de la dépendance*, publié en 1972, inaugura tout un cycle de débats. Le texte est disponible sur le site de *Période*, <<http://revueperiode.net/la-dialectique-de-la-dependance/>>.

transnationales complètent leurs investissements directs par la sous-traitance et l'externalisation de la main-d'œuvre. Ces entreprises rendent leurs fournisseurs responsables du contrôle des travailleurs et des travailleuses et de la gestion de la demande incertaine. De cette façon, elles distribuent les risques et augmentent les profits. Certes, les déséquilibres commerciaux, les bulles financières et la surproduction de matières premières ont déstabilisé le système avec la crise de 2008, sans cependant inverser la mondialisation. Ainsi, il appert que l'économie politique de la mondialisation, annoncée par Marini, demeure l'approche appropriée pour comprendre le capitalisme contemporain.

La grande transformation

L'influence que le théoricien brésilien a attribuée à l'époque à l'augmentation des taux de plus-value a été confirmée au cours des dernières décennies. L'offensive des employeurs a dispersé³ les salaires, éliminé les règles salariales définies et favorisé le travail segmenté. Cette réorganisation maintient la stabilité nécessaire à la continuité de l'accumulation dans le secteur formel et généralise l'insécurité de l'emploi et des salaires dans l'univers informel. Le fondement principal de la mondialisation est la réduction des coûts de main-d'œuvre. C'est pourquoi les revenus des masses stagnent au milieu de la prospérité et déclinent dans les crises. Les firmes transnationales s'enrichissent des bas salaires de la périphérie et de la dépréciation des biens consommés par les travailleurs et les travailleuses de la métropole. Ils utilisent la délocalisation pour affaiblir les syndicats et aplanir les salaires dans toutes les régions. Les entreprises profitent des différences de salaire résultant des inégalités structurelles produites par les différences de densité de population. Ces disparités sont stabilisées par l'absence de mobilité internationale des travailleurs et des travailleuses. La force de travail est marginalisée dans tous les mouvements qui bouleversent le scénario de la mondialisation.

Le déplacement des plaques tectoniques

Marini a été témoin de l'irruption des pays que l'on a surnommés les « tigres asiatiques » (Taiwan, Hong Kong, Corée du Sud et Singapour). Aujourd'hui, ces développements se sont accélérés. Actuellement, le tiers des biens manufacturés est fabriqué à l'extérieur des pays capitalistes traditionnels (le double de la moyenne en vigueur en 1980). Les investissements sont transférés vers les pays qui offrent une réduction des coûts plus importante, une plus grande discipline et productivité de la main-d'œuvre. Les entreprises qui dirigent ces structures ne contrôlent pas seule-

3 Dispersion dans le sens statistique : la distribution des salaires a tendance à s'étaler, à se disperser de part et d'autre de la tendance centrale. (NdR)

ment la ressource la plus rentable (marques, designs, technologies). Elles dominent également 80 % du commerce mondial de ces circuits. Au lieu de processus intégrés, la subdivision des parties prédomine et la fabrication nationale est remplacée par un assemblage de composants importés. La proximité et la taille des marchés perdent leur pertinence par rapport aux avantages comparatifs des coûts de main-d'œuvre. Une nouvelle division mondiale du travail remplace la division internationale traditionnelle⁴.

La crise de l'emploi

Au cours des dernières décennies, la soudaine rétraction de l'emploi a été renforcée par l'immobilité relative de la main-d'œuvre face au déplacement vertigineux des biens et des capitaux. Cette contradiction distingue la mondialisation actuelle de la vieille industrialisation européenne. Aujourd'hui, en effet, les dominés, hommes et femmes, ne peuvent se déplacer. Les économies développées construisent des forteresses contre les dépossédés de la périphérie. Les pays qui réalisent leurs processus d'accumulation primitive ne peuvent pas « décharger » leur population excédentaire dans d'autres lieux. À ce développement s'ajoutent d'autres tensions, telles que la destruction des emplois due à l'expansion de l'univers numérique. L'emploi disponible diminue, et sa qualité diminue dans les régions sous-développées. C'est pourquoi l'économie informelle représente 50 % de l'activité en Amérique latine, 48 % en Afrique du Nord et 65 % en Asie. L'automatisation et la disqualification de la population agricole par les développements technologiques réduisent drastiquement les occasions d'emploi.

Néo-impérialismes

Marini avait souligné le poids de l'impérialisme en soulignant la fonction inéluctable du système de domination dans la préservation du capitalisme. Il a synthétisé ces transformations avec la notion de « coopération hégémonique », qu'il a utilisée pour définir les relations entre les pouvoirs centraux. Les États-Unis ont joué un rôle économique clé dans le démarrage de ce processus. La réglementation bancaire par la Réserve fédérale, le fonctionnement du dollar comme devise mondiale, la réorganisation des budgets de l'État sous la supervision du Fonds monétaire international (FMI) et les décisions de Wall Street en matière boursière ont renforcé la mondialisation. Au-delà du déclin de la suprématie américaine (qu'illustrent son déficit commercial et son endettement extérieur), les États-Unis conservent la gestion des grandes banques et sociétés transnationales. Ils pilotent également l'introduction de nouvelles techno-

4 OÙ les pays développés fabriquaient les biens manufacturés et les pays pauvres fournissaient les matières premières. (NdR)

logies numériques, tout en abandonnant des positions-clés dans la production et le commerce, au profit de la Chine, qui est maintenant un concurrent mondial inattendu. Entretemps, Trump tente de récupérer les positions américaines en réorganisant les accords de libre-échange, mais il fait face à d'énormes difficultés pour reconstruire ce leadership économique.

Sur le plan militaire, les États-Unis continuent d'assurer la garde de l'ordre capitaliste, même si leur hégémonie a été mise à mal dans plusieurs opérations récentes ; cela est devenu évident dans l'échec des guerres en Afghanistan, Irak et Syrie. Pour ces raisons, la subordination totale à l'impérialisme américain dont Marini a été témoin a muté en des intrications plus complexes. Les puissances européennes (Allemagne) et asiatiques (Japon) n'acceptent plus les ordres de Washington avec la même soumission. Elles développent leurs propres stratégies et s'affirment dans divers conflits avec le géant nord-américain. Même si aucun partenaire n'interroge la suprématie du Pentagone, la vassalité observée dans la seconde moitié du vingtième siècle a été diluée.

De la Russie et de la Chine

L'implosion de l'Union soviétique et la conversion de la Chine en une puissance centrale distinguent la période actuelle de celle de Marini. Avec l'effondrement de l'URSS, l'offensive néolibérale s'est renforcée. Les classes dirigeantes ont regagné de la confiance et, en l'absence de contrepoids internationaux, elles ont repris les traits du capitalisme débridé.

Entretemps, la régression de la Russie, dans un contexte d'immobilisme, de dépolitisation et d'apathie populaire, a transformé le paysage qu'avait connu Marini. De plus, celui-ci ne pouvait pas imaginer le décollage de la Chine. Le PIB par habitant de ce pays a augmenté de 22 fois entre 1980 et 2011 et son volume d'échanges double tous les quatre ans. La Chine a maintenu des taux de croissance très élevés dans le contexte des crises internationales, empêchant la mutation de la récession de 2009 en une dépression mondiale. Elle agit comme un empire en formation qui fait face à l'hostilité stratégique du Pentagone. Elle forge son propre modèle capitaliste à travers ses liens avec la mondialisation. Elle déploie un processus d'accumulation directement lié à la mondialisation.

Des inégalités

Selon Piketty, le 1 % que constitue la minorité la plus riche contrôle 25-35 % de la richesse totale en Europe et aux États-Unis. Des niveaux similaires d'inégalité sont observés dans d'autres régions centrales, émergentes ou périphériques⁵. Au cours des dernières décennies, le fossé social grandissant s'est accompagné de nouvelles polarités entre les pays. En raison de son grand nombre d'habitants, la Chine a modifié l'indicateur mondial. Alors que l'économie mondiale stagne autour de 2,7 % par an (2000-2014), le géant asiatique progresse de 9,7 %. Bien que cette trajectoire ait des similitudes avec les antécédents du Japon et de la Corée du Sud, ses effets sur la polarité entre les pays sont très différents. La Chine s'élève au détriment de ses rivaux occidentaux et reconfigure le cadre des puissances dominantes. Depuis le début de la mondialisation, on observe le paradoxe d'une participation croissante des nouvelles économies à la mondialisation productive, mais avec peu d'effet sur le niveau relatif de leur PIB par habitant. Dit autrement, la convergence industrielle ne s'est pas traduite par des améliorations équivalentes du niveau de vie.

Réorganisation semi-périphérique

Marini avait étudié comment l'industrialisation plaçait certains pays dans un segment semi-périphérique, comme le Brésil, qui a maintenu une autonomie relative par rapport aux centres impériaux tout en parvenant à développer ses capacités productives. Cette analyse de Marini reste valable. La simple polarité centre-périphérie ne permet plus de comprendre la mondialisation. Les chaînes de valeur ont renforcé le poids relatif des pays semi-périphériques. Les entreprises multinationales ne donnent plus la priorité à l'occupation des marchés nationaux pour tirer parti des subventions et des barrières douanières. Dans certains cas, elles capturent des ressources naturelles déterminées par la géologie et le climat. Dans d'autres situations, elles profitent d'une force de travail bon marché et disciplinée. Certes, les périphéries et les semi-périphéries continuent d'être intégrées dans le conglomerat des pays dépendants. Le rôle subordonné que Marini leur avait assigné n'a pas changé. Elles sont insérées dans la chaîne de valeur, sans participer aux zones les plus lucratives de ce réseau. Elles n'exercent pas non plus le contrôle de cette structure. Elles agissent au sein de la production mondialisée sous le mandat des sociétés transnationales. Cependant, un changement significatif doit être souligné par rapport à l'époque de Marini.

5 Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.

La Chine change la donne

La nouvelle combinaison de l'internationalisation croissante du capital et de la reconfiguration continue des classes et des États par l'État-nation nous oblige à réviser d'autres aspects de la théorie traditionnelle de la dépendance. Le concept de « Sud global » (*global South*) vise à souligner la persistance des disparités classiques entre pays développés (le Nord) et pays sous-développés (le Sud). Le déplacement de la production vers l'est et la capture de la nouvelle valeur générée par l'Occident sont présentés comme une preuve de cette polarité écrasante. On veut également démontrer que le modèle actuel repose sur l'exploitation et le transfert de plus-value à une poignée de sociétés transnationales, mais ces informations ne clarifient pas totalement la situation actuelle. Si la transformation effectuée par le géant chinois est ignorée, il est impossible de caractériser le capitalisme d'aujourd'hui. Après tout, c'est un pouvoir qui vient en aide aux banques occidentales, qui maintient la valeur du dollar malgré la crise, accumule un énorme excédent commercial avec les États-Unis et accélère ses investissements en Afrique et en Amérique latine. On ne peut non plus penser que la masse de plus-value générée en Chine est entièrement transférée à l'Occident et appropriée par les entreprises mondialisées. Il est évident qu'une grande partie des profits générés en Chine est captée par les bureaucrates capitalistes locaux. Bref, la Chine est défiante et non pas une marionnette des États-Unis. Les nouveaux dirigeants asiatiques n'ont aucun rapport avec les vieilles bourgeoisies nationales d'après-guerre.

Renouveler la théorie

Dans ses analyses de l'économie politique de la mondialisation, Marini a souligné trois axes d'étude : l'exploitation du travail, les transferts de valeur et la restructuration impériale. La mise à jour de cette théorie nécessite des recherches plus complexes que la simple utilisation de concepts énoncés il y a un demi-siècle. Dans cette direction, il faut réévaluer la mondialisation productive dans la nouvelle géopolitique impériale, et démontrer comment le transfert de la plus-value remodèle la carte du drainage, de la rétention et de la capture des flux de valeur. Il est également essentiel d'analyser les nouvelles relations de subjugation, de subordination et d'autonomie qui émergent dans la mosaïque internationale.

Réalité et dérives de l'extrême droite au Québec

Entrevue avec David Morin¹

Entretien réalisé par Stéphane Chalifour

Professeur de sociologie au Cégep Lionel-Groulx

S.C. – Commençons par définir ce qu'est l'extrême droite. Dans son ouvrage *Pourquoi les pauvres votent-ils à droite ?*², Thomas Franck faisait la radiographie de cette frange de l'électorat séduite par le populisme de droite. En quoi la montée des populismes atteste-t-elle toujours de ce phénomène ?

D. M. – Il faut ici éviter un double piège : celui de mettre tout le monde dans le même sac, les catégories fourre-tout étant rarement propices à des analyses éclairées et celui de reproduire sans les questionner les nouvelles catégories (droite alternative, ultra-droite, droite radicale, etc.) le plus souvent créées par les groupes eux-mêmes, passés maîtres dans l'art des euphémismes et du double discours pour éviter l'anathème, sous couvert de propos politiquement plus corrects. Il faudrait plutôt parler des extrêmes droites au pluriel, car ce terme recouvre des réalités historiques et des mouvements assez variés et disparates. Ainsi, l'extrême droite « classique », ouvertement raciste, haineuse et parfois violente, semble de manière générale moins attractive – encore que ce ne soit pas vrai partout si l'on regarde les États-Unis, la Grèce ou la Hongrie – par rapport à la montée de mouvements nationaux populistes ou néopopulistes, aux discours xénophobes plus policés, qui tentent de s'insérer dans le jeu démocratique, comme en Europe

1 Codirecteur de l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent (OSR) et professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

2 Publié chez Agone (Marseille) en 2013.

ou à Washington. Ces extrêmes droites prennent les visages de leur époque et s'adaptent aux contextes internationaux et nationaux dans lesquels elles puisent leurs arguments. La plupart de ces groupes partagent néanmoins des valeurs et des critères idéologiques communs, tels que la réification d'une communauté (nationale, ethnique, etc.) et d'une identité à protéger, une certaine xénophobie, la promotion d'un ordre moral, etc. Au bout du compte, l'utilisation de la catégorie d'analyse « extrêmes droites » me semble pertinente, mais avec des nuances qui s'imposent eu égard notamment à la place qu'elles accordent ou non à la violence dans leur discours et dans leurs actes.

S.C. – Au Québec et au Canada, l'électorat est plutôt centriste et peu perméable aux discours jugés trop tranchants. Dans ce contexte, parler d'une extrême droite québécoise n'est-ce pas attribuer à un phénomène isolé une importance qu'il n'a pas ?

D. M. – Il faut rester prudent à l'égard des fausses analogies historiques et des comparaisons hasardeuses. Cela dit, l'extrême droite – celle du parti d'Adrien Arcand par exemple – a toujours existé au Québec même si on en parle peu et qu'elle est demeurée marginale. Au cours des dernières années, médias et experts – et je m'inclus dans la critique – lui ont peut-être accordé une place disproportionnée en comparaison du nombre de ses militants et militantes et de son influence dans la société. Influence Communication nous apprenait récemment que la couverture médiatique des groupes québécois d'extrême droite avait augmenté de 600 % entre 2016 et 2017³. Si les attentats contre la mosquée de Québec ont généré une couverture considérable (d'abord empreinte de solidarité), ils ont paradoxalement servi de caisse de résonance à quelques groupes en leur donnant un micro auquel ils n'avaient pas accès jusque-là. Même s'il s'agit d'un phénomène encore très minoritaire, on aurait tort de penser que nous sommes immunisés contre son essor. Les traditions idéologiques pèsent parfois moins lourdement qu'on ne le pense lorsque l'histoire s'emballe. Il est tout aussi important de se demander si les conditions politiques et sociales propices au développement des discours d'extrême droite, notamment dans leurs versions policées et populistes, sont réunies aujourd'hui. Je suis de ceux qui croient qu'elles le sont en partie. Le curseur politique a quelque peu bougé ; on assiste à une « droitisation » perceptible du débat public, en particulier sur l'immigration, la sécurité, l'islam, etc. Nonobstant leurs limites inhérentes, les résultats de plusieurs sondages d'opinion démontrent que ce discours résonne auprès d'une partie (et d'une partie seulement) de la population. Enfin, l'augmentation tendancielle des crimes et incidents haineux déclarés à la police au cours des dernières années constitue un indicateur à ne pas négliger, même s'il faut le lire avec prudence. Au-delà des discours xénophobes qui recèlent déjà en

3 Dominique Cambrin-Goulet, « Bilan médiatique 2017. La peur cède le pas à l'intolérance », *Métra*, 12 décembre 2017.

eux-mêmes de la violence, des gestes concrets contribuent à leur tour à alimenter un sentiment accru d'insécurité chez certains de nos concitoyens.

S.C. – Les groupes dont on parle sont surtout présents à Québec. Or, il n'existe pas d'organisation nationale ni de relais politique institutionnalisé qui laissent croire à un basculement. Outre la Meute qui traverse une crise majeure, tout le reste paraît insignifiant. Est-ce le cas ?

D. M. – Je ne crois pas que la région de Québec constitue un microclimat propice à l'extrême droite. Cela pourrait être contextuel en raison de la présence de quelques groupes organisés qui font parler d'eux, comme Atalante ou les Soldats d'Odin. À cet égard, la Meute a tenté de développer une stratégie d'implantation locale du mouvement avec l'ouverture de clans en région où existent également d'autres groupes. Il est vrai que ces groupes sont assez limités en termes de nombre de membres, plutôt instables, et souvent en concurrence les uns avec les autres. Parallèlement, les quelques tentatives pour créer des mouvements politiques n'ont pas vraiment réussi à rallier au-delà de leur bassin originel. Certes, les messagers actuels constituent de piètres figures et relais de l'extrême droite ; cela ne signifie pas que les messages, eux, ne passent pas. Il suffit d'observer l'âpreté et la polarisation du débat public chaque fois que l'actualité touche à des sujets comme l'immigration ou l'islam. D'une part, les réseaux sociaux constituent une plateforme de diffusion idéale pour ces discours et ne nécessitent pas d'organisation centralisée particulière. D'autre part, certaines franges à l'intérieur de partis politiques et dans certains médias établis s'en font l'écho de manière politiquement plus acceptable. En d'autres termes, l'essor ou l'écho des groupes d'extrême droite constitue au mieux un phénomène minoritaire préoccupant et, dans le pire des cas, un signe avant-coureur de la réception accrue d'un discours populiste de la droite identitaire de la part d'une partie de l'opinion publique.

S.C. – Une partie de la gauche s'inquiète de la montée de l'extrême droite sans jamais faire allusion à l'islamisme, de crainte de faire le jeu des racistes. N'est-ce pas paradoxal ?

D. M. – Sur le plan philosophique et politique, la ressemblance entre l'extrême droite et l'islamisme radical me semble peu évidente. Leurs fondements, leurs objectifs et le sens qu'ils revêtent au sein des sociétés sont assez différents, même s'il est vrai que l'on reconnaît parfois certains traits psychologiques et des narratifs communs parmi les individus qui adhèrent à ces idéologies radicales. En fin de compte, elles accaparent aujourd'hui l'essentiel des parts et du capital symbolique sur le marché de l'extrémisme (violent) et se nourrissent mutuellement de la prophétie autoréalisatrice du « choc des civilisations ». Il faut donc les analyser en tant qu'idéologies radicales en vogue, tout en rappelant que la plupart de ceux qui les font leurs ne recourent pas pour autant à la violence.

Une fois cela dit, est-il vrai qu'une partie de la gauche fait preuve de complaisance à l'endroit de l'islamisme par peur de nourrir l'islamophobie ? Peut-être. L'erreur avec cette approche de l'autruche est qu'elle conduit à ne pas comprendre ni expliquer les causes et les enjeux entourant l'écho de l'islamisme auprès d'une partie minoritaire de nos concitoyens et concitoyennes et donc à ne proposer aucune solution pour y faire face. Ce faisant, on laisse le champ libre à l'extrême droite et à la droite, qui non seulement monopolisent ce thème, mais définissent de surcroît les termes du débat. Au Québec, la question des accommodements religieux est passée d'un enjeu politique (les revendications d'une infime minorité de musulmans dans l'espace démocratique) à un enjeu de sécurité, la défense de l'identité et de valeurs nationales sublimées. Le même processus tend à présenter l'immigration moins comme un phénomène social que comme un « problème », une « menace », etc. Une fois qu'ils s'opèrent, ces glissements créent des paniques morales qui interdisent une réflexion nuancée et compliquent l'élaboration de réponses appropriées. La principale erreur serait donc de laisser à l'extrême droite le soin de définir les termes de ces débats. Au contraire, il faut que la gauche n'hésite pas à se les réapproprier, sans supériorité morale, pour proposer des lectures nuancées et des solutions différentes et crédibles.

S.C. – Au Québec, quels sont les groupes et catégories sociales les plus susceptibles de développer une sensibilité au discours de la droite radicale ?

D. M. – On constate une surreprésentation de la catégorie des hommes blancs moins instruits de 18 à 35 ans, voire plus jeunes, parmi les militants et les sympathisants d'extrême droite. L'âge est d'ailleurs une variable assez fiable quand on parle d'extrémisme, quel qu'il soit. En revanche, les cadres sont souvent plus âgés et instruits. Notons qu'on retrouve cette catégorie sociodémographique en bonne place également au niveau du vote néopopuliste identitaire, comme on l'a vu récemment aux États-Unis et en Europe. Il faut toutefois être prudent, car le fait qu'une catégorie sociale soit surreprésentée ne signifie pas qu'elle soit en majorité. En l'occurrence, l'adhésion au discours d'extrême droite, en particulier dans sa version policée, se nourrit de sentiments de frustration, de colère ou de rejet de toutes sortes (contre les élites, les minorités, les immigrants, etc.) que l'on retrouve dans de nombreuses catégories sociales, bien au-delà de la seule figure de l'homme blanc jeune et déclassé, d'où l'importance d'ailleurs de mieux documenter et analyser le phénomène.

S.C. - L'extrême droite québécoise a-t-elle une stratégie? Peut-elle infiltrer des syndicats et des groupes populaires? Ces groupes sont-ils en mesure de résister aux discours haineux et xénophobes dont les radios poubelles sont les porte-voix?

D. M. – En très peu de temps, l'extrême droite québécoise est passée de presque rien à une présence disproportionnée sur le radar médiatique et politique. Les réseaux sociaux constituent à cet égard un espace et un outil de prédilection qui permettent à ces mouvements de diffuser leurs idées et leur matériel de propagande au-delà de leur microcosme naturel. Toutefois, ces groupes sont bien conscients des limites de l'espace numérique au Québec – où la télévision et la radio continuent de jouer un rôle important – et mènent des actions de mobilisation et de visibilité sur le terrain. Ils profitent de l'actualité politique et sociale pour organiser des manifestations, comme à Québec, à Ottawa ou à la frontière américaine, ou conduire des opérations plus ciblées comme lors de conférences à l'Upop Montréal⁴ ou au cégep Édouard-Montpetit⁵. Si ces actions demeurent limitées à quelques dizaines ou centaines de personnes, elles sont surtout destinées à galvaniser le noyau dur et à faire parler d'eux. Elles bénéficient d'un écho sinon favorable, à tout le moins complaisant, de certains médias d'opinion de droite qui condamnent les actes du bout des lèvres en s'empressant aussitôt de légitimer leurs discours. Il y a d'ailleurs quelque chose d'ironique à les écouter crier à la censure alors qu'on ne les a jamais autant entendus dans l'espace médiatique. Enfin, certains de ces groupes entendent exercer une influence sur le milieu politique. La stratégie peut être directe en créant des mouvements politiques, pour le moment très marginaux, ou en essayant d'infiltrer des partis politiques existants. On sait par exemple que la Fédération des Québécois de souche a tenté d'infiltrer le parti Option nationale. Certains pourraient être tentés de faire la même chose dans des partis plus importants, même si c'est plus compliqué. La stratégie peut aussi être indirecte, en exerçant une pression sur le débat politique. C'est par exemple le sens de la publication du manifeste de la Meute. L'enjeu n'est pas seulement ici de s'inviter dans le débat politique, mais bien plutôt de tenter d'imposer les thèmes et les termes de ce débat surtout en période de campagne électorale.

4 Upop Montréal, *Les groupes d'extrême droite au Québec*, communiqué du 23 février 2018, <www.upop-montreal.com/2018/02/23/les-groupes-dextreme-droite-au-quebec-communique/>.

5 En mars 2018, des militants de la Meute sont intervenus bruyamment lors d'un colloque sur la radicalisation organisé par l'Association étudiante du Cégep Édouard-Montpetit. Agence QMI, « La Meute au Cégep Édouard-Montpetit : l'association étudiante ne décolère pas », *Journal de Montréal*, 22 mars 2018.

S.C. – Comment combattre l'extrême droite au Québec ? Qui sont nos alliés et de qui doit-on se méfier ?

D. M. – Peu importe la manière dont on les nomme, l'extrême droite et le populisme identitaire feront partie du paysage des démocraties occidentales pour les prochaines décennies. Il va falloir apprendre à vivre avec leur présence, en tant qu'idéologie radicale, dans l'espace politique québécois. Même en faible nombre, ils demeureront audibles et fermés au dialogue. Ici, les actes violents devraient, espérons-le, demeurer limités en nombre, mais n'en sont pas moins réels, comme l'ont démontré les attentats de Québec ou la hausse des crimes haineux. L'un des enjeux majeurs demeure la normalisation et la banalisation des discours d'extrême droite, qui nourrissent le populisme identitaire, alimentent la peur et érodent la cohésion sociale. Pour éviter que ces discours ne gagnent du terrain, plusieurs questions se posent. Comment alerter sur ce qu'est l'extrême droite sans paraître moralisateur et en évitant la polarisation sociale qui fait le jeu des extrêmes ? Faut-il réduire le seuil de tolérance à l'égard des discours haineux, en insistant davantage sur la violence qu'ils recèlent, au risque de rogner sur la liberté d'expression ? Doit-on ou non autoriser l'institutionnalisation politique de ce type de mouvements, avec par exemple la création d'un parti et comme conséquence possible une entrée à terme à l'Assemblée nationale ? Comment apporter des réponses aux préoccupations de ceux et celles – les « convertibles » – qui sont sensibles à ces discours sans pour autant y adhérer pleinement. Face à ces questions, c'est le silence des gens ordinaires qu'il faut rompre et traduire en mobilisation collective, tout en évitant de surréagir. Comme souvent en pareil cas, hormis ceux bien connus qui attisent le feu (certains responsables politiques, médias et autres mouvements), c'est finalement de nous-mêmes qu'il faut aussi se méfier quant à notre réaction face à ce qui se présente comme un défi au sein de l'espace démocratique pour les années à venir.

Notes de lecture

Pierre Dardot et Christian Laval

L'ombre d'Octobre. La Révolution russe et le spectre des soviets

Montréal, Lux, 2017

Pascale Dufour

Dans leur dernier ouvrage, Dardot et Laval nous convient à dissiper l'ombre que fut la révolution russe ainsi que l'ombre qu'elle a produite depuis. Pour les auteurs, l'expérience d'Octobre et ses suites historiques à gauche (notamment par l'intermédiaire des partis communistes) ont conduit à occulter d'autres révolutions, comme la révolution mexicaine de 1910 et la révolution espagnole de 1936, et ont conduit à limiter les manières de penser les communismes. À cause de l'ombre de 1917, autant la sphère des idées et du débat politique que celle des pratiques politiques se sont restreintes à certaines possibilités et certaines directions qui ne sont, en fin de compte, que des horizons dépassables.

La démonstration des auteurs se construit en trois segments qui organisent le livre. Les trois premiers chapitres revisitent l'histoire de la révolution russe et la manière dont elle a écarté, dès le départ, l'expérience des soviets ouvriers ; le second segment (chapitre 4) expose les révolutions oubliées, mexicaine et espagnole ; le dernier segment (chapitre 5) propose de réfléchir à la réinvention possible des communismes aujourd'hui.

L'ouvrage s'adresse à celles et ceux, spécialistes ou militants, qui s'intéressent aux alternatives politiques anticapitalistes et qui privilégient une démocratie radicale. Il s'adresse aussi aux militantes et militants socialistes et communistes en proposant une relecture de l'histoire de la gauche révolutionnaire et de ses possibles déploiements. Il participe aux débats actuels qui cherchent des voies de sortie aux reculs du mouvement ouvrier, au fractionnement des gauches en Europe et à l'échec historique de la voie soviétique, qui semble avoir laissé orphelines les utopies progressistes.

On peut sans doute critiquer la lecture plutôt linéaire et non conflictuelle qui est proposée de la révolution d'Octobre, les auteurs se plaçant en surplomb des interprétations contradictoires pour soutenir leur thèse. La reconstitution historique proposée, intéressante, a néanmoins pour effet de gommer le « chaos de l'histoire » (James C. Scott, 2013¹). Pendant les événements révolutionnaires, les acteurs ne savent pas, en effet, quelle en sera la fin ni où aboutira leur mobilisation. Pour le dire autrement, et bien que les auteurs soient sympathiques aux conceptions plus anarchisantes du communisme, il y a peu de paradoxes et de contingences dans le déroulement de l'histoire qui nous est contée. Ce sont surtout les historiens qui seront déçus. Pour le reste, il s'agit d'un essai qui entend montrer que d'autres avenues sont possibles, avec d'autres interprétations et d'autres lectures du passé ; d'autres exemples de révolution qui devraient nous inspirer aujourd'hui et finalement d'autres conceptions du communisme qui pourraient/devraient nous guider dans la recherche d'émancipation.

Le chapitre 1 montre que la révolution a eu lieu en février 1917 plutôt qu'en octobre, qu'elle fut menée par la population, sous des formes multiples d'autogouvernement, sans lien avec les partis politiques ou les forces politiques organisées. Les auteurs reviennent en détail sur les rapports de force qui se dessinent autour du rôle des soviets, comme forme démocratique de gouvernement, par rapport au rôle du Parti bolchévique et au putsch de Lénine. Le chapitre 2 souligne le rapport de domination que les dirigeants du parti ont imposé aux autres instances, dont le Congrès des soviets : « Tout le pouvoir au Parti » et non « Tout le pouvoir aux soviets ». Il raconte la perte d'autonomie progressive des institutions de pouvoir populaire au profit d'une centralisation accrue des décisions au sein du parti. Le chapitre 3 examine les conceptions du pouvoir du gouvernement chez Marx, les interprétations discutables que Lénine en a faites, mais aussi des interventions de Trotsky et de Rosa Luxemburg sur ce sujet. En fin de compte, le parti-État de la révolution russe apparaît comme un dévoiement de la révolution populaire et autonome de février. De la même façon, le régime totalitaire qui a suivi apparaît comme une conséquence, relativement inéluctable, des décisions prises antérieurement.

Le deuxième segment sur les révolutions occultées est fort intéressant. À propos de la révolution mexicaine de novembre 1910, Dardot et Laval soulignent l'influence de l'anarchisme international. Ils la qualifient de première révolution sociale du XX^e siècle, « radicale en tant qu'elle fut largement l'œuvre des masses paysannes et ouvrières » (p. 212). Malgré le caractère inachevé de la révolution, le bilan révolutionnaire du Mexique apparaît plus dense que celui de la révolution d'Octobre dans la mesure où le processus révolutionnaire n'a pas conduit à la construction d'un État totalitaire et que la révolution mexicaine a su préserver en son sein la force des courants politiques anarchistes qui oeuvraient pour l'autogouvernement. La révolution espagnole de juil-

1 James C. Scott, *Zomia ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, 2013.

let 1936, quant à elle, s'est traduite dans un premier temps par une disparition du pouvoir du gouvernement central et son transfert pratique aux mains des comités révolutionnaires décentralisés, la collectivisation d'une portion importante des terres, l'application de principes très détaillés de démocratie locale et de solidarité sociale dans les champs de l'éducation et de la santé. Ces expériences révolutionnaires se sont trouvées face à deux colosses auxquels il était difficile de s'opposer : le communisme totalitaire de l'Union soviétique et les forces fascistes. Comme on le voit, dans ces deux cas, l'État n'est pas au centre de la révolution ; bien au contraire, ce sont les forces politiques et populaires autonomes qui sont mises à l'avant-plan de la « réussite » révolutionnaire, même si dans les deux cas, les mouvements contre-révolutionnaires l'ont emporté.

Cette démonstration préalable permet aux auteurs d'établir le fait suivant : ce que nous avons historiquement connu comme communisme à la suite de la révolution d'Octobre n'est qu'une forme particulière, et dévoyée, de communisme : celle du parti-État. Il est donc possible de distinguer et d'imaginer des formes différentes de communisme. Les auteurs en distinguent plusieurs types : le communisme de la communauté, le communisme de l'association des producteurs, le communisme parti-État et le communisme des communs. C'est évidemment ce dernier que les auteurs soutiennent.

Le communisme des communs est « un projet qui prend appui sur les expérimentations multiformes des communs (communs urbains, communs d'information et de connaissance, communs agricoles ou forestiers, etc.) tout en prolongeant leur logique au-delà des limites actuelles (fragmentation, absence de coordination, etc.) » (p. 295). Il prône la formation d'une confédération de communes pour s'attaquer à la question centrale de la propriété, y compris la propriété de l'État ou la propriété des coopératives ; le principe même de propriété constitue le problème principal.

« C'est donc à la logique propriétaire de l'État-nation qu'il faut s'attaquer en priorité, de manière à dissocier pratiquement le public de l'étatique et à favoriser l'émergence de communs incarnant ce que l'on pourrait appeler du public non étatique » (p. 303). Pour y arriver, les auteurs préconisent des interventions auprès des municipalités ou des villes, à l'exemple des expériences du gouvernement municipal de Barcelone, interventions qui auraient pour objectif de créer de nouveaux espaces politiques de gauche.

En cela, le livre peut aussi être mis en perspective : c'est un édifice dans l'œuvre de Dardot et de Laval, qui situe leur proposition des « communs » par rapport à des idéologies progressistes et établit des filiations et des dé-filiations. De ce point de vue, l'essai plaira grandement aux adeptes de leur approche.

Raju J. Das

Marxist Class Theory for a Skeptical World

Boston, Brill, 2017

Pierre Leduc

Dans cet ouvrage imposant, Raju J. Das entend répondre au scepticisme des mondes universitaire et politique relatif aux classes sociales. Selon lui, les universitaires évitent de discuter de la question des classes, soit en l'ignorant complètement, soit en l'abordant seulement sous l'angle des catégories de revenus ou des styles de vie, soit en soutenant l'idée de dissolution des classes. L'analyse de classe n'apporterait rien à l'étude des nouveaux groupes sociaux. Les marxistes analytiques et les poststructuralistes font exception ; pour eux, l'analyse de classe conserve sa pertinence. Cependant, Raju Das estime que leur analyse est insuffisante et qu'un retour aux fondamentaux s'impose. Pour lui, cela signifie réactualiser la théorie marxiste des classes en tenant compte des analyses de Lénine et de Trotski.

L'auteur présente d'abord une analyse critique de ces deux courants de pensée. Les marxistes analytiques se proposent de reconstruire l'œuvre de Marx en s'appuyant sur les principes de la philosophie analytique et en adoptant les méthodes usuelles des sciences empiriques². La méthode dialectique est évidemment incompatible avec l'individualisme méthodologique et le positivisme. Ils se proposent cependant de reconstruire de façon systématique les concepts marxistes selon ces normes. Selon eux, les classes sont des groupes réels dont les intérêts objectifs sont conflictuels, mais, de leur point de vue, l'exploitation résulte de l'appropriation du surplus par une classe, car ils rejettent la théorie de la valeur-travail de Marx. Ils n'accordent pas une grande importance aux rapports de propriété puisque, selon eux, le contrôle des entreprises relève de gestionnaires qui occupent une position intermédiaire porteuse d'intérêts contradictoires. Les classes se sont complexifiées sous le capitalisme contemporain, ce qui amène ces marxistes à privilégier une approche réformiste fondée sur des alliances de classe.

2 Gerald Allen Cohen, Jon Elster et Robert Brenner sont les auteurs les plus connus parmi les marxistes analytiques, mais Raju Das s'intéresse ici particulièrement à la théorie des classes d'Eric O. Wright.

Les marxistes anti-essentialistes reconnaissent l'existence des classes et l'exploitation mais leur méthodologie et leur épistémologie les conduisent à une vision où la théorisation et le langage performatif jouent un rôle prépondérant, sans toutefois réduire les relations de classe à un construit linguistique³. Selon eux, les relations de classe capitalistes ne sont pas plus fondamentales que les autres formes de domination fondées sur la race, le genre ou l'ethnie. Le choix de l'analyse de classe est un choix discursif qui ne vise pas principalement à représenter la réalité. Ils contestent la vision systémique de la société, qui fait de la transformation des rapports sociaux un projet de transformation globale jugée inatteignable. L'hégémonie du langage systémique empêche, selon eux, de penser des modes d'organisation différents. Contre l'idée d'une révolution, ils privilégient des approches économiques locales. Ils ont pour objectif de développer une subjectivité et un mode d'action non capitalistes qui, sans renverser le système, pourraient miner à long terme les rapports de classe capitalistes.

Selon Raju Das, ces analyses conduisent à une impasse théorique et politique. Il croit que pour sortir de cette impasse, il faut réarticuler et raffiner les idées marxistes fondamentales sur les classes. C'est cette tâche qu'il entreprend dans le reste de l'ouvrage. Cette reconstruction s'inscrit dans le cadre d'une philosophie matérialiste et dialectique qui voit dans la contradiction le moteur du changement. Toutes les sociétés de classes partagent, selon Das, des caractéristiques transhistoriques. Les relations de classes concernent la production de la richesse dans les sociétés qui produisent un surplus qui peut être accaparé par une minorité qui possède et contrôle les moyens de production et de subsistance et qui exploite les producteurs. Cependant, ces relations prennent des formes spécifiques à chaque mode de production.

Dans *Le Capital*, Marx analyse théoriquement les processus par lesquels le capital exploite le travail et s'approprie la plus-value dans un procès sans fin d'accumulation. Raju Das considère que l'analyse théorique de ces mécanismes se transforme, à un niveau plus concret, en une théorie des classes lorsqu'on l'aborde sous l'angle des classes sociales. La classe des propriétaires des moyens de production et celle des travailleurs forment les deux classes antagonistes de base, mais chacune d'elles se décompose en plusieurs strates sous l'effet de la lutte des classes et des changements technologiques. C'est à travers ces différences que le système se reproduit.

De son point de vue, « la relation de classe capitaliste est une relation d'échange, de propriété et de valeur (production) », relation dont les dimensions sont interreliées (p. 586). En surface, la relation de classe capitaliste se présente comme une relation impersonnelle d'échange monétaire sur le marché, mais c'est fondamentalement une relation entre les propriétaires des moyens de production et la classe des travailleurs,

3 Stephan Resnick et Richard Wolff, avec *Knowledge and Class. A Marxian Critique of Political Economy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, sont à l'origine du marxisme poststructuraliste. Raju Das analyse principalement la théorie des classes de Gibson-Graham.

qui en sont séparés, et qui sont forcés de vendre leur force de travail pour survivre. Cette relation est un processus matériel qui existe indépendamment de la volonté des personnes. L'appropriation de la plus-value ne suffit pas à rendre compte de l'antagonisme de classe, c'est l'exploitation qui est au cœur du conflit fondamental entre le capital et le travail.

Selon Marx, la bourgeoisie doit constamment révolutionner les moyens de production pour survivre. Raju Das croit que si cela est tendanciellement exact, cela cadre mal avec les économies sous-développées. Pour lui, il s'agit de sociétés capitalistes et non de survivances de relations de type précapitaliste, mais elles n'ont pas dépassé le stade de la domination du capital sur le travail. La théorie des classes doit, de son point de vue, tenir compte du développement inégal à l'intérieur des relations de classe capitalistes.

La classe ouvrière est non seulement exploitée, elle est politiquement dominée et, pour l'auteur, cette domination est nécessaire à la reproduction des rapports capitalistes. Une théorie des classes doit comporter une théorie de l'État, car l'État est constitutif de la relation de classe et constitue un pouvoir de classe. On ne peut compter sur l'État, comme le pensent les réformistes, pour réduire ou éliminer les relations de classe. Que l'État soit démocratique ou non, il contribue nécessairement à l'oppression de la classe ouvrière. Pour abolir les classes, il faut assurer l'hégémonie politique de la classe ouvrière. L'auteur préfère cette expression à celle de dictature du prolétariat.

La relation de classe est une relation objective qui présuppose des intérêts de classe, intérêts qui jouent un rôle indépendamment de la conscience que les travailleurs et les capitalistes peuvent en avoir. L'analyse de classe est une entreprise de démystification. Conformément à ses intérêts, la bourgeoisie fétichise le marché, valorise la recherche de la richesse abstraite, ce qui favorise l'accumulation, et voit dans le contrôle de la production la force même du capital. Le développement de la conscience de classe des ouvriers est un processus historique qui, à partir des phénomènes de surface, s'approfondit grâce à une connaissance plus exacte des mécanismes fondamentaux de l'exploitation capitaliste. Si la lutte des classes contribue au développement de la conscience de classe, les conditions qu'impose le capitalisme sont en soi, pour Raju Das, un obstacle à ce développement. Le syndicalisme fait partie de la lutte des classes, mais il ne vise pas la suppression des classes, il a pour objectif des gains économiques ou des améliorations des conditions de travail. Pour comprendre la réalité sociale comme structure de classe à dépasser, il faut accéder à une conscience de classe socialiste.

Seule une révolution pourrait abolir les rapports de classes, révolution dont la possibilité exige une situation de crise économique et étatique, ainsi qu'une classe ouvrière disciplinée qui, sous la direction d'un parti ouvrier, vise la destruction de la bourgeoi-

sie. À gauche, le scepticisme est important quant à la capacité de la classe ouvrière à mener ce combat. Pour l'auteur, la lutte des classes est immanente au capitalisme, car les intérêts du capital et du travail sont absolument incompatibles. Les diverses formes d'oppression doivent être combattues sur la base des luttes de classes capitalistes, car les relations de domination non capitalistes sont déterminées par les rapports capitalistes.

La plupart des marxistes contemporains sont réservés en ce qui concerne la nécessité d'un parti ouvrier indépendant de la bourgeoisie et rejettent l'idée de dictature du prolétariat. Raju Das reprend l'idée léniniste d'un parti ouvrier international qui permettrait de développer la conscience de classe du prolétariat et d'organiser l'action de la classe ouvrière vers la destruction de l'État. Il défend l'idée que seule l'hégémonie de la classe ouvrière pendant la transition peut conduire à l'abolition des classes. Selon lui, la pensée innovatrice de Lénine hante la majorité des soi-disant marxistes qui y voient une pensée « à être éternellement exorcisée » – c'est l'ombre d'Octobre (p. 632). La révolution doit être permanente, démocratique et sous la direction de la classe ouvrière. Bien sûr, l'auteur condamne le stalinisme, en particulier l'idée de socialisme dans un seul pays, mais il n'explique pas comment éviter les dérives bureaucratiques et la dictature du parti. Il est difficile, malgré la qualité et l'ampleur de l'analyse, d'effacer toute trace de scepticisme.

Normand Baillargeon

Anarchisme et éducation. Anthologie. ***Tome I – 1793-1918***

Saint-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2016

Wilfried Cordeau

L'école est un objet à la fois privilégié et convoité de la lutte des classes. À la fin du XIX^e siècle et au moment de l'instauration des démocraties occidentales, la fonction sociale de l'éducation se trouve au cœur des aspirations, tant modernisatrices que révolutionnaires, des écoles de pensée qui s'organisent de part et d'autre de la structure sociale. Ainsi, la bourgeoisie voit généralement dans un système d'éducation administré par l'État le moyen d'arracher à l'aristocratie et à l'Église leur mainmise idéologique sur le peuple et d'inculquer aux masses populaires les rudiments savamment choisis de la connaissance technique et de la moralité nécessaires à

l'essor industriel et à l'ordre social émergent. À l'autre bout du spectre, communistes et anarchistes prennent le parti d'une éducation émancipatrice, source d'égalité sociale et moyen d'abolir les rapports conflictuels de classes. Ils se disputent néanmoins sur le rôle et l'initiative d'une autorité centrale et sur la surveillance à exercer sur toute entreprise d'éducation des masses.

L'éducation telle que nous la connaissons est l'héritière de tous ces courants et débats philosophiques et politiques qui, inlassablement, ont marqué son évolution. Les penseurs anarchistes sont intervenus sur de multiples enjeux, depuis les finalités de l'école, jusqu'à ses fondements pédagogiques, en passant par les structures éducatives et l'accessibilité à une éducation de masse ; leur contribution, largement méconnue de nos jours, a été aussi originale qu'importante dans l'évolution de la pensée en éducation.

C'est ce qu'entreprend de souligner Normand Baillargeon dans son projet d'anthologie *Anarchisme et éducation*, à travers une sélection de textes qui se veulent autant de contributions éclairantes et pertinentes au débat sur l'éducation. Baillargeon nous invite à dialoguer avec des pionniers, des penseurs critiques ancrés dans le débat social et philosophique de leur temps ou des éducateurs de terrain qui, forts de leur expérience et de leurs convictions, ont contribué à faire avancer la pensée pédagogique et les fondements de l'éducation contemporaine. Savamment commentés et mis en contexte par le philosophe, les écrits phares des Stirner, Proudhon, Bakounine, Ferrer, notamment, sont rendus accessibles pour mieux interpréter et mettre en question les travers et le devenir de l'éducation scolaire.

L'éducation comme levier de liberté

Héritière des humanistes et des Lumières, l'école de pensée libertaire se distingue par sa position critique au regard du paternalisme culturel de l'Église, des inégalités sociales engendrées par le capitalisme émergent et du rôle croissant de l'État centralisateur dans la vie collective.

Dans un contexte historique et social qui tend vers l'affirmation croissante de l'État-nation et l'expansion d'un modèle économique inégalitaire, la pensée anarchiste se distingue, entre autres, par sa critique de l'instrumentalisation systémique des pouvoirs publics par les intérêts de la classe dominante.

Elle voit dans l'éducation le levier privilégié de l'émancipation de la personne, ce qui implique une indépendance d'esprit et de corps face à toute intervention étatique qui ne peut qu'être centralisatrice et uniformisante. L'instruction – qui demeure aux yeux des anarchistes une approche industrielle et réductionniste de la fonction sociale de l'éducation – se présente comme une vaste entreprise de colonisation de l'âme et d'occupation instrumentale de l'esprit, du Moi, par la soumission à une multitude de règles,

de normes et de comportements prédéfinis. Dès lors, la forme scolaire, en raison de ses contraintes et violences symboliques, demeure l'expression d'une structure opprimante et assujettissante, destinée à favoriser les conformismes et formatages culturels, moraux et comportementaux des personnes par les classes dominantes.

L'école des sociétés capitalistes émergentes apparaît donc comme le rouage obligé d'un déterminisme social. Ultimement, cette organisation scolaire, centralisée et contrôlée de haut en bas (*top down*), se voit subtilement détournée de la mission humaniste et émancipatrice promise par les Lumières pour être mise au service d'un endoctrinement des masses ainsi que d'une structure sociale et idéologique profondément inégalitaire.

Une telle position philosophique renvoie nécessairement à la discussion historique fondamentale sur l'éducation, discussion qui oppose la fonction de conservation et de reproduction sociale de l'école à sa fonction d'émancipation ou de transformation sociale. C'est en dénonçant les travers de la première fonction dans l'école moderne que les anarchistes inscrivent leur réflexion dans la seconde. Ainsi, la nature profondément émancipatrice de l'éducation, qui doit être par essence critique, avant-gardiste et nécessairement indépendante de l'école et des agents officiels de l'État, renvoie à une certaine pureté, un idéal philosophique que les penseurs libertaires inscrivent dans une quête de liberté.

Vers une société sans classes ni domination

L'idéal anarchiste exige une profonde transformation sociale. L'éducation, intégrale et autonome, s'inscrit à la fois dans cette démarche de transformation, en tant qu'instrument, et dans cet idéal, en tant que finalité. En effet, « l'abolition définitive et complète des classes, l'unification de la société et l'égénération économique et sociale de tous les individus humains sur la terre » voulues par Bakounine peuvent et doivent débiter à l'intérieur des structures sociales actuelles, dont l'école et l'éducation constituent une expression type (p. 156).

En favorisant « l'effacement de cette distinction qu'on fait aujourd'hui entre travailleurs intellectuels et travailleurs manuels » (Kropotkine, p. 195), le projet d'éducation intégrale participe de l'effacement même des classes sociales, hiérarchisées par la division capitaliste du travail, à l'intérieur de l'école. Pour Ferrer, « une seule façon de faire est sensée et éclairée : celle de la coéducation des riches et des pauvres » (p. 266). Ainsi, en prônant la mixité, non seulement sociale mais aussi sexuelle, dans l'école, les penseurs anarchistes mettent de l'avant une éducation égalitaire, qui libère à la fois les savoirs et leur accès et désamorce donc en partie les fondements des rapports de domination et d'oppression.

C'est sur ces jalons d'une égalité de tous et toutes face aux savoirs que les anarchistes proposent un modèle d'éducation axé sur la liberté individuelle.

L'éducation intégrale comme programme d'émancipation individuelle et sociale

À un système de pensée organisé, hiérarchisé et contrôlé par les intérêts bourgeois, axé sur le conditionnement de chacune et chacun à un ordre social déterminé, les penseurs libertaires opposent un individualisme émancipateur dans les rapports à la culture, au savoir et à la technique. En effet, détenus et protégés par une poignée de privilégiés, ces derniers sont instrumentalisés dans des rapports de pouvoir et d'inégalité.

Dans cette perspective, la démarche anarchiste repose sur le projet d'une éducation intégrale, qui vise le développement complet et la polyvalence de la personne. L'éducation intégrale vise à affranchir des limites hiérarchisantes du savoir qui enferment les personnes dans des rôles prédéfinis ; elle veut abolir les frontières socialement construites entre les vertus et talents manuels et intellectuels, sur lesquelles s'appuient les rapports de classes issus de la division capitaliste du travail. « Nous demandons pour le prolétariat non seulement de l'instruction, mais *toute* l'instruction [...] afin qu'il ne puisse plus exister au-dessus de lui, pour le protéger et pour le diriger, c'est-à-dire pour l'exploiter, aucune classe supérieure par la science, aucune aristocratie de l'intelligence », résume Bakounine (p. 152).

L'éducation intégrale cherche un équilibre entre stimulation intellectuelle (rationnelle, fondée sur une culture générale et scientifique) et manuelle ou physique (travaux pratiques, maîtrise de connaissances techniques, apprentissage d'un métier). Elle mise à la fois sur une formation générale riche et une formation professionnelle complète afin de préparer un citoyen – ou une citoyenne – libre et critique, ainsi qu'un travailleur – ou une travailleuse – autonome et insoumis, deux conditions d'une société sans dieu ni maître.

À cette fin, une éducation qui vise l'affranchissement total de la personne exige l'indépendance du réseau scolaire face à l'État. Une telle indépendance ne peut s'incarner que dans des établissements autonomes et communautaires, inscrits dans une dynamique collégiale de partage des expériences et des connaissances de terrain. Ainsi peut-on imprimer un mouvement issu de la base (*bottom up*) à la recherche d'une certaine vérité collective, à l'opposé d'une théorie ou d'une vérité officielle et uniformisante.

Pour être libre et libératrice, cette démarche éducative doit être adaptée à l'enfance, à la psychologie du sujet ; la relation pédagogique centrée sur l'être libre et autonome devient primordiale. Elle vise à établir un lien privilégié entre l'enfant,

compris et abordé selon sa psychologie et ses stades de développement, et la générosité des savoirs qu'il faut l'aider à développer. Une telle pédagogie doit être ouverte et active, suivre le rythme et les intérêts de l'enfant, s'appuyer sur sa curiosité et sa capacité d'éveil.

Plutôt que de servir l'intérêt élitiste ou paternaliste qui consiste à choisir et décider ce que l'enfant doit apprendre, quand et comment, cette démarche pédagogique, pour être libre, ne doit souffrir aucun endoctrinement, aucune ingérence de l'État, aucune influence religieuse. Elle doit être exempte de toute contrainte, manipulation, norme sociale ou discipline. Cela laisse place à des rapports égalitaires entre l'enfant et l'éducateur – ou l'éducatrice –, dans un esprit fraternel et collégial. En accompagnant l'enfant dans son apprentissage, on cherche à briser les rapports hiérarchiques qui existent dans sa relation au savoir, pour le/la guider vers son autonomie.

En somme, les penseurs anarchistes proposent un renversement fondamental de la philosophie pédagogique qui prévaut alors. Peu connue, l'influence libertaire dans l'évolution de l'éducation contemporaine est importante. Avec cette anthologie, Bailargeon fournit des clés de lecture précieuses pour revisiter la pensée anarchiste et relancer une critique de la marchandisation de l'éducation sur des pistes à la fois cohérentes, concrètes et porteuses.

Jean Lamarre

Le mouvement étudiant québécois des années 1960 et ses relations avec le mouvement international

Québec, Éd. du Septentrion, 2017

Guillaume Tremblay-Boily

Depuis au moins une vingtaine d'années, un courant historiographique important s'intéresse aux années 1960 dans une perspective transnationale. Des chercheur-e-s ont souligné que les mobilisations politiques de la période ont eu des causes semblables et que les militantes et les militants ont partagé un répertoire commun de pratiques et de références culturelles. Après un tour d'horizon de cette littérature, Jean Lamarre note avec justesse que celle-ci reste souvent vague quant aux réseaux et contacts qui ont permis aux différents mouvements sociaux nationaux de s'influencer mutuellement.

Pour tenter de saisir de manière systématique ces influences au sein du mouvement étudiant, l'auteur se penche sur les relations bilatérales que l'Union générale des étudiants québécois (UGEQ) – principale organisation étudiante québécoise, de sa fondation en 1963 jusqu'à sa dissolution en 1969 – a entretenues avec d'autres organisations nationales, soit celles du Canada, des États-Unis et de la France.

Le premier chapitre porte sur la création et l'internationalisation de l'UGEQ et révèle l'importance que l'organisation accorde aux enjeux internationaux. Trois des huit articles de sa charte et sept des dix-neuf résolutions adoptées en congrès s'y rapportent spécifiquement (p. 27). Ces articles et résolutions reflètent une volonté pacifiste et humaniste qui se concrétise par l'adoption en 1965 d'un livre blanc sur l'internationalisation, dans lequel l'UGEQ se voit comme un médiateur prêt à contribuer à l'unification d'un mouvement étudiant international divisé en deux par la guerre froide (p. 41). Dans l'esprit du livre blanc, l'action internationale de l'UGEQ est aussi vue comme un moyen pour le Québec d'affirmer sa présence dans le monde (p. 36-37).

Comme Sean Mills l'a démontré dans son excellent ouvrage *Contester l'empire*⁴, le militantisme politique québécois des années 1960 est profondément imprégné de la pensée postcoloniale et de l'anti-impérialisme, très présents ailleurs dans le monde au même moment. Le mouvement étudiant ne fait pas exception. L'UGEQ soutient donc activement la lutte des Afro-Américains pour leurs droits civiques en organisant en 1965 un *sit-in* devant le consulat des États-Unis. L'évènement est un succès : il rassemble entre 2000 et 4000 étudiantes et étudiants, un nombre considérable pour l'époque, et reçoit la visite de James Forman, un des leaders du Student Non-Violent Coordinating Committee. Cette manifestation est perçue alors comme le véritable acte de naissance de l'UGEQ (p. 35).

L'organisation accorde aussi beaucoup d'énergies à la lutte contre l'impérialisme américain au Vietnam. Elle fait de l'année scolaire 1967-1968 « l'Année-Vietnam » : une série d'évènements de sensibilisation et de dénonciation qui culmine en novembre 1967 avec 23 manifestations qui ont lieu dans 12 villes du Québec. À Montréal, la manifestation se termine par un rude affrontement avec les forces policières (p. 49). Les pages que Lamarre consacre à la mobilisation contre la guerre du Vietnam sont pertinentes, considérant que Mills s'y est étonnamment assez peu attardé. Or, plusieurs auteurs soutiennent que l'opposition à la guerre du Vietnam constitue un des principaux facteurs de convergence internationale des mouvements étudiants⁵.

4 Sean Mills, *Contester l'empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal (1963-1972)*, Montréal, Hurtubise, 2011.

5 Geneviève Dreyfus-Armand, « L'espace et le temps des mouvements de contestation », dans Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Éd. Complexe, 2000, p. 28. Ronald Fraser, Daniel Bertaux et al, *1968. A Student Generation in Revolt. An International Oral History*, New York, Pantheon, 1988, p. 89.

À plusieurs reprises dans son ouvrage, Lamarre nous montre les répercussions de la guerre froide sur les discours et les pratiques du mouvement étudiant international. En effet, ce dernier n'échappe pas à la division du monde en deux blocs antagoniques. L'Union internationale des étudiants (UIE) est fondée en 1946 pour rassembler toutes les organisations étudiantes nationales, mais l'unité est de courte durée. Lorsque les dirigeants de l'UIE appuient le coup de Prague de 1948, des délégations d'Europe de l'Ouest critiquent cet alignement sur les positions soviétiques et se réunissent dans une conférence internationale à Stockholm. Elles jettent ainsi les bases de ce qui deviendra la Conférence internationale des étudiants (CIE): « [...] à partir de ce moment, le mouvement étudiant international fut alors divisé idéologiquement, l'UIE défendant généralement les positions prises par l'Union soviétique alors que la CIE appuyait les gestes des États-Unis » (p. 30).

Dans ce contexte, l'UGEQ choisit de devenir membre associé des deux centrales dans l'espoir de participer au rassemblement des forces étudiantes mondiales. En 1967, elle est reconnue tant par l'UIE que par la CIE, mais elle se retire de la CIE un an plus tard lorsque l'on découvre les liens qui unissent cette dernière à la CIA (Central Intelligence Agency). Par l'intermédiaire de la National Student Association (NSA) américaine, la Conférence internationale des étudiants est soutenue financièrement par l'agence de renseignement qui espère en tirer des informations utiles dans sa lutte contre le communisme (p. 97-98). On comprend que cette révélation jette un froid entre l'UGEQ et son homologue américaine, organisations toutes deux peu enclines à travailler ensemble étant donné leurs désaccords idéologiques – la NSA est perçue comme trop modérée par les dirigeants de l'UGEQ.

La position de l'UGEQ en faveur de l'unité étudiante internationale s'inspire de celle de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Dans une entrevue accordée à Daniel Latouche par le délégué international de l'UNEF, Pierre Guiponi, celui-ci affirme que « le premier souci de l'UNEF dans l'élaboration de sa politique internationale, c'est celui de la réunification du mouvement étudiant à l'échelle du globe » (p. 139). Latouche, directeur du bureau des affaires internationales de l'UGEQ, reprend ce thème lorsqu'il rédige le livre blanc sur l'internationalisation du groupe québécois (p. 165). Ce n'est pas la seule position qui rapproche les deux organisations étudiantes. Aux dires d'un vice-président de l'UNEF, l'UGEQ fait partie avec elle d'un « courant syndicaliste » qui regroupe les associations de Belgique, d'Irlande, de Grèce et d'Espagne (p. 144).

Lamarre apporte une contribution intéressante au débat historiographique sur les sources d'inspiration internationales des militantes et militants québécois. Bien que personne ne doute que le mouvement étudiant québécois, doté d'une dynamique propre, ait été influencé par ses homologues américains et ses homologues français, le sociologue Jean-Philippe Warren soutient que la contestation étudiante à Berkeley

a davantage servi de modèle que celle de Paris⁶. Nuançant cette affirmation, Lamarre montre que les journaux grand public et étudiants ne couvrent presque pas les événements de Berkeley et que les délibérations du congrès de fondation de l'UGEQ n'en font pas mention (p. 88).

Sans pour autant essayer de trancher le débat, Lamarre parle de « l'immense influence qu'a exercée le mouvement étudiant français » (p. 163). En adoptant les principes de la charte de Grenoble que les militants étudiants français s'étaient donnés en 1946, l'UGEQ a emprunté une voie progressiste qui a marqué son évolution. En ce qui concerne plus spécifiquement Mai 68, Lamarre publie une lettre fascinante que Claude Charron, alors vice-président aux affaires internationales de l'UGEQ, adresse à Jacques Sauvageot, vice-président de l'UNEF durant les événements qui ont secoué la France. Dans cette lettre écrite en août 1968, Charron invite Sauvageot à visiter le Québec pour y jouer un rôle de catalyseur (« rajouter de l'huile sur le feu »), en insistant sur « l'énorme influence qu'a sur notre mouvement les luttes que vous avez menées chez vous » (p. 158). Cette visite n'aura pas lieu en raison de la crise interne que vit alors l'UNEF, mais la lettre témoigne de l'attraction que le mouvement français exerce, sur certains leaders étudiants québécois à tout le moins.

Riche d'informations pertinentes, le livre de Jean Lamarre est divisé en quatre chapitres portant respectivement sur l'internationalisation de l'UGEQ (ch. 1), sur ses relations avec l'association étudiante canadienne (ch. 2), avec la NSA américaine (ch. 3) et avec l'UNEF (ch. 4). Cette organisation est pratique pour les lectrices et lecteurs qui veulent se pencher sur les liens entre l'UGEQ et le mouvement étudiant d'un pays en particulier, mais elle mène malheureusement à plusieurs répétitions qui alourdissent la lecture pour celles et ceux qui souhaitent avoir une vue d'ensemble des relations internationales étudiantes.

6 Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008, p. 87.

Yuval Noah Harari

Homo deus. Une brève histoire de l'avenir

Paris, Albin Michel, 2017

Louis Desmeules

Le professeur d'histoire israélien Yuval Noah Harari nous présente une synthèse de l'histoire de l'humanité dans son œuvre intitulée *Sapiens*⁷ et, du même souffle, il écrit son histoire de l'homme devenu dieu. *Homo deus* propose une série d'hypothèses sur ce que nous réserve l'avenir mais cet exposé, même s'il risque de plaire aux survivalistes, néglige la réalité qui nous concerne directement. Entre notre sortie de la pré-histoire et notre possible plongeon dans un univers totalement post-apocalyptique, il y a un monde qui correspond à l'humanité en chair et en os, absent de l'analyse d'Harari. La quête d'une société humaine, par-delà l'ordre actuel et inhumain du monde, ne fait pas partie de son projet. Illustrons ce qui fait défaut ici, notamment en ce qui concerne Marx.

L'auteur s'enthousiasme du progrès sans limites de la science : « On y réfléchit rarement, mais au cours des toutes dernières décennies, nous avons réussi à maîtriser la famine, les épidémies et la guerre » (p. 11). Harari reconnaît cependant qu'encore aujourd'hui des famines peuvent frapper dans certaines régions du monde, mais estime qu'elles auraient un caractère exceptionnel. Il en serait de même pour la guerre qui « est devenue purement inconcevable pour une partie croissante de l'humanité » (p. 25). Son credo scientifique lui fait voir la mort comme un problème technique que nous pourrions résoudre. Sans vouloir prédire d'une manière certaine l'avenir, Harari veut nous montrer ce qu'il pourrait nous réserver.

Harari démontre, dans son *Sapiens*, de nombreux exemples à l'appui, que ce qui caractérise l'espèce humaine est sa capacité à coopérer avec un grand nombre de personnes. Mais ses explications sur la conscience et l'intelligence ne mentionnent pas ce que les sociologues appellent les représentations collectives. Il aborde indistinctement religions, idéologies et croyances qui ne sont pour lui que des abstractions imaginaires. Selon lui, nous croyons à des choses qui n'existent pas, ce qui constitue notre principal problème.

Harari oublie que la privation endémique, celle qui oblige les populations à vivre dans un état chronique de sous-alimentation, est liée à la capacité de consommer, c'est-à-dire au pouvoir d'achat, aux prix des biens et des services. Bref, ce problème

7 Yuval Noah Harari, *Sapiens, Une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel, 2015.

concerne le fonctionnement du marché d'une économie capitaliste. Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, estimait à 100 000 chaque jour le nombre de personnes qui meurent de faim ou des suites immédiates de la faim⁸. Son constat est sans équivoque : « L'équation est simple : quiconque a de l'argent mange et vit. Qui n'en a pas souffre, devient invalide ou meurt. La faim persistante et la sous-alimentation chronique sont faites de main d'homme. Elles sont dues à l'ordre meurtrier du monde⁹. »

Le capitalisme est le fondement de cet ordre, mais Harari ne croit pas qu'un nouveau monde est possible. Dans ses ouvrages, il nous montre que tout change sauf le système capitaliste qui, lui, est éternel. Harari ne voit pas non plus pourquoi les dépenses militaires mobilisent des richesses qui pourraient servir à des fins plus humaines. À ce sujet, l'analyse de Louis Gill est fort éclairante : « Le capital a besoin du militarisme qui est pour lui une force d'entraînement même s'il est simultanément pour lui une dépense parasitaire¹⁰ ». C'est pourquoi, dans le cadre du capitalisme, les objectifs de réduction de la pauvreté et de la malnutrition sont sans cesse reportés. Il s'agit donc d'un problème structurel et politique, ce que ne parvient pas à saisir Harari.

Pourtant, déjà en 1973, l'agronome René Dumont n'a pas eu peur de penser à des solutions afin de remonter à la racine du mal : « Sortir de l'économie de marché sans tomber dans le Goulag ni le chaos ne sera pas facile. Mais il faut y aller sous peine de mort. On ira donc par essais, erreurs et corrections, avec la plus grande décision. Essai et non rupture. Les sociétés de pensée ont préparé 1789 : une tâche analogue nous attend¹¹ ».

Harari évacue à la fois le marxisme, Marx, le communisme et la révolution. Il lance à ce propos une remarque déconcertante : « Marx oubliait que les capitalistes savent lire » (p. 70). Il croit que les capitalistes, après avoir lu Marx et pour éviter ses prophéties révolutionnaires, ont amélioré le sort des ouvriers et des ouvrières. Or l'histoire sociale nous montre que cela est faux et que si le capitalisme s'est adapté dans les pays industriellement avancés, c'est grâce aux luttes du mouvement ouvrier et non au « bon vouloir » des capitalistes.

Harari compare le communisme à une religion et, de ce fait, passe complètement à côté de l'importance de la critique marxiste. Il ne voit pas ce qui se cache derrière l'argent qui devient pour lui une simple affaire de tissage de toile et une fiction comme les autres. Il faut relire Marx au sujet de l'argent dans les *Manuscrits de 1844*. Contrairement à Harari, Marx établit des liens explicites entre l'argent et la notion de représentation sociale. Harari, de son côté, tente de sauver le capitalisme : « La critique

8 Jean Ziegler, *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Paris, Fayard, 2002.

9 *Ibid.*, p. 15.

10 Louis Gill, *Fondements et limites du capitalisme*, Montréal, Boréal, 1996, p. 657.

11 René Dumont, *L'utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1973, p. 187.

du capitalisme ne doit pourtant pas nous aveugler sur ses avantages et ses réalisations » (p. 240). Selon lui, le capitalisme a réussi à surmonter la famine, les épidémies et la guerre. Il est source de bienfaits pour l'humanité. D'ailleurs, il ne peut y avoir d'autre possibilité : « Aujourd'hui, il n'y a pas de solution de rechange sérieuse au package libéral de l'individualisme, des droits de l'homme, de la démocratie et du marché libre » (p. 290). Harari ne voit pas ce qui fait problème dans ce « package ».

Toujours dans son *Homo deus*, Harari demeure fasciné par le transhumanisme et ses possibilités dystopiques inouïes qui vont du clonage à l'eugénisme pour culminer dans la singularité. Son enthousiasme l'amènera même jusqu'à faire de Marx un partisan du transhumanisme, car, selon lui, si ce dernier vivait encore aujourd'hui, il s'intéresserait sûrement au génome humain (p. 297). Cette fascination presque malade nous fait penser aux *Règles pour un parc humain* de Peter Sloterdijk¹² qui réduit la visée humaniste à une affaire de domestication et lui préfère un usage technique sans limites et antidémocratique.

En terminant, le professeur Harari invite ses lectrices et ses lecteurs à répondre à trois questions, auxquelles nous allons donner un aperçu de réponse.

Q1- Les organismes ne sont-ils réellement que des algorithmes, et la vie se réduit-elle au traitement des données ?

Nous pouvons, bien entendu, simuler le vivant à partir de données artificielles mais la vie ne peut être entièrement assimilable à cela. Il y a encore quelque chose dans l'ordre du vivant qui surpasse les données informatiques. Le moment de la singularité où tout se rejoindra dans une totalité absolue ressemble au moment où le soleil s'éteindra. Ce moment hautement improbable est peu utile à une réflexion sur nos problèmes réels. En attendant le « Godot » catastrophique, la vie persiste dans une fragilité qu'il importe de préserver. Les foutus algorithmes ne doivent servir qu'à cela.

Q2- De l'intelligence ou de la conscience, laquelle est la plus précieuse ?

Il s'agit encore une fois d'une fausse question, parce que dans le cadre du capitalisme actuel, la conscience est un privilège et l'intelligence, si on entend par cela la science, est détournée des fins humaines pour viser le profit. Les règles du marché ne sont ni conscientes ni intelligentes, mais elles agissent comme un leurre afin de perpétuer, grâce à l'exploitation, un système oppressif d'injustices et d'inégalités. Cela est bien plus concret que le fantasme de la singularité.

Q3- Qu'advient-il de la société, de la politique et de la vie quotidienne quand les algorithmes non conscients mais hautement intelligents nous connaîtront mieux que nous ne nous connaissons ?

12 Peter Sloterdijk, *Règles pour un parc humain*, Paris, Mille et une nuits, 2000.

Cela est peut-être déjà le cas quand les médias sociaux nous permettent de diffuser nos renseignements personnels tout en faisant disparaître leur caractère privé. Wikileaks nous a montré que ces informations sont vendues à des fins de commercialisation et de contrôle. Tout cela représente un danger réel pour les citoyennes et les citoyens car elles sont utilisées à des fins de domination. Mais de là à croire que des algorithmes conscients nous élimineront, il y a là une pente fatale qui ne mène à rien. Ce sont encore une fois des questions inutiles qui nous détournent de questions plus urgentes. Il est certain qu'à l'échelle cosmique nous comptons pour peu mais cela n'a aucune importance, car c'est ici et maintenant que tout se joue.

Dans ses ouvrages, Harari oublie les principaux objectifs qui doivent nous concerner : sortir de la crise climatique, sortir du capitalisme, repenser l'éducation et la démocratie. Il s'agit de viser un monde meilleur et non un meilleur des mondes. Et à l'instar de René Dumont (et de Rosa Luxemburg), nous croyons que nous avons en réalité comme choix le socialisme ou la barbarie. C'est donc justement le « package libéral » qu'il faut dépasser !

Les auteures et auteurs

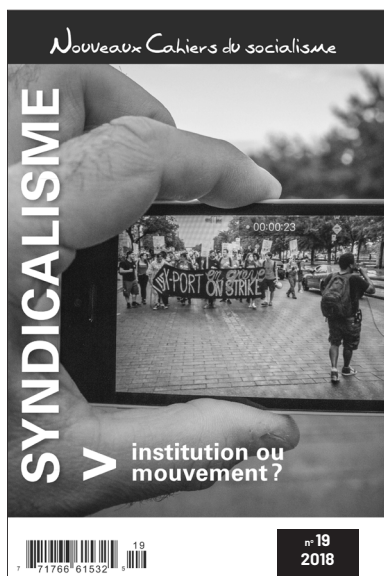
LES AUTEURES ET AUTEURS

- Aura, Christophe : chercheur indépendant.
- Beaudet, Pierre : professeur au département de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, rédacteur aux NCS et militant de la Plateforme altermondialiste.
- Benoît, Jacques : coordonnateur de la Coalition solidarité santé.
- Bernier, Jocelyne : chercheuse et ex-coordonnatrice de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.
- Berthiaume, Annabelle : chercheuse à l'École de gestion de l'Université du Québec à Montréal.
- Brewer, Rose : professeure à l'Université du Minnesota Twin Cities et militante de Black Lives Matter.
- Cameron, Ronald : militant d'ATTAC et de la Plateforme altermondialiste.
- Chalifour, Stéphane : professeur de sociologie au cégep Lionel-Groulx.
- Cieza, Guillermo : journaliste et auteur argentin.
- Collombat, Thomas : professeur de science politique au département de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.
- Cordeau, Wilfried : conseiller syndical et candidat à la maîtrise en éducation.
- Desmeules, Louis : professeur de philosophie au cégep de Sherbrooke.
- Dufour, Pascale : professeure au département de science politique de l'Université de Montréal.
- Durand Folco, Jonathan : professeur à l'École d'innovation sociale de l'Université Saint-Paul (Ottawa).
- Frozzini, Jorge : militant du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI).
- Gagnon, Marie-Claude : militante des CPE.
- Gauvin, Mélanie : co-porte-parole de la campagne 5-10-15.
- Grandgonnet, Mathilde : doctorante à l'École de développement international et mondialisation de l'Université d'Ottawa.
- Groupe des 13 : rassemble plus de 20 groupes et regroupements provinciaux de groupes féministes. Il se réunit depuis 1986.
- Hamel, Pierre : professeur de sociologie à l'Université de Montréal.
- Hébert, Guillaume : chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) et militant du collectif Hoodstock.

- Katz, Claudio : économiste argentin et militant politique et social.
- Laflamme, Véronique : organisatrice communautaire au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).
- Larivière, Virginie : co-porte-parole de la campagne 5-10-15.
- Leclerc, Marie : consultante, formatrice et ex-coordonnatrice du Réseau québécois de l'action communautaire autonome.
- Leduc, Alexandre : conseiller syndical à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), militant et candidat de Québec solidaire dans la circonscription Hochelaga-Maisonneuve à Montréal.
- Leduc, Pierre : professeur de philosophie à la retraite du cégep de Jonquière.
- Mansour, Wissam : militant du collectif Hoodstock.
- Massé, Manon : députée de la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques à Montréal et porte-parole femme de Québec solidaire au niveau national.
- Métivier, Céline : chercheuse au Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-AQA).
- Mohandesi, Salar : directeur du magazine militant *Viewpoint*.
- Morin, David : professeur à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et codirecteur de l'Observatoire sur la radicalisation et l'extrémisme violent.
- Mustapha, Nargess : militante du collectif Hoodstock.
- Perreault, Julie : post-doctorante et professeure à temps partiel à l'Institut d'études féministes et de genre de l'Université d'Ottawa.
- Prosper, Will : documentariste et militant de la Table de concertation contre le racisme systémique.
- Rivard, Sébastien : conseiller syndical et ex-travailleur du communautaire.
- Rochon, Yves : militant retraité des CPE.
- Saillant, François : ex-coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) de 1979 à 2016.
- Tremblay-Boily, Guillaume : doctorant en sociologie à l'Université Concordia et militant étudiant.
- Triollet, Karine : coordonnatrice d'Action Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles.
- Yoon, Cheolki : militant du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI).

Nouveaux Cahiers du socialisme

No 19, hiver 2018, 274 pages



DOSSIER - SYNDICALISME : INSTITUTION OU MOUVEMENT ?

INTRODUCTION AU DOSSIER

PHILIPPE BOUDREAU, RENÉ CHAREST, HUBERT FORCIER
ET FANNY THEURILLAT-CLOUTIER

DÉFIS DU SYNDICALISME CONTEMPORAIN

- À la recherche du deuxième front !
RENÉ CHAREST
- Limites et obligations de l'intervention syndicale dans le domaine de la finance
IAN MACDONALD ET MATHIEU DUPUIS
- Prendre en compte les femmes à bas salaires et racisées
CAROLÉ YEROCHESKI
- Nouvelle gestion publique : au-delà des conventions collectives
GÉRALDINE BUREAU

LE SYNDICALISME DANS LES AMÉRIQUES

- Syndicalisme en Amérique latine : la difficile recherche de voies alternatives
PIERRE MOUTERDE
- Allier pouvoir et démocratie : pistes américaines pour renouveler le syndicalisme
ALAIN SAVARD
- Labor Notes, ou les mémoires d'une base ouvrière
KIM MOODY
- Crise de légitimité du mouvement syndical à l'ère de Trump
BARRY EIDLIN

MÉMOIRE DE LUTTES

- La grève comme force créatrice et rassembleuse. Témoignage
CATALINA VILLEGAS
- Patience, persévérance et courage. L'histoire de la grève des travailleuses et travailleurs du Vieux-Port de Montréal
KONRAD LAMOUR
- Dépanneurs Couche-Tard : les défis de la syndicalisation d'un secteur non traditionnel
LOUIS RIVET-PRÉFONTAINE

- Militier en Outaouais. L'expérience de Michel Quijada, président du Conseil central de la CSN
SERGE DENIS

AVENUES À EXPLORER

- Démocratie et syndicalisme
GHISLAINE RAYMOND
- Syndicalisme et mouvements sociaux : vers une recomposition des solidarités ?
CLAUDETTE CYR
- Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le le syndicalisme ?
PHILIPPE BOUDREAU ET RACHEL SARRASIN
- Pour un syndicalisme écosocialiste
YVES-MARIE ABRAHAM
- Le numérique et ses appropriations syndicales
PHILIPPE DE GROSBOIS

PARCOURS MILITANT

- Entree avec Alain Proulx, militant syndical à l'Alcan d'Arvida
SUZANNE-G. CHARTRAND

PERSPECTIVES

- Les défis du féminisme autochtone. Entretien avec Widia Larivière
RYOA CHUNG
- Syndicats et mouvements sociaux d'Amérique du Nord.
Coalisés contre l'ALENA !
JACQUES B. GÉLINAS
- Entre retour et rupture : penser les révolutions...
BENOÎT COUTU
- La leçon de Lénine
ÁLVARO GARCÍA LINERA
- Se souvenir du Che
JAMES D. COCKCROFT

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DES NCS 2017

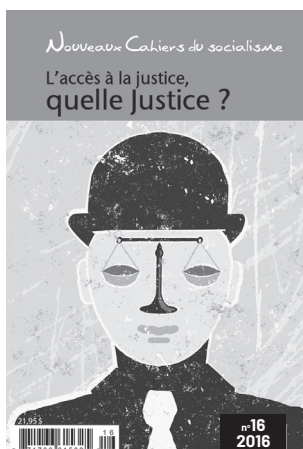
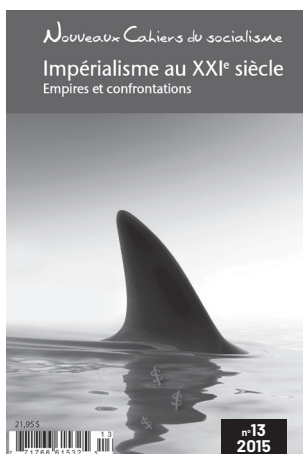
AXE 1 - LE CANADA, D'HIER À AUJOURD'HUI : CAPITALISME, PATRIACAT ET COLONIALISME

- L'économie politique du capitalisme canadien
SYNTHÈSE DE PHILIPPE HURTEAU
- Colonialisme et apartheid
SYNTHÈSE DE GENEVIÈVE BEAUCET
- Le nouveau projet républicain
SYNTHÈSE DE BERNARD RIOUX
- Canada-Québec : comment penser la convergence des gauches ?
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS
- Le projet socialiste, 100 ans plus tard
SYNTHÈSE PAR SERGE DENIS

AXE 2 - LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET LES ENJEUX POUR LES 99 %

- En attendant la révolution numérique pour les 99 %
DOMINIQUE DAIGNEAULT
- L'intelligence artificielle : entre promesses et périls
MARIE-CLAUDE GOULET
- Intelligence artificielle : faut-il craindre le pire ?
SYNTHÈSE DE JEAN TRUELLE
- L'effet Web
SYNTHÈSE DE DAVID PATENAUE
- Médias et communication de masse sur la brèche
SYNTHÈSE DE BENOÎT GAULIN
- Le monde du travail devant les grandes mutations
SYNTHÈSE D'ARIANE BILODEAU
- Les impacts de la révolution numérique dans l'éducation
SYNTHÈSE D'ANNE-MARIE LE SAUX
- Derrière l'ubérisation
SYNTHÈSE DE BENOÎT LACOURSÈRE

NOTES DE LECTURE



Une revue engagée et pluraliste

Deux numéros par année

Téléchargez gratuitement les numéros 1 à 7 en visitant notre site Web.

Abonnement par Internet ou en complétant le formulaire de la page suivante.

Les NCS sont également disponibles en format numérique depuis le n° 14.

Les NCS sont aussi disponibles sur Érudit depuis 2015.

www.cahiersdusocialisme.org

Nouveaux Cahiers du socialisme

ABONNEMENT

2 NUMÉROS PAR ANNÉE

	1 AN	2 ANS
Tarif régulier	40 \$	70 \$
ÉtudiantEs / sans emploi	35 \$	60 \$
International	60 \$	110 \$
Institution	50 \$	90 \$
Soutien	50 \$ et +	100 \$ et +

Nom :	
Adresse :	
Ville :	Province :
Pays :	Code postal :
Téléphone (facultatif) :	
Courriel :	
Date :	Abonnement à partir du N° :

Veuillez compléter ce coupon et nous le faire parvenir avec votre paiement (chèque ou mandat postal en dollars canadiens) à l'ordre de :

Collectif d'analyse politique
CP 35062 Fleury, Montréal (Québec) H2C 3K4



Engagée envers
les créateurs d'ici

LA
FABRIQUE
CULTURELLE.tv



Télé-Québec

Webster et Sophie Cadieux
Ambassadeurs

#**LA**
FAB   

Achevé d'imprimer en août 2018 par les travailleuses et travailleurs
de l'imprimerie Gauvin, Gatineau, Québec

Les groupes populaires face à l'État

Les NCS

Les 10 prochaines années

Pierre Beaudet, pour le Collectif d'analyse politique

DOSSIER – LES GROUPES POPULAIRES FACE À L'ÉTAT

Introduction au dossier

Pierre Beaudet, Mathilde Grandgonnet, Céline Métivier et Sébastien Rivard

Enjeux contemporains

- **À bout de souffle. L'action communautaire en 2018**
Céline Métivier
- **Comment bloquer le démantèlement du secteur public dans les soins de santé et les services sociaux ?**
Jacques Benoît
- **Les mouvements populaires doivent prendre l'initiative contre le racisme systémique. Entrevue avec Will Prosper**
Pierre Beaudet
- **Écologistes et forestiers face à l'État. Une histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean**
Christophe Aura
- **Les organisations syndicales régionales peuvent-elles être des passerelles entre le mouvement ouvrier et le mouvement populaire ?**
Thomas Collombat
- **« Aider les pauvres ». Les revers de la philanthropie**
Annabelle Berthiaume
- **La transformation sociale au cœur de la lutte pour la reconnaissance**
Marie Leclerc

Histoire et théories

- **Regarder dans le rétroviseur pour mieux avancer... Les luttes urbaines d'aujourd'hui à hier**
Pierre Hamel
- **Les mouvements des femmes au Québec : acteurs incontournables de changement social**
Le Groupe des 13
- **Que retenir de la lutte des garderies populaires ?**
Yves Rochon
- **Du municipal au municipalisme**
Jonathan Durand Folco

Résistances

- **Manon Massé : la politique par en bas**
Propos recueillis par Pierre Beaudet et Mathilde Grandgonnet
- **Luttes populaires à Pointe-Saint-Charles : résistance et résilience**
Jocelyne Bernier et Karine Triollet

- **Le FRAPRU : quarante ans de luttes face à l'État**
François Saillant
- **Lutte unitaire contre l'austérité : bilan et perspectives de la Coalition Main rouge**
Véronique Laflamme
- **La bataille des 15 dollars de l'heure. L'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants**
Cheolki Yoon et Jorge Frozzini
- **Hoodstock à Montréal-Nord, un carburant pour le socialisme ?**
Guillaume Hébert, Wissam Mansour, Nargess Mustapha et Will Prosper
- **Le nouveau pouvoir noir aux États-Unis**
Rose M. Brewer
- **CPE en péril : l'histoire d'un saccage**
Marie-Claude Gagnon
- **Les enjeux de l'économie sociale en Argentine**
Guillermo Cieza

PARCOURS MILITANT

- **Entrevue avec Édith Cloutier, directrice du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or**
Julie Perreault

BILAN DE LUTTES

- **La campagne 5-10-15 : un chapitre de plus à une longue lutte pour un salaire minimum décent**
Mélanie Gauvin et Virginie Larivière
- **Soutien ou animation : quel rôle pour une association de circonscription d'un parti politique comme Québec solidaire ?**
Alexandre Leduc

PERSPECTIVES

- **Repenser l'État et l'impérialisme**
Salar Mohandesli
- **Pour relancer les perspectives anti-impérialistes**
Ronald Cameron et Pierre Beaudet
- **La mondialisation d'hier à aujourd'hui**
Claudio Katz
- **Réalité et dérives de l'extrême droite au Québec. Entrevue avec David Morin**
Stéphane Chalifour

NOTES DE LECTURE



www.cahiersdusocialisme.org

21,95 \$